

501 من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13597 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 15 OCTOBRE 1988

Transparence à l'italienne

Ce n'est pas une révolution. Mais l'abolition, après cent quarante ans d'existence, de la règle du vote secret au Parlement fera date dans l'histoire politique italienne. « Fin d'une époque, immense innovation, une page est tournée » : les quotidiens romains rivalisaient d'émotion vendredi 14 octobre pour saluer l'événement.

La veille, à la mi-journée, et après trois longues semaines d'intenses tractations entre les partis et entre les divers courants de la démocratie chrétienne, la majorité des élus de la nation a débarrassé le système parlementaire italien d'un des plus dangereux archaïsmes : 323 députés se sont prononcés pour l'abolition, 58 contre et 222 soit toute l'opposition, sauf les radicaux, qui n'ont pas pris part au vote - se sont abstenus.

Les comptes sont faciles : les « contre » étaient forcément des « francs-tireurs » de la majorité qui ont ainsi profité une dernière fois, « incognito », d'un règlement suranné. Mais c'est fini. Finies les « traîtrises » qui permettaient par exemple à des députés perdus ou démagogues de se faire élire sur des programmes de rigueur économique et de voter contre l'austérité budgétaire, dans l'anonymat le plus complet. Des dizaines de gouvernements ont mordu la poussière à cause d'eux, et il a fallu plus de six mois pour faire approuver la dernière loi de finances.

Dorénavant, le budget de l'Etat, à commencer par le prochain dans quelques jours, sera voté à visage découvert, comme partout ailleurs dans les démocraties occidentales. Le scrutin public devient la règle, le secret l'exception. Comme le disait M. Claudio Martelli, un dirigeant socialiste, « tout ne sera peut-être pas plus facile au Parlement, mais ce sera toujours plus clair ».

Bien sûr, il a fallu négocier durement, et les dérogations sont encore assez nombreuses (réformes électorales, règlement des Chambres, questions touchant aux libertés, à la famille, à la « conscience », etc.). Mais comme l'a dit M. Bettino Craxi, chef du PSI et grand initiateur de l'abolition, « 80 % du travail parlementaire se fera désormais au grand jour [...] : c'est une grande victoire pour la majorité ».

Abstentionnistes dans cette affaire, les communistes, dont le nouveau mot d'ordre est « se rénover ou disparaître », ont fait savoir qu'ils ne s'opposaient pas tant à l'abolition du principe en cause qu'à la procédure, la méthode employée par la majorité pour parvenir à ses fins. Ils auraient souhaité que le gouvernement affronte « la dialectique parlementaire », article par article - alors que le vote a eu lieu sur un texte global, - et surtout que la démocratie chrétienne les consulte plus ouvertement. Cela ne s'est pas fait. Le secrétaire général de la DC, qui est aussi le président du conseil, M. Ciriaco De Mita, n'y était pas opposé, mais M. Bettino Craxi, son partenaire dans la coalition, ne le souhaitait pas vraiment. Alors...

Enfin, nous avons introduit un élément fondamental de transparence dans le système. S'est félicité le patron des socialistes. « Oui, nous allons maintenant pouvoir commencer à parler de réformes », a conclu de son côté le chef du gouvernement. Et, sur ce petit air frais de « glasnost » à l'italienne, M. de Mita s'est envolé, comble et sauvé d'une crise, vers Mikhaïl Gorbatchev, qui l'attendait au Kremlin.

(Lire nos informations page 6.)

M 0147 - 1015 D - 4,50 F
3790147004500 10150

Annnonce d'augmentations de salaires après le succès des manifestations

M. Michel Rocard s'engage personnellement pour mettre fin à la grève des infirmières

Les infirmières grévistes examinent les propositions du gouvernement, formulées vendredi 14 octobre au petit matin, par M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale. Ces mesures ont été annoncées après huit heures de discussions avec les syndicats et la coordination nationale, reçus ensemble par le premier ministre qui s'engage personnellement pour mettre fin à la grève. Il s'agit notamment d'une revalorisation des traitements (de 550 à 1140 francs par mois selon l'ancienneté), d'une meilleure représentation dans les instances hospitalières et d'une réforme des conditions d'entrée dans les écoles d'infirmières. La coordination nationale n'a pas levé son mot d'ordre de grève. Elle devrait prendre une décision samedi matin et se prononcer sur les propositions gouvernementales.



Lire pages 28 et 29 les articles de JEAN-LOUIS ANDRÉANI, CHRISTIANE CHOMBEAU, MICHEL NOBLECOURT et FRANÇOIS SIMON.

Le dernier débat de la campagne présidentielle aux Etats-Unis

George Bush garde l'avantage

Déjà donné nettement favori dans les sondages, M. George Bush semble avoir passé avec succès la dernière épreuve périlleuse de la course à la Maison Blanche. Lors du deuxième et ultime duel télévisé de la campagne, jeudi 13 octobre, il est parvenu, pour le moins, à priver son adversaire démocrate, M. Michael Dukakis, d'une victoire dont celui-ci avait grandement besoin.

logique politique, et de l'avis d'un bon nombre d'observateurs, l'image est prémonitrice, et l'actuel vice président devrait aussi occuper le devant de la scène au soir de l'élection du 8 novembre.

Le gouverneur du Massachusetts, à la traîne dans les sondages, se devait de porter un grand coup à son adversaire au cours de ce deuxième et dernier débat. En même temps, il lui fallait améliorer sa propre image, apparaître enfin comme un homme ouvert et « inspirant ».

Sur l'un et l'autre point, il a échoué. Si l'on en croit un premier sondage (1), et de l'avis de la plupart des commentateurs, y compris les mieux disposés à son égard, il a même eu le dessous dans la confrontation qui l'opposait au candidat républicain.

Au bout du compte, c'est donc M. George Bush qui a fait, jeudi 13 octobre à Los Angeles, un grand pas vers la présidence des Etats-Unis. Il reste cependant vingt-cinq jours de campagne, M. Dukakis n'est pas homme à baisser les bras et les démocrates, nettement majoritaires dans le pays, vont sans aucun doute tout faire pour mobiliser l'opinion devant la perspective de se retrouver pour quatre années supplémentaires avec une administration républicaine.

Un point au moins devrait satisfaire les nombreux Américains qui ont éprouvé un malaise croissant à suivre cette longue et médiocre campagne électorale : ce deuxième débat a été de meilleure qualité que le premier, les échanges moins acrimonieux.

JAN KRAUZE.
(Lire la suite page 9.)

COMMENT DEVIENT-ON UNE PSYCHANALYSTE NOMMEE MAUD MANNONI ?



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 800 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$; Grèce, 1,75 \$; Italie, 1,700 L. ; Japon, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 fr. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 190 esc. ; République Fédérale, 2,50 S. ; Suisse, 1,60 L. ; USA, 1,50 \$; USA (West Coast), 2 \$.

POINT DE VUE

Algérie, l'alibi de la non-ingérence

Le silence des intellectuels français sur les événements d'Algérie aura été de courte durée. Signataire du Manifeste des cent vingt et un en 1960, Claude Roy dit aujourd'hui son indignation face à la répression.

par Claude Roy

C'est un vieux verrou, « la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat étranger et ami ». Il a fait bien de l'usage, mais il n'est hélas ! pas tout à fait rouillé. Pendant que l'armée algérienne tirait hardiment dans le tas, mitraillait la jeunesse en colère, les calmans socialistes et cette catégorie de socialistes qui jouent les crocodiles, de peur d'être moins à gauche que les calmans, s'en sont donné à cœur joicet à fond dans la non-ingérence-qui-veut-fermer-les-bouches.

Ces braves gens, qui feignent peut-être de se croire ministres des affaires extérieures, et tenus à l'obligation de réserve, ne comptez pas sur eux pour exprimer une opinion, un jugement ou un avis. Les morts entassés dans les morgues d'Alger, c'est une affaire intérieure, ça ne les regarde pas. Ils se contentent de la regarder, cette sale affaire, avec l'œil terne d'un veau prudent, politique et muet.

Pendant que le gouvernement algérien laisse son armée massacrer sa jeunesse, le porte-parole du PS déclare que « c'est à l'intérieur du gouvernement qu'une solution doit être trouvée ». On mitraille le peuple à l'extérieur. On trouvera la solution à l'intérieur. Logique, non ? Et si les bons apôtres de la droite viennent taquiner perfidement ces bons apôtres en leur rappelant les protestations contre Franco, l'apar-

L'UDF votera «oui» au référendum
Par quarante-deux voix contre une et une abstention, le conseil national a décidé d'approuver le projet sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie
PAGE 12

Tension sur les monnaies
Après l'annonce du déficit commercial américain, le franc décroche du mark
PAGES 32, 34 et 36

La crise en Yougoslavie
Des changements dans les organes dirigeants devraient suivre la réunion du comité central
PAGE 8

Le Chili après le plébiscite
Les soubresauts du « pinochétisme » finissant
PAGE 8

Canal Plus au secours du câble et du satellite
Un entretien avec M. André Rousselet PDG de la chaîne cryptée
PAGE 24

Le Monde
SANS VISA
Le Corbusier en trois rencontres ■ Escapes ■ La table ■ Jeux
Pages 17 à 21
Le sommaire complet se trouve en page 36

7000 personnes aux Journées prospectives du «Monde»

Les dirigeants à l'affiche

Entretien d'évaluation, plan de carrière, formation, culture d'entreprise, autant de termes qui sont revenus sans cesse tout au long des premières Journées prospectives organisées par « le Monde » les 11, 12 et 13 octobre au Palais de l'UNESCO à Paris sur la gestion des ressources humaines.

Plus de sept mille personnes ont participé à ces Journées qui avaient été ouvertes par Michel Rocard et au cours desquelles Roger Fauroux, ministre de l'industrie et Lionel Stoleru, secrétaire d'Etat chargé du Plan sont intervenus. Les trois formules proposées (tribunes d'entreprise, débats et consultation de cabinets-conseils) semblent avoir répondu à l'attente de chacun : jeunes diplômés attentifs à l'image que les entreprises donnent d'elles-mêmes et personnes à la recherche d'un emploi, formateurs en quête d'innovations.

Plusieurs dirigeants de grandes entreprises avaient tenu à venir en personne présenter la stratégie de leur société. Manière de confirmer l'importance qu'ils attachent à la gestion des hommes. « Le directeur des ressources humaines fait partie du comité de direction », ont-ils souligné.

Une trentaine de grandes sociétés se sont succédé à la tribune pour présenter leur stratégie en la matière.

L'intervention du premier jour de personnalités extérieures comme Claude Allègre, physicien et conseiller spécial auprès du ministre de l'éducation nationale, et Joël de Rosnay, directeur de la Cité des sciences et de l'industrie, a été complétée par la description des expériences selon une approche plus méthodologique.

(Lire la suite page 33.)

Des tentatives de déstabilisation ont attiré la révolte de la jeunesse, par Frédéric Fritscher
Lire page 3

Débats

LA FRANCE ET L'ALGÉRIE

Sur un « silence »

ETRANGE pays que la France, qui trouve en général ses intellectuels encombrants, mais qui s'étonne de leur silence quand ses politiques sont dans l'embarras.

Etrange droite française, qui aimerait bien impliquer les intellectuels de gauche dans le malheur d'une Algérie dont le sort — c'est le moins que l'on puisse dire — n'a jusqu'à présent intéressé cette même droite.

Etrange gauche française, qui, après avoir, au lendemain de l'indépendance algérienne, convoité la révolution d'autrui — faute d'avoir pu faire la sienne dans son pays, est tentée aujourd'hui de relancer une campagne de signatures de ses intellectuels, alors que le drame algérien actuel est sans commune mesure avec ce que les uns et les autres, de ce côté-ci de la Méditerranée, pourront dire ou faire.

Certes, quand les droits de l'homme sont en question, ce peut être une hypocrisie inexcusable que d'arguer de la « non-ingérence » pour justifier qu'on se lave les mains du sang versé ailleurs que chez soi. Mais, quand on sait la force aveugle des intégrismes sous tous les cieux et en toutes les sectes, religieuses ou politiques, peut-on feindre d'ignorer que les fanatiques ont dans la jeunesse, aussi naïve que généreuse, d'inséparables bataillons qu'ils savent jeter en première ligne pour en faire des martyrs particulièrement exploitables ?

Certes, quand la preuve est, hélas, faite qu'une armée et une

par ANDRÉ MANDOUZE (*)

police prises au dépourvu ont interprété les ordres de la façon qui finalement pouvait le mieux ternir l'image d'un gouvernement censé être responsable, on ne peut pas ne pas dénoncer en Algérie ce qu'on n'hésiterait pas à stigmatiser en France : manquer à ce devoir serait encore une forme de néo-colonialisme. Mais quand, étant démocrate, on a naguère travaillé sur le terrain, en Algérie aussi bien qu'en France, pour que les deux pays fassent cesser le cycle infernal « terrorisme/contre-terrorisme » qui a caractérisé pendant huit ans leurs rapports réciproques, comment ne pas dénoncer aussi le danger que le recours à l'émeute fait courir juridiquement à l'Etat, mais plus viscéralement encore au peuple ? Que je sache, ce sont des enfants de peuple qui ont été personnellement victimes de fusillades.

Le premier devoir

On pourrait ainsi continuer à équilibrer les arguments paraissant donner alternativement raison aux forces manichéennes qui viennent si profondément meurtrir l'Algérie. Les intellectuels excellent à dresser pareils tableaux.

Je ne nie pas être un intellectuel, et je considère que le premier devoir d'un intellectuel est de posséder à fond son dossier

(*) Professeur émérite à la Sorbonne.

avant de hasarder le moindre conclusion. D'où mon agacement d'avoir constaté la hâte de certains d'entre nous à vouloir en quelque sorte reprendre du service sans avoir suffisamment réfléchi. Mais l'intellectuel n'échappe pas pour autant au devoir de tout homme et de tout citoyen — de son pays et du monde — lequel est condamnable s'il refuse assistance à personne ou à pays en danger.

Que l'Algérie soit en danger, que les Algériens dans leur ensemble soient en danger devrait être une évidence pour les intellectuels, et ceux-ci devraient aider à faire prendre conscience de ce danger sur les deux bords de la Méditerranée, donc, par voie de conséquence, à suggérer au moins indirectement aux responsables que les réformes doivent être à la mesure du danger couru.

Mais, de grâce, que les intellectuels ne prétendent pas à plus ! Qu'ils n'offrent pas le ridicule de faire don de leur personne à ceux qui n'en ont que faire ! Et surtout, que dans leur affirmation de solidarité avec les hommes, les femmes, les enfants d'un pays ami, il n'y ait aucune arrière-pensée de prise de position de ces mêmes intellectuels qui puisse les conforter ou les justifier au regard des chapelles, des groupes, des partis ou des églises de leur propre pays. C'est, en l'occurrence, de l'Algérie qu'il s'agit, de son avenir, et de son bonheur. De rien d'autre.

« Lorsque le peuple veut la vie... »

par SALAH GUÉMRICHE (*)

Il est des mots tabous, chargés de tant de symboles qu'on les croit destinés à un seul sens, une seule fonction : celui et celle qui les ont fait naître et, avec leur entrée dans l'histoire, sacrifier. Et puis, un jour, triste jour, voilà que ces mêmes mots resurgissent, déjouant et narguant toutes les mémoires, pour venir se placer dans la bouche de ceux-là mêmes qui, naguère, les ont subis... Ainsi, aujourd'hui, dans mon pays en traverses, parle-t-on de « couvre-feu » ; ainsi, aujourd'hui, dans mon pays déchiré, il faudrait ajouter « ceux qui ne l'ont pas faite et qui en profitent » : les spéculateurs, artisans-exploiteurs de pénuries, les détresseurs du peuple et leurs complices-commanditaires. Que ces derniers se recrutent parmi la classe dirigeante, qu'après s'être appropriés les « acquis de la révolution » — pour user de la sempiternelle langue de bois — ils aient fait main basse sur toutes les libertés, sur toutes les plus-values économiques et politiques (titres et faveurs), accablant le pouvoir aux compromis et à la politique de l'autruche, cela n'est plus à démontrer.

La logique de régénération

« La révolution, il y a ceux qui la font et ceux qui en profitent », dit un mot célèbre. Aujourd'hui, dans mon pays déchiré, il faudrait ajouter « ceux qui ne l'ont pas faite et qui en profitent » : les spéculateurs, artisans-exploiteurs de pénuries, les détresseurs du peuple et leurs complices-commanditaires. Que ces derniers se recrutent parmi la classe dirigeante, qu'après s'être appropriés les « acquis de la révolution » — pour user de la sempiternelle langue de bois — ils aient fait main basse sur toutes les libertés, sur toutes les plus-values économiques et politiques (titres et faveurs), accablant le pouvoir aux compromis et à la politique de l'autruche, cela n'est plus à démontrer.

Cela est la cause même de ce soulèvement populaire, dont la

spontanéité et l'envergure surprennent non seulement les premiers responsables et les soûlés partis d'opposition, mais les « faiseurs de troubles » eux-mêmes ! C'est ainsi, et l'histoire est grosse de ce phénomène : tout mouvement d'insurrection, en se dépassant, puise son énergie dans son propre dépassement, et ce, jusqu'au bout de la logique qui l'a engendré. Logique de survie ou de ras-le-bol si l'on veut, mais logique de régénération, pour sûr !

Ce mouvement n'appartient pas à ceux qui ont pris le train en marche (tels ces « fous de Dieu » assoiffés eux-mêmes de pouvoir et d'oppression). Ce mouvement appartient à ceux qui l'ont généré, avec tout le désespoir et tout le courage de leur jeunesse bafouée. Aucun parti et aucun fonctionnaire de l'opposition, et encore moins certains amnésiques autocrates, ne pourront s'en prévaloir.

Les mythes de la vieille garde sont bel et bien déflorés, et plus rien, pour mon peuple en éveil, plus rien ne sera jamais comme avant. Et rappelons-nous les mots du poète-militant tunisien Abou Chabbi, dont le chant galvanisait nos maquisards d'antan : « Lorsque le peuple veut la vie/ Force au destin est de répondre, aux chaînes de se rompre... »

Non, l'histoire ne se rattrape ni ne se répète : elle vous rattrape, vous qui n'avez eu, un quart de siècle durant, que mépris pour les droits les plus élémentaires de tout un peuple. L'histoire vous rattrape et vous

Solidarité

par JOSEPH ROVAN (*)

CE qui se passe en Algérie nous fait horreur. Davantage encore que les nouvelles d'avant-hier du Chili et les informations d'hier venant de Roumanie, car de ce pays-là, dont près d'un million d'originaires habitent parmi nous, la France a été responsable pendant cent trente ans. Rien de ce qui arrive là-bas qui n'engage notre responsabilité !

Qu'un gouvernement fasse tirer sur son peuple est toujours une chose affreuse, mais dans quel état, avons-nous laissé ce pays et ces hommes pour que, vingt-cinq ans après l'indépendance, ils en soient là ? Tous ceux qui gouvernent l'Algérie ont vécu sous l'administration française ou, pour les plus jeunes, ont été formés dans des écoles françaises ou par des enseignants formés dans de telles écoles. Les liens avec l'ancienne métropole comptent parmi les plus étroits qui existent entre deux peuples.

N'avons-nous rien pu faire pour empêcher la situation économique de se délabrer, pour aider les autorités à donner du travail aux jeunes, pour soutenir la marche de l'Algérie vers une démocratie digne de ce nom ? L'entends-je autour de moi invoquer la raison d'Etat et le respect de l'indépendance d'un pays ami. La démocratie et la liberté, les droits de l'homme et le droit à la vie sont indivisibles.

Ne pouvons-nous pas inventer des modèles de relations entre Etats et entre peuples qui parlent vrai ? Ne pouvons-nous pas créer un mouvement de solidarité avec un peuple ployé sous la misère, et avec les hommes et les femmes qui veulent enfin connaître ce pour quoi leurs aînés s'étaient battus : une démocratie, la liberté d'opinion et d'information, l'Etat de droit où le citoyen n'est pas sans défense devant les pouvoirs.

La France trébuche entre l'indifférence et le cynisme (« ils n'avaient qu'à rester avec nous »). Cependant, s'ils ne veulent entendre parler de morale ou de solidarité, les calculs les plus intéressés devraient pousser les Français à aider les démocrates algériens : derrière les émeutes, au fond de l'abîme gisent les

(*) Professeur émérite à la Sorbonne.

partisans du totalitarisme pseudo-religieux.

Aider la démocratie algérienne c'est défendre l'Europe qui n'est elle-même que dans la liberté, dans la liberté pour tous. Aider l'Algérie à progresser sur la voie de la démocratie et de la prospérité (qui longtemps ne sera guère plus que la satisfaction des besoins élémentaires, du moins pour les masses), cela risque de nous coûter cher. Laisser les Algériens sombrer dans le chaos et dans le fondamentalisme nous coûtera plus cher encore.

Souvenons-nous des dizaines de milliers d'Algériens qui sont morts dans les guerres de la France, souvenons-nous des Algériens qui ont construit nos villes modernes et nos voitures, qui nettoient nos rues — et créons un vaste mouvement de solidarité, public et privé, avec le peuple algérien et pour la démocratie algérienne.

L'alibi de la non-ingérence

(Suite de la première page.)

Un Russe qui hier tire sur un révolté à Budapest et un tonton macoute qui aujourd'hui tire sur un aspirant électeur haïtien désarmé, un militaire birman qui mitraille des étudiants et des bonzes ou un soldat chilien qui abat l'habitant d'un bidonville, un militaire du colonel Mengistu qui fauche une rangée d'Éthiopiens suspects, l'appelé israélien qui vise au cœur un lanceur de caillou palestinien et le pasdaran iranien qui fusille comme on élague, le para de Bab-el-Oued qui arrose sa rue au fusil-mitrailleur et le soldat irakien qui « se fait » son Kurde, ce sont en effet des tireurs qui n'appartiennent peut-être pas à des régimes tout à fait comparables : en tant que tireurs, ce sont pourtant des tireurs fraternels.

Mais il ne faut pas le dire, parce que le secrétaire général du PCF estime que « la France ne doit pas s'ingérer dans les affaires algériennes », et que certains socialistes semblent prêts à refaire la pire union de la gauche, l'union dans le silence sur les tares et les crimes des « socialistes réels ».

On peut assez bien comprendre que l'Algérie étant en effet un peuple voisin et ami, on n'ait pas du tout envie de voir reprendre la politique d'ingérence militaire des canonnières dans la Chine d'autrefois, la politique des Anglo-Français à Suez, des Etats-

Unis à Saint-Domingue ou au Guatemala, ou la « doctrine Brejnev » en Tchécoslovaquie ou en Afghanistan.

On peut comprendre sans l'approuver parfois la réserve embarrassée, la prudence (parfois lâche) ou la peu honorable « raison d'Etat » d'un chef d'Etat ou de gouvernement qui préfère jeter sur un feu de l'eau plutôt que de l'huile. On doit enfin se souvenir qu'un train peut en cacher un autre, qu'un shah peut cacher un imam, et que courir le risque de remplacer le « socialisme » policier algérien par un intégrisme à la Khomeini ne serait pas une démarche bien sensée.

S'avengier pour ne pas voir ?

Mais le mot d'ordre de la « non-ingérence », des « affaires intérieures » dont il ne faut pas se mêler est brandi par des gens qui, en tant que citoyens et intellectuels, n'assument pas les responsabilités du pouvoir mais auraient le devoir de réfléchir, la possibilité d'analyser et la liberté de s'exprimer. Et puisque les précepteurs de pieux silences n'ont à la bouche que l'amitié qu'ils portent aux peuples, que penser d'un homme qui voyant son ami accumuler de grossières erreurs d'hygiène, jusqu'à mettre en danger sa vie, n'en soufflerait mot, de peur

d'une « ingérence » dans les « affaires intérieures » de son ami ?

Les têtes de linotte de la langue de bois qui déplorait autrefois le silence des intellectuels de gauche refusent de rompre le silence sur une « affaire intérieure ». Or, de la Pologne au Mozambique, de l'Algérie à Madagascar, de l'Éthiopie à la Roumanie, de l'Angola au Vietnam, de la Serbie au Monténégro, le diagnostic qu'on doit porter sur les nations socialistes malades est toujours le même : la dictature du parti unique et l'absence totale de liberté d'expression aboutissent obstinément aux mêmes résultats : pénurie, famines, privilèges de la caste dirigeante, inégalités, d'où mécontentements, d'où révoltes, d'où répression, prisons, camps, exécutions... Ainsi de suite. Cela crève les yeux. Cela casse des têtes par milliers.

Faut-il s'avengier pour ne pas le voir ? Se bâillonner pour ne pas le dire ? Attendre qu'un peu plus de sang se répande et que le gâchis s'étende encore sous prétexte de ne pas « s'ingérer » dans les « affaires intérieures » des « peuples amis » ? Oui, c'est un vieux verrou, celui de la « non-ingérence » sélective : les yeux fermés ici, et grands ouverts là. Il est grand temps de le jeter à la ferraille.

CLAUDE ROY.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 850572 F
Télécopieur : (1) 46-23-08-81

Édité par la SARL Le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauret (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Woitas.
Rédacteur en chef : Daniel Vermet.
Correspondant en chef : Claude Salas.

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Taped LEMONDE code d'accès ABO

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-98-81.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composés 36-15 - Taped LEMONDE

Le Monde
PUBLICITE
5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

BULLETIN D'ABONNEMENT

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	FRANCE	EUROPE	SUISSE	AUTRES PAYS
3 mois	254 F	309 F	304 F	687 F
6 mois	472 F	762 F	772 F	1 337 F
9 mois	654 F	1 089 F	1 064 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 300 F	1 000 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Commandes d'adhésion définitive ou renouvellement : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Offre exceptionnelle
Salon de l'Auto:
voiture 205,
voiture 309
en livraison immédiate*
avec l'intérieur en CUIR
GRATUIT
du 1^{er} au 31 octobre



NEUBAUER
*En fonction des options choisies.

227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎ 48.21.60.21
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎ 42.85.54.34
Minitel 36-15 code NEUBAUER

سكوا من الأمل

هكذا من الأصل

Etranger

Le Monde • Samedi 15 octobre 1988 3

La reprise en main de la situation en Algérie par le président Chadli

Des tentatives de déstabilisation ont attisé la révolte de la jeunesse algérienne

Le calme paraît revenir en Algérie, où les propositions de réforme constitutionnelle du président Chadli ont été plutôt bien accueillies. Plusieurs faits troublants semblent montrer que des tentatives de déstabilisation ont attisé la révolte de la jeunesse.

ALGER de notre correspondant

Le président Chadli a repris le contrôle d'une vie politique qui semblait lui échapper ces derniers mois. Absent de la scène pendant six semaines cet été, il a dû au retour des vacances affronter une succession d'épreuves toutes imposées par la proximité du sixième congrès du FLN. Le consensus indispensable au bon fonctionnement des institutions algériennes s'est fondé au fur et à mesure que l'échance du mois de décembre approchait. Chaque tendance opposée à la marche forcée du président vers des réformes fondamentales de l'économie et de la société a dû sortir des fourrés où elle s'embusquait.

Le premier obstacle a surgi il y a bien longtemps. Le problème des écoles de la mission française en Algérie, simple à résoudre en apparence, a empoisonné la vie politique algérienne et les relations algéro-françaises de manière aiguë tout l'été, jusqu'à ce qu'une décision radicale soit adoptée au mois de septembre. La restitution du lycée Descartes, fleuron de l'Office culturel français en Algérie (OCFA), en dehors des problèmes personnels et bilatéraux qu'elle a pu soulever a révélé l'émergence d'une alliance conjoncturelle entre différents lobbies arabisants, baasistes et islamistes, tous représentés au sein du parti.

L'utilisation d'un fait divers qui a défrayé les chroniques algériennes, une escroquerie gigantesque aux dépens de la Banque extérieure d'Algérie, a contribué à déstabiliser le premier cercle présidentiel. L'auteur du détournement de fonds a été présenté comme une relation personnelle du fils du président. Les bénéficiaires des sommes détournées ont été localisés, dans leur majorité, à l'Office Ryad el Feth (OREF), dirigé par le colonel Hocine Senoussi, qui jouit de la confiance du chef de l'Etat. A travers l'OREF, c'est bien le président et son entourage qui étaient visés par ceux qui ont sorti au moment opportun ce dossier explosif. Là encore, la patte du parti et de ses services a laissé des empreintes que le président a parfaitement identifiées.

De concession en concession, il a fallu évidemment en arriver à annoncer l'imminence d'un référendum sur l'union avec le Libye, dada du dernier carré des nassériens, influents au sein du comité central du parti. N'avaient-ils pas été jusqu'à inviter Kadhafi au mois de juin 1987, en lui promettant qu'il pourrait s'exprimer devant le comité central du FLN, réuni statutairement à cette époque. Il avait fallu toute l'astuce du président Chadli et de ses proches pour déjouer la manipulation. Finalement, le colonel Kadhafi s'était exprimé devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), avant d'être invité à visiter le pavillon de la production

nationale à la Foire d'Alger, pendant que le comité central planchait de son côté.

Le colonel Kadhafi était reparti furieux sans attendre les cérémonies du vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance. Mais les « nassériens » du parti n'avaient pas jeté l'éponge pour autant. Cent fois sur le métier ils ont remis leur ouvrage. Finalement par impuissance leur point de vue. Du moins en apparence. En acceptant l'idée du référendum, le président Chadli fait des concessions, mais il s'engage pas l'avenir. Les consultations populaires sur l'union se termineront après le congrès dont il espère sortir vainqueur. Alors... Si rapprochement avec Tripoli il y a, il se fera d'abord sur le plan économique, en privilégiant la complémentarité et la coopération, comme l'ont toujours souhaité le président et ses hommes.

La conjoncture économique et ses aléas, les poussées inflationnistes de l'été, le blocage des salaires depuis l'instauration du statut général du travailleur (SGT), véritable grille des salaires à l'échelle nationale, l'événement d'un chômage sans solution apparente, ont été un terrain fertile pour les revendications sociales. L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), syndicat unique, principale organisation de masse du parti unique, en soutenant les revendications légitimes des salariés, inquiets pour leur avenir et agacés par leur quotidien, a maintenu l'ébullition sur les lieux de travail.

Quel ?

Depuis la rentrée de septembre, la pression n'est jamais descendue. C'est ainsi que des conflits sociaux ont surgi ici et là, notamment sur des zones industrielles où la proximité des entreprises était favorable à l'extension des mouvements de grève. Et les conflits se sont étendus. Sur la zone industrielle de Rouba-Réghaia, par exemple, où le mouvement parti de la Société nationale de véhicules industriels (SNVI-ex Berliet) a rapidement essayé pour bientôt couvrir toute la zone. Les propos des dirigeants syndicaux, soutenus par l'aile gauche du parti, pour ambigus qu'ils aient été n'en sont pas moins restés menaçants pour la stabilité du régime qui se pouvait être confronté à un risque d'explosion sociale à deux mois du congrès.

En tout cas, c'est à partir de ce moment-là que les événements se sont précipités. Le travail a repris progressivement dans les usines au début du mois d'octobre, en même temps que les grèves entraînaient dans la capitale, sous la pression syndicale, par l'entremise des services publics, PTT en tête, et qu'un mot d'ordre de grève générale était lancé pour le mercredi 5 octobre. La grève n'eut pas besoin d'être déclenchée.

Les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre ont eu lieu le lendemain, des milliers de jeunes écoliers et lycéens rasés dans les établissements ont déferlé sur la ville. Rapidement rejoints par un flot de jeunes exclus du système scolaire, rejetés du monde du

travail, la jeunesse vibrant occupé la ville avant de la sacquer.

Où étaient donc les forces de police ce mercredi ? Elles avaient reçu des instructions précises. Même les agents de la circulation avaient déserté les carrefours. Comme si tout était prévu, à défaut d'être orchestré. Qui avait donc bien pu, mardi soir, prévenir certains commerçants de la rue Didouche-Mourad, en leur conseillant de baisser leur rideau baissé le lendemain ? Qui étaient ces adultes à l'air sévère et décidé qui guidaient, mercredi matin, ces hordes déchaînées dans Alger, ville ouverte ? Si nous avons entendu parler des uns, nous avons vu les autres ! Fallait-il donc en arriver à cette extrémité pour pouvoir en appeler aux militaires et décréter le lendemain « l'état de siège ».

L'armée s'est acquittée de sa mission. Elle a rétabli et maintenu l'ordre, contre vents et marées, contre manifestants et provocateurs. Qui étaient ces civils en jeans, baskets et blouson de cuir qui au milieu des manifestants sortaient soudain un pistolet et ouvraient le feu ? Qui étaient ces cinq hommes en civil montés sur le plateau arrière d'une 404 bâchée qui ont tiré sur la foule à Kouba ? Qui étaient encore ceux qui, à bord de voitures de sociétés nationales, lâchaient, ici et là quelques rafales d'armes automatiques ?

L'après-midi de lundi 10 octobre, alors que la manifestation intégriste pacifique allait quitter Belcourt pour se diriger sur Bab-el-Oued, Cheikh Sahoua, l'imam qui venait de diriger la prière a tenté de dissuader les manifestants de défilé. Des provocateurs armés sous leur djellaba immaculée avaient été repérés. Quatre jours après le drame de Bab-el-Oued où périrent une trentaine de personnes sous les balles des forces de l'ordre, il semble acquis maintenant que le premier coup de feu a bien été tiré du côté des manifestants, déclenchant la riposte meurtrière. Qui ?

Quatre heures plus tard, le président Chadli s'adressait aux Algériens, sur la bonne longueur d'ondes. Le message est bien passé. Après une phase de déception légitime — le peuple attendait de voir rouler dans la sciure les têtes qu'il avait réclamées — l'expectative s'installait. L'attente finalement n'allait pas durer longtemps. Quarante-huit heures plus tard, le président Chadli donnait de la consistance aux promesses qu'il avait faites dans son discours télévisé. En annonçant qu'il allait soumettre à référendum un changement de Constitution débouchant sur une plus grande démocratisation de la vie politique, il levait définitivement l'adhésion populaire. Car c'est bien de cela qu'il s'agit.

En proposant de nommer un premier ministre qui lui-même proposera une composition gouvernementale au chef de l'Etat et répondra des actes de son gouvernement devant les députés de l'Assemblée, le président Chadli fait un pas vers une plus grande démocratie, en même temps qu'il enfonce un coin dans l'appareil du parti. Car il est impensable que cette mesure ne s'accompagne pas d'un nouveau système de désignation des candidats à la députation. Jusqu'à présent désignés par le FLN, il est vraisemblable qu'une formule originale permettra, après le congrès, à des candidats

« indépendants » d'être présentés au suffrage populaire.

L'agence officielle Algérie Presse Service (APS) a du reste clairement annoncé que le chef du gouvernement choisira ses ministres en fonction des « complémentarités, dans le cadre de la consultation la plus large, et sans exclusive aucune ». En l'occurrence, ce qui n'est pas dit est plus important que ce qui est écrit : il n'y aura plus obligation d'être membre du parti pour accéder à ces fonctions politiques. Ou du moins telle est la volonté actuelle du chef de l'Etat qui avait besoin pour l'avenir de réduire les derniers idéologues du parti. Ceux qui, depuis le cinquième congrès de 1984, ne cessent de lui mettre des bâtons dans les roues et d'hypothéquer toutes les chances de réussite des réformes avant même qu'elles ne soient mises en place.

Le parti désavoué

Ce changement fondamental de la Constitution qui s'accompagnera d'une modification inéluctable de la Charte nationale, texte de référence du socialisme algérien, verra couronner toutes les tentatives d'ouverture faites jusqu'à présent par le président Chadli. La nature du régime avait déjà commencé de changer ces trois dernières années. L'agrément donné le 11 avril 1987 à la Ligue algérienne des droits de l'homme, présidée par M^e Miloud Brahimi, a été le premier coup de cognée infligé au parti pourtant jaloux de toutes ses prérogatives. L'événement n'avait pas été apprécié à sa juste valeur, sur le moment, par tous les observateurs.

Les reproches faits aux créateurs de cette Ligue qualifiée immédiatement de « réformiste » par opposition à celle de Me Ab-Yahia qualifiée de « berberiste » ou celle de Me Menouer qualifiée de « trotskiste », ne prenaient évidemment pas en compte cette donnée fondamentale. Un deuxième coup fut porté au mois de juillet suivant, lorsque le ministre de l'intérieur fraîchement nommé, M. El Hadi Khédiri, fit adopter par l'APN une nouvelle loi sur les associations, abolissant pour la plupart d'entre elles l'agrément préalable du ministre de l'intérieur. Un code communal en gestation, qui prévoyait de permettre à des personnalités indépendantes d'être élues à l'échelon local, n'a pas encore été adopté, mais le projet est prêt, bien rangé dans un tiroir. Il risque cependant d'être d'un seul coup dépassé par les prochains référendums sur la Constitution et la Charte nationale.

Dans son parcours du combattant hérissé d'obstacles, paranoïa d'embûches, le président Chadli fait une dernière ligne droite sans faute. Il trouvera au congrès des adversaires luttés. Le parti vient d'être désavoué par le peuple algérien qui lui a manifesté haine et rancœur au cours des derniers événements. L'armée ne sort pas grande de cette épreuve. Car si elle s'est parfaitement bien acquittée de sa mission de maintien de l'ordre, elle n'en est pas moins directement responsable de la mort de centaines d'Algériens. Les parents n'oublieront jamais que les militaires ont utilisé des armes réservées à la guerre pour tuer leurs enfants, sans avoir essayé préalablement l'efficacité d'une panoplie anti-émeute pourtant comprise en Algérie. Les canons à eau ont été utilisés contre les ouvriers de Rouba. Les mitrailleuses de 23 millimètres montées sur chars ont déchaîné les enfants d'Alger.

FREDERIC FRITSCHER.

La Kabylie n'a pas voulu engager une nouvelle épreuve de force avec le régime

TIZI-OUZOU de notre envoyé spécial

Il ne fallait pas aller dire que Tizi-Ouzou la rebelle avait exprimé son soutien au régime. Aussi des groupes de jeunes Kabyles ont-ils cru utile de contrer la manifestation que le FLN avait organisée mercredi après-midi 12 octobre dans les rues de la ville, et qui avait tout l'air d'une provocation lorsque l'on sait les sentiments peu amènes que nourrissent les gens d'ici à l'encontre du pouvoir. Jets de cailloux, tirs en l'air : ces brèves échauffourées se sont soldées par deux blessés légers, mais aucun mort (Le Monde du 14 octobre).

Beaucoup d'Algérois espéraient que les fiers et remuants Kabyles se joindraient à leur mouvement de protestation pour amplifier les efforts. Les attendus, différents contestataires de la capitale déclaraient donc de « monter » en délégations à Tizi-Ouzou pour convaincre les Kabyles — si prompts dans le passé à sortir de leur réserve — de passer à l'action. A leur grand étonnement, ils se firent poliment éconduire.

Pas question en effet pour les Kabyles, qui n'ont pas la mémoire courte, de prêter main forte à leurs frères arabes, dans la mesure où ces derniers n'avaient pas bougé le petit doigt lorsqu'à plusieurs reprises, ces dernières années, ils étaient descendus dans la rue pour contester le pouvoir.

Les Berbères, qui se considèrent un peu comme les « vrais » combattants du pays et cultivent jalousement leurs particularismes, n'étaient pas mécontents de rendre à leurs compatriotes la monnaie de leur pièce. Pas question non plus aux yeux des Kabyles de mélanger les genres. Leurs revendications rejoignent évidemment celles des autres Algériens, mais elles ont leur spécificité propre. Il fallait une fois encore marquer la différence. « Faire cause commune avec le reste du pays, c'était peut-être tomber dans le piège du pouvoir, qui leur aurait

raproché de faire fièche de tout bois, note un observateur. C'était aussi, pour eux, ouvrir à nouveau les hostilités avec le régime sans l'avoir vraiment voulu, sans avoir su la maîtrise des événements. » Chaque chose en son temps...

Du côté d'Alger, le « typhon » a soufflé. La Kabylie a tout fait pour se protéger. « On est passé par cette étape de la violence en 1980. Il ne s'agit plus pour nous de jouer les casseurs, explique Nouradine Alt Hamouda, membre du Mouvement culturel berbère et fils du colonel Amirouche, tué au combat en mars 1959. Nous devons avoir maintenant une attitude plus responsable, devenir une force de proposition, d'autant plus que les intégristes musulmans menacent des projets politiques et parlent de république islamique. »

Raisons d'espérer

Les Kabyles couraient-ils le risque que leur passivité soit interprétée par certains mauvais esprits comme un signe d'allégeance au pouvoir, alors que pourtant ils entraînaient avec eux un lourd contentieux ? Par solidarité, le « montagne » s'est-elle mise à bouger un peu ? Ce n'a pas été bien méchant. A Azazga, à L'Arbe-Nath-Iratan (ex-Fort-National) et Ain-el-Hammam (ex-Michales), les daines (sous-préfetures) ont été incendiées. Presque des bavures.

A Tizi-Ouzou même, une grève générale a eu lieu en mémoire des morts de quelques bords qu'ils soient, et de soutien aux revendications populaires » a paralysé la ville pendant quarante-huit heures. Fer de lance de la « résistance » berbère, les étudiants avaient veillé de près à ce que ce mouvement ne donne lieu à aucun débordement. « Nous avons montré que nous étions capables de mobiliser la population », souligne Alt Hamouda.

C'est le minimum que les Kabyles pouvaient faire », remarque un témoin. Qu'importe si certains se sont montrés marris, qu'ils n'aient pas voulu jouer vrai-

ment le jeu. « De toute manière, indique avec humour un commentateur de Tizi-Ouzou, les trois quarts des habitants de la capitale sont d'origine berbère. On peut donc dire que nous avons directement participé aux événements de ces derniers jours... »

Retranchés dans leurs montagnes, les Kabyles continuent comme l'aureoles du temps, selon une expression locale, de maigrir contre un régime qui, selon eux, maintient leur identité culturelle, ignore leur langue et cherche à les arabiser.

Ils se consolent mal d'avoir été floués après l'indépendance du pays, alors que leurs états de service pendant la guerre auraient dû leur valoir, disent-ils, davantage de considération. « Un gouvernement arabe tient le pouvoir, il ne le lâche jamais », constate avec amertume un vieil habitant de Tizi-Ouzou. Et de lancer sur le ton de la provocation : « On a sorti les Turcs et les Français. On sortira aussi les Arabes ! »

Ces rudes montagnards ont essayé à de multiples reprises de se mesurer au pouvoir. Sans résultat. En avril 1980, les événements priant l'allure d'un véritable soulèvement, qui fut durement réprimé. Deux ans plus tard, la « tannée » qu'ils requerraient fut très sévère. « Nous nous sommes toujours fait avoir », concluent-ils, sans pour autant baisser les bras.

Mais aujourd'hui — est-ce le fruit des luttes précédentes ? — les Kabyles reprennent espoir. Les réformes annoncées par le président Chadli « portent en elles, selon le fils d'Amirouche, la liquidation de tout le système politique de 1962 à nos jours ». A son avis, « le chef de l'Etat peut être soutenu par tous les Algériens qui aspirent à la démocratie ».

Pour l'heure, Tizi-Ouzou se prépare à fêter le 23 octobre le Moujoud, la naissance du Prophète. Sous un ciel gris et pluvieux, des gamins font déjà claquer des pétards. C'est aujourd'hui dans les rues de la capitale kabyle, vite remises de l'effervescence, le seul bruit insolite.

JACQUES DE BARRIN.

La plupart des opposants interpellés auraient été libérés

Alger (AFP). — La plupart des détenus d'opinion arrêtés depuis le début des émeutes, le 4 octobre, ont été libérés, a-t-on appris jeudi 13 octobre dans les sources proches des personnes relâchées.

Le président de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH, reconnue), M^e Miloud Brahimi, avait annoncé jeudi matin, au cours d'une conférence de presse, que « largement plus d'un millier » de personnes considérées comme des opposants ou des contestataires, arrêtés ces jours derniers, avaient été libérées ou devaient l'être dans un très proche avenir. Il s'agissait surtout d'intellectuels, d'artistes, d'islamistes, de syndicalistes, de membres du Parti d'avant-garde socialiste (PAGS, parti communiste interdit depuis 1965, épisodiquement toléré).

Les trois membres de la section d'Oran de la Ligue qui avaient été interpellés, eux aussi, ont été remis en liberté, selon les mêmes sources. Il s'agit de deux cadres d'entreprises nationales, MM. Bekal Abderrazak

et Ould Kadi Abdelkader, ainsi que du dramaturge et metteur en scène Abdelkader Alloula, directeur du Théâtre régional d'Oran.

Mais un grand nombre de personnes prises en flagrant délit lors des pillages, et aussi de simples passants, attendent de passer en justice.

M^e Ali-Yahia Abdennour, président-fondateur d'une autre Ligue algérienne des droits de l'homme, non reconnue celle-là, a plaidé pour la démocratisation de l'Algérie, en dénonçant la « répression féroce » qui s'est abattue sur le pays. « Faute de liberté d'expression et de démocratisation des institutions, la rue a réglé le problème », a souligné M^e Ali-Yahia, qui a avoué que les « islamistes pourraient profiter de la situation » si ces problèmes n'étaient pas résolus.

« Tout le système politique et social de l'Algérie est en cause » après ces émeutes, a souligné M^e Ali-Yahia. Il a insisté, en analysant les causes de cette crise sociale, sur le fait que les cadres moyens se

Amnesty International demande un enquête

Amnesty International demande un enquête, — Amnesty International a demandé au président Chadli d'ordonner une enquête urgente sur les nombreux civils, y compris des enfants, tués, le jeudi 13 octobre, lors des émeutes. Dans un communiqué publié à Londres, l'organisation internationale exprime également sa préoccupation à la suite d'informations faisant état d'arrestations d'opposants au régime, jugés sommairement et condamnés à des peines de prison. Selon certains rapports, ajoute Amnesty, des prisonniers seraient été torturés ou auraient subi de mauvais traitements. — (AFP).

Un appel de l'Association France-Algérie

L'Association France-Algérie lance l'appel suivant : « Profondément émus par la brutalité inacceptable de la répression d'un mouvement populaire né en tout premier lieu du désarroi d'une jeunesse frappée par la crise économique et inquiète de sa place dans la société, l'Association France-Algérie note avec espoir l'annonce de réformes démocratiques indispensables. Elle exprime sa conviction que la seule réponse digne du peuple algérien, auquel elle n'a cessé de manifester sa solidarité, et de ceux qui en assument la direction est un appel sincère et sans réserve dans un souci de réconciliation nationale et de véritable démocratie à tous les hommes et toutes les femmes porteurs des valeurs qui ont fait la renommée de l'Algérie. Elle compte sur les gouvernements amis de l'Algérie et d'abord sur le gouvernement français pour mettre en œuvre d'urgence une politique plus efficace de coopération contribuant à la satisfaction des besoins essentiels de la population. »

HENRI RACZYMOW

MAURICE SACHS

OU

Les travaux forcés de la frivolité

GALLIMARD *rif*

le peuple veut la ré...

Offre exceptionnelle

Sauve de l'auto

vos 205

vos 309

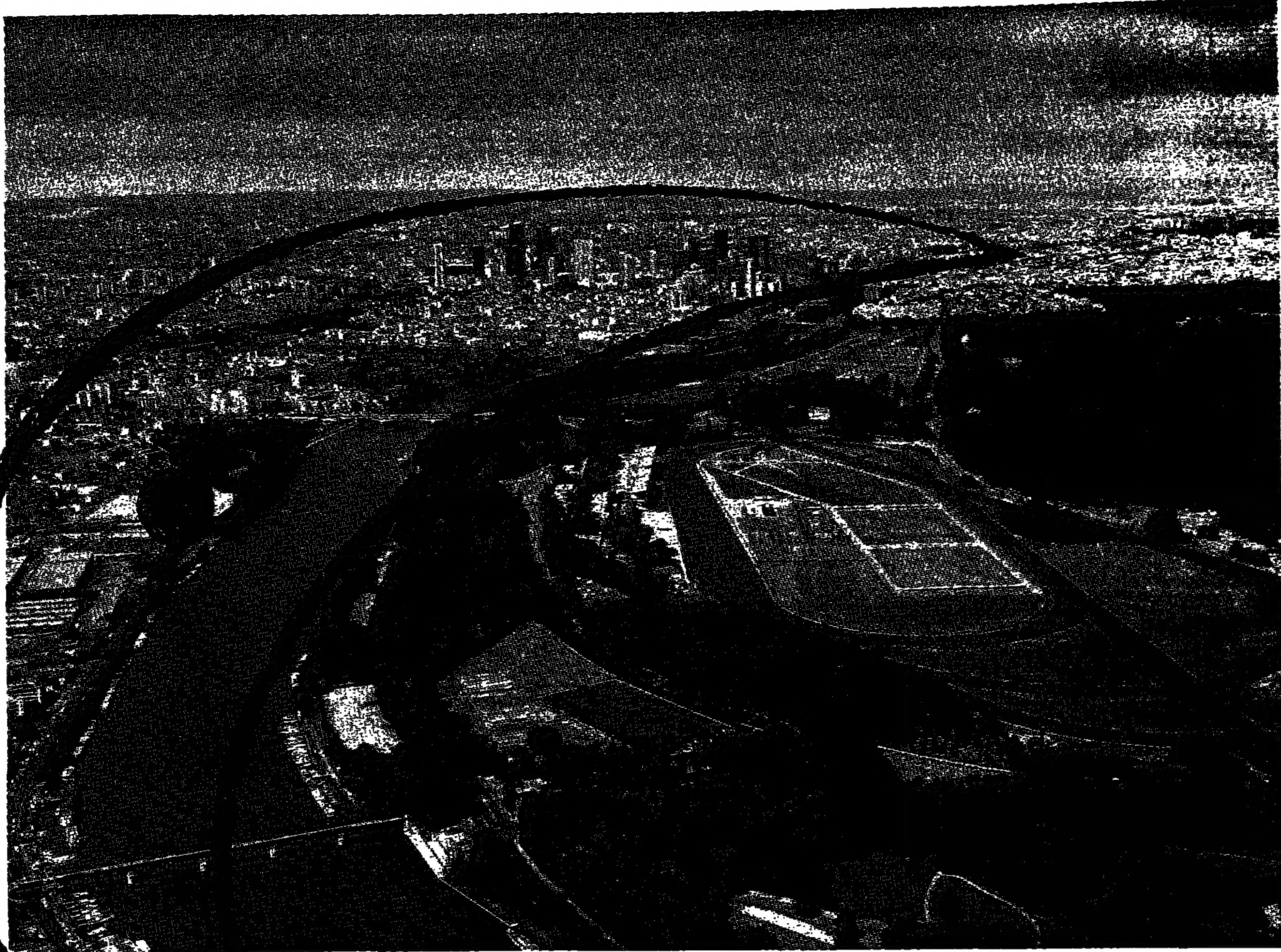
en livraison immédiate

avec l'instincteur et le

GRATUIT

de l'auto

NEUBAU



Au cœur du "croissant d'or,"

LE "CROISSANT D'OR," LE NOUVEAU POLE ECONOMIQUE EUROPEEN. Les grands centres d'affaires se déplacent aujourd'hui vers l'Ouest Parisien, particulièrement vers le "croissant d'or" qui s'étend le long de la boucle Ouest de la Seine, de Boulogne jusqu'à Levallois en passant par la Défense.

Premier pôle d'affaires européen, c'est dans le "croissant d'or" – formidable concentration d'affaires, d'activités et d'énergies nouvelles – que se développe aujourd'hui toute l'activité économique.

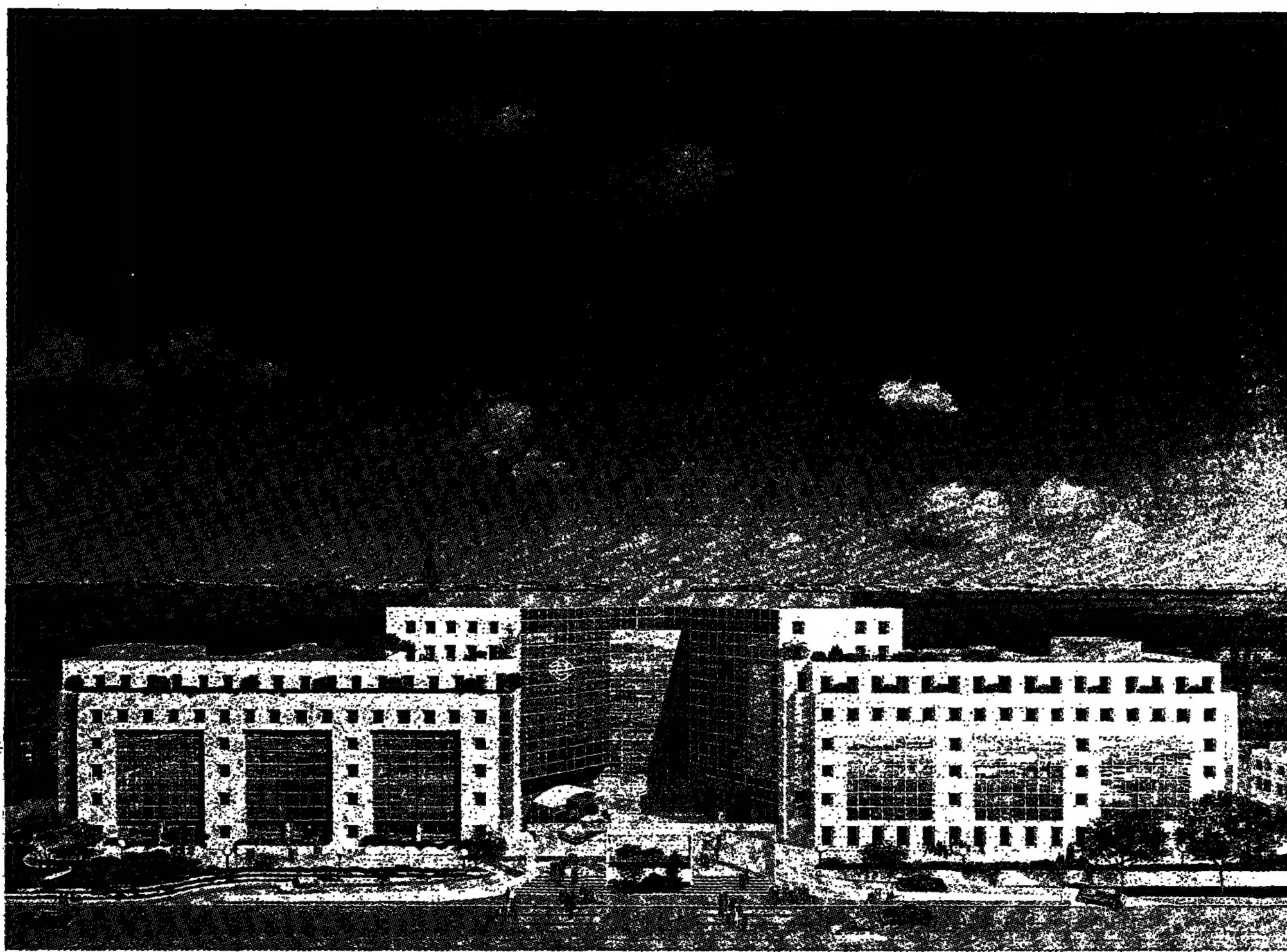
LEUTHE ET ASSOCIÉS

DE GRANDES ENTREPRISES ONT DEJA CHOISI LE PRESTIGIEUX CENTRE DE LONGCHAMP A SURESNES. En plein cœur du "croissant d'or," Suresnes connaît un grand essor économique ne cessant de se développer et d'accueillir de nouvelles sociétés. Les grands groupes comme AXA, LA CANCAVA, le Groupe MONCEAU, RENAULT VEHICULES INDUSTRIELS et la Société AVIONS MARCEL DASSAULT, ont depuis longtemps compris l'intérêt stratégique du CENTRE D'AFFAIRES DE LONGCHAMP. Remarquablement situé, très proche du centre de Paris,

Centre

سكوا من الأصيل

هكذا من الأصل



le Centre d'Affaires de Longchamp.

plein Sud, en Front de Seine, face au bois de Boulogne et contre le parc du Château, le prestigieux CENTRE D'AFFAIRES DE LONGCHAMP occupe en effet un site privilégié pour l'activité des entreprises, une véritable vitrine au bord de la Seine.

UN CENTRE D'AFFAIRES BIEN DESSERVI PAR LES TRANSPORTS. Bien desservi par les transports, le CENTRE D'AFFAIRES DE LONGCHAMP vous permet de rejoindre rapidement les plus grands pôles d'affaires et le centre de Paris. Avec les 2 gares SNCF, toutes proches, vous êtes à la Défense (ligne A du

RER) en 5 minutes, au cœur de Paris (Saint-Lazare) en moins de 15 minutes. De plus la réalisation de la jonction entre la ligne A et la ligne C du RER est inscrite au X^e plan (à partir de 1989). 8 lignes d'autobus vous relient également au Pont de Neuilly et à la Porte Maillot. Entouré d'importants espaces verts et de rencontres, d'une architecture de grande qualité, le Centre d'Affaires de COGEDIM est conçu pour répondre aux besoins actuels et futurs des entreprises en matière notamment de communication, d'adaptabilité, de rationalité et de qualité de vie.

COGEDIM

1 million de m² de bureaux d'expérience 21, rue d'Astorg - Paris 8^e Tél.: 42.66.34.56

Afrique

Les réactions sur la situation en Algérie

M. Rocard : le silence peut avoir une lourde signification

Dans sa première réaction publique sur les émeutes en Algérie, M. Michel Rocard a déclaré, le jeudi 13 octobre, sur TF1 : « Il arrive, pour certaines situations, que le silence ait une signification bien plus lourde que des formes d'expression qui paraissent trop vite pour se donner bonne conscience, et qui ne prendraient pas garde à toutes les souffrances en cause, et tout le dégoût que des mots dits trop vite, pour se mettre en ordre avec sa conscience, auraient aggravé. »

« Il ne faut pas appeler embarras ce qui est le respect de la difficulté et de la douleur. Nous avons un million de citoyens algériens présents sur le territoire français. Leurs attitudes, devant ce qui se passe en Algérie, sont partagées. Tout

commentaire excessif pourrait les inciter, en plus, à se battre entre eux sur notre propre territoire », a souligné le premier ministre.

« Nous avons, a-t-il ajouté, la troisième colonie française à l'étranger, qui est en Algérie. Aucun mot de trop ne peut être prononcé qui les mettrait en danger dans un sens ou dans l'autre, par rapport à la population, par rapport au gouvernement. »

« Le fait (...) que moi-même, dont la vie militante s'est déclenchée à propos de la lutte contre la guerre d'Algérie, je ne me sois pas senti en situation d'apporter un appui chaleureux au gouvernement d'Algérie est déjà un signe fort. Non demandons pas plus », a-t-il conclu.

Le cardinal Duval : « Je souffre beaucoup »

« Je souffre beaucoup. Je ne peux que souffrir et prier. » Tels sont les seuls mots que le cardinal Léon-Etienne Duval, ancien archevêque d'Alger, a prononcés à propos des événements en Algérie.

Mince et frêle, mais toujours droit malgré sa grande taille, celui que les pieds-noirs avait surnommé pendant la guerre d'Algérie « Mohamed Duval », en raison de ses prises de position en faveur de l'indépendance de ce pays, a obtenu du pape, au printemps dernier, la possibilité de se retirer.

Recevant un journaliste de l'AFP, dans sa retraite de Notre-Dame d'Afrique surplombant la ville d'Alger, le cardinal, prêtre depuis 1926 et archevêque d'Alger pendant trente-quatre ans, n'a pas voulu ajouter d'autres commentaires.

Visiblement très affecté par les événements, le cardinal, qui est âgé de quatre-vingt-quatre ans, jouit en Algérie d'un très grand prestige. Il est membre de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH) que préside l'avocat Miloud Brahimi.

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Paris

A l'appel de la Coordination de solidarité avec le peuple algérien, constitué il y a quelques jours, plusieurs milliers de personnes ont manifesté, jeudi 13 octobre, à Paris, contre « la répression en Algérie ». Partis vers 18 h 30 de la place de la République, les manifestants se sont dispersés dans le calme à 21 heures, place de la Nation, après une halte symbolique à la statue de métro Charonne, théâtre de la mort de neuf personnes, le 8 février 1962, au cours d'une manifestation anti-OAS. Une minute de silence a été observée après le dépôt de fleurs.

De nombreux Algériens de tous âges ont pris part à ce cortège dans lequel étaient représentées une vingtaine d'organisations politiques, syndicales ou humanitaires, dont la FEN, la CFDT, le MRAP, la CIMADE. Lutte ouvrière, le collectif des étudiants algériens de Paris et l'UNEF-ID. Etaient notamment présents M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, M. Jean-Christophe Cambadélis, député PS

de Paris, M. Pierre Juquin, chef de file du courant communiste renouveau, et le dirigeant de la Ligue communiste, M. Alain Krivine.

Plusieurs manifestants portaient symboliquement un cercueil aux couleurs algériennes. « Libérer les prisonniers, à bas la répression ! », indiquaient plusieurs banderoles. Le slogan le plus entendu était : « Chadli assassin ! », souvent prolongé par : « Mitterrand-Rocard complices ! »

« Tentative d'incendie criminel contre le consulat d'Algérie à Nice. Deux bidons d'essence enflammés ont été lancés dans la nuit de jeudi 13 à vendredi 14 par des inconnus contre la façade du consulat d'Algérie à Nice, provoquant un début d'incendie. L'alerte a été donnée par le consigne. Celui-ci a été légèrement brûlé aux jambes et aux mains en tentant d'intervenir. Cette action n'avait pas été revendiquée vendredi matin. »

A TRAVERS LE MONDE

Côte-d'Ivoire

M. Houphouët-Boigny recevra M. Botha le 15 octobre

Abidjan (Reuters). — Le président Botha devrait rencontrer, le samedi 15 octobre à Yamoussoukro, M. Félix Houphouët-Boigny en vue d'améliorer les contacts de Pretoria avec l'Afrique noire.

Le chef de l'Etat sud-africain et son ministre des affaires étrangères, M. P. Botha, doivent effectuer une brève escale dans la capitale ivoirienne sur le chemin du retour d'Europe à Pretoria. M. Botha s'est rendu le mois dernier au Mozambique et au Malawi et il a eu, le 1^{er} octobre, des entretiens avec le président du Zaïre, M. Mobutu Sese Seko. Pretoria participe également aux conversations de paix sous l'égide des Nations unies sur l'Angola et la Namibie.

Soudan

Situation catastrophique dans le Sud

Un pont aérien américain a commencé, jeudi 13 octobre, à livrer nourriture et médicaments à des dizaines de milliers de personnes menacées par la situation catastrophique (guerre civile, inondations et famine) qui persiste dans le sud du pays. « D'importantes populations ont été déplacées et se trouvent dans un état critique », a estimé jeudi le département d'Etat.

D'autre part, une équipe de Médecins sans frontières (MSF), qui vient de passer quatre mois dans la région de Meïram (Sud-Kordofan), fait état d'un taux de mortalité très élevé parmi certaines populations déplacées. A Meïram, 450 morts étaient recensés chaque semaine, en août dernier, dans un camp regroupant quelque 6 000 personnes d'origine dinka. Environ 20 000 autres se trouvaient dans le même secteur.

Au sud de Meïram, dans les villes de Matwal, Abyei et Awil, les témoignages recueillis par MSF font redouter d'autres tragédies. Dans la seule ville d'Abyei, où sont regroupés quelque 50 000 Dinkas, on dénombre près de 250 morts par jour. « Si cette situation était confirmée, nous assisterions à la disparition du peuple dinka », estime MSF. La guerre faisant rage dans la région, il a été impossible, au cours des derniers mois, d'organiser des convois d'aide alimentaire.

Tchad

Le dispositif « Epervier » n'est pas « éternel », selon M. Chevènement

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a déclaré, jeudi 13 octobre, au camp militaire de Mailly (sud-est de Paris), qu'il était « évident » que le dispositif des forces françaises au Tchad n'était « pas éternel », et qu'il n'avait pas annoncé sa réduction, et si une décision est prise elle sera annoncée le jour même », a précisé M. Chevènement à propos de ce dispositif militaire, dit « Epervier ».

Le ministre a ajouté que la France continuait d'observer l'évolution de la situation dans la région, après la reprise des relations diplomatiques entre le Tchad et la Libye, le 3 octobre. Il a rappelé que la France disposait d'effectifs « très positionnés » en République centrafricaine, au sud du Tchad.

Le dispositif « Epervier », « dissuasif et défensif », a composé essentiellement aérienne, mis en place en février 1988 pour stopper une offensive libyenne en direction de N'Djamena, compte environ un millier d'hommes.

Le Tchad

Le dispositif « Epervier » n'est pas « éternel », selon M. Chevènement

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a déclaré, jeudi 13 octobre, au camp militaire de Mailly (sud-est de Paris), qu'il était « évident » que le dispositif des forces françaises au Tchad n'était « pas éternel », et qu'il n'avait pas annoncé sa réduction, et si une décision est prise elle sera annoncée le jour même », a précisé M. Chevènement à propos de ce dispositif militaire, dit « Epervier ».

Le ministre a ajouté que la France continuait d'observer l'évolution de la situation dans la région, après la reprise des relations diplomatiques entre le Tchad et la Libye, le 3 octobre. Il a rappelé que la France disposait d'effectifs « très positionnés » en République centrafricaine, au sud du Tchad.

Le dispositif « Epervier », « dissuasif et défensif », a composé essentiellement aérienne, mis en place en février 1988 pour stopper une offensive libyenne en direction de N'Djamena, compte environ un millier d'hommes.

Diplomatie

Au conseil exécutif de l'UNESCO

Israël sur la sellette à propos de la situation scolaire et universitaire dans les territoires occupés

La 130^e session du conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture qui se déroule à Paris s'est ouverte jeudi 13 octobre et doit durer jusqu'au jeudi 10 novembre. Lors de sa précédente réunion, au printemps, le conseil, surtout dans sa composante tripartite-mondiale, avait réservé à l'accueil peu enthousiaste à l'« assise » de troisième plan d'action à moyen terme, 1990-1995, présentée par le directeur général, M. Federico Mayor (Le Monde du 7 juin).

science et culture, auxquels ont été ajoutés quatre autres programmes, moins importants par les sommes qui leur sont allouées : les études pour le développement, les droits de l'homme, la communication et l'homme et la société en mutation. Les thèmes comme le désarmement et la paix, le nouvel ordre mondial de l'information ou les droits des peuples qui avaient fait problème du côté occidental à la fin du mandat de M. Amadou Mahbar M'bow ne devraient plus, en principe, être appelés à faire l'objet de programme ad hoc en dépit de l'attachement que continuent de leur vouer nombre d'Etats du Sud.

L'entourage de l'ancien ministre espagnol de l'éducation reconnaît aujourd'hui que la réduction drastique du nombre des grands programmes — trois au lieu de seize précédemment — avait un côté volontarisme « provocateur », destiné à souligner « l'impératif resserré » de l'action de l'UNESCO.

Tout en restant fidèle à sa philosophie, résumée dans ce slogan : « Notre rôle est d'apporter la levure et non le pain », M. Mayor a présenté jeudi une « ébauche » amendée de plan d'action, étant entendu que le projet définitif ne sera soumis au conseil que lors de sa session du printemps 1989.

Parmi les inspirateurs de cette nouvelle donne, implicitement approuvée jusqu'ici par les gouvernements de l'Est, on cite souvent un haut fonctionnaire français, spécialiste de l'éducation en Amérique centrale (1), M. Sylvain Louré, soixante ans, directeur, de 1982 à 1988, de l'Institut international de planification de l'éducation (IIEP) établi par l'UNESCO à Paris et qui va être désormais chargé du budget de l'Organisation (environ 1 800 000 millions de francs pour le biennium 1988-1989). C'est un Français d'origine libanaise, M. Jacques Hallak, ancien de la Banque mondiale et que l'on dit proche de M. Jacques Aïzali, conseiller spécial de l'Élysée, qui vient d'être nommé par M. Mayor à la tête de l'IIEP. Quant au Bureau international de

l'éducation installé à Genève, mais dépendant aussi de l'UNESCO, et rôle grandissant, c'est l'ancien recteur de l'Université libanaise, M. Georges Tohmé, qui vient d'être nommé à sa tête.

Cependant lors de la présente session du conseil, « la dramatique situation éducative et culturelle dans les territoires arabes occupés par Israël » devrait également, à l'initiative des Palestiniens, attirer l'attention des cinquante et un membres de l'organe directeur de l'UNESCO. M. Omar Messalha, observateur de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) — il a le même statut que l'envoyé du Vatican et que celui des Etats-Unis — présentera un rapport détaillé sur les effets de la fermeture de tous les établissements scolaires et universitaires des territoires occupés depuis le début de l'année.

« Naguère les autorités israéliennes d'occupation fermaient pour une durée plus ou moins longue, ou illimitée, les facultés ou collèges dont la résistance les gênait. Aujourd'hui, pour atténuer les effets de ces fermetures dans l'opinion mondiale, elles ne sont décidées que pour un mois, chaque fois automatiquement renouvelé », indique M. Messalha avant de préciser : « L'UNESCO, au nom de son idéal statutaire « l'éducation pour tous » doit agir énergiquement, autrement que par des lettres auxquelles Tel-Aviv ne répond pas » (Le Monde du

14 octobre 1987). Une résolution sera, en tout cas, vraisemblablement adoptée par le conseil (ainsi que sur le patrimoine culturel de Jérusalem arabe).

La crainte de l'OLP est de « parvenir progressivement, si la situation actuelle perdure, à une monnaie spectaculaire de l'illettrisme. Déjà adoptée en 1988 est une année perdue au cours de laquelle tout le monde a été déclaré admissible aux examens ! Même les cours de remplacement donnés par des bénévoles hors des écoles ont été interdits en septembre par les Israéliens. Tout cela favorise l'obscurantisme et donc les extrémismes religieux », conclut M. Messalha.

Selon l'OLP, les 1 457 écoles privées, publiques ou internationales de Cisjordanie et de Gaza recevaient, en 1987, 489 000 enfants, et les sept universités, toutes privées, 17 100 étudiants. Du côté d'Israël (dont la délégation près l'UNESCO vient d'être confiée à un ambassadeur, M. Yakov Aviad, ce qui n'était plus le cas depuis des années), on déclare que « si l'intifada [soulevement] se termine un matin, écoles et universités rouvriront l'après-midi dans les territoires administrés ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Il est l'auteur de *Education et développement : stratégies et décisions en Amérique centrale*, Ed. Economica, UNESCO.

Alors que le problème de l'aide internationale se pose avec acuité

Des milliers de réfugiés kurdes ont quitté la Turquie pour l'Iran

ISTANBUL de notre correspondant

Entre huit mille et quinze mille réfugiés kurdes irakiens ont quitté, au cours des derniers jours, la Turquie pour l'Iran, sans que les chiffres — contradictoires — fournis par les deux pays autorisent plus de prévisions. Quelque quatre mille réfugiés attendaient actuellement à la frontière. Les départs, après la rupture, la semaine dernière, de mille quatre cent soixante et onze réfugiés en Irak, ont permis de fermer le camp de Saustu, près de Yuzekova, dont le sous-équipement et l'altitude rendaient le maintien impossible à l'approche de l'hiver (Le Monde du 2 octobre).

Préférant des aides bilatérales directes, Ankara n'a toujours pas donné son accord à ce cadeau international, faisant craindre dans les milieux concernés que la prolongation de l'attente ne finisse par éteindre l'intérêt des éventuels donateurs, sollicités ailleurs par d'autres situations catastrophiques.

MICHEL FARRÈRE.

Les réfugiés de ce camp qui ont choisi de rester ont été regroupés au camp de Uzunsirt, à une trentaine de kilomètres, dans des conditions climatiques analogues : c'est dire que les mêmes problèmes s'y posent déjà, comme ils ne tarderont pas à se poser dans les trois autres situés en plaine, mais dont l'équipement, quoique meilleur, ne permettra pas

Le premier ministre italien en visite à Moscou

ROME de notre correspondant

« Le plus important sommet de l'histoire des relations italo-soviétiques ». Ainsi présente-t-on à Rome la visite commencée jeudi soir 13 octobre à Moscou par le président du conseil italien, M. Ciriaco De Mita, accompagné d'une demi-douzaine de ses ministres et de plusieurs grands noms de l'industrie, du commerce et des finances de la péninsule. MM. Gianni Agnelli, Carlo de Benedetti, Paul Gardini et tous les autres conducteurs sont du voyage.

M. De Mita est le premier chef de gouvernement occidental à rencontrer vendredi le nouveau président des Soviets depuis les grands changements du 1^{er} octobre au Kremlin. On parlera désarmement bien entendu et, à ce propos, M. Gorbatchev rappellera peut-être le déplaisir

qu'il a ressenti quand l'Italie a accepté d'accueillir sur son territoire les soixante-deux chasseurs bombardiers F-16 américains de l'OTAN en instance d'expulsion d'Espagne. Mais il ne faut pas dramatiser : les appareils ne seront déployés que dans un délai de deux ou trois ans, si tant est qu'ils le soient...

A quelle date le président soviétique concentrera-t-il à faire une visite officielle en Italie ? Le très catholique ministre italien des affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, est bien placé pour connaître la réponse : ce n'est pas officiel, mais chacun sait ici que M. Gorbatchev ne viendra à Rome que le jour où il pourra aussi visiter le Vatican. Et là, il y a encore quelques petits détails à régler.

P. C.

Nominations d'ambassadeurs

M. Gilbert Pérol à Rome

M. Gilbert Pérol a été nommé ambassadeur de France en Italie, en remplacement de M. Jacques Andréani, à annoncer, jeudi 13 octobre, le Quai d'Orsay.

[Né en 1926, licencié ès lettres et en droit et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1953), M. Pérol a été notamment en poste en Tunisie et au Maroc, à Aden, à Sogha et à Alger, avant d'être chargé de mission au cabinet du général de Gaulle à l'Élysée, de 1963 à 1967. Il est ensuite secrétaire général, puis, de 1974 à 1982, directeur général d'Air France. Nommé en 1983 ambassadeur en Tunisie, puis à Tokyo (1985), il était depuis mars 1987 secrétaire général du Quai d'Orsay.]

M. Michel Drumetz à Copenhague

M. Michel Drumetz a été nommé ambassadeur de France au Danemark, en remplacement de M. Léon Bouvier.

[Né en 1928, agrégé d'anglais et ancien élève de l'ENA (1959), M. Drumetz a été en poste à Varsovie, Londres et Bonn, avant d'être délégué dans les fonctions de sous-directeur d'Europe au Quai d'Orsay en 1971. Conseiller culturel à Saigon de 1973 à 1975, conseiller à Alger jusqu'en 1978, il fut ensuite ambassadeur en Arabie saoudite, puis au Nigéria de 1982 à mars 1986, date à laquelle il avait été nommé directeur du personnel et de l'administration générale du ministère des affaires étrangères.]

CORRESPONDANCE

Le Pakistan et les armes chimiques

A la suite du bulletin de l'étranger, intitulé « Une tâche de Sisyphe » (Le Monde du 28 septembre), l'ambassadeur du Pakistan à Paris tient à préciser :

Le Pakistan ne possède pas d'armes chimiques et n'a pas l'intention d'en produire ni de s'en procurer.

Le Pakistan souhaite qu'une convention soit rapidement élaborée afin d'interdire complètement et avec efficacité le développement, la production, le stockage et l'utilisation des armes chimiques et favoriser leur destruction. Le Pakistan a contribué de manière constructive à une telle réalisation lors de la conférence sur le désarmement, en particulier au sujet des clauses relatives aux mesures de vérification et de bonne application.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

Le Monde EN BANQUE DE DONNÉES

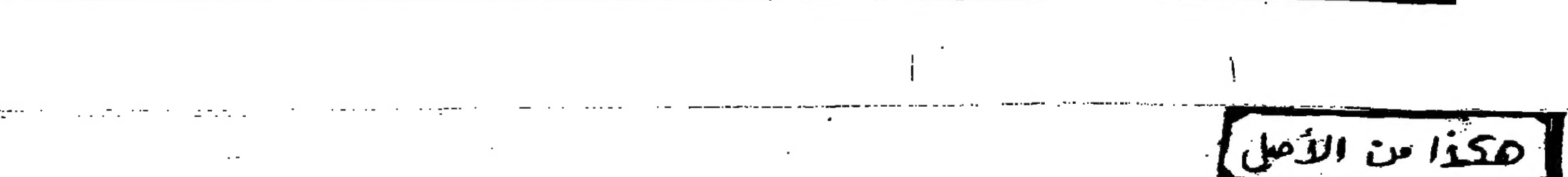
LE TEXTE INTÉGRAL DU MONDE INDEXÉ DEPUIS JANVIER 87 - EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITEL 1 POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :

SINORG G CAM. SERVEUR

Tel. 11 45-38-70-72

UNIVERSITÉ DE PARIS-SORBONNE (Paris-IV)
Formation continue
COURS D'ESPAGNOL PORTUGAIS DU BRÉSIL
Initiation et perfectionnement.
Pratique de la langue orale.
Le soir, à partir de 18 h 30.

INSTITUT D'ÉTUDES IBERIQUES et latino-américaines
31, rue Gay-Lussac
75005 PARIS
Tel. 43-25-06-60 de 17 h à 19 h 30.



(Publicité)

L'industrie française de l'habillement va gagner. Je sais pourquoi. Je sais comment.

Les technocrates et les théoriciens de l'échec se trompent.
Sur toute la ligne.

La concurrence mondiale est sauvage, certes. Mais elle n'est basée que sur des salaires iniques et sur la négation des plus élémentaires critères de qualité.

Face à elle, contrairement à toutes les idées reçues, les industries françaises de l'habillement sont en train de gagner.

Elles continuent, en effet, à se fonder sur des valeurs irremplaçables : l'élégance et la créativité du stylisme, la beauté des matières, la perfection dans l'exécution.

Et elles y adjoignent maintenant une rigueur nouvelle dans la gestion de leurs entreprises.

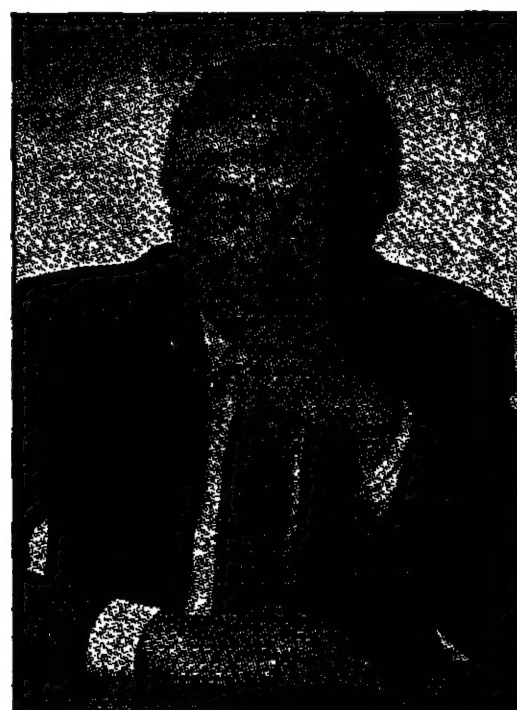
Sans toucher à la qualité, ni au pouvoir d'achat de leurs salariés, elles réduisent les coûts en contrôlant mieux leur fabrication. Elles se donnent tous les moyens pour supprimer les temps morts, rationaliser les approvisionnements, lisser les charges, minimiser les chutes, optimiser les livraisons.

En quelques années, elles sont passées d'un marché européen à un marché mondial et de 2 à 5 collections par an. Et elles maîtrisent ces contraintes avec l'aide des techniques les plus récentes.

Moi, qui les conseille et les équipe en informatique depuis plus de 10 ans, j'en témoigne : l'industrie française de l'habillement va gagner. Elle sait pourquoi. Elle sait comment.

R. Martin

Robert Martin
Président d'ORLI



Europe

YOUgoslavie : le plénum de la Ligue des communistes

De nombreux membres du comité central devraient être révoqués

Après maints conciliabules et plusieurs ajournements, le comité central de la Ligue des communistes de Yougoslavie doit se réunir lundi 17 octobre à Belgrade. Ce plénum permettra de mesurer l'influence de M. Slobodan Milosevic, l'homme fort de la Serbie, aussi idéologiquement et démocratiquement que contesté dans les autres régions de la fédération. En Croatie, en Bosnie-Herzégovine et en Slovénie surtout, on l'accuse d'avoir réveillé le nationalisme serbe en prenant notamment le contrôle de la presse de Belgrade et d'exploiter sans scrupules d'une façon populiste et démagogique le profond mécontentement qui existe dans le pays du fait du marasme économique. L'inflation est supérieure à 200 %, le chômage est de l'ordre de 15 %, les salaires sont gelés depuis plusieurs mois et les taxes sur l'électricité ou le fuel domestique ne cessent d'augmenter.

En dehors du débat économique, le comité central doit prendre des décisions « concrètes » pour rétablir le principe du centralisme démocratique dans le parti et apaiser les conflits interethniques, notamment au Kosovo, cette province autonome désertée du sud du pays où les Serbes nationalistes ont persécutés par les « nationalistes » albanais (le

Monde du 12 octobre). Sur ce dossier brûlant, M. Milosevic est un partisan de la manière forte.

Ce plénum devrait donner lieu à quelques coups de balai. Le comité central compte cent soixante-cinq membres. Certains quitteront l'instance de leur propre gré, d'autres, s'ils ne sont pas réélus à la majorité des deux tiers, y seront contraints. On estime que 30 % des sièges environ devraient ainsi changer de titulaire.

Une commission spéciale sera nommée pour élaborer une réforme générale des méthodes de travail de la Ligue des communistes, qui est l'objet de sévères critiques tant dans la presse que lors des manifestations de masse qui se déroulent en Yougoslavie depuis le début du mois de juillet.

Les « fauteuillistes » et les « bureaucrates »

Les contestataires réclament un congrès extraordinaire du parti, des élections législatives libres, la suppression des présidences des républiques. Ils dénoncent les « bureaucrates » et une nouvelle catégorie d'« ennemis du peuple », à savoir les « fauteuillistes », ces cadres

immuablement installés dans les cercles ou commissions du pouvoir, avec tous les privilèges que comportent leurs fonctions. Dans la crise économique actuelle, les Yougoslaves supportent de plus en plus mal cette « nomenclature ».

Ils se disent ouvertement dans les débats télévisés qui sont devenus très animés et particulièrement libres ces derniers temps. Les réunions des sections locales de la Ligue sont souvent retransmises intégrales et en direct, jusqu'à des heures tardives de la nuit, par les radios et la télévision, ce qui est unique dans l'histoire de la Yougoslavie.

Les travaux du comité central vont se dérouler dans un climat d'incertitude, d'inquiétude et de tension, suscité par les événements du Kosovo, la démission collective récente de la direction politique de la province autonome de Vojvodine, sous la pression de centaines de milliers de manifestants, l'intervention de la milice et des unités anti-fascistes contre les nationalistes du Monténégro, et le ministre de l'Intérieur, M. Lazar Djodjic, vient de démissionner.

Par ailleurs, une violente polémique se développe autour de ces fameux « meetings de solidarité avec les Serbes et Monténégrins du

Kosovo », à l'origine de la montée du nationalisme serbe. Pour de nombreux dirigeants et journalistes de Slovaquie et de Croatie, ces rassemblements de masse constituent « un danger pour l'unité nationale ». Ils jugent indignes d'un pays civilisé et redoutent de voir la Serbie et son chef, M. Milosevic, prendre un poids plus important dans les affaires de la fédération.

Ce plénum devrait, dit-on à Belgrade, marquer un « tournant » politique. Mais ce n'est pas la première fois depuis la mort de Tito, en 1980, que l'on annonce des changements en profondeur. Si le comité central devait, une fois de plus, se limiter, dans le document final qu'il adoptera, à des déclarations très générales, ce serait la preuve, selon une organisation de Belgrade, que « la Ligue a cessé définitivement d'être un parti d'action » et qu'elle n'est plus qu'un « club de débats stériles ». En tout cas, la réunion devrait donner lieu à de sévères explications entre M. Milosevic et ses amis « centralistes », d'une part, et les partisans de la démocratisation, nombreux en Slovaquie et en Croatie, d'autre part.

ALAIN DEBOVE.

POLOGNE : échec des tentatives d'ouverture auprès des personnalités indépendantes

M. Rakowski a présenté au Parlement un gouvernement monocolor

Le premier ministre polonais, M. Mieczyslaw Rakowski, a présenté jeudi 13 octobre au Parlement un gouvernement monocolor en reconnaissant l'échec de ses tentatives d'ouverture auprès des personnalités indépendantes. Parallèlement, de lourdes hypothèques pèsent sur la « table ronde » qui devrait réunir à la mi-octobre des représentants du pouvoir et de l'opposition.

VARSOVIE de notre envoyée spéciale

C'est un peu comme s'il n'y avait jamais vraiment cru lui-même. En quelques phrases, M. Rakowski a expliqué jeudi à des députés indifférents qu'il avait offert quatre postes dans son gouvernement « à des gens représentant plus ou moins claire-

ment la soi-disant opposition constructive », mais que ces « citoyens » les avaient tous rejetés. « L'opinion publique jugera de leur attitude », a-t-il dit, mais « la porte reste ouverte : je laisse ces postes vacants ».

M. Witold Trzeciakowski, l'une des personnalités sollicitées, qui dirige le Fonds d'aide à l'agriculture privée (les autres seraient MM. Aleksandr Paszynski, un économiste libéral, Andrzej Miciowski, conseiller laïc du cardinal Gimp, et Julian Anleytner, membre du conseil consultatif auprès du chef de l'Etat), a expliqué jeudi soir à la radio polonaise pourquoi il avait refusé le poste de vice-premier ministre : « Je n'aurais représenté que moi-même. » Bien sûr, a-t-il souligné, pour le pouvoir cette formule aurait été plus commode que la « table ronde », car elle lui permet-

trait d'éviter la légalisation de Solidarité.

Le nouveau cabinet polonais compte donc vingt-deux membres, dont seize membres du POUF (parti communiste), deux du Parti paysan et deux du Parti démocrate (petits partis affiliés au POUF), ainsi que deux non-inscrits. Les seules innovations notables concernent le ministre de l'Industrie, M. Mieczyslaw Wilczek, millénariste dynamique, adepte des lois du marché, et son collègue des finances, M. Andrzej Wroblewski, qui, proche collaborateur du nouveau gourou de la réforme économique polonaise, M. Wladyslaw Baka, est âgé de trente-huit ans.

M. Rakowski a par ailleurs prononcé un discours-programme d'une heure, assez creux et d'une tonalité très incertaine. Les priorités du gouvernement, a-t-il dit, seront dans l'ordre l'agro-alimentaire, le logement et l'environnement. Sur le plan purement politique, en revanche,

M. Rakowski a pris un ton beaucoup plus ferme : à plusieurs reprises, il a tenté de mettre en garde les éléments « antisocialistes », voire « anticomunistes », et tous ceux qui veulent « affaiblir l'alliance » avec l'URSS, contre lesquels il n'hésitera pas à recourir à la force. « Je suis un ardent partisan de la démocratie et un ferme opposant de l'anarchisation de la vie sociale ! », a lancé le premier ministre.

Des signaux négatifs

Les propos de M. Rakowski ne sont donc pas du meilleur augure dans la perspective de la fameuse « table ronde », dont certains se demandent à nouveau si elle se tiendra un jour.

Prévu pour le 17 octobre — il est vrai que le pouvoir n'a jamais annoncé la date officielle — cette réunion de représentants de l'opposition et du pouvoir, conduits par M. Lech Walesa, d'un côté, et par le général Kiszczak, ministre de l'Intérieur, de l'autre, semble maintenant devoir être retardée de plusieurs jours. « La « table ronde » doit se tenir en principe, mais il y a encore des obstacles énormes, disait, jeudi, une personnalité de l'opposition. Tout peut capoter à tout moment. » En fait, rien n'est encore véritablement fixé, ni le nombre des participants, ni l'ordre du jour, ni l'organisation précise des cinq ou six sous-commissions ou « mini-tables rondes » qui doivent s'atteler chacune à un thème concret de négociation après l'ouverture de la réunion plénière.

Le désaccord persiste notamment sur certains noms de la liste de quelque trente participants avancé par M. Walesa. Le général Kiszczak refusait plusieurs personnalités marquées de Solidarité, considérées comme plus radicales que M. Walesa : MM. Wladyslaw Frasyniuk, Adam Michnik, Jacek Kuron, notamment. Une autre raison du retard apporté à la « table ronde » serait que le parti souhaite à nouveau réunir ses instances dirigeantes avant d'entrer dans des négociations qui provoquent des remous au sein de l'appareil.

Le négociateur en chef pour Solidarité, le professeur Andrzej Stelmachowski, devait à son tour rencontrer vendredi son alter ego au parti, M. Jozef Cyrtek, après un voyage éclair à Strasbourg pour s'entretenir avec le pape et un tour d'horizon avec le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. John Whitehead, de passage à Varsovie. Mais si quelque chose comme M. Tadeusz Mazowiecki, l'un des plus proches conseillers de M. Walesa, se déclare « très pessimiste », c'est parce que le pouvoir n'a cessé ces derniers jours de donner des signaux négatifs sur la « table ronde » : attaques quotidiennes dans la presse du parti contre certains dirigeants de Solidarité, fuite de documents internes du parti très critiques à l'égard de Solidarité.

Il n'échappe à personne que la question du pluralisme syndical paraît de nouveau reléguée au dernier rang des priorités. M. Rakowski n'en a d'ailleurs pas soufflé mot dans son discours. « Nous aussi, notre base s'impatiente, relève M. Mazowiecki. Malgré la méfiance, cette « table ronde » a suscité un certain espoir. Si elle échoue, nous risquons un déchaînement non seulement de désespoir, mais même de haine. »

SYLVIE KAUFFMANN.

GRANDE-BRETAGNE : le congrès du Parti conservateur

M. Edward Heath prend le contrepied de M^{me} Thatcher à propos de l'Europe supranationale

BRIGHTON de notre envoyé spécial

M. Edward Heath a été élu, jeudi 13 octobre, au congrès du Parti conservateur à Brighton, lorsqu'il a défendu l'idée d'une Europe sans frontières et pris ainsi implicitement position contre M^{me} Thatcher. L'ancien premier ministre, qui avait fait entrer la Grande-Bretagne dans la CEE en 1972, n'a pas été démonté par les quotidiens. « Le reste de la Communauté progressera avec nous ou sans nous », a-t-il poursuivi malgré le tumulte. On a même entendu les cris de « Juda ! ».

M. Heath a rétorqué, l'un après l'autre, les arguments développés à Bruges et à Luxembourg, les 20 et 21 septembre dernier, par M^{me} Thatcher. La construction européenne implique, selon lui, une monnaie commune, un système monétaire commun et un budget central. Elle ne consiste pas seulement en une zone de libre-échange, mais elle

visait la suppression des frontières et un transfert des pouvoirs à des « instances supranationales ».

Ce dernier terme était délibérément provocateur, puisque M^{me} Thatcher avait dit, en septembre, tout le mal qu'elle pensait d'une union politique européenne supranationale. La « Dame de fer » avait par son absence lorsque M. Heath a lancé son pavé dans la mare. Elle savait certainement ce que l'ancien premier ministre avait en tête puisqu'il avait longuement exposé ses convictions pro-européennes le matin même dans les colonnes du Guardian.

M. Heath ne sort que rarement de sa réserve depuis dix ans. M^{me} Thatcher l'ignore superbement et ne le consulte jamais. Il personnifie pour elle les errements passés du Parti conservateur. Il est en particulier, à ses yeux, celui qui a bradé les intérêts de la Grande-Bretagne lorsqu'il

a négocié l'entrée du pays dans le Marché commun.

M. Heath a rejeté les attaques de M^{me} Thatcher contre le « cauchemar » que risqueraient de créer les « bureaucrates de Bruxelles ». Les fonctionnaires européens ne prennent pas de décisions, a-t-il affirmé. Ils ne font qu'appliquer celles du conseil formé par les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté. « Il y a 9100 excellents fonctionnaires à Bruxelles qui s'occupent de 320 millions d'Européens, et 11 000 à Edimbourg pour 5,5 millions d'Ecossois », a-t-il remarqué.

Les délégués qui se sont succédés à la tribune ont eu des mots forts réservés pour M. Heath sous les applaudissements de l'assemblée, acquiesçant aux thèses de M^{me} Thatcher.

Le chef de la diplomatie, Sir Geoffrey Howe, qui a jadis travaillé sous les ordres de M. Heath s'est voulu apaisé. Il a réaffirmé avec enthousiasme l'engagement du Royaume-Uni dans l'Europe, mais en termes généraux, sans entrer dans la querelle sur la supranationalité, et a eu recours à une formule destinée à contenter tout le monde : « Une Grande-Bretagne forte dans une Europe forte ».

Sir Geoffrey a habilement rendu hommage aux Britanniques qui travaillent dans les institutions de la Communauté, tel lord Plumb, président du Parlement européen. Il a enfin ajouté une anecdote qui ne figurait pas dans le texte de ses discours distribués à l'avance. Il a raconté comment, lors d'un conseil européen orageux face à un président Mitterrand très sombre sur l'avenir de l'Europe, M^{me} Thatcher avait dédramatisé l'atmosphère par son optimisme. « M. Mitterrand a dit droust M^{me} Thatcher encore plus droustante lorsqu'elle dit oui que lorsqu'elle dit non », a-t-il commenté pour la plus grande joie de l'assistance. Ce partage des rôles est conforme à une pratique bien établie : M^{me} Thatcher lance ses brûlots, et Sir Geoffrey est chargé ensuite de calmer les esprits.

DOMINIQUE DHOMBRES.

La Chambre des lords autorise la publication de « Spycatcher »

BRIGHTON de notre envoyé spécial

Le secrétaire au Home Office (ministère de l'Intérieur), M. Douglas Hurd, s'est efforcé de faire courir la mauvaise fortune pour courir lorsqu'il a appris, le jeudi 13 octobre, que la Chambre des lords venait d'autoriser la publication dans les journaux de Grande-Bretagne du livre Spycatcher, rédigé par un ancien haut responsable des services secrets, M. Peter Wright.

La décision des lords est un long combat judiciaire mené par le cabinet conservateur pour empêcher la sortie du livre au Royaume-Uni. Les cinq juges de la Haute Chambre estiment dans leurs attendus que M. Wright, qui a pris sa retraite en Australie, a commis une « forfaiture », ce

qui donne partiellement raison au gouvernement.

Mais les lords considèrent aussi qu'il n'y a plus de sens à maintenir l'interdiction et à poursuivre les journaux qui l'ont enfreinte, dans la mesure où l'ouvrage a déjà été vendu à deux millions et demi d'exemplaires dans le reste du monde.

M. Peter Wright raconte dans Spycatcher comment le MI-5 (service de contre-espionnage) avait tenté de déstabiliser, entre 1974 et 1976, le dernier gouvernement travailliste de M. Harold Wilson et placé des micros à l'ambassade de France au moment où la Gaulle s'opposait à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

D. Dh.

Amériques

CHILI : après le plébiscite

Les soubresauts du « pinochétisme » finissant ?

SANTIAGO-DU-CHILI de nos envoyés spéciaux

Le bluff continue. L'un après l'autre, les collaborateurs du général Pinochet occupent le devant de la scène pour dire que « Son Excellence » n'a pas été battu le 5 octobre mais que, au contraire, elle a remporté un succès retentissant. Le dernier en date, le secrétaire général du gouvernement, M. Orlando Poblete, vient d'affirmer que le général-président avait une « majorité du peuple » derrière lui.

Flagorneries de vieux serviteurs qui veulent reconforter leur maître accablé par la défaite ou ultime manœuvre d'un régime aux abois, qui se sait condamné ? Les opposants penchent pour cette dernière hypothèse. Les images du franquisme finissant leur viennent à l'esprit. Pinochet et ses fidèles, d'ailleurs, se sont exilés depuis le 5 octobre dans un « bunker ». Au lieu de tirer les leçons de la défaite, ils veulent se maintenir au pouvoir à tout prix.

Pas question donc, en haut lieu, de réformer la Constitution, comme le demandent les dirigeants du « non », ni d'accepter, pour l'instant, une négociation entre l'opposition et les forces armées. De toute façon, « les forces armées, c'est moi », a dit, en substance, le général Pinochet au cours d'un bref conseil des ministres lundi 10 octobre. Si négociation il y a, elle devra donc se faire avec lui. La charte du régime étant déclarée intouchable, le chef de l'Etat ne quittera la Moneda qu'en mars 1990.

En attendant, tout continue comme avant. Les ordres qui partent de la présidence visent à parachever le « redressement » commencé. A en croire les quotidiens du régime, le préfet affiche la même volonté, la même confiance en soi qu'avant le plébiscite. Mais les photos de ces mêmes journaux démontrent ce qu'ils écrivent. Dimanche, on a vu à la « un » du Mercurio un président aussi abattu que le soir où il a annoncé à la télévision qu'il acceptait le verdict des urnes et qu'il le « ferait respecter ».

Visiblement, le coup a été brutal pour lui. Jusqu'au dernier moment, dit-on, il avait cru à la victoire, sur la foi de sondages falsifiés et d'un entourage qui n'osait pas lui dire la vérité. Ce même entourage qui, aujourd'hui, fait de la prestidigitacion avec les chiffres.

Déjà, dans les milieux proches du « bunker », on murmure que le général Pinochet pourrait être candidat à sa succession lors des élections générales prévues l'an prochain. La presse du régime a publié ces jours-ci des placards présentant l'année 1989 comme celle de la « définition ». Cette publicité déclare : « Nous sommes trois millions et demi de Chiliens avec vous, président, hier, aujourd'hui et demain. » Encore une façon de jongler avec les chiffres, puisqu'il n'y a eu, selon le ministère de l'Intérieur, que trois millions cent mille « oui ». Et de jeter en outre, dans le même collo-céintimidant au chef de l'Etat de se représenter.

Réviser la Constitution

« Dans l'ambiance actuelle, on peut s'attendre à des violences de l'extrême droite », dit Jorge Edwards, écrivain et membre du Comité pour des élections libres. Les groupes fascistes Patrie et Liberté et Avancée nationale sont déjà passés à l'action : jeunes gens aux cheveux coupés courts qui sillonnent en voiture les beaux quartiers et tabassent ceux qui portent un « non » à la boutonnière. Quelques coups de feu sont tirés. Les carabinieri se gardent d'intervenir. Plusieurs d'entre eux ont matraqué une vingtaine de journalistes à la fin de la semaine dernière, « mais ils n'interprètent pas l'esprit de la corporation », vient d'assurer l'un de leurs responsables.

Les principaux dirigeants du « non » gardent la tête froide. Ils ne suivent pas leurs troupes, qui demandent la démission du général Pinochet. Ils veulent avant tout convaincre les forces armées de la nécessité d'un dialogue. « Ou bien Pinochet réussit à resserrer les rangs autour de lui, et il n'y aura pas de dialogue. Ou bien les militaires vont prendre leurs distances, et il peut y en avoir un », dit M. Sergio Bitar, économiste et membre du Parti pour la démocratie.

L'opposition veut négocier avec les forces armées pour modifier la Constitution et d'abord pour suppri-

mer les articles qui empêchent sa révision. La charte que s'est donnée le régime en 1980 est, en effet, rien moins que démocratique : elle accorde à l'armée un droit de tutelle sur le pouvoir civil et institutionnalise le délit d'opinion en déclarant illégitimes les doctrines qui précèdent la lutte des classes. « Ce sont les comportements antidémocratiques, non les idées qui doivent être sanctionnées », dit M. Andres Zaldivar, vice-président de la démocratie chrétienne.

Si la Constitution actuelle était maintenue, le Chili risquerait d'être livré à ce qu'on appelle ici « un pinochétisme sans Pinochet ». Même à droite, l'idée fait grincer. Du moins dans les partis tels que « oui » sans enthousiasme, car ils auraient préféré un autre candidat que celui qui s'est présenté. MM. Sergio Onofre Jarpa et Andres Allamand, dirigeants de Rénovation, sont d'accord pour demander une réforme de la Constitution. « L'heure est aux civils », disent-ils.

Cohésion de l'opposition ?

Les syndicats patronaux évitent de prendre parti. Ceux qui avaient prêté une panique financière en cas de victoire du « non » ont constaté qu'ils s'étaient trompés. Les leaders du « non » ont répété qu'il ne saurait y avoir ni vainqueurs ni vaincus. « Notre chance, c'est que la plupart des votants du « oui » sont des gens raisonnables, et qu'ils veulent le retour de la démocratie », dit M. Juan Somavia, président de l'Institut latino-américain d'études transnationales (ILET). Ils savent qu'il y a place pour eux avec une victoire du « non », alors qu'il n'y en aurait pas pour nous si le « oui » avait gagné.

Encore faut-il que l'opposition soit crédible et maintienne son unité. M. Somavia estime que le plus dur a été fait. « Il y a encore un an, la gauche unie (qui regroupe les socialistes « marxistes » et les communistes) ne voulait pas participer au plébiscite, et ses militants refusaient de s'inscrire sur les listes électorales. » Aujourd'hui, les socialistes de toutes tendances sont, avec les démocrates-chrétiens, les principaux animateurs de la coordination du « non ».

Des fractures sont possibles malgré tout, notamment si, à l'approche des élections de 1989, l'opposition se déchire en ambitions rivales. « Il n'en est pas question », dit M. Zaldivar. Nous avons pris l'engagement devant le pays de rester soudés. « Les seize partis de la coordination ont l'intention de présenter un candidat unifié à la présidence, et de conclure avec lui un pacte de gouvernement. Ce serait un président de transition, qui ne gouvernerait pas plus de quatre ans, la moitié du mandat prévu par la Constitution.

Sans doute le régime fera tout pour tout diviser ses adversaires. Mais ceux-ci sont conscients qu'ils ne peuvent avancer qu'ensemble. Pour l'instant, c'est plutôt la droite qui est en train de se fractionner. D'où l'espoir nourri par l'opposition d'aboutir à un consensus civil très large, qui réduirait les soutiens du pouvoir à une peau de chagrin. Les communistes eux-mêmes, qui avaient appelé à un « soulèvement populaire » en cas de victoire du « oui », usent aujourd'hui d'un langage modéré et cherchent à sortir de leur isolement.

Les leaders du « non » ne se cachent pas les risques de dérapage, surtout si le pouvoir reste intransigeant et si l'extrême droite multiplie les provocations. Mais ils restent optimistes. Le problème économique ne les divise plus comme avant, et ils sont de toute façon d'accord pour le subordonner à leur objectif numéro un : le rétablissement de la démocratie.

GILLES BAUDIN et CHARLES VANHECKE

● Cuba : le cargo transportant le voilier « New-Zealand » libéré. — Les forces cubaines ont libéré mercredi 12 octobre le cargo américain qu'elles avaient arraisonné la veille et sur lequel était chargé le voilier néo-zélandais New-Zealand qui a participé à la Coupe de l'America (le Monde du 13 octobre). Les autorités cubaines ont affirmé que le navire avait violé les eaux territoriales de Cuba, selon les garde-côtes américains. De son côté l'agent du cargo a déclaré que le bâtiment avait été arraisonné dans les eaux internationales. — (AFP.)



550 من الأصول

Amériques

ÉTATS-UNIS : le dernier débat de la campagne électorale

George Bush garde l'avantage

(Suite de la première page.)

M. Bush a même saisi l'occasion qui lui était offerte par un journaliste pour dire quelques paroles aimables sur son adversaire et sa famille.

La plus grande surprise, cependant, est venue de l'aisance, de la confiance manifestées par M. Bush, un homme qu'on a vu si souvent, dans le passé, s'embrouiller inextricablement dans la syntaxe et laisser apparaître sa peur de gaffer. Plus important encore sans doute aux yeux du public américain, ce « patricien » a su faire preuve de simplicité, et même de spontanéité et d'humour. Son adversaire s'est lui aussi montré plus souriant que d'ordinaire, il a évité, cette fois, de marteler ses propos en agitant le poing, mais il n'a pas vraiment réussi à masquer une attitude un peu condescendante. Et il est une fois de plus apparu comme un « cérébral » manquant d'instinct politique.

La famille

L'un des moments les plus caractéristiques du débat est la manière dont l'un et l'autre candidat ont répondu à une question plutôt anodine de l'un des quatre journalistes qui les interrogeaient tour à tour. Comme on lui demandait de donner des exemples de « héros d'aujourd'hui » susceptibles d'inspirer les jeunes par leur exemple, M. Dukakis s'en est tenu à des catégories abstraites, en commençant curieusement par « certains membres du Congrès, certains de mes collègues gouverneurs », et en poursuivant par « des athlètes », médecins, enseignants, etc.

M. Bush, qui avait en le temps de préparer sa réponse, cita au contraire aussitôt des noms - un médecin hispanique qui s'occupe des défavorisés, un réfugié cubain, un chercheur travaillant sur le Sida, les astronautes de Discovery, avant d'ajouter : « et nous devrions aussi penser au président Reagan ».

Le vice-président évoqua d'ailleurs à plusieurs reprises M. Reagan, prenant clairement appui sur un homme dont la popularité a retrouvé, au soir de sa présidence, un niveau étonnant (60 % des Américains sont satisfaits de lui). A deux reprises, sur le ton de l'indignation, il a reproché à son adversaire de s'en être pris au président en comparant l'actuelle administration à « un poison qui pourrit par la tête ». En général,

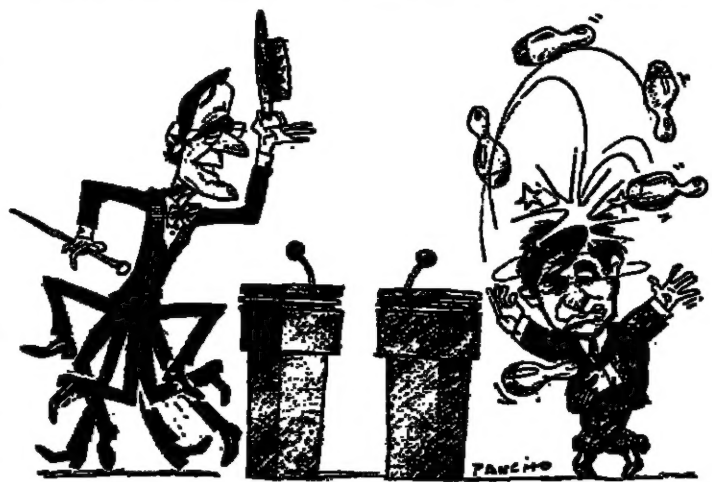
M. Dukakis s'efforce soigneusement de ne pas s'attaquer à M. Reagan, mais il avait en effet lâché ce commentaire à la fin de l'état, ce qui avait été considéré par beaucoup comme une faute.

Le débat avait commencé de manière plutôt abrupte, le meneur de jeu demandant à M. Dukakis s'il maintiendrait son opposition à la peine de mort si sa femme Kitty (présente dans la salle) venait à être violée et assassinée. Non, répondit le candidat démocrate sans sourcilier, mais il changea presque aussitôt de sujet pour se lancer dans un développement sur la lutte contre la drogue et l'incapacité de l'actuelle administration à s'acquitter de cette tâche.

M. Bush confirme, lui, qu'il était favorable à la peine de mort,

monde attendait : son colistier, M. Dan Quayle, ferait-il vraiment un bon président en cas de nécessité ? Depuis des semaines - et surtout depuis le débat entre les deux cotépiégers, qui avait tourné à l'avantage du démocrate Lloyd Bentsen, - M. Dukakis et son équipe concentraient leur feu sur le jeune sénateur de l'Indiana, que l'opinion, tous les sondages le prouvent, voit très mal dans le rôle de président des États-Unis.

« Jamais de la vie je n'ai vu un jeune sénateur être soumis à un tel pilonnage », a déclaré M. Bush, et « jamais je n'ai vu un candidat à la présidence faire campagne contre un candidat à la vice-présidence ». La réponse était loin de dissiper tous les doutes concernant M. Quayle, mais elle mettait bien le doigt sur les limites de la tactique démocratique.



mesure selon lui « dissuasive », pour les crimes particulièrement odieux, comme le meurtre de policiers. Tout cela était connu de longue date, mais la question de la peine de mort occupe une place très importante dans les préoccupations des Américains qui, dans leur majorité, sont plutôt de l'avis de M. Bush.

Autre problème de « valeurs » - selon la terminologie consacrée ici - l'avortement. M. Bush avait trébuché sur la question lors du premier débat, et cette fois il s'en tira mieux, en insistant sur la profondeur de ses convictions personnelles (hostiles à l'avortement sauf dans des cas très exceptionnels) - mais en soulignant qu'il ne reprochait pas à son adversaire d'être d'un avis différent. Au passage, on apprit que les candidats avaient tous deux perdu un enfant en bas âge, et il fut largement question de la famille en général et de leurs familles en particulier. C'est décidément un thème majeur de cette campagne 1988.

La première question posée à M. Bush fut celle que tout le

craté. Du coup, M. Dukakis ne put tirer tout le bénéfice attendu de l'« argument Quayle », dont on pensait qu'il serait au centre de ce second débat.

« Les Américains en ont jusque-là... »

Sur plusieurs autres thèmes potentiellement dangereux pour lui - la sécurité sociale, le comportement moralement douteux d'ex-membres éminents de l'administration, la dette, - M. Bush parvint soit à prévenir les attaques de son adversaire, soit à le placer lui-même sur la défensive.

M. Dukakis témoigna de son côté de sa grande agilité de parole et prouva une fois de plus que son cerveau fonctionne très rapidement, mais parfois pour débiter des tirades sans rapport avec les questions posées.

Interrogé avec insistance sur la modernisation des missiles stratégiques basés à terre (tous les pré-

sidents américains depuis vingt ans ont considéré comme essentielle cette composante de la « triade » nucléaire), le candidat démocrate évita de donner une réponse claire, soulignant seulement que les États-Unis disposaient déjà de 13 000 têtes nucléaires, et qu'il fallait faire des choix. A plusieurs reprises, il laissa entendre qu'il réduirait les dépenses liées à la défense, mais ne répondit pas quand on lui fit remarquer que les armements conventionnels, qu'il veut développer, sont nettement plus coûteux que les armes nucléaires.

La politique étrangère ne fut guère plus présente, sinon sur le plan des principes. M. Bush répétant le credo réaganien de « la paix par la force » et soulignant qu'il ne fallait pas renoncer unilatéralement à des armements au moment où on négocie avec les Soviétiques.

M. Dukakis évoqua rapidement certains problèmes régionaux à propos desquels il demanderait « la coopération de M. Gorbatchev ». Sur le Proche-Orient, il déclara par exemple qu'il fallait demander aux Soviétiques d'agir sur la Syrie, qui est leur client (pour l'amener à négocier avec Israël et certains pays arabes). M. Bush convint que la politique des États-Unis en Amérique centrale avait échoué, mais en fit porter la responsabilité sur le Congrès, et insista sur les résultats obtenus en Afghanistan, et peut-être bientôt en Angola.

Les déclarations finales des deux candidats furent sans surprise. M. Dukakis évoqua John Kennedy et son slogan « l'Amérique peut faire mieux », M. Bush évoqua, lui, Abraham Lincoln et... Ronald Reagan. Il exprima aussi l'espoir de pouvoir dire, d'ici quatre ans, à ses petits-enfants : « J'ai contribué en tant que président à l'élimination de toutes les armes chimiques et biologiques ».

Après avoir demandé à M. Bush s'il accepterait d'affronter une troisième fois M. Dukakis avant l'élection. La réponse fut un non catégorique : « Les Américains en ont jusque-là des débats », fit-il en portant la main au niveau de son menton. C'est peut-être exact, mais l'essentiel est ailleurs : pourquoi donc M. Bush, après s'être tiré à son avantage d'une épreuve dont il avait tout à craindre, offrirait-il à son adversaire une session de rattrapage ?

JAN KRAUZE.

PÉROU

La situation économique, sociale et politique se dégrade rapidement

LIMA de notre correspondante

Les forces de l'ordre ont durement réprimé, jeudi 13 octobre, une grève générale convoquée par la centrale syndicale CGTP et l'Assemblée nationale populaire. L'un des dirigeants de cette dernière organisation, M. Ricardo Letis, a été roué de coups, alors que, à la tête de milliers de personnes, il défilait derrière des banderoles. La police a fait usage de gaz vomitifs et même d'armes à feu. Il y a eu des dizaines de blessés et six cents arrestations.

Cette manifestation avait été annoncée comme « non violente » par ses organisateurs, pour la distinguer de la « grève armée » de trois jours appelée la semaine précédente par le Parti communiste-Sentier lumineux. Son objectif était de protester contre le plan d'austérité gouvernemental du 7 septembre, dit « plan zéro » - visant lui-même à contenir une inflation supérieure à 1 000 % et à éponger un déficit budgétaire annuel supérieur à 16 % du PIB.

L'image du président Alan Garcia ne sort pas améliorée de tous ces évé-

nements, comme il l'a lui-même admis : « Je reconnais que le peuple péruvien peut ressentir de la rancune ».

A nouveau le spectre de la dictature militaire rôde sur le pays : les forces armées s'investissent, en effet, de plus en plus dans le maintien de l'ordre. En outre, un officier fidèle au président Garcia, le général Victor Raul Silva Tuesta, chef de la région militaire de Piura à la frontière de l'Équateur, a annoncé le 12 octobre sa retraite par anticipation : une décision largement interprétée comme une destination camouflée, imposée par le haut-commandement. Le général Tuesta avait revêtu au chef de l'État une consécration visant à le destituer.

Le vice-président de la République, le dirigeant « apriste » Luis Alberto Sanchez, a, d'autre part, confirmé que M. Garcia avait, en septembre, envisagé lui-même de se retirer, afin de faciliter la solution de la grave crise économique, sociale et politique que connaît le pays et qui l'avait porté à un haut degré d'effervescence tout l'été dernier.

NICOLE BONNET.

Advertisement for ODOUL demeco, a moving company. Text: 'Pour votre DEMENAGEMENT ODOUL AGENT DE demeco 16, rue de l'Atlas-75019 Paris 42 08 10 30'.

Advertisement for FOUURRES GEORGE V MONDIAL DE LA FOURRURE. Lists various fur items and prices: 'MANTEAUX Vison dark 23750F, Vison lunaire 38250F, Ragondin col Renard 7850F, Renard argenté 38750F, VESTES Marmotte Canada 14650F, Vison dark 19850F, Ragondin col Renard 5250F, PELISSES interieur Lapin col Renard 4350F'. Includes the slogan 'la qualité en plus...' and address '40, Av. George V. Paris 8'.

Large advertisement for FNAIM real estate. Header: 'L'IMMOBILIER C'EST AUSSI UNE QUESTION DE FINANCEMENT.' Image of a cityscape. Text: 'Acheter, vendre, louer, expertiser, gérer, c'est l'affaire des professionnels de l'immobilier. Mais l'immobilier, c'est aussi une question de financement. Alors faites appel à l'un des 6 000 professionnels de la FNAIM. La FNAIM, avec l'appui de 4 grandes banques spécialisées, LA HÉNIN, SOFAL, SOVAC, LUCB, vous offre un service complet dans tous les domaines de l'immobilier, et des conditions de financement privilégiées. Prêts, conseils personnalisés, la FNAIM et ses partenaires financiers sauront trouver la solution la mieux adaptée à votre projet.' Footer: '6 000 PROFESSIONNELS DANS TOUTE LA FRANCE. La meilleure vue sur l'immobilier. RENSEIGNEMENTS ACHAT - VENTE - LOCATION MINITEL 36.15 CODE FNAIM'.

QUI VOUS DIRA



LA SANTÉ PASSE PAR



مَكُونِ مِنَ الْأَصْلِ

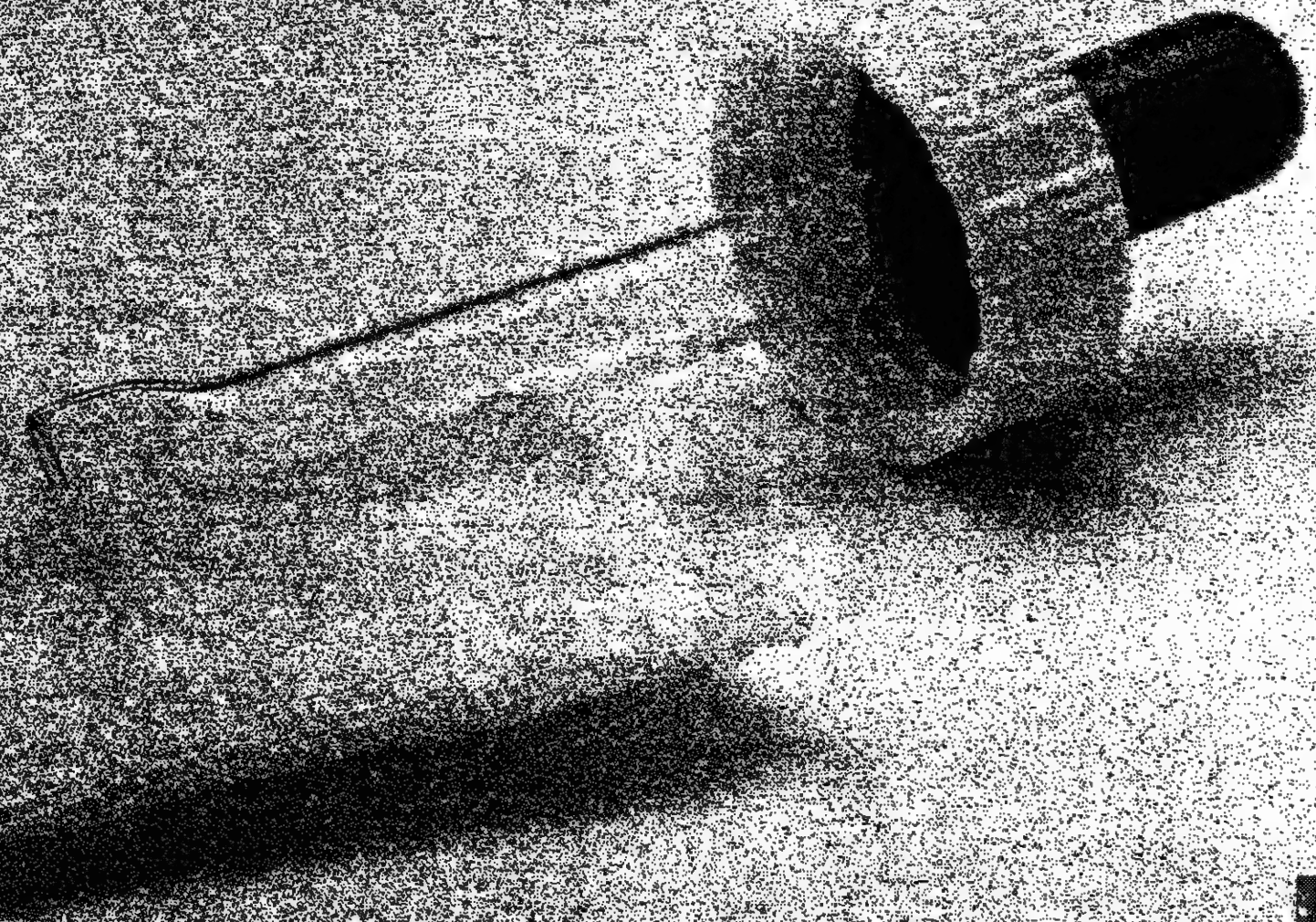
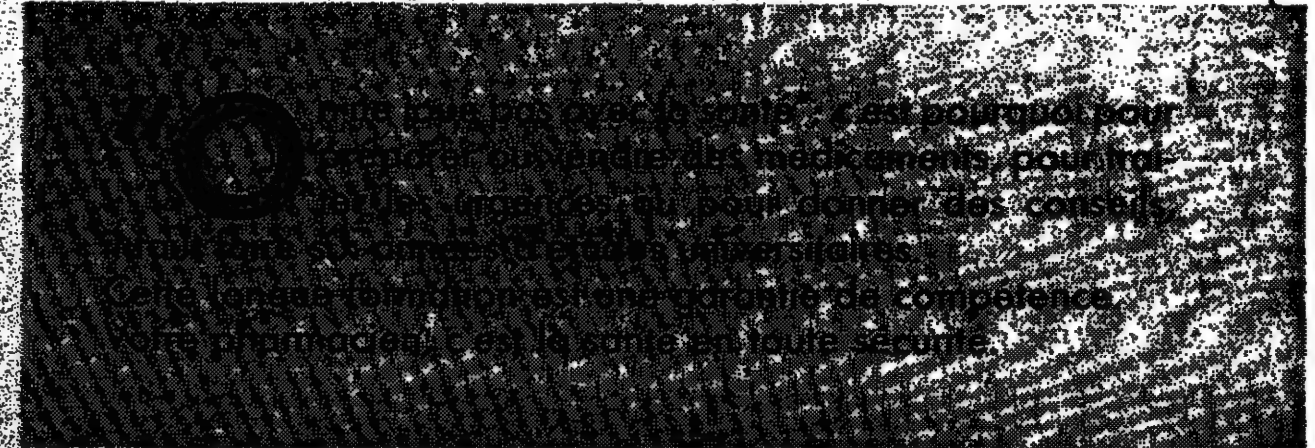
...ÇA SU

LES PHA

هكذا من الأصل

DUS DIRA

SI ÇA SUFFIT ?



LES PHARMACIENS 

ASSE PAR

Politique

A l'Assemblée nationale

Le ministre de la justice reconnaît que son budget n'est pas « exaltant »

Invité, jeudi 13 octobre, à présenter les grandes lignes de sa politique judiciaire et les crédits affectés à son ministère dans le projet de loi de finances pour 1989 devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, M. Pierre Arpaillange a reconnu que son budget n'était pas « exaltant ». Sa progression — de 14,8 milliards de francs à 15,6 milliards, soit +5,5% — est toutefois supérieure à celle du budget général de l'Etat (+4,5%).

Le garde des sceaux a précisé que l'augmentation de son budget correspond essentiellement aux crédits de paiement — 4,050 milliards de francs — affectés à l'extension du programme de construction pénitentiaire (treize mille nouvelles places au lieu de quinze mille initialement prévues dans le projet de son prédécesseur, M. Alain Chalandon). Quatre cent soixante-quatre emplois seront créés, plus vingt autres pour l'hôpital de Fresnes.

Évoquant le protocole signé le 8 octobre dernier avec les organisations syndicales à la suite du mouvement de grève des surveillants de prison, M. Arpaillange a souligné que des crédits supplémentaires, d'environ 150 millions de francs, vont devoir être dégagés, notamment en matière d'emplois, d'amélioration des conditions de travail et d'augmentation des primes et des indemnités des personnels. M. Arpaillange a fait appel à la « réserve parlementaire » pour financer en partie les indemnités des magistrats. Vingt-sept emplois de magistrats sont créés, correspondant à l'accompagnement du programme de création de nouvelles prisons, à l'amélioration du fonctionnement des juridictions, au renforcement des chambres d'accusation et à la création de sections détachées au tribunal de Nouméa.

Pendant près de trois heures d'audition, le garde des sceaux a répondu aux questions des députés, qui, pour la plupart, insistent sur la « médiocrité » du budget et l'« inquiétude » des personnels, tant chez les magistrats que dans l'administration pénitentiaire. M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) a notamment déclaré que l'amélioration du fonctionnement de la justice devait constituer « une priorité pour le gouvernement, afin de répondre à la perte de confiance des Français dans cette institution ».

Le projet de budget de 1989 et la politique menée en matière judiciaire ne sont pas, selon M. Jacques Toussan (RPR, Paris) de nature à « combler le fossé qui est apparu entre la justice et les citoyens ». Même inquiétude chez M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône), qui a exprimé le souhait d'entendre le ministre de l'économie et des finances devant la commission des lois. Face au garde des sceaux, qui avouait lui-même « avoir fait tout ce qu'il avait pu dans la négociation

budgetaire, sans obtenir de résultats satisfaisants », M. Michel a indiqué que, si la situation ne s'améliorait pas dans les années à venir, « le groupe socialiste en tirerait les conclusions dans l'examen du budget ».

« Optimiste »

Le rapporteur pour avis des crédits et des services judiciaires et de l'administration centrale, M. François Aesani (PC, Seine-Saint-Denis) s'est montré particulièrement sévère à l'égard des priorités dégagées dans le budget. Estimant qu'une trop grande part des crédits étaient affectés à la poursuite du programme de construction de nouvelles prisons, il s'est demandé si cette orientation n'était pas le signe « d'une absence de rupture avec la politique menée par M. Alain Chalandon ».

A propos du projet de réforme de l'instruction auquel s'est attachée la commission justice pénale et droits de l'homme, instaurée par M. Arpaillange (1), M. Aesani s'est déclaré très « sceptique » sur l'intérêt de légiférer à nouveau dans ce domaine si des crédits n'étaient pas spécialement dégagés, alors que deux réformes successives n'avaient pas été mises en application faute de moyens.

Relevant, lui aussi, la part importante affectée au programme « 13 000 », M. Beaumais (PS, Seine-Saint-Denis), rapporteur pour avis des crédits de l'éducation surveillée — et médiateur dans le conflit des surveillants de prison, — a demandé au garde des sceaux s'il n'aurait pas été préférable d'affecter une part des crédits à des opérations de restructuration et de rénovation d'établissements existants. Il a, de plus, exprimé son souhait d'une réflexion globale sur la politique pénitentiaire tenant davantage compte des peines de substitution et du milieu ouvert ainsi que de l'accroissement des moyens des comités de probation.

Répondant à ces critiques — ou à tout le moins à ces inquiétudes, — M. Arpaillange s'est déclaré « optimiste » pour l'avenir de la justice, soulignant que de nombreuses améliorations pouvaient être apportées au quotidien sans grande réforme législative, mais simplement en inclinant les juridictions à recourir plus largement aux moyens de procédure existant dans le code. Il a à ce sujet annoncé l'élaboration par la chancellerie d'un document reprenant l'ensemble des dispositions permettant un meilleur fonctionnement de la justice civile et pénale et sa diffusion prochaine à toutes les parties intéressées, notamment aux magistrats et aux auxiliaires de justice.

PASCAL ROBERT-DIARD.

(1) La dernière réforme, celle de M. Robert Badinter, créant les chambres d'instruction a été abrogée par la loi du 30 décembre 1987.

Au Sénat

M. Joxe annonce qu'il consultera les partis sur le regroupement des élections locales

Au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, le jeudi 13 octobre, M. Pierre Joxe, en réponse à M. Guy Cabanel (RI, Isère), a précisé la méthode et le calendrier qu'il entend suivre pour trouver une solution à la multiplication des dimanches électoraux.

Après avoir remarqué que les mandats municipaux, cantonaux et régionaux ont en commun leur durée (six ans), le ministre de l'intérieur a rappelé que l'inspection générale de l'administration est chargée d'une étude sur ce sujet. Il a indiqué qu'il communiquerait ces travaux aux formations représentées au Parlement et, par exemple, aux présidents de conseils généraux, pour qu'ils leur fassent part « par écrit » de leurs observations et de leurs appréciations, « afin que chacun prenne ses responsabilités ».

Ce n'est qu'après les élections municipales que M. Joxe décidera en fonction des deux cas de figure qui se présenteront alors : ou bien une majorité potentielle est d'accord sur une orientation, auquel cas il n'ira pas à l'encontre des solutions proposées ; ou bien il y a désaccord, et il élaborera son propre projet. En tout état de cause, le ministre de

l'intérieur entend saisir le Parlement, dès la prochaine session de printemps, d'un texte qui, à défaut de résoudre tous les problèmes, permettrait de « progresser vers leurs solutions ». Attaché à une « procédure possible » pour traiter ce dossier, M. Joxe n'a pas caché les difficultés qu'il y aurait à regrouper plusieurs scrutins, mais il a observé que, dans certains États américains, pouvaient être organisées simultanément une douzaine d'élections.

D'autre part, M. Joxe a qualifié de « funeste » l'initiative annoncée par M. Albert Veoten, sénateur corse et président du conseil général de la Corse, de supprimer progressivement la vignette automobile, pour commencer sur les véhicules de moins de cinq ans d'âge et d'une puissance égale ou inférieure à 5 cv.

En toute hypothèse, le ministre de l'intérieur a affirmé que, même gratuite, la vignette doit être apposée sur les véhicules. Il a, surtout, mis en garde contre toute suppression progressive de la vignette (une des ressources transférées par l'Etat aux départements).

A. Ch.

La campagne pour le référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

L'UDF prévient qu'elle n'acceptera « aucune récupération » de son « oui »

Le conseil national de l'UDF, réuni vendredi matin 14 octobre, au Palais-Bourbon, s'est prononcé pour le « oui » au référendum du 6 novembre. Cette décision a été acquise au cours d'un vote à main levée, par 42 voix contre une, celle de M. Alain Grotteray, député UDF-PR du Val-de-Marne, partisan du « non », et une abstention, celle de M. Michel Pinton, ancien secrétaire général de l'UDF, partisan du « oui ».

Commentant ce choix, conforme à la volonté exprimée par presque toutes les composantes du mouvement (CDS, PR, PSD, Parti radical, clubs, adhérents directs), le président de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing, a notamment indiqué, au terme des débats : « La décision de l'UDF s'applique exclusivement à l'approbation de l'accord sur la Nouvelle-Calédonie afin de donner sa chance à la réconciliation des deux communautés. L'UDF n'acceptera aucune autre interprétation de sa position et s'opposera à toute tentative de récupération du sens du référendum ».

L'oursin a changé de mains

L'HISTOIRE fait parfois aux hommes politiques des cins d'œil assassins.

Valéry Giscard d'Estaing est aujourd'hui bien placé pour le savoir. En 1969, quand il alimentait, au nom de sa Fédération nationale des républicains indépendants, les critiques

suscitées, tant à droite qu'à gauche, par le double référendum du général de Gaulle sur la réforme des régions et la transformation du Sénat, il ironisait en disant, faussement apitoyé : « La France est devant le référendum comme quelqu'un à qui on a mis un oursin entre les doigts ».

Dix-neuf ans plus tard, François Mitterrand et Michel Rocard seraient fondés à répliquer à Valéry Giscard d'Estaing, à propos de l'embarras provoqué au sein d'une partie de l'opposition par leur référendum du 6 novembre sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, de la même façon que l'avait fait à l'époque le ministre de l'intérieur Raymond Marcellin : « Ce n'est pas le peuple français qui a un oursin entre les mains mais M. Giscard d'Estaing, et ça pique ! ».

Certes, Valéry Giscard d'Estaing et ceux des autres dirigeants de l'opposition qui critiquent le recours à la procédure référendaire, en accusant le gouvernement de chercher à retirer un dividende politique des accords de Matignon, pourraient, à l'inverse, rapporter aujourd'hui aux socialistes leurs prises de position de 1972 à l'annonce du référendum sur l'élargissement de la Communauté européenne à la Grande-Bretagne, voulu par Georges Pompidou. Pierre Mendès France parlait alors de « mystification », François Mitterrand d'« épibacisme », Michel Rocard de « piège ».

Mais cette analogie-ci n'équilibre pas cette analogie-là. Non seulement le référendum du 6 novembre, par son enjeu consensuel extrêmement localisé autant que par la nature banale de la question qui sera posée aux Français, ne saurait être assimilable au référendum de 1969 ou à celui de 1972, mais François Mitterrand et Michel Rocard ont su éviter, jusqu'à présent, un bénéficiant de circonstances différentes, de tomber dans le travers de leurs prédécesseurs.

En maintenant son projet de loi référendaire, malgré l'avis négatif du Conseil d'Etat, et en mettant en jeu

son mandat présidentiel, le général de Gaulle avait lui-même dénoté le référendum du 27 avril 1969, transformé en plébiscite. Il avait ensuite accepté la sanction de la victoire du « non » en se démettant de sa charge.

Georges Pompidou, en 1972, avait beaucoup moins dramatisé mais il n'avait pas pu occulter les préoccupations de politique intérieure de son propre camp. Certains de ses ministres avaient fourni eux-mêmes à l'opposition le bâton pour se faire battre en soutenant, tel Maurice Schumann, alors ministre des affaires étrangères, qu'en cas de désaveu il appartenait au peuple de désigner un autre président de la République, lequel désignerait « un autre gouvernement ».

Résolu il y a six mois avec 54,01 % des suffrages exprimés, François Mitterrand n'a nul besoin de quitter, le 6 novembre, quelque réligitimation que ce soit, contrairement au général de Gaulle de 1968, ébranlé par les événements de mai 1968. D'où son souci d'éviter toute intervention dans la campagne qui risquerait d'apparaître trop personnalisée et qui fournirait des arguments à ses adversaires.

Le bonjour de Mayotte

Pour l'instant, l'oursin des antipodes, dont Michel Rocard s'est débarrassé en concluant les accords de Matignon et de la rue Oudinot, reste ainsi entre les mains de la fraction de l'opposition favorable à l'abandon du « oui », qui ne parvient pas à prendre François Mitterrand et Michel Rocard en flagrant délit de politique intérieure.

La prise en considération, par le gouvernement, de l'avis du Conseil d'Etat dans l'ultime mouture du projet de loi référendaire a été toute force aux griefs juridiques soulevés par l'État-major de l'UDF et certains dirigeants de l'UDF.

Exception faite du président du Front national, dont l'activisme tous azimuts sur ce terrain n'obtient qu'à de pures contingences de politique intérieure, ces réductibles piégés en sont réduits à affirmer le caractère superlatif de la procédure choisie en estimant qu'une bonne loi votée par le Parlement aurait eu autant de valeur qu'un tel référendum.

Il soulignent au passage que le recours au référendum n'a été vraiment voulu que par le FLNKS. Sur ce dernier point, ces contestataires n'ont pas tout à fait tort. Il est vrai qu'au matin du 30 août les députés du RPCR présents au ministère des DOM-TOM ont refusé d'avaliser une lettre de M. Louis Le Pensec proposant l'organisation du référendum à François Mitterrand, au nom du RPCR et du FLNKS.

Il est vrai aussi que celui des protagonistes qui accorde le plus d'importance à la procédure référendaire est le président du FLNKS. Pour Jean-Marie Tiboau, il ne s'agit pas seulement d'obtenir la meilleure garantie possible — celle du peuple souverain — afin d'assurer la pérennité des accords de Matignon. Il s'agit aussi de prévoir l'éventualité pessimiste de l'« inventaire des mesures de décolonisation » que le FLNKS envisage de dresser à la fin de 1992 au révélerait négatif. Le chef du mouvement indépendantiste serait alors bien en peine de prendre à témoin l'ONU d'un nouveau manquement à la parole donnée aux Canaques par la France.

Il n'en demeure pas moins que le RPCR lui-même s'en passe et que le référendum fait partie de l'équilibre fragile des accords et qu'il serait hasardeux de favoriser son abandon, comme l'a dit à François Létard le représentant nommé du Parti républicain, Pierre Maresca, signataire des accords complémentaires de la rue Oudinot. Ce qui confirme que les adversaires du référendum se montrent bel et bien « plus calottes que les calottes ».

Il n'en est pas moins vrai non plus qu'aucune loi d'origine parlementaire ne saurait offrir, de toute façon, une meilleure garantie qu'un référendum. S'il existe un parlementaire qui en sait quelque chose c'est bien le député centriste de Mayotte, M. Henry Jean-Baptiste (UDC), qui se démettait en vain, depuis longtemps, et sous tous les pouvoirs, pour que la

En revanche, le club Gaullisme et progressif s'est déclaré partisan du « oui » tout en regrettant que le président de la République « n'ait pas jugé utile de consulter le Conseil constitutionnel » sur le projet de loi référendaire.

Parmi les autres prises de position en faveur du « oui » figure celle de M. Jean Mitterrand, gaulliste convaincu, président du Conseil économique et social et ancien ministre de M. Giscard d'Estaing, qui a notamment déclaré, dans le Figaro de vendredi, en faisant allusion aux orientations du RPR, dont le comité central doit se prononcer samedi 15 octobre : « Certains responsables politiques considèrent que l'on aurait pu se contenter d'un simple recours au Parlement. Dans la tradition gaulliste, je pense qu'il est bon qu'une telle question soit posée par référendum à l'ensemble du peuple. Il s'agit d'engager la France ».

Exorcisme

Le sondage de la SOFRES publié par le Nouvel Observateur (lire par ailleurs) tend à confirmer que la victoire du « oui » ne fait aucun doute, mais il souligne surtout que la mobilisation du corps électoral reste à faire. Comme pour le référendum de Georges Pompidou en 1972 qui s'était soldé par une abstention de plus de 39 %.

Or, si le premier ministre, le Parti socialiste, le mouvement associatif engagé derrière le FLNKS et Jean-Marie Tiboau en pensent être prêts à mener campagne en métropole, l'absence du président du RPCR, Jacques Laffleur, qui a décidé de rester sur le territoire pour ne pas embarrasser davantage ses collègues du RPR, pose un problème à l'Hotel Matignon. Le chef du gouvernement hésite à prendre le risque politique de se mettre en avant en compagnie des seuls dirigeants indépendantistes. Le cabinet de Michel Rocard s'emploie donc, ces jours-ci, à convaincre le maire bariste de Nouméa, Jean Leques, de venir participer à certains des meetings prévus par le Parti socialiste.

En outre, les foyers de tension sociale qui surgissent dans le pays créent une autre menace, plus inattendue. L'échec du général de Gaulle, en 1969, avait été aussi précipité par divers mécontentements catégoriels. Personne ne peut préjuger quels effets politiques la persistance de conflits sociaux aussi difficiles à résoudre qu'une longue grève des infirmières ou un éventuel nouveau mouvement lycéen pourrait indirectement avoir sur le comportement des électeurs le 6 novembre.

En ce sens, l'intervention en première ligne du premier ministre, jeudi soir, face aux infirmières en colère, avait une portée préventive plus large que son objet immédiat, presque une valeur d'exorcisme.

ALAIN ROLLAT.

Le PS organisera huit grands meetings

M. Pierre Mauroy a présenté, le jeudi 13 octobre, la campagne du Parti socialiste pour le référendum du 6 novembre sur la Nouvelle-Calédonie. Le PS a édité une première série de trois affiches, conçues avec l'équipe de publicitaires de M. Jacques Séguéla, et dont les slogans affirment : « La Nouvelle-Calédonie a besoin de notre oui », « Oui ou non à la paix », « Oui ou non à la fraternité », sur fond de soleil réapparaissant après l'orage.

« Il ne s'agit pas de faire une campagne agressive, polémique », a déclaré M. Mauroy. Le premier secrétaire a précisé, cependant, que les formules « oui ou non » visent à rappeler le passé récent, lorsque la politique menée par le gouvernement de M. Jacques Chirac disait, selon lui, « non » à la paix et à la fraternité. « La France, a dit le premier secrétaire, a trop souvent manqué à sa parole pour que, cette fois, elle ne s'engage pas avec tout son peuple ».

M. Mauroy a indiqué que le programme du PS prévoit, entre le 23 octobre et le 4 novembre, huit grands meetings, dont quatre auxquels participera M. Michel Rocard. Il a déclaré souhaiter que M. Jean-Marie Tiboau, président du FLNKS, prenne la parole au cours de certaines de ces réunions.

Selon la SOFRES 63 % des Français s'abstiendraient

La base de départ de la campagne pour le référendum de M. Michel Rocard n'est pas bonne. D'après un sondage réalisé, par la SOFRES, pour le Nouvel Observateur, du 4 au 7 octobre auprès d'un échantillon national de mille personnes représentatif de la population âgée de dix-huit ans et plus, il n'y a que 37 % de personnes interrogées qui ont l'intention d'aller voter, alors que, d'après une enquête de la SOFRES pour le Figaro, au début du mois de septembre, il y en avait encore 41 %.

Les hésitations de l'opposition ne semblent pas responsables de cette situation, puisque 55 % des électeurs socialistes, 51 % des électeurs communistes, ainsi que 62 % de ceux de l'UDF disent qu'ils ont l'intention de s'abstenir. Cela étant, l'expérience montre que le taux de participation à un scrutin n'est pas toujours bien apprécié par les sondages.

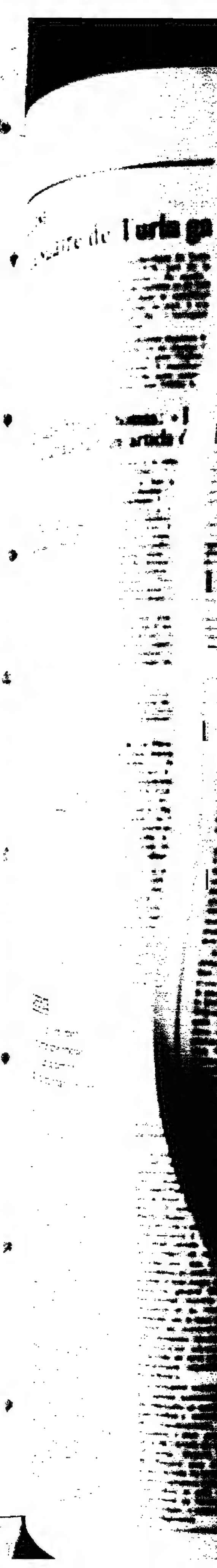
Une constatation, toutefois, pour le premier ministre : 82 % des votants répondraient « oui » d'après cette enquête, à la question posée : 96 % de ceux se réclamant du PS, 72 % de ceux se réclamant de l'UDF et 69 % de ceux se réclamant du RPR.

Ancien dirigeant communiste de Paris M. Fiszbin adhère au PS

M. Henri Fiszbin, président de Rencontres communistes, et vingt-huit autres anciens membres du PCF ont décidé d'adhérer au Parti socialiste. Le bureau exécutif du PS a accueilli, le mercredi 12 octobre, une délégation de ces nouveaux adhérents, conduite par M. Fiszbin. Ce dernier disposera d'un statut d'observateur au comité directeur du parti jusqu'à son prochain congrès.

Ancien premier secrétaire de la fédération de Paris du PCF, ancien membre de son comité central, M. Fiszbin a été député de la capitale de 1973 à 1978. Lors des élections municipales de mars 1977, il était le candidat de la gauche face à M. Jacques Chirac pour le poste de maire de Paris. La défaite de la gauche aux élections législatives de mars 1978 et la rupture de l'union PS-PCF avaient entraîné, au sein de la fédération communiste de Paris, un débat intense, puis une crise, au terme de laquelle M. Fiszbin et ses amis étaient déclarés « hors du parti » par la direction du PCF.

Ayant fondé Rencontres communistes, qui se proposait de réunir les « communistes unitaires », M. Fiszbin était élu député sous cette étiquette, en mars 1986, sur la liste du Parti socialiste dans les Alpes-



50 من الأصل

RELIGIONS

Le suaire de Turin garde le mystère sur son origine

TURIN de notre envoyée spéciale

Après l'annonce par le cardinal Ballestrero, archevêque de Turin, que le saint suaire avait été confronté au Moyen Âge, entre 1260 et 1390, et n'a donc pas pu être le linceul du Christ (Le Monde du 14 octobre), des questions se posent sur l'attitude de l'Église et des fidèles qui vénérent cette étoffe comme une relique miraculeuse.

L'archevêque de Turin a rappelé qu'en 1978, lors de la dernière « ostension » du suaire, deux millions de curieux et de fidèles avaient afflué dans la cathédrale. Il a dit que, pour sa part, il n'avait jamais parlé de « relique », mais d'« icône ».

La récente datation du linceul au carbone 14 ne change donc rien, ni pour lui ni pour l'Église, à-t-il dit en substance. Il continuera à célébrer la fête du saint suaire et à recommander aux fidèles la vénération de ce document représentant la Passion du Christ.

Le cardinal Ballestrero a regretté les « fautes » qui ont suivi les expérimentations dans les laboratoires de Zurich, Oxford et Tucson (Arizona). « On en a retiré l'impression que l'Église avait peur de la science et essayait de cacher des résultats contradictoires avec sa position. » Au contraire, le prêtre italien a estimé que l'Église non seulement ne met pas en doute les résultats des datations, mais qu'elle se déclare « disponible à tout autre projet de recherche sur l'origine et la conservation des images du saint suaire ».

A ce propos, le docteur Luigi Gonella, professeur à l'Institut polytechnique de Turin, a exprimé son « dépit » de scientifique : « Dire que nous sommes à la fin du vingtième siècle et que nous ne comprenons toujours pas comment cette image a été faite au treizième ou au quatorzième siècle ! En tout cas, il s'agit d'une œuvre extraordinaire et originale. »

YVONNE REBEYROL.

Mgr Jean-Charles Thomas: « L'Église n'en a jamais fait un article de foi »

Evêque de Versailles, Mgr Jean-Charles Thomas est le plus grand spécialiste, en France, du saint suaire, auquel il a consacré un ouvrage (1).

« Êtes-vous déçu par les résultats des examens au carbone 14 qui font remonter le linceul au treizième ou quatorzième siècle ? Je suis naturellement déçu par rapport à l'hypothèse que j'avais formulée comme étant la plus plausible, à savoir que ce linceul ait pu envelopper le corps du Christ. Cette hypothèse n'est plus possible aujourd'hui. Mais, pour ma part, je n'en avais jamais parlé que comme d'une hypothèse. Je n'ai jamais employé l'expression de « saint suaire ».

Mais, une fois la déception passée, demeure la question-clé : avec les techniques qui étaient celles du Moyen Âge, comment un homme a-t-il pu fabriquer cet objet dont aucun scientifique actuel n'est en mesure d'expliquer l'origine ? Car il n'est pas juste de parler aujourd'hui de « faux ». Le linceul de Turin n'est pas une reproduction. C'est un authentique original dont le mystère — hormis la date — demeure entier. La question pour les savants ne fait donc que se déplacer. Le linceul de Turin est loin de nous avoir dérivé tous ses secrets.

« Que va dire l'Église aux millions de fidèles qui vénèrent le suaire de Turin comme une relique ? L'Église n'en a jamais fait un article de foi... Il est sûr que des fidèles qui tiennent pour une certitude que ce suaire est bien celui du Christ vont constater les travaux des savants consultés par l'archevêque de Turin et qui viennent d'être publiés.

« Les autres — comme moi — ne vénèrent pas une relique à proprement parler. Ils font de ce suaire un objet de méditation de la passion et de la résurrection du Christ. Le suaire de Turin a bien ramené un corps flagellé, frappé par une lance, couronné d'épines et crucifié. L'intérêt pour cette icône, unique au monde et extraordinaire, doit donc demeurer pour eux,

comme il le reste pour moi, absolument total.

« La foi a-t-elle besoin d'un « fétichisme » des reliques pour s'exprimer ?

« Il y a fétichisme et plus encore idolâtrie quand les fidèles s'emparent d'une image qu'ils vénèrent comme s'il s'agissait de Dieu lui-même. Mais, s'agit, comme dans le cas présent, d'une simple évocation, ou est plutôt dans l'ordre du symbole et de l'affectif. Toute liturgie est une symbolique destinée à évoquer Dieu et nous permet de l'atteindre.

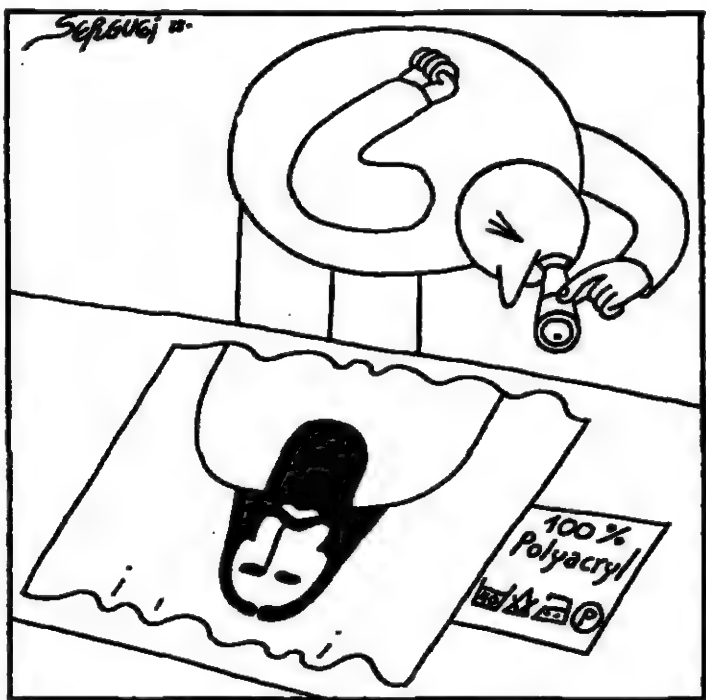
« C'est pourquoi, le suaire de Turin, qu'il soit ou non une relique du Christ, représentation d'un homme supplicié qui a souffert exactement comme lui, est un génial objet de prière. »

H. T.

(1) C'est le Seigneur : passion et résurrection du Christ, selon les Évangiles et le linceul de Turin. Édition de l'IGN, troisième édition en juin 1988.

« Le Père di Falco et les violences devant des salles de cinéma. — Des manifestations se poursuivent à Paris et en province pour empêcher la diffusion normale des films « La dernière tentation du Christ » et « Une affaire de femmes ». Au nom de l'épiscopat français, le Père Jean-Nicolas di Falco, porte-parole de la conférence épiscopale, a déclaré que « de tels actes sont indignes d'un comportement chrétien ».

C'est la première fois que le hiérarque catholique réagit officiellement à des manifestations qui ont provoqué la déprogrammation du film de Scorsese dans un grand nombre de salles, notamment à Paris. Rappelons qu'un homme de soixante et un ans est mort d'une crise cardiaque à Paris, le samedi 8 octobre dernier, alors qu'il assistait au film de Claude Chabrol et que cette projection avait été perturbée par un jet de grenade lacrymogène.



Le carbone 14

Le carbone 14 est produit par l'action du rayonnement cosmique venant du Soleil et de la galaxie. Le rayonnement cosmique est constitué surtout de noyaux d'hydrogène, c'est-à-dire de protons. Ces protons ont la propriété de casser tous les atomes qu'ils rencontrent avec émission de neutrons, dans une certaine mesure. Quelques-uns de ces neutrons sont absorbés par des noyaux d'azote 14 (l'azote « normal ») qui, sous le choc, perdent un proton et se transmutent en carbone 14, isotope radioactif du carbone, dont la période est de cinq mille sept cents ans. Le rayonnement cosmique venant dans le temps, la production de carbone 14 n'est pas constante.

Le carbone 14 n'existe qu'en quantités infimes. Un carbone formé actuellement compte, en effet, mille milliards d'atomes de carbone 12 (le carbone « normal », non radioactif) pour un seul atome de carbone 14.

Étant donnée la courte période du carbone 14, celui-ci diminue très vite avec le temps, ce qui permet de connaître (jusqu'à quarante mille ans au grand maximum) l'époque où une matière organique a été « fabriquée » dans la nature. Avec les technologies très sensibles mises récemment au point, l'identification de la matière organique à dater peut être minuscule : de l'ordre d'un demi-milligramme pour le saint suaire ou le plus grand morceau (de 40 centimètres de côté) qui aurait été indispensable avec les techniques anciennes.

Y. R.

DÉFENSE

M. Chevènement ordonne une enquête sur la dérive du coût du char Leclerc

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a demandé au contrôleur général des armées d'enquêter sur le surcoût prévisible du programme de char de combat Leclerc.

A M. Jacques Chaumont, sénateur RPR de la Sarthe, qui l'interrogeait, jeudi 13 octobre, sur l'avenir du char Leclerc dont le projet a été lancé en 1982, après l'échec d'une tentative de coopération franco-allemande, M. Chevènement a vivement déploré, devant la commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense, la dérive du coût de ce programme, qu'il a qualifié d'« inacceptable ».

Le ministre de la défense a alors annoncé qu'il avait demandé une enquête au contrôleur général des armées pour déterminer l'ampleur du surcoût constaté. M. Chevènement a indiqué que, dans ces conditions, le nombre des blindés commandés par l'armée de terre française devrait être diminué à proportion de la hausse du coût d'un tel blindé.

Selon des informations de source parlementaire, le surcoût attendu du Leclerc serait de 20 % environ, à partir d'une évaluation initiale de 25 millions de francs l'exemplaire. A l'origine, l'armée de terre escomptait construire entre 1 200 et 1 400 chars Leclerc pour que le corps de blindés puisse en mettre 1 100 en ligne. C'est, toujours de source parlementaire, le plus lourd investissement à venir de l'armée de terre française, avec un montant global de l'opération qui était estimé à 45 milliards de francs.

Au camp de Mailly

M. Rocard n'était pas au rendez-vous de l'armée de terre

MAILLY-LE-CAMP (Aube) de notre envoyée spéciale

Se substituant au pied levé à M. Michel Rocard, qui s'était décommandé au dernier moment pour cause d'agitation sociale, M. Jean-Pierre Chevènement a lu, sur le front des troupes réunies, jeudi 13 octobre, au camp de Mailly (Aube), une déclaration — on a dit une « adresse » — au premier ministre à l'armée de terre, qui était censée le réconforter à un moment où certains de ses cadres ont des doutes d'âme. L'occasion en avait été choisie par le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Gilbert Forray, qui voulait montrer au premier ministre et au ministre de la défense, par le biais d'une présentation de matériels des 4^e et 10^e divisions blindées et de la 4^e division aéromobile, que « l'armée de terre est bien loin du stéréotype dépeint des gros bataillons ».

L'actualité sociale, à Paris, en a disposé autrement. « Soudain de résoudre un conflit qui ne doit pas trébucher », comme l'a estimé M. Chevènement, le premier ministre n'était pas au rendez-vous de l'armée de terre à Mailly-Le-Camp. Depuis le 25 juin, M. Rocard joue de malchance avec l'armée de terre : cinq fois, il a fallu remettre cette démonstration, dont le coût est estimé à 3 millions de francs (l'équivalent du budget « activité » annuel d'un régiment).

Aux journalistes présents, M. Chevènement a dû décevoir le propos : il s'agit d'un plan de quinze ans pour rendre les forces plus opérationnelles, améliorer le vie quotidienne des hommes et, surtout, pour permettre d'engager des investissements sur les infrastructures qui prennent de l'âge.

La tonalité de l'« adresse » du premier ministre risquait-elle de

paraître trop pessimiste, venant après l'annonce que le gouvernement proposerait, en 1989, de supprimer 1 424 emplois de cadres ou engagés et 1 853 postes d'appelés dans l'armée de terre ? Toujours est-il que le ministre de la défense, voulant « dissiper les malentendus », a, tout aussitôt après, réaffirmé le besoin d'expliquer qu'il ne s'agit pas d'un plan de réduction de l'armée de terre à court terme, mais d'un effort de rationalisation de son fonctionnement, au nom de la technicité, et d'une adaptation du volume de son personnel et de ses moyens aux missions qui lui sont ou seront confiées.

Dans le cadre d'une planification à long terme, qui suppose « une mutation déterminante » et « un effort permanent de modernisation », M. Rocard a souhaité, par le biais de son ministre de la défense, la poursuite du regroupement des garnisons, qui allègera de façon significative les tâches non opérationnelles provoquées par la dispersion des sites d'implantation, et la réorganisation des chaînes de commandement et des filières d'instruction par une simplification.

La tonalité de l'« adresse » du premier ministre risquait-elle de

Nominations

Le général J. Hérisson devient major général de la gendarmerie

Sur proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 12 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

« Gendarmerie nationale. — Sont nommés : inspecteur général de la gendarmerie nationale, le général de corps d'armée Armand Wautrin ; major général de la gendarmerie nationale, le général de brigade Jacques Hérisson.

(Né le 20 avril 1933 à Chantilly (Oise) et ancien lieutenant des transmissions, Jacques Hérisson entre en 1959 dans la gendarmerie. Il commande successivement la compagnie de gendarmerie des transports aériens à Orly, puis la gendarmerie d'Angers avant d'être nommé, en 1970, à l'école des officiers de Melun. Après plusieurs postes à la direction générale de la gendarmerie, il commande en 1978 le groupement de gendarmerie des Alpes-Maritimes. En 1982, le colonel Hérisson devient commandant militaire du palais de l'Élysée. Promu général de brigade, il commande en 1986 la garde républicaine de Paris avant de commander, depuis janvier 1988, la 1^{re} région de gendarmerie à Paris.

« Maires militaires. — Est promu contre-amiral, le capitaine de vaisseau Georges Albaret.

« Air. — Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne Claude Lemieux et Pierre Richalet ; général de brigade aérienne, le colonel Jean-Loup Chénier ; commissaire général de brigade aérienne, le commissaire colonel Philippe Meyer.

« Service de santé. — Sont nommés : directeur central du service de santé des armées, le médecin général inspecteur Jean Niand ; directeur du centre de recherches du service de santé des armées, le médecin général Christian Pasquier ; directeur adjoint du service de santé des armées, le médecin général Jean Bladé.

Est promu médecin général inspecteur, le médecin général Jean Timbal.

« Nominations au ministère de la défense. — Le colonel Henri Paris, prochainement promu général de brigade, a été nommé délégué aux études générales au ministère de la défense, en remplacement de l'ingénieur général Henri Coz, nommé chargé de mission auprès du ministre de la défense.

« Agés de cinquante-trois ans, Henri Paris a notamment appartenu au cabinet militaire de M. Pierre Mauroy, alors premier ministre, avant de commander un régiment français de la garnison de Berlin. Il anime le groupe d'études et de recherches sur la stratégie soviétique. Dans ses nouvelles fonctions, définies par arrêté ministériel de septembre 1987, il sera chargé de coordonner les études, au ministère de la défense, sur les problèmes stratégiques, économiques, technico-opérationnels et généraux de la planification.

Les Pays-Bas ne veulent ni du Rafale ni de l'Eurofighter

Le nouveau ministre de la défense des Pays-Bas, M. Frederik Bolkestein, s'est prononcé, jeudi 13 octobre, à La Haye, contre la participation de son pays à deux projets d'avion de combat européens, le Rafale et l'EF2000. Le Rafale, au stade de « démonstrateur », est construit par la France. L'Europea Fighter Aircraft (EFA) associe la Grande-Bretagne, la RFA et l'Italie.

M. Bolkestein a dit qu'il « faut se demander si l'Europe peut s'affirmer la lueur d'un avenir deux programmes distincts d'avions de combat ». (...) « A moins que la France ne vende à l'étranger un nouvel avion en grande quantité, le coût unitaire de l'appareil est estimé à 55 millions de dollars, un coût vertigineux même à l'échelle actuelle. » (AFP.)

REPÈRES

Alpinisme

L'Everest meurtrier

Le sommet de l'Everest, très convoité cet automne par les alpinistes français, a été à nouveau foudroyé, jeudi 13 octobre, par Serge Koenig, un guide de trente ans, chef de l'expédition Sagarmathu 88. Un camarade de cette même expédition, Denis Ducroz, qui a réalisé des prises de vues pour Antenne 2, a essayé, lui aussi, d'atteindre les 8 872 mètres du sommet, vendredi 14 octobre. Mais alors qu'il redescendait vers le camp 2, en compagnie de deux sherpas népalais, les mauvaises conditions météorologiques ont séparé les membres du groupe. Les deux guides autochtones, encordés ensemble, sont tombés dans une crevasse. Sa disparition s'ajoutait à celle du journaliste Michel Parmentier, dont le corps a été retrouvé le 3 octobre sur l'arête ouest de l'Everest.

Paris

Une campagne pour la propreté

Quatorze jours pour convaincre les Parisiens de tenir leur ville propre : à partir du lundi 17 octobre et jusqu'au 1^{er} novembre, une campagne d'affichage dans les rues de la capitale, sur les faces des bus et dans le métro incitera les Parisiens à soigner le propre de leur ville. Trois mille huit cent dix affiches répéteront le slogan : « Ayons l'amour propre de notre ville. » La moitié d'entre elles montrera à Paris grise mine : la rue sale et défigurée par les graffitis, les déchets et les excréments de chiens ; l'autre moitié, à Paris bonne mine, le paysage débarrassé de ces nuisances par l'effort conjugué des habitants et des services de l'eau et de la propreté. Cette campagne mise au point par l'agence de publicité Sagacity, coûtera 3 millions de francs.

ÉDUCATION

Deux nouveaux recteurs

M. Michel Alliot à Versailles

M. Michel Alliot, professeur de droit à l'université de Paris-I, a été nommé recteur de l'académie de Versailles par le conseil des ministres du 12 octobre. Il remplace M. Pierre Magnin. (Né le 14 juillet 1939 à Airvaux-les-Lys (Pas-de-Calais), M. Bernard Toulemonde est titulaire de deux diplômes d'études supérieures, en droit public et en sciences politiques. Docteur en droit en 1971, il a soutenu une thèse sur les libertés et franchises universitaires en France. Agrégé de droit public depuis 1977, il est professeur à l'université de Lille-II. Militant du Parti socialiste, M. Toulemonde entre en septembre 1981, au cabinet de M. Pierre Mauroy, premier ministre. Nommé en octobre 1982, directeur des affaires générales au ministère de l'éducation, il est l'un des principaux artisans du projet de loi sur l'école privée, mais résistera longtemps à l'alternance de 1986, puisqu'il reste au ministère jusqu'en juillet 1987. M. Toulemonde a récemment publié un ouvrage sur cette période, « Petite histoire d'un grand ministère : l'éducation nationale », Albin Michel.)

M. Bernard Toulemonde à Montpellier

M. Bernard Toulemonde, professeur de droit, a été nommé recteur de l'académie de Montpellier par le conseil des ministres du 12 octobre. Il remplace M. Jean-Louis Bourassin. (Né le 14 juillet 1939 à Airvaux-les-Lys (Pas-de-Calais), M. Bernard Toulemonde est titulaire de deux diplômes d'études supérieures, en droit public et en sciences politiques. Docteur en droit en 1971, il a soutenu une thèse sur les libertés et franchises universitaires en France. Agrégé de droit public depuis 1977, il est professeur à l'université de Lille-II. Militant du Parti socialiste, M. Toulemonde entre en septembre 1981, au cabinet de M. Pierre Mauroy, premier ministre. Nommé en octobre 1982, directeur des affaires générales au ministère de l'éducation, il est l'un des principaux artisans du projet de loi sur l'école privée, mais résistera longtemps à l'alternance de 1986, puisqu'il reste au ministère jusqu'en juillet 1987. M. Toulemonde a récemment publié un ouvrage sur cette période, « Petite histoire d'un grand ministère : l'éducation nationale », Albin Michel.)

« Opération Ariane pour les professeurs de LEP. — M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, a lancé, jeudi 13 octobre à Grenoble, une opération nationale de reconversion des professeurs par la formation. Intitulée Adaptation reconversion, insertion active (dans des nouveaux emplois AIRIANC), l'opération a été menée dans l'académie de Grenoble afin de permettre aux enseignants de lycées professionnels de s'adapter à la rénovation des filières et des diplômes et de former ceux dont le niveau de qualification n'est pas suffisant.

« Des lycéens manifestent à Rouen. — Deux mille cinq cents lycéens ont manifesté jeudi 13 octobre à Rouen pour protester contre leurs conditions de travail et exiger des crédits supplémentaires. Venu d'une dizaine d'établissements de l'agglomération rouennaise dont certains sont touchés par des débrayages de professeurs, ils ont défilé en réclamant : « Des profs, des locaux, du blé pour les lycées ».

Société

Etrangers

Mobilisation contre la « loi Pasqua »

De nombreuses associations viennent de relancer leur bataille contre la « loi Pasqua » de septembre 1986 sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France.

Mercredi 12 octobre, la FASTI (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés) a organisé une manifestation à Paris, avec l'appui du MRAP, du GISTI, du CAIF, du CLAP et de la Pastoral des migrants, pour réclamer cinq mesures : « le rétablissement du plein droit, en particulier pour toutes les catégories non expulsables, comportant protection contre les interdictions de territoire ; des garanties judiciaires assurées pour toute reconduite à la frontière ou expulsion et caractère suspensif des recours ; la régularisation de tous les jeunes qui sont ou ont été scolarisés en France et dont l'un des parents vit régulièrement en France, y compris les Algériens ; la révision de toutes les expulsions opérées depuis 1986 ; la motivation obligatoire des refus de visas ».

De son côté, M. Yves Jouffé, président de la Ligue des droits de l'homme, nous a déclaré : « Je regrette que le PS ne se soit pas associé à l'initiative de la Ligue des droits de l'homme contre la loi Pasqua sur les étrangers. Mais je me réjouis que plus de cent dix organisations, de sensibilité et de nature très diverses, se soient rassemblées à cette occasion (...). Dès maintenant, il y a urgence à mettre fin aux pratiques administratives qui peuvent être changées, sans attendre les modifications législatives. »

Albert Maltret déferé au parquet après son vol au-dessus de Paris

Le vrai-faux « baron noir »

Pilote d'un monomoteur qui venait de survoler, vers 10 h 30, le jeudi 13 octobre, les Champs-Élysées à Paris, Albert Maltret a été interpellé peu après son atterrissage sur l'aérodrome de Saint-Cyr-l'École (Yvelines).

Soupponné par les renseignements généraux d'être le « baron noir », qui s'était livré à plusieurs vols de nuit à basse altitude sur la capitale, fin juillet et début août (le Monde du 8 septembre), Albert Maltret était toujours surveillé par « A l'instant où je vous parle, il n'y a plus de baron noir ! ». C'était le mercredi 7 septembre. Le Monde, dans ses éditions datées du 8, venait d'affirmer que les renseignements généraux (RG) soupçonnaient fort Albert Maltret d'être cet Icare non identifié. Quelque peu affolé, Albert Maltret niait alors être le supposé « baron » tout en proclamant, sur sa ligne téléphonique qu'il savait écoutée par les policiers, son pouvoir de le rayer brutalement de la mythologie aérienne.

Etonnant Maltret ! Quelques jours plus tôt, à son domicile, en banlieue parisienne, il nous avait longuement détaillé les vols du « baron noir », ses ruses et ses complots, tout en affirmant : « Ne dites pas que c'est moi, sinon je plonge. » Ce qui ne l'empêcha pas de se produire, masqué, le 6 septembre, sur TF 1, pour revendiquer la paternité des facettes du baron. « La prochaine fois, je passerai, mais en plein jour, et au-dessus de l'Élysée, pour prouver qu'il n'y a aucune défense de la capitale ! » avait-il promis.

les services de police. Gardé à vue dans les locaux de la police de l'air et des frontières (PAF) au Chesnay (Yvelines), il devait être déferé, le vendredi 14 octobre, à la mi-journée, au parquet de Paris.

Selon le code de l'aviation civile, il risque, pour « pénétration de zone interdite », un maximum de 60 000 F d'amende et de trois mois de prison.

Récidiviste, puisqu'il avait déjà atterri, en 1986, sur les Champs-Élysées pour protester, disait-il, contre une démission arbitraire au Matros, l'homme, âgé de cinquante-deux ans, est un doux farfelu, sincèrement passionné d'aviation. Sa biographie est légèrement incertaine : il affirme être un ancien pilote de chasse, au sein de la quatrième flotte embarquée, dont il revendique l'insigne — un aigle agrippant une tortue posée sur les flots — pour le « baron noir », tandis que sa première épouse conteste ce passé, précisant qu'il ne fut, en réalité, qu'apprenti mécanicien dans l'aéronavale.

Un millier de tracts

Imposteur ou véritable « baron noir », Albert Maltret a en tout cas tenu sa promesse d'un vol de jour sur Paris. Les hommes du commissaire Jacques Coulois, chef de la section air de la PAF du Chesnay, n'ont eu aucune peine à l'interpeller à sa descente d'avion.

Une manifestation du Front national à Paris

La tête des assassins

Le Front national, qui s'y attendait à exploiter l'émotion créée par les meurtres d'enfants, a organisé une manifestation, jeudi 13 octobre, à Paris, pour réclamer la tête des assassins, le rétablissement de la peine de mort, formée en cortège, ils ont tourné deux fois autour de l'Opéra, avant de se disperser dans le calme. Ne sont restés sur la place que les membres du service d'ordre de la manifestation, blousons de nylon kaki et rangiers noirs. Tels des légionnaires, dort ils copient vaguement l'allure, ils avaient accompagné les manifestants en chantant des refrains guerriers et un proclamaient l'imminence de la révolution. Plus rien à voir avec ces militaires si polis qui, vêtus d'un blazer bleu et d'un pantalon de flanelle, le bras ceint d'un brassard distinctif, assuraient le service d'ordre lorsque le parti avait trente-cinq députés à l'Assemblée nationale.

Il y avait encore cette ambiance si particulière des rassemblements du Front national, ce mélange de véture chloé et mises modestes : cette méfiance hargneuse à la vue des caméras de télévision ; ces amorces d'intimidation à l'égard des journalistes. On s'est d'abord scandalement agité devant le défilé de la garde des sceaux, avant d'observer une minute de silence en souvenir des dernières victimes. Et puis Jean-Pierre Stirbois est arrivé. Ce soir, c'était lui la vedette et non Jean-Marie Le Pen, absent. Bien sûr, ses partisans l'ont applaudi lorsqu'il a demandé que les assassins soient exécutés et même, plus curieusement, quand il a apporté son salut aux infirmières et honteusement exploitées par l'Etat. Mais son vrai succès, il l'a obtenu lorsque, ne pouvant renoncer à faire vibrer la fibre la plus sensible du Front national, il a dénoncé les « associations algériennes » qui, ce même soir, défilèrent contre la répression menée en Algérie. « S'ils veulent manifester contre Chadli, qu'ils le fassent à Alger », a-t-il proclamé. « La France aux Français », ont

G. M.

Une proposition de M. Denis Baudouin pour le rétablissement de la peine de mort. — M. Denis Baudouin, parlementaire européen, ancien conseiller de M. Jacques Chirac, a déclaré, jeudi 14 octobre, qu'il avait déposé devant l'Assemblée européenne de Strasbourg, une proposition de résolution visant à rétablir la peine de mort pour les meurtriers d'enfants de moins de treize ans. Deux autres députés européens français, élus sur la liste RPR-UDF, M. Christian de la Malène et M. Magdeleine Anglade se sont associés à cette proposition. M. Baudouin souligne qu'il n'existe « aucun autre moyen efficace de neutralisation » de ces « criminels irrécupérables que la science psychiatrique ne peut, en l'état des connaissances, prévenir ni guérir et que le droit pénal ordinaire n'intimide pas ».

JOURNAL D'UN AMATEUR, par Philippe Boucher

QUINZE jours de voyage en Chine permettent de se faire une idée assez précise, et le cas échéant sévère, de ses compagnons de voyage, mais, du pays, guère. Sinon la certitude qu'il faudra revenir pour transformer les impressions en connaissance et les bribes entrevues en un dessin plus lisible. Car, dans un délai aussi étroit, connaître est impossible : à peine si l'on visite, on gratifie. Des saveurs et des paysages, des boutées d'histoire et des morceaux de splendeur.

Aurait-on noté des pages et des pages de notes sur les petits cahiers à 23 fr achetés à Guilin, gonfiés non de livres et de documents au point de devoir acheter une considérable valise à Xian, chauffé à blanc son appareil photo ou sa caméra en les brayant sur tout ce qui bouge (ou demeure immobile comme, en général, l'esthétique), que le retour en France ne pourrait éviter que pour le voyageur s'heure de la confusion du souvenir.

Etait-ce à Datong ces avertissements glacés et vides dans la nuit à peine commencée, ou bien à Pékin à l'approche de l'aube, au terme d'une soirée dont chacun de ses auteurs aura la secrète mémoire ? Etait-ce à Suzhou dans le jardin de la Poétique des Simples, ou bien à Shanghai dans le jardin Yu qu'entouraient jadis des bordes, cette foule brownienne dans laquelle il faut s'être noyé pour comprendre ce que multitude veut dire ? Etait-ce vers Wuji pour aller sur le Grand Canal découvrir une Chine immuable, ou bien vers Hangzhou pour y éprouver de ces petits déboires qui authentifient le voyage, ce train bondé où le passage chinois se fait, un bruyant domaine des 2 m² de sa couchette dure, cependant que l'Occidental jouit en silence des douceurs de sa « couchette molle » ? Où est le riz, où est le blé ; où le sud, où le nord ?

Rien n'y fait. Les images demeurent mais n'ont pas de liens entre elles. Parfois même elles s'inscrivent dans des villes d'où elles ne viennent pas, à des époques qui ne les ont pas vues naître. Les cités de légende feignent de n'avoir rien à montrer et les cités obscures dévoilent des merveilles.

Aussi, pourquoi, par exemple, ces étapes de Canton et de Shanghai alors que, à la vérité, en dehors du Musée de Shanghai et de ses bronzes fascinants, mais dont le profane peut retrouver l'équivalent à Pékin, ces deux métropoles n'ont rien de remarquable pour le touriste à qui le temps n'est pas donné de s'y perdre ? Mais c'est qu'elles sont mythiques et que même celui qui se plaint d'y être passé en vain se serait étonné qu'elles fussent écrites du circuit.

Quitte à comparer l'incomparable, si le choix avait été donné entre la gris Datong et la flamboyante Shanghai, quelles chances aurait eues la première d'être retenue ?

MÊME la touange appuyée qu'en avait faite Jean-Maurice Hébrard, mentor du groupe, ne retenait l'attention qu'en vertu d'une compétence prouvée. Même la visite du président Pompidou, en septembre 1973, ne faisait pas figure d'argument. Il fallait pourtant bien qu'il y eût une raison à cette prestigieuse venue et à cette courtoise instance, aussi ingrate à l'œil que la ville se révéla d'abord.

Des avertissements tracés pour le défilé plutôt que pour la promenade, des bâtisses héritées du réalisme soviétique, des hôtels qui don-

nant envie de se frotter au lit dès après le dîner (et celui-là, en Chine, entamé au grand plus tard à 19 heures, est conclu à 19 h 20), une brume digne du château de Dracul, des usines fabriquant avec l'aide d'Alsthom de déshabillés locomotives à vapeur ; jusque dans le centre de la ville, des camions-remorques écrasés sous le poids de la houille ; à ses portes, des mines ; et, inévitable conséquence de ces activités, une odeur que l'on reconnaît entre mille, celle que composent, « N° 5 » d'un genre particulier, la poussière et le poussier.

C'est pourtant autour de ce superlatif du Nord français charbonnier que se cachent, à une nuit de train de Pékin, franchis les premiers contreforts du plateau mongol dans le shaneron de deux siècles, des scènes agricoles dignes de la Bible et de Jean-François Millet réunis, des maisons troglodytes crasseuses dans la fosse et toujours habitées, le battage du sorgho et du millet glutineux au milieu de la route, grâce aux roues des camions et des autocars qui foulent les épis, un monastère bâti au péril du vide, des grottes bouddhiques par dizaines remontant au V^e siècle et le Grand Temple du puissant Trécor, plus vaste lieu de culte consacré à Bouddha dans l'Empire chinois.

Datong

C'est dans ces parages, au hasard d'un déjeuner avalé dans une bourgade (à la taille du pays) que se croisent des Chinois pour qui l'arrivée d'un autocar d'Occidentaux est encore un événement susceptible de provoquer un attroupement durable. C'est dans cette « bourgade » que se trouvent, aujourd'hui convertis en écoles, devenus anodins et pour ainsi dire invisibles, des temples de l'époque Liao, autrement dit vieux d'une dizaine de siècles. Que ce soit sur son sol ou dans ses flancs, la Chine ne cesse pas d'apparaître comme une terre vierge pour l'historien.

LES grottes de Yungang sont cependant les plus poignantes. Non pas seulement par la majesté qui accompagne tout ce qui est d'ordre bouddhique, mais par la dégradation dont sont victimes les statues monumentales ou minuscules qu'elles abritent.

La fragilité du matériau dans lequel elles furent taillées en est cause ; mais aussi l'intensité des variations climatiques continentales et, par-dessus tout, ce « N° 5 de Datong » qui rongé les visages du Parfait au point que nombre de ses représentations n'ont plus qu'à peine forme humaine.

Parmi les urgences chinoises, par nature immenses, l'élaboration d'une politique de protection des sites ne mériterait-elle pas un bon rang ? Car si la mutilation des grottes de Yungang est en quelque sorte excusable (le climat est ce qu'il est et l'industrie n'est pas encore en mesure d'avoir des pudeurs), sont nettement moins pardonnables ou compréhensibles les injures architecturales que subissent tant de lieux admirables à cause de la construction éfrénée d'immeubles de grande hauteur.

En même temps, du point de vue des priorités chinoises, et non pas au regard du patrimoine universel, que pèse la protection de l'environnement d'une pagode lorsqu'il s'agit de pourvoir les habitants des logements décents dont ils sont privés ? Mais (question dans la question) est-il bien sûr que ces immeubles soient édifés dans un tel but ?

POUR être plus rebattues, les grandes destinations chinoises n'en suscitent pas moins la fascination ; au prix, toutefois, d'un surpeuplement touristique qui, pour être inévitable et bénéfique pour la Chine, gêne et la simple contemplation des sites et le plaisir qui en est attendu.

Xian, triomphe de la pierre avec sa forêt de stèles et son Armée enterrée, voit décoller et atterrir les avions comme Montparnasse-Bienvenue défilent les métros. La néropole des empereurs Ming, contemporains des rois Valois, laisse traverser sa Voie sacrée par une route gouvernementale qui sillonne sans interruption les autocars. Les touristes sont comme une ripécule de la population chinoise et au surpeuplement indigène répond le flot des visiteurs.

Comme de bien entendu, le record sur ce terrain revient à la Grande Muraille dont les abords sont exactement ahurissants et auxquels ne manquent que les berques à frites. Les autocars s'y pressant à un point tel que mieux vaut en descendre. La densité des boutiques de souvenirs est incomparable.

Sur la Grande Muraille elle-même, un panneau ordonne de se tenir sur ses droits et cette injonction ne serait pas de luxe, si elle était respectée, quand il s'agit de gravir des degrés et des rampes aussi raides qu'une pyramide égyptique. Sur cette gigantesque défense contre les Barbares qui, intacte, était longue de 6 000 kilomètres, de la mer au désert de Gobi et dont la première édification remonte à vingt siècles, la foule se bouscule autant que dans les autobus de Shanghai.

Il faut alors faire un effort d'abstraction lui aussi colossal pour oublier la présence des autres curieux ; imaginer, des siècles auparavant, la Muraille à la saison froide, uniquement peuplée de soldats surveillant dans les transparents soleils de l'hiver les montagnes d'où pouvaient fondre encore les Barbares ; deviner ce que pouvait être la vie de ces ancêtres du Rivage des Syres, délaissés quand l'Empire était sûr de lui-même.

Car aucun pays jusqu'ici, pas même l'Égypte, cette autre racine, ni l'Amérique pré-colombienne, ne provoquent (personnellement) ce désir de ressusciter la vie passée au-delà (et au détriment) du jour présent.

Ayant tout inventé et devant maintenant tout redécouvrir, la Chine offre, mêlés, deux visages : celui de sa puissance abolie et celui de sa puissance possible. L'un et l'autre s'imposent au voyageur, l'un effacé et l'autre à dessiner, l'un qui séduit parce qu'il est révolu et l'autre qui inquiète parce qu'il s'anime.

L'espérance d'éliminer ni l'un ni l'autre et cependant les distinguer assez pour que l'image éteinte n'affaisse pas l'image naissante et que celle-ci ne gêne pas celle-là.

Mais qu'importe, après tout, puisque ce voyage a été heureux, en cela instaurant, qu'il faut en créditer quelques noms, — qui sauront se reconnaître sur le train d'enfants d'un parc pékinois, chacun pour ce qui lui est dû.

Electricité contre fuel au tribunal de Paris

Une affaire de publicité comparative

Peut-on dire que le thé est plus cher que le café ou que la voiture est moins chère que le train ? En tout cas, Electricité de France n'admet pas que l'Association pour l'utilisation performante du fuel domestique Chauffage fuel fasse une campagne de publicité comparative destinée à convaincre le consommateur qu'il est moins onéreux d'adopter le chauffage au fuel que celui par l'électricité.

Privée momentanément du droit de vanter les avantages de l'électricité, EDF s'est adressée au juge des référés du tribunal de grande instance de Paris en invoquant une concurrence déloyale opérée par le biais d'une publicité comparative illégale. En outre, EDF soutient que la comparaison du coût des énergies serait trompeuse, puisqu'elle ne tiendrait compte ni des investissements nécessaires au chauffage au fuel ni des différences de rendement du chauffage.

De son côté, Chauffage fuel répond qu'il s'est fondé sur les chiffres publiés par l'Observatoire de l'énergie. Le juge des référés, M. Jean-Marie Coulon, a décidé

mercredi 12 octobre de rendre une ordonnance « de nature à établir entre les parties un modus vivendi suffisant pour empêcher le développement et l'aggravation du différend. Dans l'attente de la décision du juge du fond ». L'Association pour l'utilisation performante du fuel domestique devra renoncer à la campagne de publicité prévue pour le mois de novembre, mais pourra honorer le contrat prévu avec Télé 7 jours pour le numéro daté du 30 octobre. Cependant, les publicités seront assorties, aux frais d'EDF, d'un encadré précisant : « Electricité de France informe les lecteurs qu'une action tendant à faire juger illégitime la publicité comparative ci-dessus a été introduite en justice. »

Le tribunal civil examinera le 7 décembre prochain ce litige né d'une publicité comparative dont le principe n'est pas accepté en France et qui en l'occurrence ne concerne pas des marques mais oppose une ambition à un monopole à des pétroliers, en attendant qu'un jour le gaz entre en conflit avec l'électricité.

MAURICE PEYROT.

EN BREF

Une neuvième victime à Nîmes. — Le corps d'une neuvième victime des inondations qui ont frappé la ville de Nîmes le 3 octobre a été découvert, jeudi après-midi, dans des décombres, sur un des axes principaux des inondations. Il s'agit du corps d'un jeune homme dont le disparition avait été signalée.

D'autre part, le plan ORSEC, qui avait été déclenché le 3 octobre, a été levé, jeudi soir à 20 heures, mettant fin à la mobilisation des cinq mille pompiers et militaires venus d'une vingtaine de départements du Sud-Est. Un plan d'intervention d'urgence mis en place par les services municipaux de Nîmes est cependant maintenu.

Légère diminution du nombre de détenus en septembre. — Au 1^{er} octobre il y avait 44 761 détenus dans les prisons de la métropole, soit une baisse de 0,33 % par rapport au chiffre du 1^{er} septembre. Ce chiffre se décompose en 20 476 prévenus et 24 285 condamnés.

« Marquage électronique » des petits délinquants britanniques ?

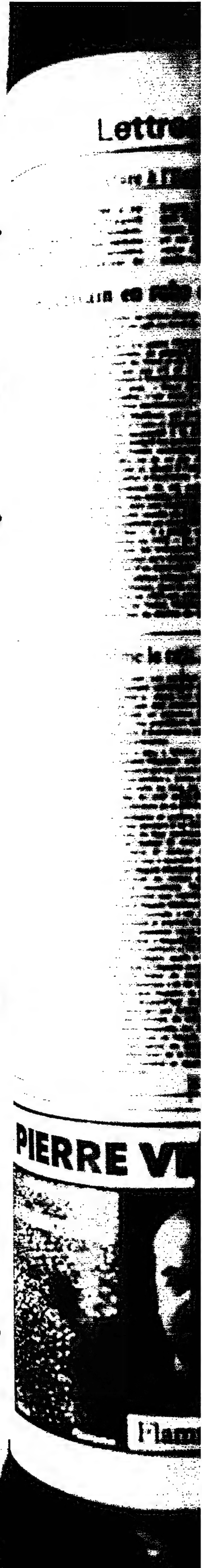
BRIGHTON de notre envoyé spécial

Le secrétaire au Home Office, M. Douglas Hurd, a annoncé mercredi 12 octobre à Brighton, devant le congrès du Parti conservateur, une expérience de « marquage électronique » des petits délinquants.

Ce procédé, déjà utilisé aux États-Unis, consiste à attacher au poignet ou à la cheville d'un condamné un bracelet émettant un signal électronique. Au lieu de purger sa peine en prison, l'infracteur continuera à travailler, l'interdiction de passer la nuit à son domicile et ne pas quitter le périmètre dans lequel les fréquences émises par son bracelet peuvent être captées.

Le procédé pourrait être appliqué aux voleurs de voitures ou aux auteurs de vols à l'étranger. Il permettrait de vérifier que les houliards qui sévissent dans des compétitions de football restent chez eux lorsqu'il y a un match dans leur ville. Les condamnés seraient le choix entre ce « bracelet » ou la détention, lorsque la sentence serait prononcée.

D. D.



سكوا من الأمل

Lettres

Le prix Nobel de littérature à l'Egyptien Naguib Mahfouz

Le prix Nobel de littérature 1988 a été attribué à l'écrivain égyptien Naguib Mahfouz (nos dernières éditions du 14 octobre). C'est la première fois que l'Académie suédoise récompense un auteur égyptien; la première fois aussi qu'elle distingue un auteur de

langue arabe. Elle précise, dans ses attendus, que Mahfouz « a contribué à donner un essor puissant au roman en tant que genre et au développement de la langue littéraire dans le monde culturel d'expression arabe ».

Un écrivain en robe de chambre

LE CAIRE de notre correspondant

Modeste jusqu'au bout, Naguib Mahfouz, fluet jeune homme de soixante-dix-sept ans, a accueilli avec incrédulité l'annonce de l'attribution du Nobel de littérature : « Ce prix est trop grand pour moi ». Puis, partant d'un immense éclat de rire, il s'exclame : « Dorénavant, mes amis ne m'appelleront plus Mahfouz mais Mahzouz (chaou-cou) ! ».

Le romancier — qui a reçu l'ambassadeur de Suède en robe de chambre dans son modeste rez-de-chaussée — a profité d'un instant d'inattention pour fuser compagnie aux dizaines de journalistes qui le bombardaient de questions et l'aveuglaient de leurs projecteurs. Il est allé rejoindre ses amis comme chaque jeudi soir au restaurant « Kasr-el-Nil » (Château de Nil).

Il fallait célébrer l'événement en bonne compagnie, autour de l'habituel café *sada* (sans sucre). Le romancier confirmait ainsi par les faits l'aveu qu'il nous faisait il y a trois ans (*Le Monde* du 20 septembre 1985) de son peu d'intérêt pour la notoriété internationale : « Rien ne vaut les heures de discussions

passionnées au milieu d'amis, sur la terrasse d'un café au bord du Nil ou de la mer ».

Lui qui n'a quitté l'Egypte qu'à deux reprises, en mission officielle au Yémen du Nord et en Yougoslavie, ne sait pas s'il se rendra le 10 décembre à Stockholm pour recevoir son prix. « Vous savez, le 11 décembre, c'est mon soixante-dix-huitième anniversaire ! ».

Naguib Mahfouz, qui partage sa vie entre Le Caire et Alexandrie, n'a donc pas succombé à la folie des grandeurs malgré les quelques 2 millions de francs accompagnant le prix. « Ma vie ne va pas changer pour autant et, quant à l'argent, je vais le confier à ma femme ».

La modestie de cet auteur de quarante-trois romans et recueils de nouvelles, dont une vingtaine ont été adaptés avec succès au cinéma, ne l'a pas empêché au cours de sa longue carrière — il a publié son premier roman en 1932 — de prendre position sur les événements politiques et sociaux qu'a connus l'Egypte durant plus d'un demi-siècle.

Dans sa célèbre trilogie *L'Impasse des Deux-Palais*, dont la traduction en français en 1985 est, selon lui, le catalyseur du Nobel, Mahfouz ne se contente pas de décrire de manière

réaliste la petite bourgeoisie égyptienne avec ses qualités et ses défauts. Il reflète la lutte politique qui sourdait dès l'avant-guerre entre la gauche et les islamistes malgré leur objectif commun de lutte contre les Anglais.

Lui qui a accueilli la chute du roi Farouk en 1952 avec espoir a rapidement exprimé sa déception. Dès

Le faiseur d'infirmités

Voici un extrait du *Passeage des miracles* (traduction de Raouf et Laura Makarius).

« Tout le monde savait quel était son métier — un métier qui lui valait le titre de docteur, bien que, par égard pour le docteur Bôchi, il préférât ne pas s'en prévaloir : de sa profession, Zayta était faiseur d'infirmités — non pas d'infirmités de l'esprit courtois, mais d'infirmités d'un type nouveau. Les apprentis mendiants s'adressaient à lui et, grâce à son extraordinaire habileté (il empaquetait ses instruments sur l'étagère), Zayta trouvait pour chacun l'infirmité qui lui convenait le mieux. On arrivait chez lui sain de corps, on repartait aveugle, boiteux, estropié, bossu, les bras et les jambes amputés. Il avait acquis cet art à la suite d'un long apprentissage dans un cirque ambulante. La fréquentation des mendiants, qui remontait à son enfance (ses parents ayant tous deux demandé l'aumône), l'avait amené à mettre à profit son expérience en matière de maquillage ; s'exerçant d'abord sur quelques mendiants en amateur, il avait, plus tard, quand le besoin s'en était fait sentir, travaillé en professionnel ».

1961, au moment où Nasser était au sommet de sa gloire, il publiait son symbolique *Le Voleur et les Chiens*. Ne craignant pas la main de fer du régime, il allait récidiver avec deux romans critiquant violemment le pouvoir : *Bavardage sur le Nil* et *Miramir*. Partisan des accords de paix avec Israël, le romancier allait pourtant s'attaquer à la politique de libéralisme économique effrénée du président Sadate.

Les hommes de lettres égyptiens, espèrent, que le succès de leur aîné remettra la culture à l'honneur dans une vallée du Nil où l'intellect le cède depuis des dizaines d'années au matériel ou au politique.

ALEXANDRE SUCCIANTI.

Le commandant Cousteau candidat à l'Académie. — L'Académie française a enregistré, jeudi 13 octobre, la candidature de M. Jacques-Yves Cousteau au fauteuil du professeur Jean Delay. La date de l'élection ainsi que celle qui concerne le fauteuil d'André Roussin — auquel la candidature de M^{me} Jacqueline de Romilly a été présentée par plusieurs académiciens — a été fixée au jeudi 24 novembre.

Le Caire : avant même le raïs...

LE CAIRE de notre correspondant

« Enfin une médaille, et qui vaut toutes celles que l'Egypte n'a pas eues à Stouï. » La réaction spontanée de ce jeune Cairete reflète mieux que tous les diages la fierté des Egyptiens qui, comme la plupart des habitants du monde s'adonnant à ce nouvel opium des peuples qui est le sport « idéologique » des soixantistes athlètes envoyés à Stouï, les habitants de la vallée du Nil sont d'autant plus heureux de la « médaille de Stockholm ». Une médaille que le sport a d'ailleurs menacée. Peu de gens savent que Naguib Mahfouz, excellent athlète dans sa jeunesse, aurait pu être tâté par le démon du football...

La joie des Egyptiens friso même le ciel. *El Ahram* et *El Akhbar*, les deux plus grands quotidiens du pays (deux millions d'exemplaires) ont consacré leur manchette au « Nobel de Naguib Mahfouz ». Venant de la part de journaux officiels, il s'agit d'une révolution. Mahfouz a en effet coiffé Moubarak. Le sacro-saint protocole, accordant toujours au président la priorité dans la manchette, a été bousculé. D'autant plus qu'il a fallu complètement refaire la une consacrée, au départ, aux « réalisations de sept années avec Moubarak », le 14 octobre coïncidant avec la prise de fonctions du raïs.

Télévision et radio d'Etat ont elles aussi été à la mesure de l'événement. Contrairement à leur habitude, elles ont réagi au

quart de tour. Les journaux ont non seulement commencé avec le « Nobel », mais les programmes ont été interrompus pour diffuser un entretien avec l'écrivain. Une procédure qui n'est pas celle des événements politiques extraordinaires.

Le raïs a tenu à féliciter personnellement l'écrivain pour sa consécration « qui est aussi celle de l'Egypte arabe ». Cette réaction a été celle de tous les responsables, du chef de la diplomatie au ministre de la culture.

Les écrivains et poètes n'ont pas été les derniers à se féliciter du succès de leur confrère. Le romancier Gamal El Ghitani a estimé dans *El Akhbar* qu'il s'agissait d'une « nouvelle historique, car Naguib Mahfouz est le père spirituel du roman égyptien ». Le nouvelliste Youssef Idriss a estimé que l'attribution du Nobel à Naguib Mahfouz était tout à fait normale « car il est sans conteste le premier écrivain arabe ». L'essayiste Louis Awad a affirmé que « Naguib Mahfouz était le plus méritant ». Le poète Abdelmouci Hâgâni, quant à lui, a déclaré que « l'Egypte aurait dû obtenir le Nobel de littérature depuis longtemps » et de citer le nom de Tahâ Hussein, le grand écrivain, aujourd'hui disparu, jadis découvert par André Gide. Tous les hommes de lettres se sont enfin accordés sur le fait que le succès de Naguib Mahfouz était le signe de catalyseur pour l'expansion de la littérature arabe en général et égyptienne en particulier.

A. B.

PIERRE VILBREAU

PIERRE VILBREAU

L'indiscrétion

Une enquête au cours de laquelle, de page en page, le mystère s'épaissit... Un style aigü, sec, précis... Il serait dommage de ne pas faire le détour.

Josyane Savigneau - Le Monde.

Flammarion

BRUMMELL

RENDEZ-VOUS EN OR

14-22 OCTOBRE

Dans la vie d'un homme, les prix, ça compte aussi !

650 F
Veste droite, pure laine Woolmark.

PIERRE CARDIN

1150 F
Blazer croisé, 2 fentes, pure laine Woolmark.

475 F
Pantalon à plis, pure laine Woolmark.

BRUMMELL BOUTIQUE

795 F
Veste droite, 2 fentes, pure laine Woolmark.

275 F
Pantalon à plis, 2 poches biais, pure laine Woolmark.

Articles en vente à Brummell Haussmann et dans les Printemps Nation - Parly 2 - Vélizy 2 - Italie - République - Ternes.

Le Carnet du Monde

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés récemment :

Chimie fine
• **INGENIEUR COMMERCIAL** Rf. VM 242585 A
Responsable de zone export

Banque
• **RESPONSABLE CELLULE GRANDES ENTREPRISES** Rf. VM 372690 B
70 km de Paris

UNICREDIT
• **RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION** Rf. VM 372284 F
Paris

Équipements électroniques sophistiqués
• **INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT** Rf. VM 322086 D
Inde, Moyen-Orient, Italie

Le monde des Télécommunications
• **INGENIEURS ELECTRONICIENS DEBUTANTS** Rf. VM 531386 BH

Communication
• **RESPONSABLE DE CLIENTELE** Rf. VM 111691 B



major sa

Un challenge pour un homme de communication et d'innovation sociale
• **CHEF DU PERSONNEL** Rf. VM 301233 P



BEECHAM PHARMACEUTIQUE

• **JEUNE INGENIEUR PROJETS** Rf. VM 21783 H

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie :

GROUP EGOR
8, rue de Berni - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL UNITED KINGDOM BRISL.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1^{er} arrdt

PALAIS ROYAL
petite villa de 5 p. de très bel
int. XVIII^e, 3 410 000 F.
DORVILLE 48-34-89-92.

3^e arrdt

QUARTIER DE L'ORLOGE
BEAUBOULOGNE
M^e RAMUTEAU
Prix intéressant.
Imm. récente, 20 ch, parking,
salle, entrée, cuisine, bureau,
baignoire, salle de bains, deux
élevés, ascenseur, vit.-cl.,
15, r. du Grand-St-Jacques.
Sem., dimanche, 14 h/17 h.

4^e arrdt

MARAIS
6, rue de Jarente, 2 p., 11
chambres, piscine, chauffage,
cave, s/p. sem. 14/16 h.

5^e arrdt

LUXEMBOURG
M^e PORT-ROYAL
bon imm., 2^e ét., 4/5 rue
calme, 20 ch., 4 pch.
bureau, cuisine, salle de
bains, w.c., 20 m² terr. couv.,
100 m² jardin, 1 400 000 F.
Sem., dimanche 14 h/17 h.

M^e PORT-ROYAL

bon imm., 2^e ét., 5^e étage,
cuisine, salle à manger, 1 ch.,
entrée, cuisine, bureau, cuisine
5, SQUARE DE PORT-ROYAL
Sem., dimanche 14 h/17 h.

8^e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES studio
25 m² sur jardin, récent,
serrurier, 780 000 F.
Tel. : 48-20-11-90.

11^e arrdt

PROCHE MONTMARTRE
bel imm., 100 m², 5^e ét., vue
développée, bureau, 3 p., 75 m²,
5 ch., parking, 1 400 000 F.
Me. sur samedi 14 h à 18 h,
75, bd de Châteauneuf.

12^e arrdt

M^e BAUMESNIL
bon imm., 2^e ét., cuisine, stu-
dio, 2 ch. entrées, cuis., bains,
11, RUE TAIRE.
Sem., dimanche 14 h/17 h.

viagers

LA CONFIANCE

avec la spécialité du viager
H. LAPOUS 45-54-28-86
354, rue Lecourbe, 75015.

FONCIAI 45-55-86-18

47, AVENUE BOGNET, 7^e
Spécialité : 40 ans exp.
Étude des possibilités.
Avenir, sécurité, Union des
Associations Immobilières de
France, sans l'apport d'un
Libre M^e S^e Mandé-
Touraine, imm. p. de t.,
beau 2/3 pièces et chf.,
cuisine, 400 000 F. + 6 180.
Viager F. Cuz 42-86-19-00.

UNASSI-France

A notre
compagnie, c'est une pré-
mière dans le communisme
actif et sub-actif.

Appel

La Communauté internationale
en France vient de se doter
d'une structure associative-
fédérative : l'Union des
Associations Immobilières de
France, sans l'apport d'un
Libre M^e S^e Mandé-
Touraine, imm. p. de t.,
beau 2/3 pièces et chf.,
cuisine, 400 000 F. + 6 180.
Viager F. Cuz 42-86-19-00.

UNASSI-France, s/c exst.

57, av. d'Italie, Paris-13^e.
Association loi 1901.

Conférences

L'assoc. CHAMPS
organise un colloque
LE NOM
ET LA NOMINATION
ALYON, les 24, 25 et 26 mai 1988.
CHAMPS, 2, r. il-Rouge,
80011 LYON, Tél. 78-30-67-02.

Conférences

L'assoc. CHAMPS
organise un colloque
LE NOM
ET LA NOMINATION
ALYON, les 24, 25 et 26 mai 1988.
CHAMPS, 2, r. il-Rouge,
80011 LYON, Tél. 78-30-67-02.

Conférences

L'assoc. CHAMPS
organise un colloque
LE NOM
ET LA NOMINATION
ALYON, les 24, 25 et 26 mai 1988.
CHAMPS, 2, r. il-Rouge,
80011 LYON, Tél. 78-30-67-02.

Conférences

L'assoc. CHAMPS
organise un colloque
LE NOM
ET LA NOMINATION
ALYON, les 24, 25 et 26 mai 1988.
CHAMPS, 2, r. il-Rouge,
80011 LYON, Tél. 78-30-67-02.

Cherche étudiante ou dame ayant voiture pour s'occuper à Paris-17^e d'une légie, deux après-midi/sem. Tél. : M^e Lacroix 42-67-25-87.

DEMANDES D'EMPLOIS

Famille avec 3 enfants à
Salsburg, Autriche, cherche
jeune fille au pair pour au
moins 1 année, Maria Traub-
stinger, A-5020 Salsburg,
Allerstrasse 4-Autriche.

propositions diverses

REPRISE POSSIBLE

TÉL. : 69-84-71-11

L'AGENDA

Animaux

**VENDS CHATS SACRÉS
DE BÉRIANE
AVEC FÉCONDITÉ**
nés le 24 avril 1988.
Tél. : 43-28-58-58, le soir.

Orfèvrerie

Argent massif, 12 services,
95 g. ou 100 g. (table,
dessert, poisson), 35 000 F.
Vient avec 80 000 F. T. (15-
11) 43-25-03-20 ap. 20 h.

Tatouage

**TATOUAGE
ART'S STUDIO AMATO**
dessins trad. et orig., smil,
et recoloration d'anc. tatou-
ages AMATO AND BILLY
TATTOO YOU S.T. 1^{er} ét.
de 10 h à 18 h (s^e dim.), 21, bd
de Temple, Paris-2^e (10^e
République), 42-74-44-82.

automobiles

de 5 à 7 CV.
A vendre Ford Orion 1900
Glx, 6 cv, 1986, mod.
1987, 2^e main, 30 100 km,
tote couvert, rétro droit, pré-
équipement radio, pneus
neufs, révision faite, prix
AB, très bon état. Prix
demandé 85 000 F. Tél. 43-
31-70-83 (permanent).

ventes

de 5 à 7 CV.
A vendre Ford Orion 1900
Glx, 6 cv, 1986, mod.
1987, 2^e main, 30 100 km,
tote couvert, rétro droit, pré-
équipement radio, pneus
neufs, révision faite, prix
AB, très bon état. Prix
demandé 85 000 F. Tél. 43-
31-70-83 (permanent).

Associations

JAPONAIS INTENSE
par le japonais
24 oct. au 18 nov. 88.
Membres : 100 000 F.
43-35-24-58 ou 42-86-33-20.

Associations

UNASSI-France, A notre
compagnie, c'est une pré-
mière dans le communisme
actif et sub-actif.

Associations

JAPONAIS INTENSE
par le japonais
24 oct. au 18 nov. 88.
Membres : 100 000 F.
43-35-24-58 ou 42-86-33-20.

Associations

UNASSI-France, A notre
compagnie, c'est une pré-
mière dans le communisme
actif et sub-actif.

Associations

JAPONAIS INTENSE
par le japonais
24 oct. au 18 nov. 88.
Membres : 100 000 F.
43-35-24-58 ou 42-86-33-20.

Associations

UNASSI-France, A notre
compagnie, c'est une pré-
mière dans le communisme
actif et sub-actif.

Associations

JAPONAIS INTENSE
par le japonais
24 oct. au 18 nov. 88.
Membres : 100 000 F.
43-35-24-58 ou 42-86-33-20.

Mariages

— M. et M^e Bernard RÉMY,
M. et M^e Lazare IGLÉSIS,
font part du mariage de

M^e Anne-Marie RÉMY,
avec
M. Stéphane IGLÉSIS,
qui a été célébré le 8 octobre 1988, en la
basilique Saint-Maurice, à Epinal.

34, rue Langier,
75017 Paris.

Décès

— M. Pierre Deshayes,
son épouse,
M. Rémy Deshayes,
M. et M^e Jean-Pierre Compagnon
et leurs enfants,
M. et M^e François Charveau
et leurs enfants,
M. et M^e Xavier Deshayes
et leurs enfants,
M. Michaël Deshayes,
M. et M^e Frédéric Deshayes,
ses enfants,
Ses sœurs, beaux-frères et belles-
sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès
tragique de

M^e Odile DESHAYES,
née Caullien de Trassat,
survenue le 8 octobre 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le
samedi 15 octobre, à 16 h 30, en l'église
de Milhac (Lot).

Une messe sera célébrée à Paris, le
jeudi 20 octobre, à 19 heures, à Notre-
Dame d'Auteuil.

Cette annonce tient lieu de faire-part.
14, rue Wilhem,
75016 Paris.

— M^e Marié Padiga,
son épouse,
Ses enfants,
Ses parents,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Abdoulaye FADIGA,
gouverneur de la Banque centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest,
survenue le 11 octobre 1988, à Dakar
(Sénégal).

La levée du corps a eu lieu le ven-
dredi 14 octobre 1988, à 9 heures, à
Abidjan (Côte-d'Ivoire).

L'enterrement le même jour, à Man,
après la grande prière de 13 heures.

— Le personnel du bureau de la
BCEAO à Paris
a la douleur de faire part du décès de

M. Abdoulaye FADIGA,
gouverneur de la Banque centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest,
survenue le 11 octobre 1988, à Dakar
(Sénégal).

La levée du corps a eu lieu le ven-
dredi 14 octobre 1988, à 9 heures, à
Abidjan (Côte-d'Ivoire).

L'enterrement le même jour, à Man,
après la grande prière de 13 heures.

— Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
Et le personnel du centre gériatrique
MGEM de La Verrière,
ont la douleur de faire part du décès de

Germaine FOUCAMBERT,
institutrice letée,
survenue le 11 octobre 1988, dans sa
quarante-troisième année.

— La Madeleine. Lille.
M^e Marcel Gervois-Pérotin,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille
Et ses nombreux amis,
ont l'immeuse douleur de faire part de
la perte sensible qu'ils viennent d'éprou-
ver en la personne de

professeur Marcel GERVOIS,
professeur honoraire d'hygiène
et de médecine préventive
à la faculté de médecine de Lille,
président du comité régional
Nord-Pas-de-Calais de l'AFPA,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
officier de l'Ordre royal marocain
du Ouissam Alaoui,
décédé subitement à La Madeleine, le
11 octobre 1988.

Les funérailles religieuses seront célé-
brées à La Madeleine, le samedi
15 octobre, à 10 heures, en l'église
Notre-Dame-de-Lourdes, dont le corps
sera conduit au cimetière de Lille-Est
pour être inhumé dans le caveau de
famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.
10, rue de Paris,
59110 La Madeleine.

CARNET DU MONDE

Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques 79 F
Abonnés 69 F
Communications diverses 82 F
Remerciements : 42-47-95-83

Remerciements

— M^e Mc Aree
Et ses enfants,
M. et M^e Vu Mong Long
et leurs fils,
très touchés par les marques d'amitié
qui leur ont été témoignées lors des
décès de

David Mc AREE
et
Thien HUONG
et dans l'impossibilité d'y répondre indi-
viduellement, remercient très sincère-
ment toutes les personnes qui se sont
associées à leur peine et plus particu-
lièrement le CCFD.

— M. Pierre O. KAHN,
ingénieur ESE,
survenue à l'âge de quatre-vingt-quatre
ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus
stricte intimité.
11, rue André-Bréchet,
75017 Paris.

— Les familles Kaku, Ben Bebe,
Partouche, Anoufa, Sebani, Atlan,
Elbaz, Daoud, Lohbar,
ont la douleur de faire part du décès de

M^e veuve Mennoussa Fortmeé
KAKOU,
née Ben Bebe,
le 13 octobre 1988, dans sa quatre-vingt-
cinqième année.

Les obsèques ont lieu ce jour, au
cimetière parisien de Pantin.

2, rue du Colombier,
94200 Ivry-sur-Seine.

— M. et M^e Victor Ogienko,
Nathalie, Gilles Barre
et Ambroise,
M. et M^e Jean-Pierre Mefredj
et Camille,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petit-
fils,
M^e Ghisli,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Constant MAGNAC,
professeur de collège honoraire,
ex-commandant des FTP de la Corréze,
médaille militaire,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
médaille des évadés,
croix de combattant volontaire
de la Résistance,
le 30 septembre 1988.

— M^e Edith Samama,
son épouse,
M. et M^e Frédéric Samama,
Alexandre et Guillaume,
ses enfants et petits-enfants,
M^e Edith Sebog,
M^e Paulette Bonan,
M. Bernard Zehrfuss,
M. et M^e Bernard Lévy,
Ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Toute la famille.
Et ses nombreux amis,
ont la grande tristesse de faire part du
décès de

M. Roland SAMAMA,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes 1939-1945,
commandeur
dans l'ordre du Nichan Iftikhar,
survenue le 8 octobre 1988, dans sa
soixante-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'inti-
mité.
201, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

— Monique et François Sellier,
Marie et Michel, Anne, Geneviève et
Alain, Claire et Georges, Emmanuel,
Lise, Emilio, Elsa,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Pierre SELLIER,
à l'âge de trente-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu
samedi 15 octobre, à 10 heures, en la
cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-
Provence.

La Cadole,
avenue du Général-Koenig,
13090 Aix-en-Provence.

— Ses amis
ont la douleur de faire part du décès
accidentel de

Yolande
TIBOURCIO de LA CORRE,
survenue le 29 septembre 1988.

Une messe à sa mémoire sera célé-
brée, le lundi 17 octobre, à 18 heures, en
l'église Saint-Honoré d'Eylan, 66 bis,
avenue Raymond-Poincaré, Paris-16^e.

— Amocq, Grenoble, Paris, Rennes.
M^e Marie Verjus,
M^e Danièle Motier,
M^e Maryvonne Verjus,
M. et M^e Jean-Pierre Verjus,
ont la douleur de faire part du décès de
leur mari et père,

M. Roger VERJUS,
survenue le 12 octobre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le samedi 15 octobre, à 14 h 30, en
l'église de Thion (Haute-Savoie).

Cet avis tient lieu de faire-part.
5, rue des Portiques,
74230 Thion.

21 septembre - 15 octobre

Lam
Pastels

Galerie Lelong
14, rue de Téhéran, Paris 8^e

Joseph,
Joseph Beuys

co Marianne & Pierre Nahon

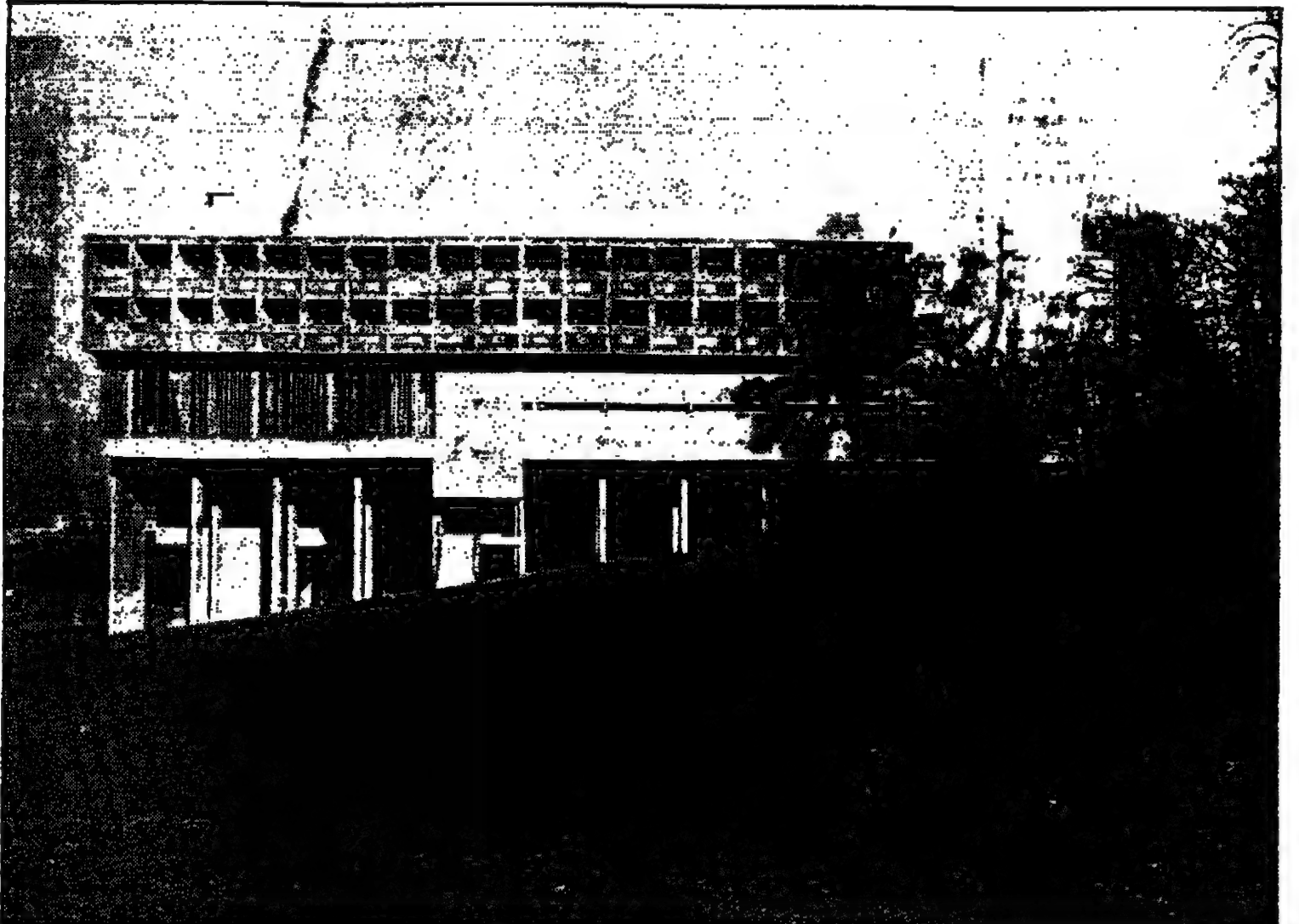
سكوا من الاصل

هكذا من الأصل

Le Monde SANS VISA



Ci-dessus : le couvent dominicain de la Tourette, près de Lyon.



J. SALMON

Ci-dessous : la villa Savoye, à Poissy, dans les Yvelines.

Le Corbusier en trois rencontres

par Michèle Champenois

Le Guide d'un petit voyage en Suisse n'est pas un guide. C'est un livre, très petit de format en effet, mais de grande ironie, que Jean Paulhan publia à la NRF en 1947. Il y raconte comment reconnaître « les paysages inoubliables » et déclare « monotonies » les montagnes. Invité dans ce pays en 1945, Paulhan voyage en compagnie d'un peintre, Limeric, « poursuivi de l'idée d'un art immédiat et sans exercices... dont il pense trouver le rudiment chez les fous et chez les prisonniers » (on reconnaît Dubuffet, apôtre de l'art brut) et d'un architecte, Auzionnaz, « bien connu pour l'idée des maisons riennes traversées d'air et de soleil (où il ne manque à mon goût, dit l'écrivain, qu'une petite chambre sombre et raisonnée) ».

Qui est Auzionnaz, sinon Le Corbusier, et comment aller à la Chaux-de-Fonds, où il est né et a construit ses premières maisons, sans se souvenir de cette phrase ? Tout en sachant que l'architecte qui fit de l'air et du soleil un credo s'était menagé - Paulhan en eût été surpris et ravi - un fond de couloir du 35, rue de Sévres, où travaillait son agence, un petit bureau entièrement peint en noir. Très sombre et très raisonnée.

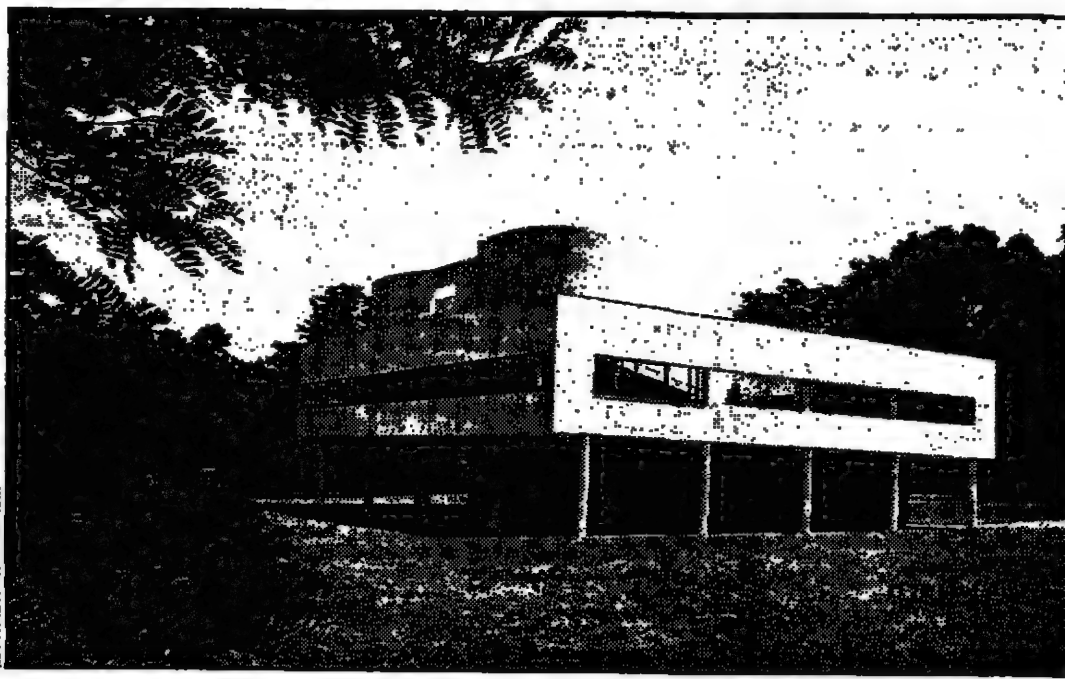
La Chaux-de-Fonds, patrie aussi de Blaise Cendrars, qui sera l'ami de l'architecte (« Mon cher vieux, merci de la dédicace romaine, mais ton Modulor, je m'en fous. Il doit être faux puisque mille part au monde on ne trouve un appartement »), et de Zouc. La Chaux-de-Fonds, capitale de l'exatititude horlogère (« la lumière exacte, l'air exact »), petite ville tracée au cordeau, latitudes, longitudes, fuseaux horaires, à la suite d'un grand incendie. La Chaux-de-Fonds, où Le Corbusier étudiera les arts décoratifs, gravera de ses mains le boîtier d'une montre,

d'où il partira pour son périple d'initiation jusqu'en Orient et où, avant de choisir Paris - « désert impossible », « on gagne la partie ou on est écrasé », - il construira quelques maisons. La dernière, en 1916-1917, celle de l'industriel Anatole Schwob, considérée comme son premier manifeste, est connue localement pour sa bizarrerie (toit plat, façade aveugle sur la rue, plan en croix d'une église grecque ou byzantine) sous le nom de « Villa turque ».

Rachetée par les fabricants des montres Ebel qui se présentent dans leur publicité comme « les architectes du temps », elle a été restaurée de fond en comble, et aménagée à grands frais (plusieurs millions de francs suisses). Une salle de conférences a été créée en sous-sol. Réparties dans la maison, la série de gravures que Le Corbusier traça pour illustrer son Poème de l'angle droit, tout en hymnes aux courbes de chair, de tendresse, à la « vie que l'on goûte par le pétrissage des mains ».

Une maison d'apparat

Andrée Putman et Thierry Conquet, d'Ecart international, chargés de l'architecture intérieure, ont voulu y concilier le confort souhaité et la discrétion souhaitable : en beige, en gris et en chêne cerné, le résultat est une grande maison d'apparat, comme elle a pu l'être au départ, saisie dans un luxe de bon aloi très présent dans les chambres mais qui préserve l'espace central, le plus original - la maison est ordonnée autour du patio central et repose secrètement sur une structure de poteaux en béton armé qui autorise le « plan libre » et que l'architecte utilise là pour la première fois. Mais Le Corbusier n'a pas encore rompu les amarres de la symétrie. Ce sera chose faite et accomplie magistralement à Poissy, en 1929, à la villa Savoye - encore un industriel - dans l'automobile cette fois.



Si la villa Schwob n'intéresse que les historiens de l'architecture, la villa Savoye, elle, devrait passionner, pourrait séduire tout un chacun. Californiens, Suédois, Japonais sont les visiteurs de la villa Savoye. Italiens seront les architectes-mécoms qui financent la construction d'une porte du couvent de la Tourette telle que l'avait dessinée l'architecte.

« Une architecture ne se parle pas, elle se parcourt », a dit Le Corbusier à propos de la Tourette, et ce serait, il est vrai, le seul moyen de dissiper les malentendus qui subsistent entre son œuvre et le public. « Moi, je l'aime, cette maison », dit la gardienne fidèle qui, depuis huit ans, en a la responsabilité. Sauvée de la démolition par André Malraux dans les années 60, elle est ouverte depuis deux ans et demi aux visiteurs, plusieurs dizaines par semaine. Mais comme à l'époque où elle risquait de disparaître, les étrangers semblent plus attentifs que les Français.

(Lire la suite page 18.)

Le Corbusier : l'année du centenaire de sa naissance est terminée, les visites peuvent commencer. Trois voyages-promenades, trois rencontres dans cet « itinéraire » : une maison à la Chaux-de-Fonds, sa ville natale, la villa Savoye, à Poissy, dans les Yvelines, et le couvent de la Tourette, près de Lyon.

EXPLORATOR EXPEDITIONS

Du Sahara au Tibet, de l'Éthiopie à l'Amazonie, du Yémen au Guatemala, du Mali au Groënland...

CENT
ITINÉRAIRES
INÉDITS

BROCHURE 1989, GRATUITE SUR SIMPLE DEMANDE
EXPLORATOR 18, PLACE DE LA MADEIRA 75008 PARIS
TEL. (7) 42.81.01.24

Nom, Prénom

Adresse

062

VOYAGE

Le Corbusier en trois rencontres

(Suite de la page 17.)

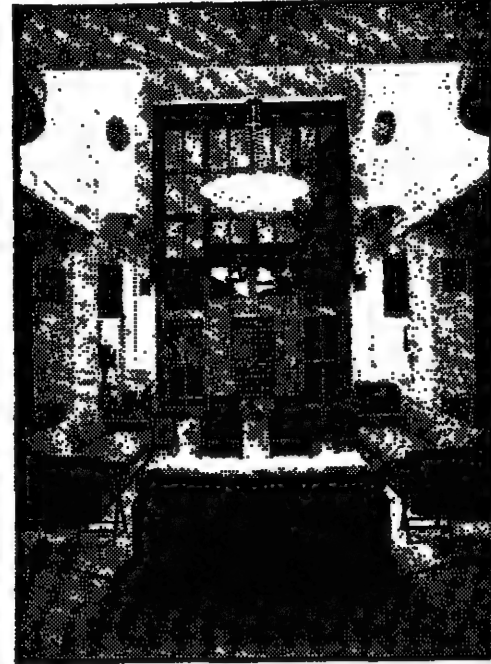
Comment ne pas l'aimer en effet ? Démonstration limpide et sans phrases, volumes en mouvement harmonique, dès le mur d'approche vitré à la fine armature métallique du hall d'entrée, devant la rampe qui invite à s'engager plus avant, et là-haut, dans la lumière libre ou encadrée, sur la terrasse, salon extérieur, ou sur le pont du navire, ce toit qui inspire tant les photographes où le blanc du cylindre et les bastingages jouent sur les gris légers des ciels d'Ile-de-France ? Aientour, le pare aux frâbles flamboyants, la Seine et sa vallée, le lycée voisin, tenu en lisière. Dedans, des pièces vides, sobres, meublées et, luxe de mamamouchi, la salle d'eau avec une baignoire en contrebass et un lit de repos inscrit dans le sol, tout de pâte de verre bleue, les lavabos — d'époque — seuls rappellent que l'ensemble date des années 30...

Pas de même horloger pour la villa Savoye. L'Etat propriétaire de ce tout jeune monument historique pourvoit aux fuites et autres infiltrations qui sont le lot des pionniers du béton mal armé, à la pérennité moins assurée que celle d'un couvent du treizième siècle. Régulièrement, il faut écopper, étancher, calfeutrer. Mais l'absence de décor, la nudité — des architectes étrangers ont fait des observations sur le bleu layette d'un mur de la grande salle, — convient bien à l'endroit et on ne peut lui souhaiter qu'une meilleure notoriété (dans les guides et brochures) qui toucherait les dix millions de voisins autant que les amateurs transcontinentaux.

C'est aussi par son toit-terrasse que le couvent de la Tourette, à Eveux-sur-l'Arbresle, près de Lyon, menaçait ruine. Une campagne de travaux menée de 1981 à 1985 a répondu à cet obsédant souci. Car la Tourette n'est pas un monument vide; c'est un couvent où vivent une vingtaine de dominicains, cet ordre pour lequel il fut construit, de 1956 à 1959, et qui a connu, immédiatement après, des bouleversements brusques que l'architecture n'a



La « Villa turque » à La Chaux-de-Fonds.



pas pu suivre. Ainsi, les autels de la crypte, l'un des espaces les plus intenses, n'ont servi que deux ans car la messe individuelle a été supprimée par le concile Vatican II; l'église a une acoustique qui se prête parfaitement au chant choral qui était la règle, et convient mal aux sermons; enfin, le réfectoire était parfait quand les moines y prenaient leurs repas en silence, le long de deux tables qui se faisaient face, et semble bruyant aujourd'hui que les conversations s'ajoutent aux bruits de vaisselle.

Les responsables, François Biot, frère de la communauté, et Jean-Gabriel Mortamet, architecte en chef des monuments historiques, se posent aussi la question de l'isolation, particulièrement difficile à imaginer pour la grande façade ouest, où les vitrages directement enchâssés dans le béton jouent la partition « ondulatoire » — la lumière étant travaillée comme une musique — dessinée par Iannis Xenakis. Comment admettre des châssis métalliques là où tout est finesse ? Ou bien faut-il continuer à supporter le froid de l'hiver ?

Une monographie très complète signée par quatre architectes vient de paraître aux Editions Parenthèses, qui raconte en détail la genèse de la construction, les difficultés du chantier, les intentions de ses initiateurs et la vie du bâtiment. Autre signe d'intérêt: les moines-éditeurs de La Pierre-qui-Vire, voués à l'art roman, viennent de faire entrer la Tourette dans leurs collections. Consécration ? Angures favorables en tout cas pour un monument où l'on note une augmentation du nombre des visites et des demandes de séjour (de la part d'architectes ou d'étudiants en architecture notamment) mais qui mériteraient d'être plus largement connus.

« Cent corps dans le silence »

Au faite de sa gloire et de ses combats, engagé dans la construction de Chandigarh, en Inde, Le Corbusier accepte de « loger cent corps et cent corps dans le silence » à la demande du Père Coururier, son ami, qui estime, lui l'audacieux, « plus sûr de s'adresser à des génies

sans la foi qu'à des croyants sans talent » et envoie l'architecte visiter l'abbaye cistercienne de Thoronet, en Provence, « un monastère à l'état pur ».

L'aventure commence qui sera ponctuée, comme tous les chantiers, de difficultés financières, de drames techniques liés à la nouveauté des méthodes ou à l'inexpérience des entreprises. Mais le parti est là d'emblée, un quadrilatère formé par le couvent et son église, proches mais disjointes et que relie, sur le toit-jardin, une étroite passerelle. Le volume général s'enrichit de détails, de volumes isolés, marqués, ou liés, où l'on peut lire des rappels de formes et d'idées illustrées ailleurs: cônes de lumière pour éclairer la crypte, balcons des loggias comme à Rezé-les-Nantes, pointe pyramidale de l'oratoire qui émerge du cloître et évoque des mains en prière ou le clocher de l'architecture traditionnelle; tandis que le carillon, ici, est en surplomb au-dessus de l'entrée, appel vers celui qui arrive.

« Je souhaite que nos crépis et nos bétons si rudes vous révèlent

que toutefois nos sensibilités sont fines au-dessous », déclarait Le Corbusier le 19 octobre 1960, jour de l'inauguration, à un cardinal Gerlier plutôt circonspect, qui avait s'être « converti », ce jour-là, à cette architecture. Le béton brut de décoffrage, technique qui exige un soin et une maîtrise considérables hors de portée des entreprises au lendemain de la guerre, reste un matériau qui ne fait pas l'unanimité. Mais « l'espace indicible », les « proportions ineffables », comme disait Le Corbusier lui-même, sûr de lui et de son art, font leur travail, pour peu que l'œil accepte l'aspect des parois.

A ces religieux que l'architecte voulait loger « en leur donnant ce dont les hommes d'aujourd'hui ont le plus besoin, le silence et la paix », la Tourette offrait, selon l'un d'eux qui s'en réjouissait, « la pureté du matériau, la joie des couleurs, la majesté des volumes ». Volume immense de l'église que n'éclairait qu'une faille et une baie carrée au plafond, sans ornement, où fit halte, un soir d'août 1965, la dépouille mortelle de Le Corbusier, entre cette Méditerranée où il venait

de succomber à une crise cardiaque et la cour Carrée du Louvre où Malraux lui rendrait l'hommage de la France. « Voici donc l'éternelle revanche... »

« Un homme qui recherche l'harmonie à le sens du sacré », avaient dit les religieux. « Ce couvent de rude béton est une œuvre d'amour. Il ne se parle pas. C'est de l'intérieur qu'il vit, à l'intérieur que se passe l'essentiel », avait déclaré l'architecte. Oh l'on retrouve « la pièce sombre et raisonneuse » réclamée par Paulhan: dans les cellules, étroites et longues (aux proportions du Modulor), ouvertes sur le paysage mais protégées par une loggia, où l'architecte se souvient peut-être de la chartreuse de Galluzzo, en Toscane (« Ah! les chartreux, je voudrais toute ma vie habiter ce qu'ils appellent leurs cellules ») ou des quelques jours passés, à vingt ans, au mont Athos.

Qu'importe si les dominicains consacrent aujourd'hui moins de temps à l'étude et à la prière et plus à la rencontre et au dialogue, à « tenter d'évangéliser l'intelligence contemporaine », eux que le fondateur de l'ordre avait voulu tournés — déjà — vers les villes, lieu du changement dans la société du treizième siècle. Quel que soit son rôle social et spirituel, la Tourette a une vocation... architecturale. Placée « exactement » dans le site des premiers croquis — « Je suis venu, j'ai renflé la topographie », — le couvent s'accroche au relief par son sommet, trace une horizontale d'où décollent les rythmes déclinés en façade et touche le sol, par des pilotis, « là où il fallait ».

Sur le toit, l'herbe pousse. Le Corbusier voulait y placer le cloître — « Ce sera si beau que les religieux y fileront tout le temps », — un mur, à hauteur des yeux, partage le ciel, installe cette « proportion qui met de l'ordre dans nos rapports avec l'alentour » dont parle le Poème de l'angle droit. Le mur tient le ciel, et l'offre en voûte. Le jour, la nuit.

MICHELLE CHAMPENOIS.

Carnet de route

● Visites

La villa Turque, 167, rue du Doubs, CH 2300 La Chaux-de-Fonds (tél. : 19.41.39.23.65.88) — centre de relations publiques de la société Ebel — n'est pas ouverte au public mais peut être visitée sur rendez-vous. La villa possède par ailleurs un important Musée de l'horlogerie et un Musée des beaux-arts.

La villa Savoye (82, rue de Villiers, 78300 Poissy. Tél. : 39-65-19-33) est ouverte au public tous les jours, sauf le mardi et les jours fériés, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45 (jusqu'à 18 h de novembre à mars). Un dépliant très sommaire, édité par la Délégation aux arts plastiques, est disponible sur place mais mieux vaut compter sur sa culture personnelle ou sur sa

documentation, ou bien s'en remettre à l'animation architecturale pure et simple.

Le couvent dominicain de la Tourette, à Eveux-sur-l'Arbresle, à vingt-cinq kilomètres au nord-ouest de Lyon, est ouvert toute l'année (BP 105, 69210 L'Arbresle. Tél. : 74-01-01-03). Des visites sont organisées le samedi et le dimanche de Pâques à novembre, ou sur demande. Des groupes (rencontres, colloques) y sont reçus et on peut y séjourner individuellement, dans la limite des places disponibles, et pour une semaine au plus. Le couvent abrite le centre Albert-le-Grand et le centre Thomas-More qui se consacrent à la recherche en sciences humaines.

A Paris, on peut visiter la villa La Roche, qui abrite la Fondation

Le Corbusier (8-10, square du Docteur-Blanche, 75018 Paris. Tél. : 42-88-41-53) du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h 45 et de 14 h à 18 h (météo Jasmijn). La Fondation gère les collections de dessins, de caméras et d'études de l'architecte, organise des expositions et dispose également d'une bibliothèque ouverte au public tous les après-midis.

● Livres

Outre les catalogues très complets qui ont accompagné les principales expositions du centre-nuire (Paris, centre Pompidou et Londres), la bibliographie concernant Le Corbusier ne cesse de s'enrichir.

Nouveau, *Le Couvent de la Tourette*, par Sergio Ferro, Chérif Kabbal, Philippe Poté et

Cyrille Simonnet (Editions Parenthèses, Marseille).

● *Un couvent de Le Corbusier*, par Jean Petit, collection Forces vives, Editions de Minuit, qui rassemble photos, textes et documents en fac-similé relatifs à la construction.

● *Le Corbusier et l'architecture sacrée*, par François Biot et François Perrot, La Manufacture (Lyon).

● *Le Voyage d'Orient* a été publié aux Editions Parenthèses. Le Centre national de documentation pédagogique (BP 150 75224 Paris Cedex 05) a édité une plaquette sur l'œuvre de Le Corbusier et la diffuse accompagnée d'un choix de diapositives.

RÉSIDENCES CAMPAGNE MER MONTAGNE
COTE D'AZUR
MENTON - LOCATIONS MEUBLÉES ÉTÉ - HIVER
Demandez notre catalogue photos
Agence Amaratte
BP 175 06505 MENTON CEDEX
Tél. : 93-57-69-69.

MÉGÈVE/MONT-D'ARBOIS
près du tronç 2 du golf à vendre APPARTEMENT magnifique 2 pièces 50 m², terrasse + jardin + garage + cave + casier à skis.
Cuisine équipée.
Prix : 950 000 F.
Tél. : (16) 58-93-38-26.

ÉGYPTE
EDEN le spécialiste

Bénéficiez de l'expérience et du savoir-faire de notre équipe Franco-Egyptienne à Paris, au Caire, à Louxor... en place depuis plus de dix ans.

● **VOIS DIRECTS**
Pour Louxor et Le Caire, afin d'arriver en forme et consacrer plus de temps à vos découvertes.

● **PRESTATIONS DE PREMIER CHOIX**
- Bateaux luxueux flambant neufs pour une croisière de confort.
- Hôtels tels le Méridien, le Sheraton, l'Hyatt.
- Guides conférenciers de haut niveau.

● **QUALITÉ/PRIX**
Grâce à notre volume d'achat et notre réputation, nous avons pu négocier des conditions tarifaires exceptionnelles.

● **CROISIÈRES**
- Croisière Haute-Egypte, 9 jours, 5 640 F.
- Croisière Des Dieux, 9 jours, 5 980 F.
- Le Fleuve Dieu, 9 jours, 8 405 F.
- Croisière pharaonique, 12 jours, 10 510 F.

TERRES EXOTIQUES
Nous vous proposons aussi notre « cocktail de terres exotiques » :
- Océan Indien, L'Ile Maurice ou Seychelles, 7 345 F.
- Cuba, la perle des Caraïbes, 6 995 F.
- Thaïlande, circuit évasion Thai, 4 035 F.

Renseignements et demande de brochure :
(1) 42-96-88-11
et dans toutes les agences de voyages.

M M^{me}
Adresse
Code postal
Ville
LN 210

Pour recevoir le catalogue renvoyer ce coupon à EDEN, 11, rue Molière, 75001 Paris. LIC A 1420

SENEGAL GAMBIE Vol à partir de **2180 F**
Départ de : PARIS, MARSEILLE, MULHOUSE, TOULOUSE.

1 semaine en **NOVOTEL ****** à partir de
VOL + 1/2 pension 4980 F
LIC A 1205

uniclam voyages
63, rue Monsieur le Prince
75006 PARIS. Tél. 43.29.12.36
11, rue du Quatre-Septembre
75002 PARIS. Tél. 40.15.07.07

EMBARQUEMENT IMMEDIAT
Partez pour une croisière de rêve, de la Méditerranée à la Mer Noire sur le "Chota Roustavelli"

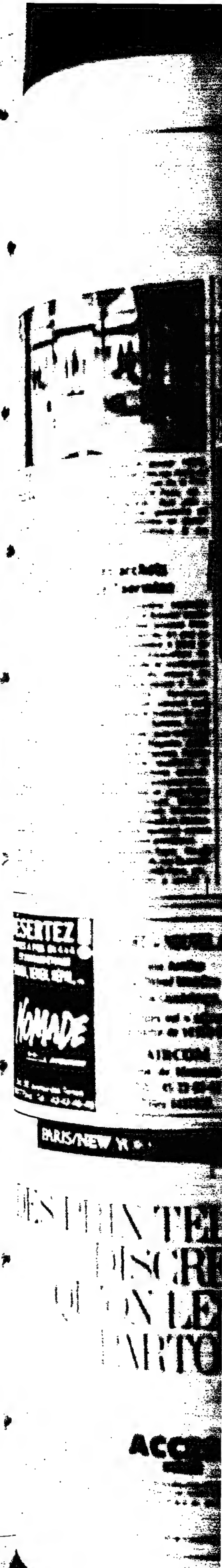
Marseille, Palerme, Heraklion, Athènes, Kussadassi, Istanbul, Varna

10 jours inoubliables du 25 octobre au 5 novembre

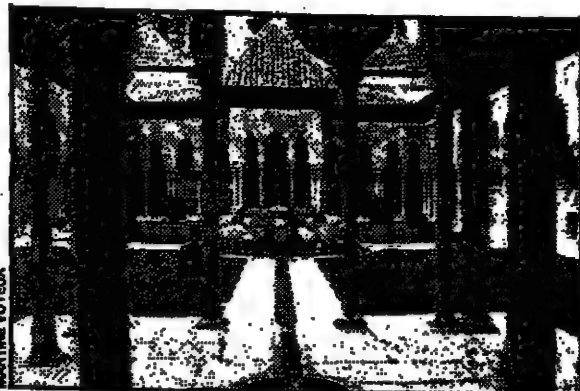
en cabines extérieures : 5.490 à 13.500 F
enfants - de 16 ans : 3.950 F

N'hésitez pas et appelez gratuitement :
INDEPENDANT VOYAGES
05.49.61.10 **NUMERO VERT**

سكزا من الأصل



contres



Yves Dandelot la direction artistique du programme musical et à Pierre Petit, directeur général de l'École normale de musique, l'animation et le journal de bord. Si Yveludi Membrin, invité d'honneur de cette croisière, dirigera l'orchestre de la Camerata Lysy de Gstaad. Son prix : de 21 800 F (en cabines intérieures à deux lits bas avec salle de bains) à 51 000 F (appartements de luxe sur les ponts extérieurs avec salon, bar et télévision).

Voyage andalou

L'Andalousie. Musulmane à Séville, où l'Alcazar, résidence des princes maures reconstruits en grande partie pour un roi chrétien, est devenu un exemple parfait de l'architecture mudéjare, ce mariage entre les deux cultures. Musulmane encore à Cordoue, avec la mosquée convertie en cathédrale. Musulmane toujours à Medina-Az-Zahara, vaste palais édifié en vingt-cinq ans par un émir pour sa favorite et où l'on peut lire le luxe raffiné des souverains musulmans. A proximité, les Ermitas, un ensemble conventuel, rappelle le choc entre deux civilisations. Musulmane enfin avec l'Alhambra de Grenade, chef-d'œuvre de l'architecture islamique.

Chrétienne, l'Andalousie de la cathédrale de Séville — la plus vaste d'Espagne, riche en œuvres de Zurbaran et de Murillo — et de la Chartreuse de Grenade, illustration du rococo espagnol. A Cordoue, la synagogue, la seule à subsister en Espagne, et l'ancien quartier juif illustrent une troisième voie. Onze jours de « lecture » à ciel ouvert et de visites des musées des Beaux-Arts, de Séville et de Grenade notamment. Du 25 décembre

1988 au 4 janvier 1989. Proposé par Clio-les Amis de l'histoire (10, rue de la Procession, 75015 Paris, tél. : 47-34-38-63). Son prix : 7 100 F par personne en chambre double et demi-pension. Hôtels 3 ou 4 étoiles.

Les archets de Taormine

Une croisière musicale permettant d'écouter exclusivement des artistes français aura lieu du 31 mai au 10 juin prochains à bord du Danae, un paquebot de grand luxe de la compagnie Costa qui, au départ de Cannes, fera escale à Taormine (Sicile), Epidaure (Grèce) — un concert sera donné dans le théâtre de ces deux sites. — Ephèse, Kusadasi, Delphes, puis reviendra en Sicile, à Ségeste, avant de regagner Cannes. France Clidat, Anne Queffelec et Gabriel Tacchino (piano), Patrice Fontanarros, Raphaël Oleg et Jean-Pierre Wallez (violin), Michel Deboast (flûte), Marielle Nordmann (harpe) et Alexandre Lagoya (guitare) seront les interprètes principaux.

Athenaeum-Tapis Rouge international (5, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris, tél. : 47-23-85-94) a confié à



(10, perc du Cinquantenaire) à Bruxelles, tous les jours sauf le lundi, de 10 heures à 17 heures (le mercredi jusqu'à 21 heures).

L'office de promotion du tourisme de la communauté française de Belgique (61, rue du Marché-aux-Herbis, 1000 Bruxelles, tél. : 32-2-513-85-30) a mis au point un séjour lié à cette manifestation sous forme de forfaits week-end. Renseignements auprès de l'office de tourisme belge (21, bd des Capucines, 75002 Paris, tél. : 47-42-41-18). Signalons également les formules « Plus » proposées par la SNCF au prix de 320 F au départ de Paris-Nord (voyage aller-retour) et entrée à l'exposition, et de 215 F à partir des gares de la région Nord-Pas-de-Calais.

Un cheval pour compagnon

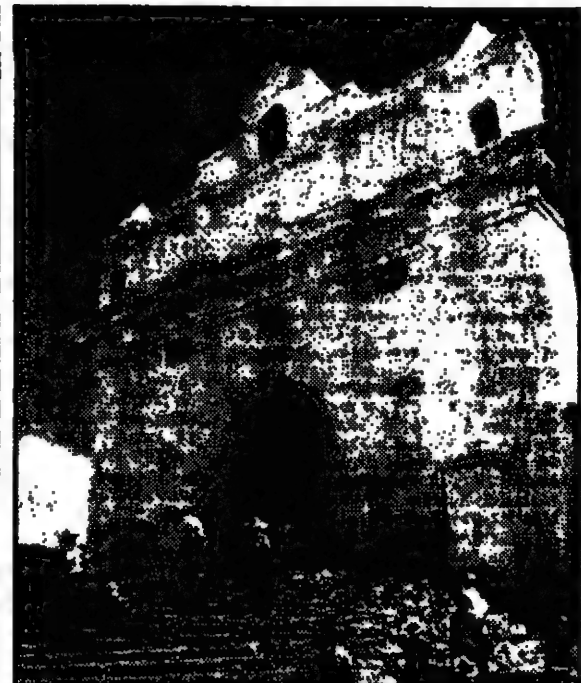
Cavalier émérite ou débutant, on appréciera les randonnées à cheval dans la haute vallée de l'Aude, à la découverte des châteaux cathares. Deux formules : un séjour itinérant, de gîte en gîte, au long d'un itinéraire balisé de 600 kilomètres; ou un séjour « en boucle », à partir d'une base où l'on rentre chaque soir, une vieille demeure restaurée. Les prix de ces deux formules sont comparables. En séjour itinérant : à partir de 800 F le week-end, de 2 080 F la semaine. En séjour avec retour à la table d'hôte : à partir de 810 F le week-end, de 2 845 F la semaine. Dans tous les cas, panier-repas à midi et copieux repas le soir.

Adria Voyages (37, rue Rempart-Villeneuve, 68000 Perpignan, tél. : 68-35-59-95) propose également aux fanatiques de 4x4 un séjour sportif au

Quand Bruxelles expose la Chine

La « Chine, ciel et terre » ou cinq mille ans d'inventions et de découvertes. Six années après les « Trésors d'art de la Chine », cette importante exposition évoque l'univers chinois et les travaux des astronomes, des fondeurs de métaux, des constructeurs de machines, des tisserands. Une vingtaine d'artisans seront présents sur place.

L'exposition est ouverte jusqu'au 16 janvier prochain aux Musées royaux d'art et d'histoire du cinquantenaire



Sites guatémaltèques

Feuilleter le premier numéro de Panoramas, la revue que Pacific Holidays consacre à ses voyages, c'est presque réserver son billet pour le Guatemala, il donne de ce petit pays d'Amérique centrale des images si colorées et émouvantes que l'on se demande pourquoi les voyageurs ne s'intéressent pas plus souvent à cette destination.

« Le Guatemala est le plus souvent considéré comme un complément du Mexique, mais le pays est si attachant que l'on peut fort bien y passer de deux à quatre semaines », constate d'ailleurs Pacific Holidays (34, avenue du Général-Lederc, 75014 Paris, tél. : 45-41-62-58) qui propose deux itinéraires de huit et quinze jours. L'un et l'autre passent par des sites majeurs.

Le lac Atitlan — 130 kilomètres carrés à 1 542 mètres d'altitude, — aux rives escarpées bordées de volcans qui culminent à plus de 3 000 mètres. Aux alentours, les villages ont conservé leurs costumes traditionnels. Antigua, où le temps s'est arrêté au transport de terre de 1773 : maisons anciennes, rues pavées de galets, églises coloniales, témoignent que la ville fut belle capitale. Chicicastenango, un village typique du Quiché où croyance païenne et foi chrétienne fusionnent.

La beauté du site et des costumes des habitants, indiens en majorité, le marché qu'il faut voir un jour de fête, ont fait sa célébrité. Deux voyages en forfait individuel de 3 810 F par personne en chambre double (huit jours) et 7 000 F (deux semaines) plus vols (5 070 F).

Des abbayes dans le dépliant

Si le voyage « nez au vent » a ses charmes, il est tout aussi évident que l'itinéraire construit et charpenté n'en manque pas non plus. Alors saluons le comité du tourisme de Seine-Maritime qui, en collaboration avec la Caisse nationale des monuments historiques (CNMH), publie un remarquable petit

DÉSERTEZ!
VOYAGES À PIED. EN 4 X 4
ET SOUS LES ÉTOILES
SAHARA, YEMEN, NEPAL.
NOMADE
AVENTURE
Doc. 50, avenue des Ternes
75017 Paris - Tél. : 43-43-45-45

NOEL - NOUVEL AN
aux Antilles
à l'Hôtel Méridien
de la Guadeloupe.
8 jours vol + séjour
à partir de 14 980 F.
AIRCOM
93, rue de Monceau 8e.
Tél. : 45-22-86-46
Télex 643780F.

Berghotel
SCHATZALP
Enchantement et féerie
d'un hiver de neige
pour jeunes et
moins jeunes
Sur le côté en-
soleillé au cœur de la
région de ski Strela-Parsonn.
Hôtel de la Belle Epoque
très rétro et tout de
même moderne.
CH 7270 Davos Platz
T. 08123 313 21. M. 08123 313 22

PARIS/NEW YORK A PARTIR DE 2000 F A/R.

DES PRIX TELLEMENT DISCRETS QU'ON LES VOIT PARTOUT.

LOS ANGELES	ALLER 1500 A/R 3000	MONTREAL	ALLER 1350 A/R 2390
SAN FRANCISCO	ALLER 1500 A/R 3000	DAKAR	ALLER 990 A/R 1980
MIAMI	ALLER 1450 A/R 2890	RIO DE JANEIRO	ALLER 5795 A/R 5595
CHICAGO	ALLER 1750 A/R 3580	MEXICO	ALLER 2590 A/R 4995
DALLAS	ALLER 1700 A/R 3380	BANGKOK	ALLER 2730 A/R 4845
WASHINGTON	ALLER 1560 A/R 3120	SYDNEY	ALLER 4510 A/R 7990
ORLANDO	ALLER 1790 A/R 3580	ANTILLES	ALLER 1290 A/R 2590

ACCESS
ET ENCORE D'AUTRES DESTINATIONS. DISPONIBILITÉS DE PLACES EN 1^{re} CLASSE ET CLASSE AFFAIRES. PRESTATIONS HÔTELIÈRES ET LOCATIONS DE VOITURE, CIRCUITS ET SÉJOURS À LA CARTE. POSSIBILITÉ DE RÉSERVER ET PAYER VOTRE VOYAGE AVEC VOTRE CARTE BANCAIRE.

6, RUE PIERRE LESCOT, 75001 PARIS. MÉTRO ET RER CHÂTELET-LES HALLES. TÉL. 40.15.02.02 OU 42.21.46.94.

En 170 expéditions, du Sahara au Tibet et du Queyras au Groenland (à partir de 1600 F). Terres d'Aventure réinvente avec vous le plus pur des moyens de transport, le voyage à pied. Brochure sur demande.

Terres d'aventure
LE VOYAGE A PIED

Nom, Adresse : _____

16, RUE SAINT-VICTOR 75005 PARIS - TÉL. (1) 43.29.94.50 - MINITEL 36.15 + 70
9, rue des Remparts d'Istary 69002 Lyon - Tél. 78.42.99.94. Licence A 1348.

Vertical text on the left margin, including 'EXCLUSIF', 'EMBARQUEMENT IMMÉDIAT', and '10 jours inoubliables du 28 octobre au 8 novembre'.

JEU

échecs

N° 1302

EXCÈS DE CONFIANCE NUIT

55^e championnat de l'URSS Moscou, 1988

Blancs : V. MALANIUK Noirs : V. IVANTCHUK

Défense Mikouitch.



NOTES a) Malaniuk et Nogueiras jouent volontiers cette suite inhabituelle qui sort du répertoire des continuations tant analysées comme le « système Rabinovitch »...

après 11. e5! 6x4d5; 12. g4, d6; 13. gxc5, dxc5; 14. Tg1!; 11. Dd1, Df6; 12. g4 et les Blancs gagnent (Raicevic-Govodarcic, Yougoslavie, 1987).

et les Noirs menacent 16... Df2+; 17. Rd3, Cc5 mat. Maintenant les Blancs menacent de gagner une pièce par 13. h3.

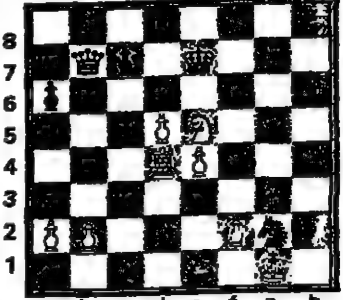
menace 20... exf4 avec attaque de la Ta1. Si 20. Tc1, 6x14; 21. Dxc4, Dd4 et si 20. Td1, dxc4!

Après 1. Txa3+, Fxa3; 2. Cf4, g1=D; 3. Cc2+ les Blancs obtiennent la moitié mais les Noirs disposent de la pièce 1... Rb2!

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1302

A. TROITZKY (1910)



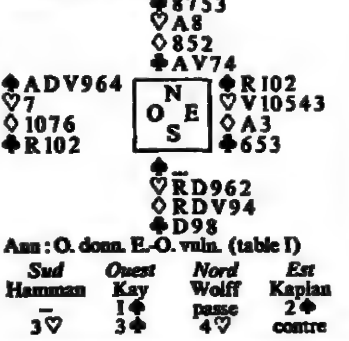
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1301 E.M. PLATOV, 1905. (Blancs : R4, Td8, Cc6. Noirs : Rg3, Fd6, Pa3 et g2. Nulle.)

bridge

N° 1300

CHAMPION INCONTESTÉ

Il est rare qu'un champion soit incontesté. C'est cependant le cas de l'Américain Bob Hamman, probablement le champion qui a fait le plus souvent partie de l'équipe des USA.



Qu'est entrain l'As de Pique coupé par Sud qui joue le Roi de Carreau. Est prit de l'As et il continue Pique. Comment Hamman, en Sud, a-t-il gagné QUATRE CŒURS contre toute défense?

Les Olympiades Tandis que les VIII^e Olympiades se déroulent à Venise, il est bon de rappeler que la France avait été victorieuse en 1960 à Turin et en 1980 à Valkenburg.

Table with columns: Ann., S. don, E.-O. vuln, Sud, Ouest, Nord, Est, Covo, Passe, Covo, Passe, Covo, Passe. It lists results for various teams and players.

En 1984, à Seattle elle avait perdu la finale contre les Polonais, notamment à cause de cette donne qui avait été détestée pour ses joueurs.

scrabble

N° 304

OUVREZ LA GRILLE

La partie qui vous est proposée aujourd'hui commence par un scrabble que vous poserez en H 8, c'est-à-dire avec la première lettre sur l'étoile centrale, et la septième à la lettre de la case rouge Est.

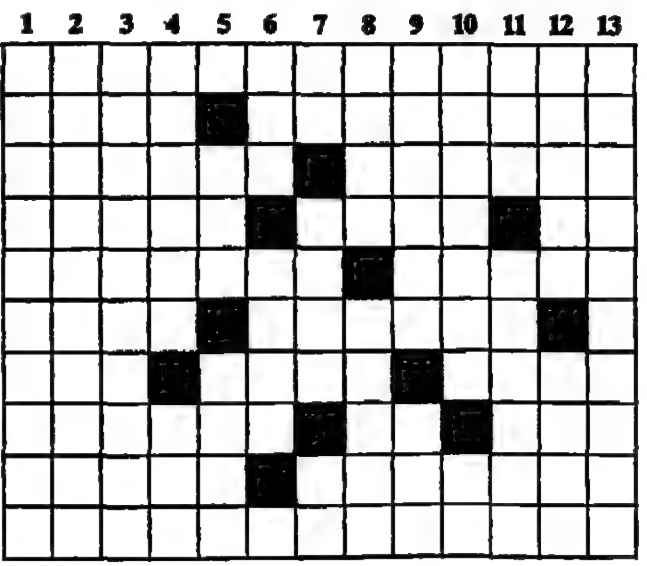
OSERA I (5 rajouts d'une lettre - 7 benjaminis), 2. URUIE (3 r. - 1 b.), 3. CRIQUE (5 r. - 2 b.), 4. MISSE (4 r. - 9 b.), 5. BRASER (4 r.), 6. HUMAI (4 r. - 1 b.), 7. RAYER (5 r. 4 b.), 8. RANGER (5 r. - 2 b.), 9. RESENTI (5 r. - 4 b.), 10. QUART (5 r.) Solutions en fin d'article.

Table with columns: N°, TRAGÉ, SOLUTION, RÉP., PTS. It lists words and their corresponding solutions and points.

Scrabble Club jolississ 23 septembre 1988 (Tournoi au gymnase, rue E.-Moutier, les dixième et quatorzième vendredi, à 20 h 30).

mots croisés

N° 530



IX. C'est du neuf qui vous est promis. On n'en dit pas de bien. - X. Four choses vives. Horizontalement 1. Il faudrait mieux qu'il fasse la manche. - 2. Ça n'a pas de sens. - 3. Quatre cent et quatre vingt. - 4. Ne finit qu'un. Est, non sans mal. - 5. Vous file entre les doigts. - 6. Présents. Au courtant. - 7. Grotte inversée. Ouvert. Note. - 8. Ont un goût d'Arabie. C'est la Hollande. - 9. Font des calculs. Tout à fait à proximité. - 10. Précieuse poudre. Roule. - 11. Rassembli. On trouve à s'y nourrir. - 12. Prit tout. Fera-telle son chemin? - 13. Ils ont sa gorge.

anacrosés

Horizontalement 1. AACEGIST. - 2. AEHINSV (+1). - 3. EILORRSU (+1). - 4. EELORVY. - 5. EENRPT (+3). - 6. BEEBHORS. - 7. AELINSV. - 8. AELSUX. - 9. BELLPOST. - 10. CEHRTUU. - 11. ACEILORU (+4). - 12. ABEINRS (+3). - 13. AALOSTU. - 14. AAEINOT. - 15. AAIINNTZ. - 16. CEILNOS (+1). - 17. AAEILRS (+2). - 18. AALRSTU. - 19. EELNRSTU. Verticalement 20. ACELLRS (+2). - 21. AACILNOR. - 22. CEINNSTU. - 23. EGLRUVX. - 24. ACCILNU. - 25. ABCGIS. - 26. AITLOSU (+1). - 27. AEIRSSST (+3). - 28. AEILNRT. - 29. EGHORTV. - 30. EELNRS (+1). - 31. EHLLOPT. - 32. ABINRTZ. - 33. BEILNLSU. - 34. EELRS (+3). - 35. ARSSTUU (+1). - 36. AAEISSST. SOLUTION DU N° 530 1. LOYAUTE. - 2. DEPOLLUE. - 3. AVANTAGE. - 4. RECOURT.

Les anacrosés sont des mots croisés dont les définitions sont complétées par les lettres de mots à trous. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, sans répétition sur la grille. Comme au Scrabble, on peut compléter. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de Poésie. (Les mots proposés ne sont pas notés.)

(CROUTER). - 5. IRISEES. - 6. TRIVIE (REVETIR, RIVETER). - 7. TRIPLE. - 8. TUESSES. - 9. AUBERGINE. - 10. ROSISSEZ. - 11. PLEUVOIR. - 12. REGNASSE (GRENASSE). - 13. RAINERA. - 14. RIBOSSE, aldoses. - 15. LEZARDEE. - 16. OMIRENT (MOIRENT, TRINOMME). - 17. GOSSES. - 18. EVIDENCE. - 19. ETEULES. - 20. ASSASSIN. - 21. LALETTE. - 22. PROLOGUE. - 23. RURALES (LEURRAS, RALEURS). - 24. YANKEES. - 25. EGALISEE. - 26. HUNNERS. - 27. UTILISE. - 28. TARARES (ARRETAS, RATERAS, TARERAS). - 29. EGIDES. - 30. DISERT (CEDITS). - 31. EPIEUR. - 32. BOURREE (BOURRE, BURRER). - 33. PESSETTES. - 34. SIBILE. - 35. LOOPINGS. - 36. NOUAGES (ENGOUAS). - 37. EPOISSES (POISSEES). - 38. URSULINE. - 39. REPARTI (PETRIRA, PIRATER). - 40. ETALEREZ. - 41. ASINIEN. MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

سؤال من الأصلي

سكوا من الاصل

LA TABLE

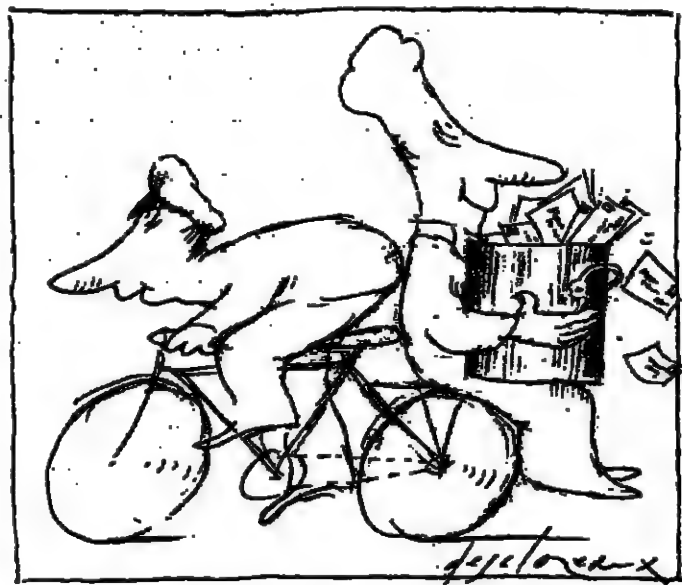
Le Monde sans visa • Samedi 15 octobre 1988 21

Au facteur gourmand

LES mois de vacances sont favorables à l'épistolaire ! Que de lettres de lecteurs qui - encouragement ou reproches - sont toutes d'intérêt particulier ou incitant à des réflexions d'ordre général souvent utiles.

Ainsi, revenant sur mes propos concernant une désaffection pour les légumes, tant de la part des chefs que de celle des clients, un restaurateur des environs de Paris m'écrit : « Ils ne veulent que des frites ! ». Et il ajoute, désabusé : « Ce ne sont pas toujours les légumes frais qui ont la préférence ». Semblablement, un lecteur se demande où trouver, à Paris, des choux de Bruxelles cuits craquants à la vapeur, des navets confits, les simples légumes du pot-au-feu retirés chauds du bouillon, en salade, avec œufs durs, oignons et huile d'olive ? Il est vrai qu'un autre correspondant estime qu'il ne va pas au restaurant pour manger « comme chez lui » une salade de pommes de terre, des maque-reux, toutes choses « qu'il peut trouver à la table familiale ». Heureux homme ! On a presque envie de se faire inviter chez lui !

Passons et venons-en aux bonnes adresses découvertes par ces lecteurs :



Le Relais du Mâconnais, au lieu-dit La Croix Blanche, à Sologny, sur la nationale 6 - Tél. : 85-36-60-72, maison indiquée d'ailleurs par le Bottin Gourmand.

La Solognotte, à Brinon-sur-Saône (18410). Tél. : 48-58-50-29 qui « respire les vertus bourgeoises » selon Gault-Millau et est étoilée au Bottin Gourmand.

Le Bouillon (14, av. Robert-Soleau à Antibes. Tél. : 93-34-88-41). Une cuisine de femme dont d'innombrables gourmets s'enchantent autant que de ses prix modestes.

L'Hostellerie Bressage, à Cui-

sery (71290), étoilée au Michelin. Tél. : 85-40-11-63.

L'Auberge du Rhône, à la Roche de Glun (26600), qui semble inconnue des guides comme le **Château Layauga**, à Gaillan-Médoc (33340) où la table de Philippe Jorand a enchanté un Luxembourgeois gourmand.

Le Saint-Etienne, 14, rue Fourrier à Auxerre, également introuvable sur les guides et de petits prix.

L'Espérance, 32, rue Victor-Hugo à Deauville. Tél. : 31-88-26-88 qui figure au Michelin depuis cette année.

Le Relais du Castéra, à Nestier (Hautes-Pyrénées). Tél. : 62-39-77-37, qu'une lectrice enthousiaste compare à André Daguin.

L'Hôtel de la Poste, place de la Mairie à Corps (38970). Tél. : 76-30-00-03, connu certes mais dont les menus (100 francs et 190 francs), le pain « maison », l'accueil, enfin, ont emballé une lectrice attentive autant que gourmande.

Enfin **L'Auberge Bretonne**, 2, place Du Guesclin à La Roche-Bernard (56130). Tél. : 99-90-60-28, deux étoiles au Bottin Gourmand, voit ce jugement

confirmé par un gourmet lecteur, de la poésie de homard au « dessert de Solange ».

Quelques critiques concernant les hôtels (plus nombreux que l'on ne pense et tel celui de Dol de Bretagne) où, en saison, on répugne à louer une chambre pour une personne seule. Mauvais points aussi pour les **Marionnes**, à Romanèche-Thorins, qui ont son heure de gloire... Mais laissons à ce lecteur la responsabilité de ce jugement tout comme à cet autre, déçu par le **Relais Condé** de Chantilly.

Combien est passionnante la lettre du Dr Pierre Arlaud, à propos des ouvrages (multiples) de recettes (et singulièrement pour la Provence) et l'appétissant tableau qu'il esquisse de la vraie cuisine provençale dépeignée de ses cripes folkloriques ! Enfin, tout en remerciant ce lecteur parisien des amabilités qu'il m'adresse, je m'étonne de son reproche de me « montrer trop indulgent pour la nouvelle cuisine, ses œuvres, ses pompes ! ».

La question du gigot brayande m'a valu un nombreux courrier. Le pays Brayand, c'est la région de Saint-Bonnet, autour de Riom, précise un correspondant qui ne veut pas que l'Avvergne (région économique) laisse croire par exemple que Le Pay soit la « vraie » Avvergne et que, par conséquent, on n'y aurait point à servir le gigot brayande (comme on proposerait un plat marocain ou vietnamien). Et qu'il ne s'agit pas d'un plat gaulois puisqu'il y entre poivre et pommes de terre ! Alors ?

BOUCHARD PÈRE & FILS

BEAUNE DU CHATEAU

avec encastrement des échantillons

DOMAINES DU CHATEAU DE BEAUNE

Les Aigres
Les Arques
Les Belinards
Les Brévières
Les Cuvées
Les Grives
Les Lévasses
Les Moutons
Les Pommiers
Les Rives
Les Vignes
Les Vignes
Les Vignes
Les Vignes
Les Vignes

EQUIPHOTEL
PORTÉ DE VERSAILLES
N° 2, ALLÉE « N », STAND N° 17.

SEMAINE GOURMANDE

La Campanette

Ce petit restaurant agréable pour les déjeuners ou dîners de quartier, avec son menu « Formule Campanette » (choix entre 3 entrées, 3 plats, 3 desserts et le café pour 118 F), propose à la carte des rillettes de maquereaux aux fines herbes (40 F), une andouillette rôtie en feuilleté (85 F) et des profiteroles au chocolat (30 F) bien agréables. Petits vins, petits prix.

● **LA CAMPANETTE**
51 bis, rue Sainte-Anne-75002 Paris.
Tél. : 47-03-44-09.
Fermé samedi midi et dimanche.
Parking Bourne
AE - CB - Visa.

Marc Prunières

Cette petite salle est vraiment le fleuron du Quercy, combien meilleure enseigne que celle du Chat grippé conservé. Car Prunières et son chef sont « de là-bas », et foie gras, truffes, canard sont au menu ! La salade gourmande de mignardises de canard (64 F), le combiné de lobes de

foie gras au ratafia (96 F), la crépine d'agneau des Causses de Gravat aux herbes (98 F), les cabécous et le poulet quercynois en conclusion vous régaleront, arrosés d'un cahors robuste. Apéritif : le quinquinoix !

● **MARC PRUNIÈRES**
87, rue d'Assas 75006 Paris.
Tél. : 43-64-70-00.
Fermé samedi midi.
Parking bd du Montparnasse
CB - Mastercard.

René Sourdeix

Je l'ai signalé déjà, René Sourdeix, qui a repris « Ma Cuisine », propose un menu « affaires » : choix d'entrées, plats, fromage, desserts, café et mignardises pour 165 F, qui est bonnement une... affaire ! Car sa cuisine est bien savoureuse, classique en ses fondements, amusante en ses recherches (comme la fraise de veau au vinaigre de cidre (55 F), le filet de saumon aux choux croquants (110 F), le filet de bœuf au beurre d'oursin (125 F), le pigeon rôti au jus de noix vertes (125 F) et une foie au chocolat qui en ferait faire à Dame Tartine soi-

moins de 225 F la bonne cuisine du bon Michou.

● **LE WESTERN**
18, avenue de Suffren
75015 Paris.
Tél. : 43-73-92-00.
Ouvert tous les jours.
AE - DC - CB.

Aux délices du chef

Bien installé maintenant, Jean-Claude Péan propose une carte très complète d'entrées entre 30 F et 55 F, de quelques poissons - escalope de saumon safranée, haddock beurre blanc, sole sauce morilles (70 F et 80 F) servis avec pâtes fraîches - de quelques viandes classiques (escalope de gigot poêlée à la crème de mousterde - 70 F), jusqu'aux desserts (mais le biscuit Rothschild n'est pas au kirsch mais à la liqueur de Bartsig, cher cuisinier !).

● **AUX DÉLICES DU CHEF**
48, rue de Clichy 75009 Paris.
Tél. : 48-74-25-66.
Fermé samedi et dimanche
DC - CB.

Le Western

On connaît ce bon restaurant « typé » de l'hôtel Hilton, où l'on peut se dépayser gourmandement avec le T Bone steak, la côte de bœuf, viandes venues de là-bas. Mais voilà qu'un nouveau chef, Dominique Michou, ajoute sa touche à personnelle et bien de chez nous de ses rillettes de thon à la crème de basilic à une poêlée de jume de lotte et langoustines au bourgogne, ratatouille au thym, entre autres. Et il faut conseiller, en ce sous-est (mais soléiné du ciel automnal néanmoins), le menu : une entrée, un plat, un dessert du chariot, café à 155 F (185 F avec vin). Ajoutez-y un fromage à 33 F, vous surrez plus qu'agréablement mangé pour

Aux quatre coins de France

CHAMPAGNE de qualité.
Cuvée du Récolteur brut
Méthode 1862. Tarif sur demande.
Veuve et fils de champagne, Direct de la propriété, Champagne de Méthode Traditionnelle, P. & L. 3 & Les Ateliers, 5, VENTRILLE, 51200 EPERNAY. - Tél. : 28-08-48-37.

MERCUREY A.O.C. Vente directe
12 hectares 1984 : 400 F TTC sans dom.
Tarif sur demande. Tél. 96-07-13-94. L. Mercuréy, vignobles, 71800 MERCUREY.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Campagne

CHAUMONT-SUR-THARONNE
HOTEL*** RESTAURANT****
LA CROIX BLANCHE
41600 CHAUMONT-SUR-THARONNE
Tél. : 54-88-35-12
Relais gastronomique

Côte d'Azur

06180 CAP-D'ANTIBES
MOTEL ROI SOLEIL
153, bd Kennedy, A 500 m de la mer.
STUDIOS et ch. Park, piscine, 2 pers.
1150 F la sem. 1780 F 2 sem. 3100 F
4 sem. t.c. (sauf juil., août, sept.).
Tél. 93-61-68-38.

NICE
HOTEL LA MALMAISON
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.
30 CH. INSONORISÉS ET CLIMATISÉS
TV COULEUR PAR SATELLITES
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-47-42-56 - Tél. 478-418.
Télégramme : 93161799

HOTEL VICTORIA ***
33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-48-39-50
Platz contre-éclat, cuisine.
Petit parking, grand jardin, chambres TV couleur.
tél. direct, minibar.

Montagne

06350 SAINT-VÉRAN
(Haute-Alpes, Queyras)
Parc régional. Site classé. Stat. village.
Platz, fond. Plus lux. comm. d'Europe, 2040 m.
LE VILLARD, tél. 92-45-82-08
GRILL ET CHAMBRES-STUDIO
Appart. Depuis 650 F pers./semaine.
BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62
1/2 pers. 1029 F à 1680 F la sem.
Pension compl. 1316 F à 1923 F la sem.
Spécial Noël 12 j. 2500 F.

LES BALCONS DE SERRE-PONÇON
Entre REALON et LES ORRES
Dominant le lac de Serre-Ponçon
Table et chambre d'hôtes toute l'année
par réservation.
PUY SANIÈRES 45200 EMBRUN
Tél. (16) 92-44-34-88.

Paris

SORBONNE
HOTEL DIANA **
73, rue Saint-Jacques
Chambres avec bain, w.c., TV couleur.
Tél. direct.
De 250 à 350 F. Tél. 43-54-92-65.

Provence

DRÔME PROVENÇALE
4 heures de Paris par TGV (Mondini-
mar). Site unique. Micro climat. Idéal
repos, promenades, sports. Cais. à votre
goût. On ne fume pas à table. Bibliothèque.
Châtres grand confort. Séminaires.
Prix d'hiver.

AUBERGE DU VIEUX VILLAGE D'AUBRES
24110 NYONS. Tél. 75-26-12-89.

Italie

VENISE
HOTEL LA FENICE
ET DES ARTISTES ***
(près de Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc.
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés.
Réservation : 41-82-32-333 VENISE.
Tél. : 411150 FENICE I.
Directeur : Diana Apollonio,
télécopieur : 041-520 37 21.

Suisse

LEYSIN 1400 m. Alpes Vaudoises
HOTEL SYLVANA ***
Site aux pieds d'une porte. Situation
panoramique. Chambres tout confort.
Pens. compl. dès 75 FS (env. 310 FF).
Pens. BUNELLI, CH-1854 LEYSIN.
Tél. 19-44/25/34-11-36.

ZERMATT
PARKHOTEL BEAU-SITE ****
Moderne. Piscine. Sauna.
Arrangements spéciaux
avant/après ski.
Tél. 1941/28/67 12 71
CH-3528 ZERMATT TX 432-116.

MIETTES

● **Foies gras.** Avec les fêtes, le foie gras devient d'actualité. Comment ne pas citer alors le cri d'alarme d'un producteur artisanal, M. André Minvielle, qui, avec d'autres professionnels lendaix, entend obtenir une appellation d'origine contrôlée pour les foies autochtones (que les industriels conservateurs de foies hongrois ou israéliens, veulent nous faire confondre). Parmi ces artisans, citons M. Vincent Sarrazin qui, depuis la ferme familiale de Castel-sarrazin (pays de Pierre Perret), élève ses canards en liberté, les gève ensuite traditionnellement du miel cuit matin et soir et, à la 16/17^e semaine, en fait (en deux heures de temps) un produit haut de gamme qui a séduit, entre autres, Alain Ducasse, le super-cuisinier de

Monte-Carlo. Sarrazin, Amou, 40330 LANDES. - Tél. : 58-89-82-00.

● **Un élève Marcel Proust.** Il a su lire chez Becquet et fut préparé par Patrick Lantré. Menu : potage Argenteuil, sole normande, bœuf mode en gelée, salade truffes et ananas, sorbet au thé avec madeleine de Combray. Et arrosé notamment de la cuvée « Baccarat » (Champagne Harriot 1981).

● **Chocolats.** Christian Constant (dont le livre sur le chocolat paraîtra prochainement) a ouvert une annexe au 37, rue d'Assas. - Tél. : 45-48-45-61.

● **Une cuisine pour ceux qui ont perdu l'appétit.** Ainsi, dans le dernier numéro du « Guide des

connaissances » (Bruxelles), Paul Bocuse qualifie-t-il la nouvelle cuisine. Une cuisine, dit-il, servie sous cloche « de peur sans doute qu'elle ne s'envole tellement les portions sont congrues ! »

● **Cuisine du Berry.** Une lectrice me demande où trouver, à Paris, le poulet au sang, le pâté de Pâques, la tarte à la citrouille, pizzas berrichons qui lui tiennent au cœur ? Hélas, je ne sais pas... Si un lecteur avait une adresse...

● **Lecteurs heureux.** Et satisfaits ! D'abord du restaurant Noël à Réalmont, dans le Tarn. - Tél. : 63-55-52-80. Une étoile au Bottin Gourmand, une étoile au Michelin, une toque chez Gault-Millau qui, curieusement, semblent enchantés de trouver à la carte la langouste Newburg qu'ils vilipendent ailleurs.

VOTRE TABLE PENDANT LE SALON EQUIPHOTEL

● Ambiance musicale et Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J., H. : ouvert jusqu'à heures

DINERS

RIVE DROITE

COPENHAGUE F. dim. 142, Champ-Elysées, 9, 43-59-20-41, de 12 heures à 22 h 30
FLORA DANCA 11^e étage Tous les jours HORS-D'ŒUVRE DANOIS, MIGNON DE RENNE AU VINAIGRE DE PIN
au rez-de-chaussée CANARD SALÉ, SAUMON MARINÉ L'ANETH.

RIVE GAUCHE

LE MAHARAJAH 43-54-26-07 APRES LE SALON, DINEZ... dans le palais d'un MAHARAJAH... au 72, bd
Spéc. indiennes Salle climatisée St-Germain, 5, 1^{er} Métro. 7 j., sur 7. SERV. NONSTOP de 12 h à 23 h 30, sans j. 1.

Le Picope

LE RENDEZ-VOUS DES ARTS ET DES LETTRES
13, Rue de Valenciennes Condé - 75006 PARIS
(1) 43 25 89 21
Caveau de l'Odéon

La Nouvelle Brasserie Rive Gauche

ACCÈS AÉRIEN - PAYSAN

FRUITS DE MER - CUISINE DE TRADITION

Sports

ATHLÉTISME : les suites de l'affaire Ben Johnson

La meute aux troussees

Deux semaines après avoir été banni des Jeux olympiques pour dopage, le sprinter canadien Ben Johnson, qui est harcelé par les médias, est aussi « fiché » par les coureurs de son club de Toronto. Ces derniers affirment que le coach, Charlie Francis, de Ben Johnson complète l'entraînement avec des stéroïdes anabolisants.

MONTREAL
de notre correspondante

Ben Johnson peut enfin reprendre son souffle. La saison de hockey, sport national canadien - avec la politique, en cette période de campagne électorale, - recommence et occupe les esprits. L'affluence diminue autour du pavillon familial des Johnson à Scarborough, banlieue tranquille de Toronto, qui voudrait, comme son hôte, se faire oublier du reste du monde.

Pour Ben Johnson, il était grand temps qu'arrive un répit : harcelé, épié dans ses moindres faits et gestes depuis son retour de Séoul, le dieu déchu de l'Olympisme était à bout de nerfs. Impossible, malgré ses supplications, de méditer en paix sur son sort en lavant sa Ferrari Testa Rosa sous le soleil automnal.

Coup de poignard

Il avait bien essayé de fuir la meute des curieux à son volant. Mal lui en prit. Le sprinter, qui n'a décidément pas de chance avec les contrôles, a été surpris à 140 kilomètres à l'heure sur une autoroute de la ville, alors qu'il tentait de semer des journalistes caméras au poing. Les policiers n'ont pas fait exception pour l'homme le plus rapide du monde. Amende pour excès de vitesse. Un comble...

Ben Johnson a eu beau changer de bolide pour tenter de se déplaçer incognito... dans une Porsche, les choses sont allées de mal en pis. Apparemment excédé, il a pointé un pistolet en direction d'un autre automobiliste arrêté à la même intersection que lui. Sur la plainte de ce dernier la justice vient de l'inculper de « voies de fait et usage d'une arme dangereuse » pour ce qui n'était en fait qu'un pistolet de départ.

Plus de doute possible : vénéré, adulé, trop vite adopté comme un fils héroïque par le Canada en mal de gloire olympique, le « tri-

cheur » doit maintenant payer pour chacun de ses égarements.

Rien n'est épargné à celui qui affirme toujours n'avoir jamais « sciemment » pris de substances illégales, pas même la « trahison » de sa coéquipière qui posait, il n'y a pas si longtemps, avec lui devant les photographes.

Angella Issajenko, championne canadienne du 100 mètres, lui a donné en début de semaine un véritable coup de poignard dans le dos : elle a confié à deux journaux de Toronto que leur médecin commun, le docteur Jamie Astaphan, leur prescrivait des stéroïdes depuis belle lurette. La finaliste des championnats du monde de Rome justifie ses aveux : personne n'a plus rien à perdre dans cette affaire, à commencer par elle-même. A trente ans, elle estime que sa carrière est terminée. Elle pense que Charlie Francis, l'entraîneur de Johnson, parfaitement au courant des faits, est un « homme fini » et que le docteur Astaphan ne sera « probablement plus autorisé à pratiquer au Canada » lorsque l'ordre des

médecins de l'Ontario bouclera l'enquête lancée contre lui.

Reste « Big Ben » qu'elle ne veut plus épargner : « Quand je l'entends dire qu'il est innocent, j'ai mal. Je veux qu'il cesse de mentir et qu'il avoue au monde entier qu'il prend des stéroïdes. (...) Je ne sais quel jeu il joue. (...) Je n'aime pas la façon dont il traite Charlie et je ne vais pas rester là, muette. »

Ces bombes à peine lancées, Angella Issajenko s'est pourtant tue. Après avoir reçu, dit-elle, des menaces de mort, elle s'est contentée de faire savoir par son mari qu'elle démentait tous les propos que les journaux lui ont prêtés...

Au même moment toutefois une autre sprinteuse canadienne, grande rivale d'Angella Issajenko, décidait de surenchérir. Angela Bailey clamait que l'usage de toutes les drogues, et pas seulement des stéroïdes, est plus que répandu chez les athlètes. « Cocaine, héroïne, LSD, tout ce qu'ils peuvent utiliser pour gagner ils le font », soutient-elle.



Tainino Liberatore a signé quinze affiches pour l'exposition « Sport et recherche scientifique » visible jusqu'au 15 novembre à la salle d'actualité de la Cité des sciences, porte de La Villette, à Paris.

Liberatore à l'affiche

Ben Johnson a bien besoin de calme et de tranquillité avant que la commission, mandatée par le ministre canadien de la jeunesse et du sport amateur pour enquêter sur l'utilisation de substances illégales par les athlètes de ce pays, n'ouvre ses audiences, à une date encore indéterminée. Il y a fort à parier que l'esprit sportif ne fleurira plus guère devant le juge chargé de présider ces audiences, publiques ou à huis clos suivant ce qu'il décidera.

Les milieux sportifs ne pardonnent apparemment pas à Ben Johnson de chercher à jouer les victimes innocentes dans cette affaire, en laissant entendre qu'on aurait pu lui administrer des stéroïdes à son insu. Ils acceptent mal que cet athlète fuie la controverse, qu'il se contente pour se justifier d'une « lettre au peuple canadien » imprimée dans les journaux, assortie d'une seule interview et d'une déclaration écrite, lue entre papa, maman et l'avocat, devant les journalistes chargés du droit de poser des questions.

A cette pseudo-conférence de presse, Ben Johnson est apparu souriant, confiant, déterminé à reprendre le collier pour se présenter « comme un champion » aux prochains Jeux olympiques. « Big Ben » tel que les Canadiens l'aiment, ou l'aimaient.

Une fois le choc de l'émotion passé, l'opinion publique a presque abusé son héros en dépit des coups bas qu'il reçoit. Rares sont ses concitoyens qui ne sont pas maintenant convaincus que le dopage est chose courante chez les athlètes de haut niveau mis au défi d'accomplir des exploits surhumains. Dans leur courrier aux journaux, de nombreux lecteurs réclament « une seconde chance » pour le coureur qui « mérite qu'on l'aide à se relever ».

Il ne faudrait toutefois pas que Ben Johnson tente de faire avaler trop de couleurs à l'homme de la rue. Les propos de l'athlète sur les mystérieux remèdes que son médecin lui préparait n'ont guère convaincu. La salsepareille, citée par Johnson comme l'un des ingrédients des tisanes « énergétiques » du docteur Astaphan, n'est après tout que le mets préféré de petits personnages bleus tout à fait fictifs, les Schtroumpfs.

Le public souffle à son idole descendue de son piédestal que, chez les hommes, faite avouée est (souvent) à moitié pardonnée.

MARTINE JACOT.

HANDISPORT : les VIII^e Jeux paralympiques

De vrais champions

Les huitièmes Jeux paralympiques s'ouvrent à Séoul samedi 15 octobre. Ils s'achèveront le lundi 24 et réuniront quatre mille sportifs handicapés physiques sur les installations olympiques. La délégation française composée de cent quarante-cinq sportifs et de trente personnes chargées de l'encadrement figurera dans dix des dix-sept disciplines paralympiques.

LES habitants de Séoul retrouvent le visage habituel de leur ville, quinze jours après la vague olympique qui vit défiler quinze mille athlètes, dirigeants, journalistes et spectateurs de toutes les nations. A peine remarquent-ils que les fauteuils roulants sont plus nombreux dans leurs rues, que la proportion des handicapés physiques dans la population totale a brusquement augmenté. Quatre mille nouveaux sportifs ont remplacé les Lewis, Biondi et Souleimanoglou, mais ceux-ci n'auront jamais sans doute l'auréole des dieux du stade ou de la piscine.

Eux s'en moquent, ils ne veulent surtout pas qu'on leur rebatte les oreilles avec le courage et la volonté dont ils font preuve, sous prétexte qu'ils ne pèdaient qu'avec une jambe ou qu'ils tentent un ippon sans voir leur adversaire. Les sportifs handicapés aimeraient qu'on ne s'intéresse plus qu'à leurs résultats.

Des critères très stricts

La délégation qui conduira pendant dix jours M. André Auberger, président de la Fédération française du handisport, sera la première à défendre cette idée. Depuis plusieurs années, le credo fédéral est d'effacer toute spécificité du handisport, de ne pratiquer que des sports existants chez les valides. La FFH s'est toujours enorgueillie de son appartenance au Comité national olympique et sportif français.

« Notre pays ne participe pas à des disciplines que les fédérations internationales de sport pour handicapés s'évertuent à maintenir contre vents et marées et qui nous éloignent du programme olympique. (...) Notre philosophie de toujours, celle de la fédération dans son ensemble et du président André Auberger, chargé de la vélocité, est de coller à la réalité de la famille olympique », déclarait le directeur technique national, François Tarranov, dans le dernier numéro de la revue fédérale, Handisport magazine.

Ce désir d'alignement concerne également les modes

de sélection et de préparation. Les athlètes français, répartis en dix disciplines aux Jeux paralympiques de Séoul, ont dû satisfaire à des critères de qualification très stricts. « Normalement, nos sélectionnés devaient - sauf accident ou contre-performance - tous obtenir des médailles », affirme le DTN. Ils ont été regroupés du 10 au 17 septembre au CREPS de Vichy pour y affiner leur préparation physique, technique et mentale.

Deux petites nuances ont empêché l'avant-Séoul des Paralympiques de rassembler totalement à celui des athlètes valides. D'une part, les dirigeants fédéraux ont tenu à représenter équitablement les cinq familles de handicaps inscrites à Séoul. D'autre part, les ressources financières de la FFH - les subventions du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, le fonds national de développement du sport (FNDS) et un unique sponsor - ont fallu jusqu'au dernier moment constituer un critère de sélection supplémentaire. Au total, avec les Jeux d'hiver paralympiques qui se sont disputés en janvier dernier à Innsbruck (Autriche), ce sont 4 millions de francs qu'il a fallu trouver pour une compétition dont le budget total s'élève à 28 millions de dollars.

Sur place, les sportifs handicapés ont été logés au village paralympique, différent de celui qu'occupaient les athlètes des Jeux olympiques. Certains aménagements spécifiques des chambres ont nécessité ce changement de locaux. Mais les installations sportives utilisées seront les mêmes. Les contrôles antidopages également.

Le comité d'organisation des Jeux paralympiques (SPOC) et celui des Jeux olympiques (SLOOC) ont travaillé en étroite collaboration. « Depuis Rome, ce seront sans doute les Jeux les plus spectaculaires et les plus proches dans leur conception de ceux des non-handicapés », espérait le président délégué de la FFH, André Hennart, après une mission de reconnaissance à Séoul en 1987.

Avant même la cérémonie d'ouverture du 15 octobre, la délégation française du handisport s'était pourtant déjà distinguée de son homologue. Prolongeant les bons résultats de 1984, 186 médailles conquises et la cinquième place au classement des nations, la France a obtenu sa première médaille d'or le 30 septembre dernier. Mustafa Badid s'est imposé lors du 1 500 mètres en fauteuil roulant, couru en démonstration entre deux épreuves olympiques, des vraies celles-là.

THIERRY CERINATO.

LES HEURES DU STADE

- Athlétisme**
Championnat de France de relais. - Samedi 15 octobre à Druex (Eure-et-Loir).
20 kilomètres de Paris. - Dimanche 16 octobre.
- Automobilisme**
Rallye des Pharaons. - Du dimanche 16 au jeudi 27 octobre.
- Basket-ball**
Championnat de France. - Nationale 1 A (8^e journée). Samedi 15 octobre. (A 2 en direct Monaco-Chalet à 15 h).
- Golf**
Open féminin de Biarritz. - Jusqu'au dimanche 16 octobre. (FR 3 dimanche de 18 h à 19 h).
- Parachutisme**
Grand Prix international de Saint-Tropez. - Jusqu'au dimanche 16 octobre.
- Sports équestres**
Championnat de France de saut d'obstacles. - Jusqu'au dimanche 16 octobre à Fontainebleau.
- Tennis**
Tournoi de Toulouse. - Jusqu'au dimanche 16 octobre. (FR 3, demi-finales, samedi 15 de 14 h à 18 h ; finale, dimanche 16 de 14 h 30 à 18 h).

GOLF : l'inflation des primes de départ

Les greens sur la mauvaise pente

Les dirigeants d'un sport professionnel en pleine euphorie commerciale se trouvent confrontés au même problème que le ministère des finances devant un boom économique : comment maîtriser la croissance ? Comment faire cohabiter des golfeurs devenus milliardaires avec des agents rapaces, des médias gourmands d'événements et dévoreurs de stars, et un public de plus en plus exigeant ?

À côté des déchirements du tennis, des scandales tout frais de l'athlétisme, de la Realpolitik du football moderne, le golf semblait mener jusqu'ici une existence privilégiée. Tout lui réussissait. Il possédait à la fois richesse et élégance morale. Il se renouvelait, trouvait un public jeune, tout en conservant le prestige de sa tradition, la force intacte de ses anciens rites de courtoisie. S'apprête-t-il à son tour à « basculer dans la soupe » sous la pression de puissants dollars ?

Le circuit européen Volvo de cette année offre pour ses trente et un tournois des prix d'un montant global de plus de 100 millions de francs. En deux ans, les prix ont doublé. En 1979, année de son premier titre majeur à l'Open britannique, l'Espagnol Severiano Ballesteros remporta 470 000 F pour sa saison entière, moins que

le chèque qu'il empocha pour sa victoire au Trophée Lanoë il y a un mois, et un peu plus de 10 % de ce qu'il encaissera en simple gain de tournois sur le seul circuit européen en 1988.

Ballesteros est une star. Ses primes de départ accumulées (450 000 F au minimum par tournoi) dépassent en Europe ses gains de tournois. Le Britannique Lyle, fort de sa victoire au Masters, qui vint confirmer au printemps son titre à l'Open britannique de 1985, est devenu aussi cher que l'Espagnol. Même en perte de vitesse, l'Allemand Langer, encore sur sa lancée, exige 300 000 F pour participer à un tournoi, et le Britannique Faldo, un minimum de 250 000 F. Le Gallois Ian Woosnam, seul des privilégiés sans titre majeur, a su monnayer sa fabuleuse saison 1987 par l'entremise de la société Mark McCormack, qui demande 150 000 F pour sa participation en Europe.

Woosnam a signé, dans la foulée de son année triomphale, son premier contrat avec McCormack cet hiver. Vingt-deux des joueurs du circuit font partie de l'écurie McCormack, précise l'Américain, « mais, ce n'est pas le genre d'arithmétique qui m'intéresse. Ce qui m'importe, c'est le rapport de chacun, et la marge bénéficiaire ».

Cette recherche effrénée de la marge bénéficiaire encouragée

par son agent et un goût particulièrement développé chez les Gallois pour les chèques ronds vient de provoquer une crise au sein de la PJA (association des golfeurs).

Vainqueur avec le Pays de Galles de la Coupe du monde l'année dernière, Woosnam a renoncé à défendre son titre cette année. Epreuve approuvée par la PJA, la Coupe du monde se trouvait en concurrence avec un tournoi-exhibition offrant 1 million de dollars au vainqueur. Ce tournoi a lieu à Sun-City, enclave de néon et de jeu située dans un « territoire-réserve noir », le Bshaphutswana au sein de l'Afrique du Sud. Pour permettre à Woosnam de se libérer sans demander la dérogation qui ne lui aurait pas été accordée, les organisateurs sud-africains ont avancé leur épreuve d'une semaine. Woosnam y jouera donc. Et prendra des vacances lors de la Coupe du monde.

« Les événements montés de toutes pièces deviennent le cancer du golf », déclare Ken Schofield, directeur du circuit européen. « Nous sommes résolument contre les primes de départ et les tournois pirates qui nuisent au jeu officiel. Nous nous trouvons en état de guerre avec les agents. Ils représentent une menace pour l'avenir du golf. Leur cupidité est à la source du mal. »

Cupidité, relayée par Woosnam et aussi, avec sa légendaire aptitude au gain, par Ballesteros lui-même, mais pas par tous les champions bénéficiaires. Certains voix s'élèvent contre un système de primes qui contraint organisateurs et sponsors à la recherche d'un plateau séduisant de doubler leurs prix par des dessous-de-table.

« Il y a dérapage », déclare le Britannique Sandy Lyle. « 100 000 à 150 000 F seraient largement suffisants. Le système commence à nous échapper. » Nick Faldo va encore plus loin : « Le jour où on annulera les primes pour tout le monde, j'accepterai volontiers de m'y plier. Certains sponsors aimeraient que cet argent vienne gonfler les prix officiels. Cela me semble bien plus sain. Au moins on choisirait alors ses tournois sur les bases de la qualité du parcours et de l'accueil, et non sur les pots-de-vin. »

Les sponsors prendront-ils ce risque ? Une vedette vendable doit-elle être impérativement achetée ? Peter Urwin, promoteur de l'Open européen, est déjà prêt à sauter le pas. De 3 millions de francs, le montant de ces prix passera à 5 millions en 1989. Mais Urwin refuse de verser un centime en prime de départ. « Les exigences des vedettes ont doublé en deux ans. J'en ai franchement assez d'être rattrapé de la sorte. »

C'est un pari, mais je le prendrai », déclare-t-il.

Les craquements, plaintes et contradictions d'un circuit par ailleurs florissant trouvent un écho outre-Atlantique. Hord Hardin, directeur et défenseur autocratique du Masters d'Augusta, s'est déclaré cette année optimiste pour l'avenir du tournoi sous sa formule actuelle, autant dire du tournoi tout court. Car la forme du Masters : pas de publicité sur le parcours, parking gratuit, nombre d'entrées volontairement réduit et prix d'entrée bas, contrat d'un autre âge avec la télévision, tout ce superbe archaïsme, qui est l'essence même du golf, est menacé.

« Soit nous nous compromettons avec le commerce soit nous altérons les valeurs du pays, soit le tournoi s'arrêtera », dit Hardin. Si d'ici cinq ans le Masters se trouve coincé entre des tournois qui offrent chacun 5 millions de dollars de prix, certains joueurs opéreront pour l'argent. La nouvelle génération est axée sur l'argent et les valeurs de l'argent. Elle est moins consciente des valeurs traditionnelles. » Ces propos ont provoqué des protestations chez certains joueurs. « J'aimerais avoir tort, ajoute Hardin. Mais je connais la nature humaine. »

Aigreux d'un vieux dirigeant dépassé ou propos prémonitoires ?
MARC BALLADE.

سكوا من الأمل

سكوا من الأصل

Culture

THÉÂTRE

« Réveille-toi, Philadelphie », de François Billeldoux

Loup y es-tu...

Le Petit Chaperon rouge s'appelle Philadelphie, fille de François Billeldoux élevée par Jorge Lavelli... C'est un conte de fées loufoque, qui a la cruauté de l'innocence.

Réveille-toi, Philadelphie est la première pièce écrite depuis quinze ans par François Billeldoux (le Monde du 13 octobre). Cela ne veut pas dire qu'il a mis quinze ans pour l'écrire. Mais cette longue période de divorce avec le théâtre a sans doute affiné sa vision du monde et de l'humanité, affirmé ses convictions. Plus simple dans sa construction que, par exemple, Il faut passer par les images, Réveille-toi, Philadelphie est un modèle de la « façon Billeldoux », cette façon faussement distraite d'erreur d'une idée à l'autre, d'une phrase à l'autre avec l'apparent illogisme d'un professeur Nibus xylope, qui parierait de la pluie et du beau temps, le nez collé sur son microscope.

En réalité, la logique de Billeldoux est très personnelle, mais impeccable. Elle suit les lois indéfinissables et séculaires du théâtre, qui sont celles des légendes, des contes de fées, de la pensée enfantine. Après la seconde guerre mondiale, plus rien n'a été comme avant, et les auteurs qui ont commencé à écrire en ce temps-là ont eu la possibilité d'investir comme inventent les enfants, avec toute la cruauté de l'innocence et sans tenir compte des barrières entre fantaisie et réalité.

Réveille-toi, Philadelphie restitue un parfum de cette fascinante époque. D'abord, il s'agit d'un conte de fées. Philadelphie est une lointaine cousine du Petit Chaperon rouge, une petite fille orpheline de mère,

léthargique et pourtant pleine de vitalité carnassière. Endormie ou éveillée, elle rêve du loup qui hante la forêt voisine. Pour lui raconter des histoires et l'empêcher de sombrer dans son sommeil de malade, son père - Claude Rich - maire du pays, a fait venir une étrange gouvernante finlandaise - Anna Prucnal. Lui est un doux alibi, tout l'étonne au point que rien ne peut plus l'étonner. Il fait à sa fille la promesse de « défendre le loup contre tous ». Promesse qu'il oublie de tenir comme il oublie ce que lui a dit Philadelphie. « Si tu pars avec ton fusil, dès que tu auras fermé la porte, à chaque heure qui passera, je vieillirai d'une année... »

Alors quand il revient de la forêt le corps de la fille s'est tassé dans sa robe d'organdi, et sous ses tresses sages son visage s'est affaissé. L'apparition de Philadelphie ainsi transfigurée est un moment de grande drôlerie et de grande beauté. Denise Genece compose un personnage étonnant, presque effrayant, une sorte de Baby Jane, mais douce, un peu rêveuse et qui (c'est ahurissant) demeure l'adorable gamine potelée, fûtée, féroce, despote, dont la « logique » gouverne et débousole le monde adulte : un médecin flegmatique soudain secoué de frénésie (Henri Garcin finement burlesque), un préfet borné, dignement farfêlé (Jean-Claude Jay parfait) et la charrnelle maîtresse du père (Myriam Boyer, épatazse).

Loïn des fureurs et des distorsions qui font partie de son univers, Jorge Lavelli se met à l'honneur de Billeldoux. Il laisse en arrière-plan quelque chose de très personnel - que l'on trouvait par exemple dans la manière dont il traitait Oberon en magicien fatigué dans le Songe d'une nuit d'été à la Comédie-Française, - une forme de nostalgie



Denise Genece

mêlée à de la méchanceté blasée, la tendre indifférence des gens qui en ont trop vu et trop subi pour être encore capables de s'apitoyer - y compris et surtout sur eux-mêmes. - mais qui, comme par miracle, sont toujours curieux de la vie... Ainsi l'enfant-voilà dame plus légère qu'un aile se ditue dans l'ombre de la forêt - un splendide image totalement lavellienne.

Si le plateau, même fort bien occupé par l'ingénieux décor de Louis Bercat, est un peu vaste pour la poésie agitée de la pièce, les

acteurs mènent le jeu avec une force, une intelligence qui emportent l'adhésion. Billeldoux cauchemarde sur le passage du temps, l'oubli, la fuite de cette période fascinant de l'après-guerre où « tout le monde était jeune ». Lavelli est manifestement, profondément « charmé » par la tendre beauté satirée de la petite fille qui va vieillir, et son émotion passe.

COLETTE GODARD.
* Théâtre de la Colline, 20 h 30.

Nouveau directeur, nouveau budget

Le temps du dialogue

La nomination du nouveau directeur du théâtre, Bernard Dort, coïncide avec l'annonce d'un budget 1989 en sensible augmentation. « Un certain nombre de décisions urgentes s'imposent. Elles risquent de remettre à plus tard le dialogue de fond, pourvu qu'il soit jamais nécessaire », dit Patrick Guinand, président du Syndicat, le Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles. Patrick Guinand salue en Bernard Dort l'« universitaire indépendant », et le « bon thérapeute », qui connaît bien déjà son patient, le théâtre, pour le fréquenter depuis toujours.

Selon lui, la profession est prête à estimer avec lui une réflexion de fond sur la redéfinition du paysage théâtral en France.

« Mais il faut en finir avec un certain nombre d'idées reçues : la dérive des coûts, la crise du théâtre, le syndrome des salles vides. Il y a certes des problèmes de blocage, de dysfonctionnement. Mais pourquoi les lois du marché seraient-elles respectées, et donc prises en compte, en ce qui concerne l'audiovisuel ou le cinéma, et non dès lors qu'on parle du théâtre, en termes de production ».

La crainte de Patrick Guinand, qui se fait le porte-parole de l'ensemble de la profession, c'est que l'augmentation effective du budget du théâtre en 1989 soit siôt absorbée pour combler le déficit des entre-

prises, conséquences notamment de la politique théâtrale de François Léopard : « Il faut tout de même rappeler que le budget du théâtre a diminué de près de 25 % en quatre ans... »

La répartition de la dotation budgétaire 1989 est d'ores et déjà décidée pour les théâtres nationaux, qui voient tous leur subvention augmenter : la Comédie-Française de 6,8 %, Chaillot de 6,4 %, le Théâtre de l'Odéon et le Théâtre de l'Europe (confondus sur une même ligne) de 7,8 %, le Théâtre de la Colline de 12,4 % et le Théâtre national de Strasbourg de 7,3 %. Une ligne dite de la création dramatique dans les théâtres nationaux, qui avait été réduite, puis quasiment supprimée, réapparaît dans le budget 89 avec une enveloppe de 13 MF. Pour le reste, il reviendra à Bernard Dort de ventiler au mieux les 10,3 % d'augmentation de la ligne « Action culturelle », les 16 % de la ligne « Commandes et aides » et la substantielle augmentation de la ligne formation (70 %). Mais Bernard Dort a un atout dans son jeu : la sympathie d'une profession qui reconnaît en lui un des siens.

O. Gt.

Francophonies à Limoges

Les inégalités fraternelles

Le Festival des francophonies à Limoges réunit des troupes des diversités de langage et marque les inégalités dans les conditions de travail.

Pour donner une image juste des francophonies, il faut évoquer simultanément la dégustation, par près de trois cents personnes, de la génisse limousine, les débats savants sur l'écriture théâtrale, la déambulation de groupes africains dans les rues de la ville et la présence, dans les salles de spectacle, d'un public composé de jeunes qui répond au moindre appel des meneurs de jeu, à la plus modeste sollicitation rythmée des tambours.

L'ambition du Festival fondé il y a cinq ans, par Pierre Debauche et Monique Blin est bien de provoquer une rencontre et des échanges sans complexe entre gens qui parlent des français très diversifiés, dont la situation matérielle et morale, dans leurs pays respectifs, est très inégale et qui, surtout, font un usage différent du théâtre.

Si les Belges et les Canadiens peuvent afficher le luxe d'opérations raffinées sur le langage scénique ou sur les mots, les Africains, eux, témoignent pour un théâtre d'éducation civique ou de contestation très drue. Héros de leurs spectacles, le petit peuple y apparaît condamné à se débrouiller. Il est curieux et finalement étonnant - d'entendre les chanteurs malgaches dans des litaines amoureuses ou dans des refrains mottant en garde le paysan contre les séductions illusoires de la ville ou rappelant à son devoir l'étudiant négligent. D'apprendre que le groupe Nygolou du Mali, qui joue avec de beaux masques traditionnels le conte du lion marié à la brebis - elle ne se laisse pas manger ! - interprète habituellement, de village en village, des sketches sur la façon de lutter contre les feux de brousse ou de protéger les jeunes pousses d'arbre contre les chèvres.

misère mais les forces de vie triomphent. Une autre troupe ivoirienne travaille avec la même rigueur, celle du Ki Yi Mbock Théâtre de Wewère Liking, une jeune femme poète, romancière et metteur en scène.

Comme chaque année, les Canadiens ont fait recette. La pièce Les Féluettes, selon l'aveu du jeune auteur Michel Marc Bouchard, est un « drame romantique ». Plutôt baroque même, avec quelques personnages extravagants, très fin de siècle. C'est l'histoire de deux jeunes gens dans un collège religieux et de leur passion l'un pour l'autre par le biais d'une répétition. Théâtre dans le théâtre. La pièce de d'Annunzio le Martyre de saint Sébastien est le révélateur de leur trouble. La mise en scène sur un tréteau nu d'André Brassard et le talent des comédiens du Théâtre Petit à Petit servent au mieux ce qu'il y a d'original dans la pièce : naturel et poudré dans l'expression de l'homosexuel, plus quelques vertus comiques que pimante l'irrésistible accent québécois.

Dominique Serron, qui dirige les huit filles de la troupe de la communauté française de Belgique, leur a préparé une adaptation d'Alice bouffonne et réécrite, dérive poétique entre ces huit Alice qui traversent le miroir pour l'âge adulte.

Courant d'une francophonie à l'autre, Pierre Debauche et Monique Blin ont réussi à mobiliser la ville et la région. Ainsi se développent les « fraternités fragiles » dont parlent les animateurs et que célèbrait avec verve M. Cu Huy Can, le ministre de la culture du Vietnam, présent à Limoges (1).

JEAN-JACQUES LERRANT.

(1) Des innovations marquantes dans ce cinquante Festival : des pièces en transit, à l'instigation du Centre d'essai des auteurs dramatiques de Montréal, et la résidence en Limousin, pendant trois mois, de quatre auteurs pensionnés du Centre national des lettres, un stage des responsables de troupes d'intervention, un stage international de jeunes critiques de théâtre, des spectacles à domicile, donnés dans quelques appartements privés...

* Festival des francophonies. Jusqu'au 15 octobre.

« Les Trois Sœurs », par Peter Stein

Une absence de Russie

Le Festival d'automne présente au Théâtre des Amandiers le spectacle superbe et déconcertant de Peter Stein les Trois Sœurs.

« Mais ce n'est pas une pièce ! A peine un canevas !... On ne peut pas jouer ça, il n'y a pas de rôles !... Juste de vagues suggestions !... »

C'est Olga Knipper qui nous dit sa réaction et celle de ses camarades lorsque Tchekhov, en novembre 1900, vient à Moscou leur lire sa nouvelle pièce, les Trois Sœurs.

La première aura pourtant lieu deux mois plus tard, en janvier 1901. Olga Knipper jouera Macha, et épousera Tchekhov en mai.

Tchekhov, lui non plus, lorsqu'il terminait les Trois Sœurs à la fin de l'été 1900, n'était pas trop sûr de lui. Que dit-il de sa pièce, lorsqu'il écrit à ses amis ? « Ennuyeuse... Monotonie... Peu pratique... Il y a vraiment beaucoup de personnages et le cadre est étroit... Humeur lugubre... Une fastidieuse stupidité... Humeur massacrante... Je crains que le résultat soit confus, sans clarté... »

Il est vrai que Tchekhov, cet être-là, à Yalta, qu'il appelle « une Sibirie tibète », voit la vie en noir. Sa santé ne revient pas. Moscou lui manque. Il a envie de fiche le camp, de partir pour la Chine, avec Gorki.

Il est vrai aussi qu'après Oncle Vanja, avant La Cerisaie, c'est plutôt une pièce d'attente, un travail un peu machinal, que ces Trois Sœurs.

L'exposition est gauche. Les bavardages tréquent. Ah ! la ville se met à briller, bon (il est vrai que, juste à ce moment, le théâtre de Yalta est détruit par un incendie). La maison des trois sœurs est pleine de militaires, des artilleurs, mais ce ne sont que des uniformes, et Tchekhov constate qu'ils ne font que « philosopher », sur la note inévitable : « Ce que ce monde est ennuyeux et injuste, demain il sera meilleur... »

« Philosopher sur l'ennemi, c'est être incapable d'aimer », ajoute Tchekhov, qui a écrit cette pièce pour faire le portrait de quatre femmes...

Les doutes de Tchekhov sur sa pièce vont s'aggraver chaque fois qu'il va être informé d'une des « bonnes idées » du metteur en scène, Stanislavski. Ce n'est pas nouveau, c'est chaque fois la même chose. Tchekhov doit lutter tout en restant courtisé.

Stanislavski, comme d'habitude, met les pouces - il savait bien d'ailleurs que Tchekhov ne voulait personne d'autre que lui, - et les Trois Sœurs, cette « fastidieuse stupidité », furent un formidable succès.

L'un des metteurs en scène les plus notables de notre temps, Peter Stein, présente aujourd'hui à Nanterre les Trois Sœurs, qu'il avait créées en 1985 à Berlin. C'est un spectacle superbe. C'est d'une très grande classe et d'une maîtrise entière. A un tel degré d'imagination créatrice, nous en revenons à cette énigme de l'essence de l'art du théâtre, qui est simplement que nos vies sont clovées à la rencontre d'une autre vie. Cette

autre vie a son allant, sa lumière, ses trous noirs, ses appels d'air. Elle a aussi, par moments, ses éclats, comme des rebondissements d'âme. Et les deux vies, celle d'ici et celle d'en face, s'étonnent, s'attendent, se déviant, se prennent à la gorge... Le théâtre est un délestage, un dédoublement, il est alors comme une survivance éternelle du monde sensible. Peter Stein est de ceux qui savent atteindre ça.

Une erreur d'optique

Et pourtant... Et pourtant ces Trois sœurs ne sont pas un miracle. Les décors, très vastes, très riches, très soignés, ne sont pas autre chose que des copies imitatives naturalistes d'un grand salon réel et d'un jardin réel, et pourquoi faudrait-il accepter du décor de théâtre ce que nous refusons de la peinture et de la sculpture, c'est-à-dire le pompierisme le plus servile ? Or il n'est pas douteux que ces énormes décors simili, campaiils, épatazse, comptent pour au moins 80 % dans l'impression de ce spectacle.

Et pourtant la pièce commence à 20 heures et nous quittons le théâtre à minuit, et il y a un entracte interminable et un autre un peu moins long, afin de pouvoir planter ces décors d'une exceptionnelle lourdeur, et dans le courant même des actes le propos de chaque scène est exprimé, pressé, jusqu'à l'écoeure, alors la pièce s'écrit, se surcharge, se disloque...

Rendez Vous **CRETEIL** Maison des Arts

DU 14 AU 26 OCTOBRE
MAGUY MARIN
COUPS D'ETATS

DU 18 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE
PHILIPPE AVRON
DOM JUAN 2000 48 99 18 88

ESPACE CHAMPERRET (Porte Champerret) Paris 17^e

PASSERELLES DE L'ART
2^e SALON des ANTIQUAIRES et des CRÉATEURS CONTEMPORAINS

Du 14 au 23 octobre 1988 de 11 h à 19 h 30 • Jeudi jusqu'à 22 h

« Les pièces de Tchekhov sont difficiles à jouer, disait Olga Knipper. Il ne suffit pas d'être un bon acteur et d'interpréter parfaitement son rôle. Il faut entendre cet auteur, et l'aimer. » Et c'est cela, peut-être, qui manque à ce spectacle. Tchekhov disait : « Nous autres Russes, notre prétention et notre égolâtrie nous viennent des Européens ; nos actes et notre degré de culture, des Asiatiques. » Ne faut-il pas dire que cette mise en scène des Trois Sœurs par Peter Stein est une grande chose, dont la gravité et la finesse « chinoises » de Tchekhov ont été entièrement exclues ?

MICHEL COURNOT.

* Théâtre des Amandiers, Nanterre, 20 heures. Jusqu'au 16 octobre (en langue allemande).

* Sami Frey reprend pour le Festival d'automne son grand succès d'Avignon : Je me souviens, de George Ferenc. Jusqu'au 16 octobre, à 20 h 30, à l'Opéra-Comique.

La ville et la région mobilisées

Il reste que le professionnalisme gagne la partie. L'ensemble Kotcha de Côte d'Ivoire, fondé il y a quinze ans par Soleymane Koly - qui a souligné le dynamisme du théâtre en Afrique, - emporte la faveur du public par la virtuosité de ses danseurs athlétiques et de ses musiciens qui chauffent la salle en combinant énergiquement les rythmes de la percussion et les sons du balafon, de la guitare électrique et du synthétiseur. Les comédiens transmettent le bonheur de la palabre en racontant, dans Commandant Jupiter et ses black nouchis, les mésaventures d'une bande de loubards d'Abidjan. La comédie musicale, dans un style proche de West Side Story, se déroule sur fond de chômage et de

ORCHESTRE COLONNE
Lundi 17 octobre à 20h30
TH. DES CHAMPS-ELYSEES

PHILIPPE ENTREMONT JOUE ET DIRIGE
MOZART - BEETHOVEN
47 20 36 37

Culture

M. Mitterrand inaugure la pyramide

Le Grand Louvre perce vers Rivoli

Le président de la République a inauguré, vendredi matin 14 octobre, en compagnie de M. Michel Rocard et de plusieurs ministres, la pyramide du Louvre, qui marque l'entrée du musée. A cette occasion, le passage Richelieu, qui débouche rue de Rivoli, sera définitivement ouvert au public. Les jours du ministère des finances dans le vieux palais sont comptés.

Pour la première fois de son histoire, le musée du Louvre s'ouvre sur la rue de Rivoli. La plaque qui signalait l'entrée du ministère des finances, au-dessus du passage Richelieu, annonce désormais celle du musée. C'est une sorte de victoire personnelle pour Emile Biagini, l'actuel secrétaire d'Etat aux grands travaux, qui a longuement bataillé, au temps de la cohabitation, pour la poursuite du chantier dont il avait la charge. A travers la forteresse des finances, le musée possède ainsi une fenêtre sur la ville. Le « boyau informe » moqué par Théophile Gautier est devenu un quadrilatère. La pyramide, porte monumentale au centre géographique du futur ensemble,

prend ainsi toute sa signification.

Après François Mitterrand, qui l'inaugure dans la matinée du vendredi 14 octobre, le public aura accès à la nouvelle place : près de 3 hectares pavés de grès et de granit. Il pourra, venant du Palais-Royal, tourner autour du polyèdre parfait de l'architecte Ioh Ming Pei, cerné de bassins d'où jaillissent des jets d'eau. Des petits « pyramidons » éclairaient les vastes sous-sols de la cour. Ceux-ci ne seront pas livrés immédiatement. En revanche, l'accès au musée par la porte Denon sera rétabli. Dès 1989, les façades lépreuses seront progressivement remises en état, tandis que débute, place du Carrousel, les travaux du futur parking, précédés, comme il est maintenant d'usage, de fouilles archéologiques.

A l'intérieur, le grand chambardement va enfin pouvoir commencer. Le deuxième étage du palais sera entièrement consacré à la peinture française. Du côté de la cour Carrée, Italo Rota commence l'aménagement de salles à l'éclairage zénithal. Au fur et à mesure du décrochage des collections françaises, la grande galerie sera progressivement fermée,

puis réaménagée. Les réserves vont gagner dans les sous-sols les espaces qui leur sont attribués. Fin février 1989, l'entrée se fera par la pyramide.

Avant d'atteindre les volumes neufs du musée, on se perd dans les fossés dégagés de la forteresse de Philippe Auguste, les visiteurs pourront contempler un panorama historique du château présenté par Richard Peduzzi et s'attarder dans la première exposition temporaire, dédiée au donateur du musée qui l'ont enrichi, depuis sa création par la Convention le 27 juillet 1793.

Emile Biagini compte bien célébrer le bicentenaire du décret fondateur par l'ouverture totale du musée rénové. Un pari difficile à tenir. En revanche, une Bastille administrative tombera certainement le 14 juillet 1989 : celle des finances. Les fonctionnaires du ministère devront faire leurs adieux définitifs au vieux palais avant cette date... Il reste à trouver maintenant l'œuvre qui sera installée sous la pyramide de verre. Peut-être un symbole républicain, face au Louis XIV du Bernin placé dans l'axe de l'arc du Carrousel et au Napoléon III du fronton, drapé dans une toge romaine.

EMMANUEL DE ROUX.

MUSIQUE

Barenboïm et l'Orchestre de l'Opéra

Match en tout point nul

Franc succès pour la 9^e Symphonie de Beethoven, interprétée par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra, dirigés pour la première fois par Daniel Barenboïm. Mais qui gagnera la partie de poker menteur engagée entre eux ?

Il y a huit mois, Daniel Barenboïm et Pierre Vozniak, directeurs du futur établissement, décidaient, à la stupéfaction générale, de constituer un « nouvel orchestre » pour la Bastille, en acceptant seulement de recruter individuellement certains instrumentistes de l'Opéra après audition. L'orchestre en corps constitué opposait un « refus définitif » à

cette perspective (le Monde du 11 février) et, pour protester, inaugurait chaque représentation en jouant sans cesse une version bâtarde de l'Hymne à la joie.

Pierre Vozniak parti en mai, la situation restait au point mort, et, à la rentrée, Barenboïm s'avisait, à juste titre, de travailler avec l'orchestre avant de songer à le démanteler. Mieux, on apprenait, non sans étonnement, que le chef et les instrumentistes vivaient une « lune de miel » et qu'il allait paraître en public avec eux jeudi 13 octobre, justement dans la Neuvième Symphonie de Beethoven !

On ne peut que le regretter : jamais le directeur de l'Opéra de Paris n'aurait dû prendre le risque de cette audition quelconque d'un chef d'œuvre qui mérite quelque respect, et ce avec un ensemble qui connaît encore mal et dont il n'a pu façonner la couleur. Et pour les musiciens, la démonstration est ratée : quelle tristesse que cette masse orchestrale lourde, terne, peu cohérente, quelques jours après la miraculeuse Philharmonique de Berlin !

La gestique saccadée et forcée de Barenboïm ne correspond vraiment pas au geste ample et au lyrisme supérieur de la Neuvième. L'allegro restait comme enlaidi dans un marécage, le phrasé manquait d'ampleur et de modelé. Dans le scherzo, on sentait une élasticité joyeuse, une étincelle divine : en vain : la gairande du fugato était trop dure pour être élégante, et le trio, trop détendu, laissait échapper sa griserie lumineuse.

A qui bon poursuivre ? L'adagio pesait et progressait guère, et même les sonneries prophétiques ne sor-

taient pas de la banalité. Quant au final, on se demande pourquoi les chœurs avaient été placés si loin, au fond de la scène, où ils hurraient pour se faire entendre, alors que la fosse d'orchestre, recouverte et inoccupée, créait une coupure entre le plateau et la salle.

Les solistes étant aussi au fond, nous n'avons pas perçu une note de Trudilise Schmidt, et le toulonnais Gary Lakes disparaissait parfois derrière l'apre voix noire de Siegmund Nimsgern, tandis que Julia Varady, si elle dominait le quatuor, devait diriger quelque peu sa voix vibrante. Pour tout dire, malgré la ferveur du public, on avait quelque mal à se croire dans les espaces intermédiaires, « volant comme les soleils du Créateur »...

JACQUES LONGCHAMPT.

PHILIPPE ADRIEN
DRAMES DE LAVIE COURANTE
cam
THEATRE DE
la Tempête
CARTOUCHE, 100, 4025 3538 & 3940
BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE, 11^e PARIS

MARC OGERET
Chante
la Révolution
au TLP / Dejazzet
du 18 au 28 Octobre
41, bd du Temple
métro : République
tél : 42 74 20 50

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE
Nouveaux Spectacle
AH ! ÇA RIRA, ÇA RIRA, ÇA RIRA !
avec
Pierre DOUGLAS et les chansonniers
21 h - dim. matinée 15h30
Agences et 42.78.44.45
1 BD SAINT-MARTIN

CE SOIR PREMIERE THEATRE ANTOINE
LE TRIOMPHE COMIQUE DE L'ANNEE
JEAN-PIERRE CASSEL ALDO MACCIONE
ANNEE BLANCHETEAU
AVANTI!
SAMUEL TAYLOR
JEAN-PIERRE CASSEL
soirée 20h30 - samedi 17h30/21h
dim. 15h30 - Loc. : 42.09.77.77

4 représentations exceptionnelles
20-21 octobre 20 h - 22-23 octobre 15 h
Théâtre Maly de Léningrad
version originale - traduction surtitrée

une fresque sur la collectivisation dans une interprétation et une mise en scène superbes
NICOLE ZANDI LE MONTE

OPERA-COMIQUE
LE FESTIVAL AUTOMNE
PARIS 1988

FRERES ET SEURS
LEO DODINE
42.96.96.94 40.20.91.15

Communication

Un entretien avec M. André Rousselet

« Le câble et le satellite ont besoin de Canal Plus pour gagner leur pari »

On le retrouve dans le capital d'Havas, la construction et la programmation des réseaux câblés, la fabrication de décodeurs, la production de fiction télévisuelle et de cinéma, la télévision par satellite. Depuis quelques mois, le président de Canal Plus, sorti de ses 600 millions de francs de bénéfices, mène une offensive tous azimuts. Sa

puissance commence à inquiéter nombre de ses concurrents et même quelques-uns de ses amis socialistes.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. André Rousselet affirme que la croissance de Canal Plus peut sauver les grands paris industriels de l'audiovisuel français.

« Canal Plus dispose d'un réseau hertzien national d'Etat. Il peut satisfaire ses appétits, lui donner aujourd'hui le satellite de télévision et un poids prépondérant dans les réseaux câblés ? »

« Canal Plus, dont les téléspectateurs ne perçoivent que la partie émergée, a dû pour atteindre ses objectifs résoudre des problèmes aussi divers que la gestion des abonnés, les techniques de codage et de décodage, la fabrication de ses programmes, la prospection commerciale et bien d'autres encore. Tous ses acquis en font un ensemble capable de développer d'autres applications dans d'autres secteurs voisins de l'audiovisuel. »

« Or notre conviction est que le succès des diffuseurs, des industriels, des sociétés de programmes et l'équilibre économique général de l'audiovisuel passent par une approche globale et croisée de problèmes que pose l'avènement du satellite, du câble et de l'Internet. »

« Se polariser sur un seul support conduit à des aberrations dont le câble risque demain de nous offrir le spectacle, s'il n'y est pas rapidement remédié. Je n'aurais pas la cruauté d'insister sur la situation comparée du câble en Allemagne avec 3,8 millions d'abonnés, et en France avec ses 37 400 abonnés pour 12 milliards d'investissements, alors que les deux pays ont commencé ensemble en 1983 l'exécution de leur plan câble. »

« Pourquoi cette situation ? Parce que les câblo-distributeurs français sont ou ont été contraints de proposer des prix d'abonnement trop élevés. Parce qu'ils n'ont pas su ensemble concevoir à temps des produits thématiques originaux d'un niveau de qualité suffisant à offrir à leurs abonnés, face à la concurrence hertzienne des grandes chaînes généralistes. Parce que leur politique commerciale est par trop efficace. »

« Canal Plus doit-il, pour ne pas heurter quelques observateurs politiques mal informés des réalités, assumer en spectateur aux revers d'un support indispensable à notre audiovisuel national ou doit-il mettre à profit son succès et son expérience pour tenter de participer au redressement du câble et à la réussite du satellite ? »

Abonnement trop cher

« A vous croire, Canal Plus va sauver le câble et le satellite... »

« Si le câble et le satellite peuvent mieux concourir à l'harmonieux développement de Canal Plus, ces deux supports ont bien davantage besoin de nous pour gagner leur pari. »

« Parlons du satellite TDF 1 et TDF 2 constituent une chance inespérée pour la France. Ils devraient être l'instrument essentiel pour imposer les nouvelles normes européennes de télévision D 2 Mac. Pour faire face à la redoutable offensive industrielle des hauts définition japonais qui nous menacent. Mais pour que ce satellite soit un succès, pour que les Français aient envie d'acheter les antennes de réception et l'appareillage, il faut que TDF 1 puisse diffuser des programmes attrayants. C'est ce qui est en jeu depuis deux ans nous avons mis au point un programme destiné aux jeunes, « Canal Plus-Famille », et qu'une autre chaîne spécialisée dans le sport est en chantier. »

« Ces deux programmes nécessitent des investissements considérables qui ne pourront être rentabilisés tant que le satellite n'aura pas généré un parc d'antennes suffisant, au minimum huit à dix ans. Dans l'intervalle, nous avons, sauf à nous ruiner, un besoin impérieux de diffuser simultanément ces images en hertzien sous forme de télévision payante. Elles devront aussi trouver leur place sur les réseaux câblés. Nous étudions la possibilité d'en faire des produits d'appel exceptionnels pour le câble en les incluant dans le prix de l'abonnement au câble sans supplément. »

« Pour la première fois, un téléspectateur trouverait ainsi un intérêt à s'abonner au câble puisqu'il y recevrait gratuitement une chaîne qu'il paierait si elle lui parvenait par son antenne hertzienne. Voilà qui démontre l'intérêt d'une interaction entre tous les supports. »

« Pourquoi en effet se livrer à une guerre où il n'y aurait que des vaincus alors que notre marché ne pourra supporter de tels affrontements. Toute comparaison que l'on pourrait faire avec l'Amérique doit être nuancée pour tenir compte de la différence d'échelle géographique et démographique entre nos deux pays. Au lieu de courir aux plus grandes

difficultés financières, les acteurs du câble en France seraient mieux inspirés d'unir leurs efforts et de participer avec nous, comme nous le leur proposons, au capital des nouvelles chaînes thématiques multimédia. »

« Mais vos ambitions ne se limitent pas aux programmes. Vous créez Visicâble, une filiale qui, avec Thomson et sa filiale Tiscan, va travailler avec France Télécom sur un décodeur commun à tous les médias. Les opérateurs du câble ont donc quelques raisons de redouter votre impérialisme. »

« Si Canal Plus investit dans la technologie, c'est encore une fois pour faciliter la croissance du câble et assainir son économie. Comment voulez-vous séduire les téléspectateurs avec un abonnement de 150 F par mois, soit 300 F si on y ajoute Canal Plus ? Il suffit de regarder les autres pays câblés pour s'apercevoir que de tels tarifs sont prohibitifs. »

« En Amérique, le prix de l'abonnement « basic » est de 12 dollars (75 F) en Allemagne l'équivalent de 80 F. A Metz, où la pénétration du câble est de 50 %, l'abonnement a été longtemps de 50 F, il est aujourd'hui de 80 F. Oui, le prix de l'abonnement au câble est un élément fondamental de sa pénétration et il est bien trop élevé. C'est pourquoi nous nous intéressons à un système de câbles nouveaux, beaucoup plus économique et interactif : le système bi-filaire de Visicâble. Si nous l'avons fait, c'est parce qu'aucun câblo-distributeur n'avait paru intéressé par ce nouveau procédé. A Lingolsheim, en Alsace, où Visicâble construit son premier réseau, l'abonnement sera de 30 F par mois pour neuf chaînes et ne dépassera pas 160 F si on y ajoute Canal Plus. »

« La stratégie bâtie autour du décodeur est aussi purement économique. France Télécom, qui a besoin de ces appareils pour les réseaux câblés, n'aurait pu commander au maximum que cinquante mille par an dans les premières années. Canal Plus, lui, va commander un coup près de trois millions. Ce décodeur pourra recevoir les nouvelles formes D2Mac. Là encore, l'effet de série permet de diviser par plus de deux les prix que les industriels avançaient pour les équipements de réception du satellite. Canal Plus met son succès, son potentiel d'abonnés au service du câble et du satellite. Est-ce l'impérialisme ? »

Convaincre le législateur

« Que pensez-vous du rôle des industriels dans la construction de l'environnement audiovisuel de demain ? »

« Les industriels attendent aujourd'hui trop prudemment que d'autres leur apportent le fameux pactole qui, de 1989 à l'an 2000, leur permettra de s'ouvrir à travers le renouvellement des postes télé, l'équipement en antennes, les décodeurs, etc., un marché qui, pour la seule France, sera de plus de 150 milliards de francs. Ils devraient « se mouiller » davantage. »

« Comment ? »

« En prenant leur part des lourdes pertes initiales des sociétés de programme qui vont se battre principalement pour leur bénéfice futur. En consentant également des sacrifices sur leurs marges de profit pour les premières séries de matériels qu'ils mettront sur le marché. Enfin, en participant avec les opérateurs et les banquiers aux sociétés de crédit qui devront être mises en place pour réduire l'incidence de coûts mensuels d'acquisition par les particuliers. »

« Les fréquences hertziennes que vous demandez sont convoitées par la chaîne musicale ou par TF1 qui a aussi des projets sur TDF1. »

« Les fréquences hertziennes constituent un bien « commun » (comme les gascams publicitaires d'ailleurs, mais c'est un autre aspect du même problème) suffisamment rare pour qu'on en réserve l'usage à ceux qui ont quelques chances de survivre dans la compétition économique et courent dans le sens de l'intérêt général. Il ne s'agit pas de céder à la complaisance mais de rechercher dans la cohérence les voies les plus rapides pour faire évoluer le paysage audiovisuel. Quant à TF1, nous sommes en négociation avec elle pour constituer une société commune qui assurerait l'exploitation des chaînes sport et jeunesse. Nous avons en termes de ressources et de savoir-faire des complémentarités évidentes. »

« Les opérateurs de câble ont lancé aussi des chaînes thématiques. Ils ont même des projets sur le

cinéma. Aussi ont-ils l'impression que Canal Plus cherche aujourd'hui à étouffer la concurrence et à « vampiriser » le câble. »

« Il existe deux programmes thématiques actuellement diffusés sur le câble. France est fabriqué entièrement pour le compte d'un câblo-distributeur par Ellipse, filiale de Canal Plus ! Canal J dispose d'un budget dix fois inférieur à celui de « Canal Plus Famille » envisagé par nous pour le câble et le satellite ! Il existe par ailleurs deux projets de chaînes cinéma. Comparés aux investissements de Canal Plus (460 millions de francs pour l'achat des seuls films français et presque autant pour le cinéma américain), les investissements envisagés sont dérisoires. Comment pourrait-il en être autrement quand la situation financière générale des réseaux câblés est aujourd'hui à ce point difficile. »

« Même s'il s'agit pour la « bonne cause », Canal Plus risque de devenir dominant dans l'audiovisuel français. N'est-ce pas contradictoire avec le souci du législateur d'éviter une trop forte concentration dans ce secteur ? »

« Quel que soit le respect que l'on doive au législateur, notre devoir est de le convaincre que, dans l'affrontement que se livrent autour du monde les grands groupes de communication, notre pays doit être en mesure de résister aux assauts venus de l'étranger. Pour y réussir, il lui faut des entreprises à la taille suffisante pour défendre avec quelques chances ses couleurs. Savez-vous que le bénéfice du groupe Berlusconi déjà présent en France dans la « 5 » est proche du chiffre d'affaires global de Canal Plus ? Savez-vous que le groupe Murdoch, présent en Europe dans Sky Channel et prêt à lancer une chaîne sport par satellite couvrant la France, a lui un chiffre d'affaires trente fois supérieur au nôtre. Que M. Maxwell (et ce n'est pas une critique de l'homme), présent à 12 % dans TF1, peut offrir 20 milliards de francs pour racheter un groupe américain, tandis que dans le même temps il s'offre 5 % de Bouygues et 5 % d'Havas ?... »

« Et l'on voudrait contraindre une chaîne comme la nôtre, poids plume parmi les poids lourds, à renoncer aux armes indispensables pour la défense de notre industrie culturelle nationale ici et à l'étranger. Je ne peux croire à un tel aveuglement. Savez-vous encore que dans quelques années il y aura plus de quatre-vingt-dix satellites qui couvriront une Europe sans frontières pour y véhiculer les déferlantes venues d'ailleurs ? »

« Un seul vœu : que notre législation ne s'égare pas dans une réglementation tatillonne hexagonale et accepte au moins de considérer que toute restriction (si défendable qu'elle puisse apparaître à certains regards) doit trouver sa place dans le cadre de l'Europe et donc ne pas atteindre seulement les entreprises françaises, ce qui serait mortel pour elles. Cela dit, Canal Plus est prêt à partager, il serait même prêt à s'effacer (avec beaucoup d'amertume) pour peu que d'autres aient le souffle et la capacité de reprendre le flambeau. »

Propos recueillis par JEAN-FRANÇOIS LACAN.

M. Bernard Miyet est nommé responsable d'Eureka audiovisuel

Le gouvernement a décidé de nommer M. Bernard Miyet, conseiller de France à Los Angeles depuis 1986, comme responsable pour la France du projet Eureka audiovisuel. M. Mitterrand a souhaité récemment relancer ce projet européen, qui doit être pour les programmes audiovisuels le pendant des coopérations technologiques Eureka. Le chef de l'Etat a eu à ce sujet, le 13 octobre, un long entretien avec M. Jacques Delors. A sa sortie de l'Élysée, le président de la Commission européenne a indiqué qu'Eureka audiovisuel serait à l'ordre du jour du Conseil européen de Rhodes en décembre.

Enarque de quarante et un ans, M. Miyet est à la fois diplomate et spécialiste de l'audiovisuel. Premier secrétaire de la mission permanente auprès de l'Office des Nations unies de Genève, il a partir de 1979, il rejoint en 1981 le cabinet du ministre socialiste de la communication, M. Georges Filloux. Quittant la direction de ce cabinet en 1983, après le vote de la loi sur l'audiovisuel de 1982, il prend la tête de la Sofrad jusqu'en 1984. Avant de rejoindre Los Angeles en 1986, il fut l'artisan du lancement de la cinquième chaîne pour le compte de M.M. Seydoux et Berlusconi.

سكوا من الأصل

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 14 octobre à 6 heures et le dimanche 16 octobre à 24 heures UTC.

Un courant de sud à sud-est persistera sur la France apportant encore un temps modéré sur nos régions les plus méridionales mais avec une nette accalmie des pluies.

Samedi : de la Bretagne et du Cotentin aux Pyrénées le ciel sera très nuageux et il y aura quelques pluies surtout près des côtes aquitaines. Une nette amélioration sera observée l'après-midi sur la Bretagne et le Cotentin.

De la Méditerranée au Massif central aux Alpes jusqu'aux régions du Nord-Est le ciel sera également très nuageux avec encore quelques pluies orageuses de la Corse à la Provence, à la Côte-d'Azur et aux Alpes. Le vent d'Autan soufflera sur les Alpes jusqu'aux régions du Nord-Est le ciel sera également très nuageux avec encore quelques pluies orageuses de la Corse à la Provence, à la Côte-d'Azur et aux Alpes. Le vent d'Autan soufflera sur les Alpes jusqu'aux régions du Nord-Est le ciel sera également très nuageux avec encore quelques pluies orageuses de la Corse à la Provence, à la Côte-d'Azur et aux Alpes.

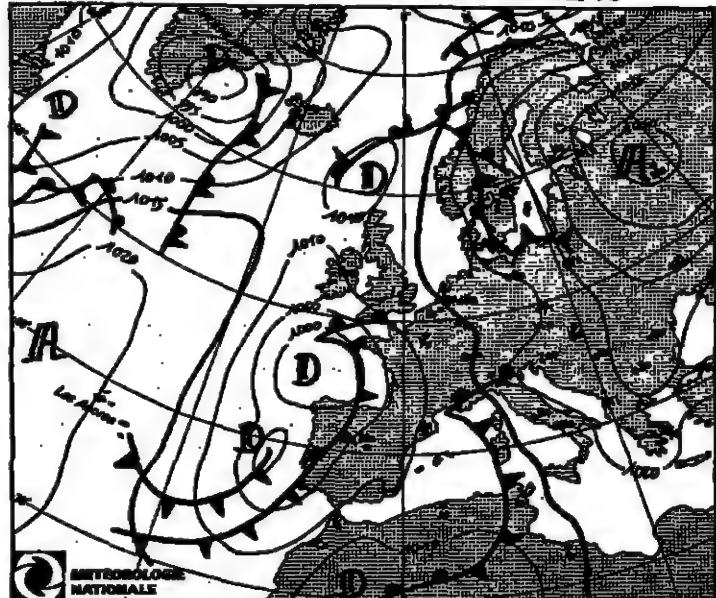
Partout ailleurs, malgré la présence de quelques nuages, la journée sera agréable.

Le matin il fera 10 à 14 degrés en général sauf sur la Haute-Normandie, le Bassin parisien, le Nord-Picardie, la Touraine et la Cote où il fera 5 à 8 degrés. L'après-midi le thermomètre marquera en général 17 à 22 degrés excepté la Bretagne et la Normandie où il dépassera pas 14 à 19 degrés.

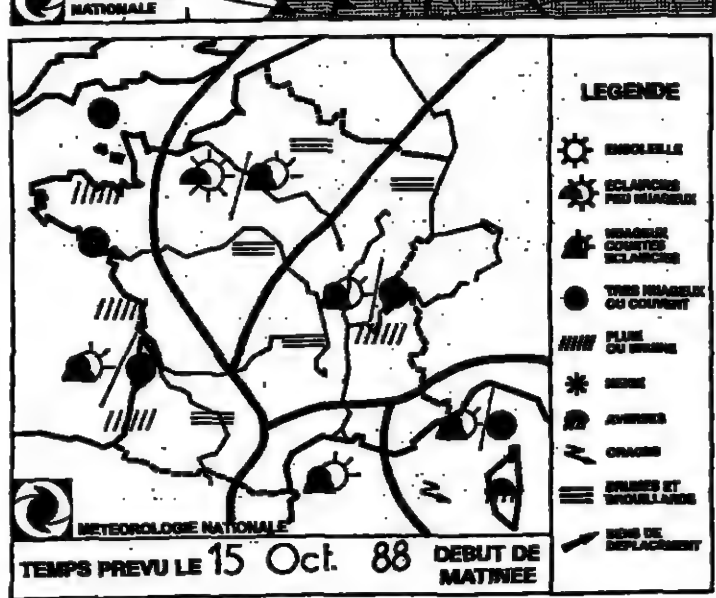
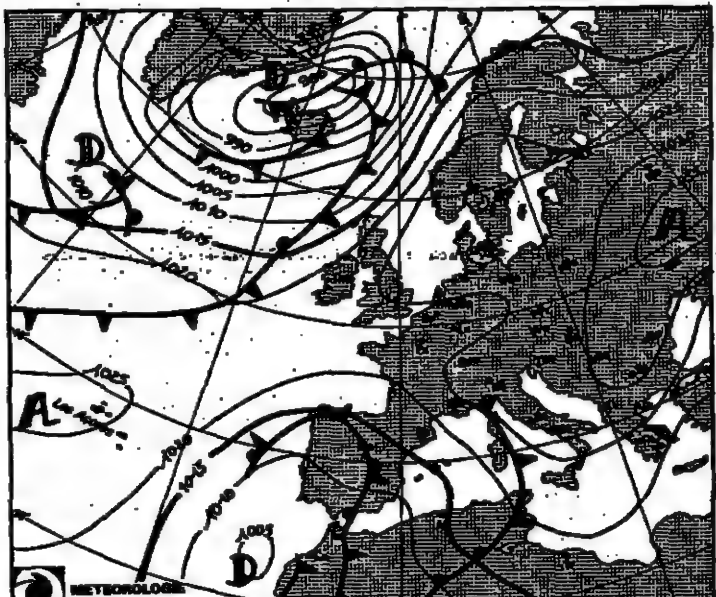
Dimanche : au sud d'une ligne Bordeaux-Embrun, le ciel sera très nuageux mais il ne devrait plus pleuvoir. Le vent d'Autan soufflera assez fort sur le Languedoc-Roussillon. Au nord de cette ligne, après une matinée fraîche, le dimanche sera agréable, car le soleil régnera.

Près des côtes et dans nos régions les plus méridionales il fera 9 à 14 degrés au lever du jour, ailleurs seulement 2 à 8 degrés. L'après-midi partout on pourra s'attendre entre 17 et 24 degrés.

SITUATION LE 14 OCTOBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 15 OCTOBRE A 0 HEURE TU



TEMPS PRÉVU LE 15 Oct. 88 DEBUT DE MATINÉE

TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé

FRANCE		ÉTRANGER		LES AMÉRIQUES	
ALGER	25 16	ALGER	21 14	LOS ANGELES	22 16
BARCELONE	22 15	ATHÈNES	20 17	LONDRES	15 11
BORDEAUX	20 12	BAGDADE	31 25	MADRID	19 12
BREST	18 9	BANGKOK	30 17	MARSEILLE	21 12
CAEN	14 7	BEIRUTH	24 13	MEXICO	22 11
CLERMONT-FERRAND	13 11	BELGRADE	24 13	MILAN	19 16
COCHINCHINE	18 10	BELLEVILLE	15 13	MONTEAL	5 -1
DIJON	18 10	LE Caire	29 27	MOSCOU	9 -3
LYON	17 10	COPENHAGUE	12 10	NAGASAKI	27 14
MARSEILLE	22 16	DAKAR	32 24	NEW-YORK	12 4
NANCY	18 10	DUBLIN	12 10	OSAKA	12 4
NANTES	17 12	GENÈVE	15 13	PALM-BEACH	21 12
NICE	19 15	HANOI	32 24	PRINCE	19 3
PARIS	18 10	HONGKONG	27 24	RIYAD	25 18
RENNES	18 9	ISTANBUL	21 13	SINGAPOUR	30 24
STRASBOURG	19 11	LEHON	19 11	STOCKHOLM	12 9
TUNIS	25 18	LONDRES	15 8	SYDNEY	34 13
YERRE	18 13			TOKYO	19 11
				YOKOHAMA	19 7
				YONNE	22 15
				YVERDON	18 13

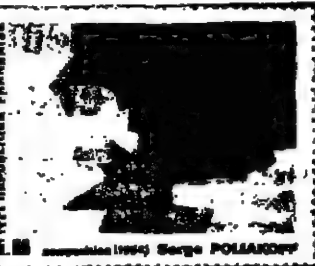
(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Serge Poliakoff

La poste mettra en vente générale le lundi 24 octobre un timbre à 5 F de la série artistique consacrée à Serge Poliakoff.

Originaire de Russie, né à Moscou en 1906, Serge Poliakoff quitta son pays en 1918, traversa l'Europe pour finalement s'établir à Paris en 1923. Il joue de la guitare pour vivre, peint à la « Grande-Chaumière » et donne d'abord dans le figuratif, avant de se convertir à la peinture abstraite en 1937. Il fréquente alors Robert et Sonia Delaunay, Wassily Kandinsky et Otto Freundlich.



Sa première exposition personnelle date de 1945, à Paris. Les œuvres de Poliakoff, dont le timbre est une illustration, se composent de formes simples, comme découpées irrégulièrement.

Serge Poliakoff est décédé à Paris en 1969.

Le timbre, d'un format horizontal 52 x 40,85 mm est dessiné par Odette Baillaud d'après l'œuvre de Poliakoff et imprimé en héliogravure en feuilles de trente.

« Vente anticipée, à Lille (Nord), les 22 et 23 octobre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste « premier jour » ouvert au Musée des beaux-arts, Jardin du Musée des beaux-arts, le 22 octobre, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Lille RP et à l'Agrip, 159-167, rue de Moineau.

Enlèveurs réalisés par la rédaction de Monde des philatélistes, 24, rue Chanchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-06.

En filigrane

La France à l'étranger. — Le Paraguay, dans une série de timbres sur timbres, émise le 1^{er} août, qui retrace l'histoire de la Coupe du monde de football, reproduit sur une des valeurs un timbre français de 1938.



La Dominique, qui célèbre les vedettes du monde du spectacle, a choisi, pour illustrer les dix timbres de la série, Joséphine Baker et Maurice Chevalier, en compagnie par ailleurs de Gary Cooper, James Cagney, Clark Gable, Louis Armstrong, Wladzio Liberace, Spencer Tracy, Elvis Presley et Humphrey Bogart.

Un « hors-programme » français. — La Poste mettra en vente générale, le lundi 12 décembre, un timbre à 2,20 F dessiné par Michel Durand-Mégret à l'occasion du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce « hors-programme » accompagne les célébrations de cet anniversaire organisées à Paris en présence de M. Javier Perez de Cuellar.

TÉLÉMATIQUE

Un minitel qui se fait entendre

La société Vidéotex et Franco-Télécom viennent de présenter un procédé qui permet, à partir d'un minitel, de transformer un texte en message audible sur un poste téléphonique classique. Le système baptisé Vocale, lit phonétiquement le texte et le transmet au gré de celui qui émet le message, avec un voix féminine ou une voix masculine. Un voix synthétique, bien entendu.

Émisé un départ pour aider les malentendants ou les personnes qui connaissent des difficultés d'écouter, et qui, à ce titre, sont coupés des relations phoniques normales, le système peut avoir bien d'autres applications. Il fonctionne sur 3614 Vocale 1 et permet aux handicapés cités plus haut de communiquer avec leur famille, leurs amis, d'interagir un médecin ou un service d'urgence.

Le système fonctionne également sur 3617 Vocale et correspond alors à un répertoire téléphonique commandé par minitel. Vocale fonctionne dès lors que le récepteur du message dépend d'un central téléphonique numérique.

Hors de nos frontières, les Canadiens sont déjà intéressés par cette nouvelle application de la télématique.

* Vidéotex, 10, rue des Rezaudes, 75017 Paris.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Dreux, samedi 15 octobre, à 14 h : documents de l'armal Mouchet; dimanche 16, 14 h : art contemporain, tableaux modernes, livres, sculptures, tapisseries, disques de collection, outils anciens, archéologie, bijoux, fourneaux, bijoux, bronzes, cartes postales, tapis d'Orient, dessins, collection de l'armal Mouchet.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 15 octobre : Argenteuil, 14 h : armes, tableaux, tapis d'Orient; Compiègne, 14 h : arts africains, archéologie; Corbeil, 14 h : objets, mobilier; Fontainebleau, 14 h 30 : vin, alcool; Nanterre, 14 h : vin.

Dimanche 16 octobre

Chartres, 14 h : photographes anciens; Rambouillet, 10 h 14 h 30 : vin; Soissons, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, mobilier; Sens, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, mobilier; Sens, 14 h : objets d'art, meubles; La Varenne-Saint-Hilaire, 14 h : École-Orient; Verrières-le-Buisson, 11 h : bijoux; 15 h : atelier Tardif; Versailles, Cheval-Légers, 14 h : tableaux modernes; 14 h 15 : livres; Versailles, Ramasse, 14 h : tableaux.

PLUS LOIN

Samedi 15 octobre

Aix-en-Provence, 9 h 30, 14 h 30 : objets d'art, tableaux, mobilier; Amiens, 14 h : objets d'art, mobilier, bronzes; Bergerac, 14 h : mobilier, bronzes, livres; Cahors, 15 h : affiches; Cahors, 14 h : grande vente; Clermont-Ferrand, 15 h : affiches; La Rochelle, 14 h : monnaie, bronzes, argenterie; Saint-Nazaire, 14 h : objets d'art, argenterie, mobilier; Vézelay-le-Prêtre, 10 h 14 h : arts populaires, vitraux.

Dimanche 16 octobre

Arranches, 14 h : dentelles, vêtements; Besançon, 14 h : fournaux; Belfort, 14 h : arts nouveaux, art déco, mobilier, tableaux; Béziers, 14 h 30 : mobilier 1900, verrerie; Biarritz, 14 h 30 : tableaux modernes, mobilier; Chalon-sur-Saône, 10 h : argenterie, bijoux; 14 h 30 : mobilier, objets d'art; Epinal, 14 h : mobilier, objets d'art, tableaux; Evreux, 14 h : tableaux modernes; Louviers, 14 h : armes, objets scientifiques; Marseille-Castellane, 21 h : curiosités, science marine; Nancy, 14 h : tableaux, objets d'art, mobilier; Nancy, 14 h : tableaux, objets d'art, mobilier; Saint-Christophe-en-Brienne, 14 h : mobilier, objets d'art, tapis d'Orient; Sedan, 14 h : tableaux, sculptures, mobilier; Troyes, 14 h : objets d'art, mobilier, tableaux.

FOIRES ET SALONS

Paris, boulevard Haussmann; Besançon, Biele, Auxerre, Lille, Poitiers, Combs-la-Vallée, Saumur, Doulé-le-Barre, Ouzé-le-Château, Rouen.

LOTTO 491

PROGRAMME TRIMESTRIEL DES DÉJEUNERS EN RESTAURANT

13	20	22	24	33	47	61
----	----	----	----	----	----	----

PROCHAINES SORTIES : 13 OCTOBRE 1988

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1 480 485,00 F
36 785,00 F
5 270,00 F
800,00 F
800 F

PROCHAINES SORTIES : 21 OCTOBRE 1988

33 MILLIONS

CAMPUS

Marketing universitaire

L'Association Université et Entreprise, animée depuis 1985 par l'économiste Pierre Uri, a mis en place des groupes de travail, dans les différents secteurs de l'activité économique, pour permettre aux industriels et aux universitaires de mieux connaître les évolutions et les besoins des uns et des autres. L'un de ces groupes, consacré aux activités de l'industrie aéronautique, de l'espace et du transport aérien, vient de réunir, à l'université Paul-Sabatier de Toulouse, des représentants des grandes universités parisiennes, des IUT et des universités de la région toulousaine, des écoles spécialisées comme Sup Aéro ou l'ENAC de Toulouse et des représentants de l'industrie aéronautique (Dassault, Adspace...) du CNES et des transporteurs comme Air Inter.

Cette rencontre a permis d'échanger des informations sur les besoins de ce secteur, qui sera sans doute en croissance dans les années qui viennent, et sur l'évolution nécessaire des formations par exemple. La filière des études de qualité paraît appelée à un brillant avenir. Les industriels ont mis l'accent sur le besoin d'ingénieurs ayant une formation polyvalente. L'anglais est indispensable, ainsi que des connaissances en économie et en gestion.

Les participants ont souhaité une plus grande flexibilité dans l'organisation universitaire pour faciliter les relations avec l'industrie, par exemple dans l'organisation de stages en usine ou la venue de spécialistes à titre d'enseignants.

Enfin, les industriels reprochent aux universitaires — et aux étudiants qu'ils forment — de ne pas « savoir se vendre », de ne pas encore maîtriser les techniques de « marketing et communication » qui jouent un rôle croissant dans l'univers économique. Vaste programme, qui sera abordé, lors de la réunion organisée par l'Association Université et Entreprise, le 6 décembre à la Sorbonne, sur le thème : « Entre université et entreprise : la communication. Vers un marketing universitaire ? »

(Association Université et Entreprise, 11, rue Bernard-Palissy, 75008 Paris.)

Thomas Sankara
Conservatoire national des arts et métiers. Il est ouvert sur titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 4.
(CNAM, 292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03, tél. 40-27-21-08.)

Santé
La direction générale de la santé organise, du 1^{er} janvier au 31 mars 1989, une formation sur la statistique, la comptabilité et l'analyse économique. Cet enseignement s'adresse aux cadres des secteurs publics et privés de la santé. Inscription jusqu'au 25 octobre.

Histoire de l'informatique
Un enseignement sur l'histoire de l'informatique est créé au

EN BREF

EXPOSITION - Corps à cœur. — Notre infirme moteur cérébral est un dessin bien redoutable dans notre société vouée au culte de l'apparence. Stéphanie du Boutry, photographe, a choisi de vivre plusieurs mois auprès d'enfants polyhandicapés d'un centre de rééducation. Son témoignage bouleverse nos idées reçues par sa rigueur et son acuité. Elle nous offre une nouvelle image de l'univers mal connu de l'enfance handicapée. Un monde pourtant proche et bien réel où les enfants repoussent, chaque jour un peu plus, les limites de leur infirmité.

« Corps à cœur ». Institut de l'enfance et de la famille, 3, rue Coq-Héron, 75001 Paris. Sauf dim., de 9 h à 19 h; sam., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 19 novembre.

COLLOQUE SIMONE WEIL. — L'Association pour l'étude de la pensée de Simone Weil organise, du 29 octobre au 1^{er} novembre, à Beaune-lez-Aix (chemin de la Blaque, 13090 Aix-en-Provence), un colloque sur le thème : « Rencontres et confrontations entre Simone Weil et quelques grands écrivains contemporains ».

Renseignements et inscriptions au bureau de l'association, chez M. Georges Chazot, les Buis B. 38, avenue Philippe-Solari, 13090 Aix-en-Provence. Tél. : 43-23-25-13.

Collectivités territoriales. — Le DELEX Service (service de documentation des élus locaux et de l'expansion régionale) rappelle aux élus et fonctionnaires des communes, conseils généraux et régionaux, les dates de ses prochaines sessions de formation :
— Journées de travail sur le terrain (techniques) : compatibilités analytiques comparées (28 octobre, Montreuil); troisième âge : logement, restauration, télé-alarme (8 novembre, Montreuil); sécurité des personnes et des biens : moyens techniques, police municipale (9 novembre, Montreuil); conception et réalisation d'un centre technique municipal : garage, ateliers (15 novembre, Montreuil).
— Club de gestion municipale : service eau-assainissement (19 octobre, Montreuil); centres techniques municipaux : mise au point d'un compte technique d'exploitation (18 novembre, Montreuil); le service des fêtes : organisation, gestion (23 novembre, Bézu); le service des sports : maîtrise des coûts d'entretien (8 décembre, Montreuil).
— Programme et renseignements à DELEX Service, 56, rue de Longchamp, 75116 Paris. Tél. : (1) 45-53-90-01.

Economie

Le mouvement des infirmières et les tensions Seize heures d'allées et venues

Drôle de « journée », commencée jeudi 13 octobre à 11 heures dans la rue et terminée à l'hôtel Matignon vendredi à 4 h 30 du matin : plus de seize heures d'allées et venues, d'émotions, de faux bruits et de vrais coups de théâtre.

● 11 h : début de la manifestation des infirmières de la coordination nationale.

● 14 h : les représentants des fédérations syndicales CFTD, FO, CGC et CFTC se dirigent vers l'avenue de Ségur. A 16 heures, coordination et syndicats se croisent dans les couloirs du ministère. Entre les deux, une CGT heurte

d'avoir un strapontin du côté des plus forts dans la rue.

● 17 h : pause, on presque : on apprend que M. Rocard va intervenir à 20 heures sur TF 1.

● 18 h 30 : remue-ménage. M. Rocard recevrait vers 22 h 30 la coordination.

● 19 h : début des négociations entre les syndicats et le gouvernement ; passage de l'UNASIF, regroupant des associations et des syndicats dont les réactions à contre-courant jusqu'à samedi 3 octobre, date du renouvellement de son bureau, n'ont pas cessé d'étonner.

● 20 heures : M. Rocard fait comprendre à TFI qu'il pourrait recevoir les infirmières à Matignon.

● 21 heures : arrivée de la coordination, qui vient de décider de reconduire la grève jusqu'à lundi et rappelle le thème d'une assemblée générale nationale samedi à Paris.

● 21 h 2 : tentative du responsable de la CGT santé de semer la perturbation dans les négociations. Il propose à la coordination de monter avec elle dans la salle des négociations. Certains hésitent, d'autres saisissent immédiatement le danger. Entrer ainsi serait obliger d'autres syndicats qui se sont toujours opposés à la présence de la coordination à s'en aller. La coordination cherche quelqu'un pour recueillir l'avis des autres syndicats. Un haut fonctionnaire sert d'intermédiaire. La réponse revient, négative. Alors, la coordination monte avec plus d'une demi-heure de retard chez M. Evin.

● 23 h : les événements se précipitent. Il faut que cette nuit se dégage un texte d'accord.

● 24 h : la coordination fait venir les « spé-

cialistes », même si chacun en soulignait également les faiblesses : salaires encore trop bas en début de carrière, poids trop grand des mesures sur les primes, inconvénients des chevronnements (accordés au mérite et avec parcimonie) — La coordination, quant à elle, a pris acte des nouvelles propositions, tout en rappelant qu'elles étaient « très loin » de ses revendications. Elle a souligné cependant, non sans plaisir, que cette nuit de consultations et cette invitation du premier ministre étaient une victoire des infirmières. En fin d'après-midi la coordination avait réuni son bureau national et décidé, avant qu'on lui soumette les dernières propositions, de reconduire le mouvement de grève jusqu'à lundi inclus. Ce sera également l'assemblée générale nationale convoquée samedi à Paris qui décidera des suites du mouvement. Vendredi devait commencer une large information et une consultation de la base, provoquées tant par la coordination que par les syndicats.

M. Evin, intervenant à la fin de l'entretien de Matignon, a déclaré que si le texte élaboré après cette semaine de négociations ne répondait pas à l'ensemble des revendications, il marquait tout de même une grande avancée vers celles-ci. Selon lui, « il n'est pas possible d'aller plus loin », compte tenu des contraintes de la Sécurité sociale, des problèmes de l'ensemble de la fonction publique et des grands équilibres économiques qu'il convient de préserver. « C'est une chance offerte au personnel hospitalier, a-t-il expliqué, il faut savoir à certains moments saisir sa chance. »

Les infirmières entendront-elles ainsi ? Jeudi soir, en fin de manifestation, beaucoup d'entre elles, dont certaines faisaient partie du bureau national, estimaient que les mesures proposées par le ministre méritaient qu'on s'y attarde. La plupart reconnaissent en outre que la revendication de 2000 F d'augmentation n'était guère réaliste. Elles avaient, en revanche, souhaité davantage en ce qui concerne les effectifs, les conditions de travail, la formation continue, et des promesses fermes sur les révisions de conventions avec le privé. Les jours à venir montreront comment a penché la balance.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Une profession dans la rue

Tout le monde se déclarait favorable à une action commune entre la coordination des infirmières et les syndicats. Mais ce sont deux manifestations qui ont été organisées à Paris : d'un côté celle des fédérations santé de la CFTD, de FO, de la CFTC et de la CGC avec environ 15 000 manifestants, et de l'autre celle de la coordination nationale des infirmières (environ 80 000 personnes) à laquelle s'étaient joints la CGT, les autres coordinations (aides-soignants, kinés, anesthésistes, personnels de santé), l'UNASIF (regroupement d'associations de syndicats et d'infirmières non organisés), des médecins et aussi plusieurs sections CFTD et FO. Ne voulant pas choisir entre la chaire et le chou, une partie de ces derniers ont d'ailleurs profité du décalage horaire entre les deux manifestations (11 heures et 14 heures) pour se rendre de l'une à l'autre... la base ignorant les dissensions du sommet !

Leurs slogans rappelaient qu'elles manifestaient autant pour de meilleures conditions de travail que pour des augmentations de salaires : « Infirmières en colère, il y en a marre de la galère. » Elles insistent sur la question d'un nouveau statut pour revaloriser leur profession : « Nous sommes dans la rue pour avoir un statut. »

En blouse blanche ou en capote bleu marine, en veste et pantalon verts, portant parfois de longs tabliers bleus et des masques, leurs différents « uniformes » marquaient la diversité de leurs missions dans les services hospitaliers. Quant aux seringues, symbole de celles que l'on a trop longtemps appelées des « piqueuses », elles étaient partout, dans la manifestation géante, dessinées sur des badges, accrochées en série à l'effigie d'un malade.

Une frustration de plus de quinze ans

Banderoles jaunes, bleues, rouges, vertes... les dizaines de milliers d'infirmières de la coordination avaient placé sous le signe de la gaieté leur manifestation. Venues en train, en bus, de toutes les régions de France, parfois accompagnées de militants syndicaux et d'autres personnels de la santé, les infirmières de la coordination ont parcouru d'un pas allègre le trajet de la Bastille au ministère de la Santé. « Une bagatelle pour nous », plaisaient ces femmes habituées à courir dans les couloirs... Un peu trop habituées à leur goût d'aillours, et elles ne se sont pas privées de le souligner avec humour en chantant sur l'air du furet « Elle court, elle court l'infirmière ».

Les banderoles confirmaient les multiples aspirations de ce mouvement qui a éclaté après une frustration de plus de quinze ans. Aux côtés de la coordination nationale, qui, depuis le début, spécifie qu'elle réunit des syndicats, des associations et des inorganisés, les délégations des établissements, la Pitié-Salpêtrière, Cochin, Laennec, etc. D'autres venues de Blois, d'Auxerre ou de la région Aquitaine. Certains, qui tenaient à rappeler leur appartenance syndicale, se retrouvaient en milieu et en fin de cortège mêlés aux représentants de l'UNASIF, de la Mutuelle générale de l'éducation nationale, des personnalités du monde médical, dont un ministre de la

santé éphémère, M. Léon Schwarzenberg.

A deux reprises, des incidents mineurs mais significatifs ont troublé le cours paisible de la manifestation : l'un avec la CGT, jugée un peu trop envahissante, l'autre avec la toute nouvelle coordination des personnels de santé, qui prétendait rassembler toutes les professions hospitalières jusque et y compris « des infirmières qui refusent le corporatisme ».

Épargné dans les précédentes manifestations, le ministre de la Santé, M. Claude Evin, s'est attiré de nombreux slogans hostiles : « Evin l'es fou, ta santé est dans la rue ! », pas toujours dégingants : « Si tu savais, ton aumône, où on s'a met ! », parfois plus ironiques : « Evin, Evin, on en a marre d'être sous-payés et exploités », sur l'air d'« Etienne, Etienne ».

Les deux banderoles de la coordination nationale, déployées côte à côte, fermaient encore l'avenue de Breteuil au moment où les manifestants débouchaient sur la place Vauban ; ils étaient étonnés de se retrouver si nombreux. Une sono les attendait là, distillant de la musique pop. Bref moment de détente avant les discours des membres du bureau : fermés sur les revendications, désir de solidarité avec le secteur privé et ouverture aux autres professions de santé... Un pas que la base n'a pas encore franchi.

Pendant ce temps, porte de Versailles, les militants syndicalistes commençaient leur marche. Un défilé plus triste, même si les slogans ressemblaient à ceux de la base, même si le nombre des participants était plus élevé que prévu.

Ch. Ch.

Le gouvernement propose des hausses de salaires et une revalorisation du statut

Hausses de salaires effectives dès le 1^{er} juillet 1988, allant de 550 francs bruts et primes comprises la première année à 956 francs avec dix ans d'ancienneté et 1 400 francs en fin de carrière ; amélioration des conditions de travail par le biais notamment d'une meilleure représentation au sein des organes de décision hospitaliers ; meilleur niveau de recrutement pour les écoles ; possibilité pour les aides-soignantes en fin de carrière de

Conformément à ce que l'ensemble des représentants infirmières souhaitait, c'est donc une refonte totale de la grille des infirmières que le ministre de la Santé a proposée et que les délégués devaient présenter à la base des vendredi dans les hôpitaux. La nouvelle grille s'organise autour d'une carrière en dix-sept ans qui permettra aux jeunes infirmières (dont la vie professionnelle dure environ huit ans) de grimper plus vite les échelons, et donc de voir leur salaire augmenter plus rapidement. A titre d'exemple, le salaire de la première année, qui est de 6 046 F, prime « Veil » comprise, passera à 6 575 F. Pour celles qui ont cinq ans d'ancienneté, il passe de 7 340 F à 8 178 F, et pour celles qui travaillent depuis dix ans, de 7 935 F à 8 892 F.

André de dix-sept ans d'ancienneté, certaines infirmières, dans la limite de 28 % des effectifs, pourront progressivement « chevronner », c'est-à-dire dépasser leur grille pour passer sur celle des surveillantes et surveillantes-chefs. Afin que ces dernières ne soient pas lésées, il est prévu de leur offrir une prime mensuelle de 300 F. Par ailleurs, les infirmières débutantes bénéficieront de deux primes supplémentaires de 100 F chacune, qui seront octroyées l'une en 1989 et l'autre en 1990. Ces primes seront indexées sur l'évolution des traitements de la fonction publique. Enfin, la prime « Veil » qui allait de 100 à 250 F est fixée à 350 F pour tout le monde.

Un nouveau mode de recrutement

Désirant récompenser tous ceux et celles qui travaillent pendant que d'autres dorment, le ministre propose une augmentation de 10 % des primes de nuit. En ce qui concerne les conditions de travail, M. Evin, qui persiste dans la voie du redéploiement (fermetures de services inadaptés au profit d'autres), accepte toutefois de mettre en place une structure permettant d'informer les instances des établissements de l'état des procédures de redéploiement et d'en évaluer les effets.

Afin de mieux assurer le financement des remplacements lors des périodes de congés, le ministre est prêt à dégager des crédits supplémentaires, soit 180 millions de francs, qui correspondent au financement de mille cinq cents postes.

D'autre part, M. Evin envisage surtout de modifier la représentation des personnels non médicaux dans les organes de décision des établissements hospitaliers en faisant passer le nombre de leurs représentants de un à trois dans les conseils d'admini-

dépasser leur grille actuelle : tel est l'essentiel des mesures formulées le jeudi 13 octobre par M. Claude Evin, ministre de la Santé, de la protection sociale, au terme de quinze jours de larges consultations et d'une semaine de négociations menées tout d'abord auprès des seuls syndicats, puis, jeudi soir, en parallèle, avec la coordination nationale des infirmières.

stration des centres hospitaliers, de un à cinq dans ceux des CHU et de un à trois au Conseil supérieur des hôpitaux.

Pour ce qui est de la formation, le ministre, tenant compte du mécontentement de l'ensemble de la profession à propos de l'article 4 de l'arrêté du 23 décembre concernant les conditions de candidature au concours d'entrée des écoles, propose d'importantes modifications : les postulants devront justifier, soit du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, soit d'une préfection permettant de valider les formations acquises mais uniquement pour les personnes ayant au moins cinq ans d'activité professionnelle.

Afin de faciliter les conversions et permettre notamment à un plus grand nombre d'aides-soignantes ou d'autres personnels de santé de se présenter à ce concours, le ministre désire réactiver la promotion professionnelle par, notamment, la mise en place d'un plan de cinq ans destiné à faire passer de 3 à 10 % la proportion des infirmières recrutées par promotion interne. Le ministre s'engage à faire respecter les 1 % minimum de la masse salariale des établissements hospitaliers à la formation et à consacrer 0,1 % de cette masse à des congés formation. Les aides-soignantes, soutenues par la CFTD et FO n'ont pas été oubliées. Elles bénéficieront de la création d'un avancement au grade d'aide-soignant principal avec passage dans le groupe supérieur de rémunération. Quinze pour cent des aides-soignants, soit 18 870 personnes, seront concernés immédiatement par cette mesure. Le gain en salaire variera de 593 F à 622 F par mois.

Les infirmières spécialisées, quant à elles, se voient offrir un bonus d'ancienneté d'un an et six mois (deux ans pour les anesthésistes-réanimateurs). Enfin, M. Evin a promis d'élaborer un calendrier pour étudier rapidement les problèmes des autres personnels de santé.

L'accueil de ce texte a été mitigé, tant chez les syndicats qu'à la coordination. Seule la CGT a estimé en sortant de la réunion chez le premier ministre que « les négociations d'ont pas abouti ». La CFTD, FO, la CGC et la CFTC s'accordaient à reconnaître des « qualités » aux propositions du ministre, les qualifiant même d'« avancées signi-

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL
SECRETARIAT GENERAL
DELEGATION A LA REFORME DU SECTEUR PARAPUBLIC
COMMISSION SPECIALE DE SUIVI DU DESENGAGEMENT DE L'ETAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Cession partielle des actions détenues par l'Etat dans la Société Nouvelle des Salins du Sine Saloum (S.N.S.S.S.)

LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL lance un appel d'offres pour la vente d'un bloc de 9399 actions représentant 13 % du capital actions de la Société Nouvelle des Salins du Sine Saloum (S.N.S.S.S.)

La S.N.S.S.S. exploite et vend du sel marin. Elle réalise la grande majorité de ses ventes sur les marchés extérieurs. La Direction de la société est assurée par l'actionnaire majoritaire. La S.N.S.S.S. témoigne d'excellents résultats d'exploitation depuis de nombreuses années.

Le bloc de 9399 actions offertes sera attribué comme suit :

- 7230 actions à des personnes physiques et morales sénégalaises.
- 2169 actions à des personnes physiques et morales quelle que soit leur nationalité.

Pour que l'offre soit jugée recevable, toute personne devra avoir retiré le dossier d'appel d'offres — elle-même ou par son représentant, à l'adresse ci-dessous.

Toutes les offres doivent parvenir au Secrétariat de la Commission de suivi du Désengagement de l'Etat : rue Béanger FERAUD X rue des Essarts, BP 1477 DAKAR - Téléphone : 221-21-65-68 ou 221-21-01-68 - Téléc 21410 au plus tard le lundi 7 novembre 1988 à 15 heures (heure de Dakar). Elles devront être accompagnées d'une caution égale à 10 % du montant de l'offre. Cette caution sera restituée aux soumissionnaires dont les offres n'auront pas été retenues.

Le Président de la Commission Spéciale de Suivi du Désengagement de l'Etat.
Tijane SYLLA

● Mineurs en grève. — Environ un millier des deux mille trois cents mineurs de fond des Mines de potasse d'Alsace (MPDA) se sont mis en grève le vendredi 14 octobre au matin dans le bassin potassique alsacien près de Mulhouse (Haut-Rhin), à l'appel d'une intersyndicale CFTD, CGT, FO. Ils réclament un réajustement de leurs salaires, le maintien de leur pouvoir d'achat, un réexamen de leurs classifications et une prime de nuit.

● RER : trafic perturbé sur la ligne A. — A 9 heures du matin, le 14 octobre, le trafic a été assuré à 70 % sur la ligne A du RER. En début de matinée, la situation avait été plus difficile. 36 % des trains circulaient à 7 heures, 60 % à 8 heures. Vers 11 h 30, de nouvelles perturbations devaient se produire mais c'est en fin de service, entre 17 heures et 20 heures, que le trafic devrait être le plus réduit.

LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

lance un appel de candidatures pour le



Prix BEI 1989

Pour la troisième fois depuis l'institution du Prix BEI en 1983, la Banque européenne d'investissement offre un prix de 10 000 Ecus pour une thèse de doctorat portant sur un sujet se rapportant à l'investissement et au financement. La date limite de présentation est le 1er février 1989.

Le règlement du Prix BEI 1989 a été publié au Journal Officiel des Communautés Européennes N° C 261 du 8 octobre 1988.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du règlement et de plus amples renseignements, s'adresser à :

M. Ceas Post
BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT
L-2950 Luxembourg
Tél. (352) 4379-4223

Économie

sociales dans le secteur public et de négociations

cielles» (parmi lesquels de vieux militants de la CRC-CFDT et de la Ligue communiste révolutionnaire) qu'elle vient consulter régulièrement. Il est clair que des négociations sont menées en parallèle.

- 0 h 30 : l'UNASIF s'en va définitivement.
- 1 h : pause. Peu de concessions ont été obtenues par rapport au texte de 19 h, mais tout le monde paraît vouloir conclure.
- 2 h 30 : c'est officiel : le premier ministre souhaite recevoir toutes les parties présentes.

- 2 h 40 : la coordination redescend, s'écoule et vote : elle accepte de se rendre à Matignon.
- 3 h : les syndicats viennent à leur tour, suivis du ministre souriant. « On a bien avancé. »
- 3 h 15 : arrivée à Matignon. Pour la première fois sont réunis autour d'une même table la coordination nationale, les syndicats, le ministre de la santé et le premier ministre en personne.
- 4 h 20 : tout le monde quitte Matignon. « C'est la base qui décidera. »

Ch. Ch.

Les déclarations du premier ministre à TF1

« Si on va trop loin, ce sont toujours les salariés qui perdent »

M. Michel Rocard est longuement intervenu, au journal de TF1, le jeudi 13 octobre, à 20 h, pour expliquer sa position dans les conflits sociaux.

Evouant d'abord la grève des infirmières, il a déclaré : « Le ministre des affaires sociales conduit [la] négociation. Il faut qu'elle réussisse. J'espère qu'elle réussira certainement. Je ferai tout ce qui est nécessaire. Il a jugé « tout à fait normal » que le mouvement vienne de la base, et expliqué : « En étudiant ce dossier, je découvre des choses incroyables ». Après avoir souligné « le dévouement des infirmières », « la dureté de leurs conditions de travail », il a expliqué que la loi créant la fonction hospitalière ne datait que de janvier 1986 et qu'elle n'avait reçu aucun décret d'application ni en 1986 ni en 1987. Il a donc constaté : « C'est un métier qui n'a pas vraiment de carrière. Ça aussi je le sais depuis huit jours. Nous sommes en train d'organiser une carrière hospitalière. Le premier ministre a reconnu que les infirmières avaient « eu raison de mettre en évidence des quantités de choses ».

Parlant de l'ensemble de la fonction publique, il a expliqué que les grilles de salaires « sont d'une cer-

taine façon une sécurité. Mais il y a un immense besoin de modernisation de beaucoup de ces métiers. Nombreux sont les fonctionnaires, je le sais aussi pour les enseignants, mais ce ne sont pas les seuls, qui considèrent que leur métier n'est pas reconnu par la société. »

M. Rocard a déclaré que puisqu'il est « le chef d'une entreprise de plus de 2 millions de salariés » il sait qu'il aura « beaucoup à négocier, métier par métier, entreprise par entreprise par entreprise publique (...). Cela nous prendra beaucoup de temps. Mais ma décision est prise de commencer ce travail dans les prochains mois pour mettre à plat tout ce qui ne va pas dans l'ordre des non-reconnaitances de métier, des inégalités injustifiées de rémunération. » Mais il a ajouté que « la priorité des priorités (...) c'est toujours l'emploi, et si nous disposons de la liberté totale pour l'équilibre actuel, la bonne santé actuelle, encore un peu fragile, de l'économie française, nous risquons fort de relancer le déficit budgétaire, la hausse des prix, l'inflation, et qui dit inflation dit immédiatement perte d'emploi (...). C'est le cercle vicieux (...). Si on va trop loin, ce

sont toujours les salariés qui perdent. »

Le premier ministre a reconnu qu'il y avait eu pour les salaires moyens de la fonction publique, par rapport à ceux du privé, « une érosion, une amputation », mais il a nié qu'elle soit de huit à neuf points. En dehors « des cas particuliers, des métiers sous-qualifiés ou mal reconnus », il a demandé que pour le rattrapage on lui donne « un peu de temps : faisons une programmation et donnons-nous rendez-vous pour un bilan au milieu de l'année prochaine ». Il a expliqué : « Je ne lâche pas un petit peu par-ci, par-là, je ne lâche que lorsqu'il y a une situation d'injustice, ouverte et claire, et reconnue par l'opinion en plus. Et pas plus. » Il a prévenu que faire grève « ne réussit pas toujours, et je veux dire ici que je ne mettrai en aucun cas en cause les grands équilibres de l'économie française. C'est bien clair et tout le monde doit en être convaincu. Mais nous avons du temps devant nous. Je ne suis pas le premier ministre que depuis cinq mois et quelques jours. Je ne peux pas immédiatement corriger des années de retard par (...), mais nous pouvons mettre cartes sur table (...) dans des conditions de programmation sur un certain temps. »

La pédagogie du « pompier volant »

Bien que M. Michel Rocard ait décidé de renoncer aux grandes émissions télévisées, le besoin de préciser un message économique jugé, pendant les mois d'été, parfois contradictoire et, surtout, susceptible de dissuader de l'avenir, était ressenti depuis plusieurs semaines à l'hôtel Matignon. L'impact des mouvements sociaux a rendu plus urgente cette pédagogie de la rigueur maintenue, en même temps qu'elle a imposé le cadre de l'explication.

La nécessité d'offrir des perspectives aux négociateurs sociaux, en « lâchant » le minimum, au coup par coup, sur le pouvoir d'achat, donne toute son actualité à une idée exprimée à maintes reprises par M. Rocard, avant même qu'il ne devienne premier ministre : remplacer, en partie, le « quantitatif », devenu d'année en année, par du « qualitatif » dans le cadre d'un nouveau « contrat » incluant la formation ou les conditions socio-professionnelles de la vie civile : en venant au secours des catégories « injustement traitées », en introduisant le critère — discutable — de la reconnaissance par l'opinion publique, M. Rocard ouvre une compétition dangereuse au sein du corps social : tout le monde sait que, en France, chaque catégorie sociale s'estime injustement traitée. Et, s'il s'agit de la faire savoir à l'opinion, l'imagination va se donner libre cours.

En outre, M. Rocard prend le risque d'encourager la mobilisation en montrant qu'elle paie. Il remet ainsi à l'honneur un vieux principe des organisations syndicales, avec la différence que les syndicats sont, aujourd'hui, souvent débordés par les « coordinations » issues de la base. Les dangers de surenchère en sont rendus d'autant plus grands.

En intervenant directement dans le conflit des infirmières, M. Rocard joue un coup de poker : compte tenu de sa culture sociale et de son image, il est compréhensible qu'il intervienne dans un conflit issu tout droit de la « société civile » profonde, qui doit être, dit-il souvent, entendue par la société politique. Son crédit, en revanche, serait entamé si, après l'échec de lundi, la base restait mécontente et décidait de prolonger le mouvement. Si celui-ci s'arrête, M. Rocard en tirera, évidemment, les bénéfices. Mais cela ne va pas non plus sans risque.

d'entreprises », précise l'entourage de M. Rocard.

Le premier ministre paye ainsi de sa personne, fidèle à son image de travailleur infatigable, alliant le sérieux économique (priorité aux grands équilibres) et la générosité sociale, en même temps que sa franchise communautaire, lorsqu'il avoue que, « il y a huit jours », il ignorait la situation des infirmières.

Cette hyper-activité du premier ministre n'est pas, exempte d'effets pervers. Les militaires de l'armée de terre sont très mécontents de l'annulation de la première visite — déjà remise plusieurs fois — que le premier ministre devait leur rendre.

Risques de surenchère

L'intervention de M. Rocard risque, par ailleurs, d'avoir des effets pervers sur diverses catégories socio-professionnelles de la vie civile : en venant au secours des catégories « injustement traitées », en introduisant le critère — discutable — de la reconnaissance par l'opinion publique, M. Rocard ouvre une compétition dangereuse au sein du corps social : tout le monde sait que, en France, chaque catégorie sociale s'estime injustement traitée. Et, s'il s'agit de la faire savoir à l'opinion, l'imagination va se donner libre cours.

En outre, M. Rocard prend le risque d'encourager la mobilisation en montrant qu'elle paie. Il remet ainsi à l'honneur un vieux principe des organisations syndicales, avec la différence que les syndicats sont, aujourd'hui, souvent débordés par les « coordinations » issues de la base. Les dangers de surenchère en sont rendus d'autant plus grands.

En intervenant directement dans le conflit des infirmières, M. Rocard joue un coup de poker : compte tenu de sa culture sociale et de son image, il est compréhensible qu'il intervienne dans un conflit issu tout droit de la « société civile » profonde, qui doit être, dit-il souvent, entendue par la société politique. Son crédit, en revanche, serait entamé si, après l'échec de lundi, la base restait mécontente et décidait de prolonger le mouvement. Si celui-ci s'arrête, M. Rocard en tirera, évidemment, les bénéfices. Mais cela ne va pas non plus sans risque.

L'hôtel Matignon, ces derniers jours, se refusait à ce que le premier ministre monte en première ligne dans tous les conflits sociaux importants. Il a dit, pourtant, non se substituer au ministre négociateur, mais lui donner sa caution. Dès lors, les animateurs des conflits sociaux à venir peuvent, s'ils obtiennent une mobilisation importante, avoir tendance à juger que leur véritable interlocuteur est le premier ministre.

Sur le plan des équilibres intérieurs du PS, M. Rocard est obligé de corriger l'erreur initiale (ne pas recevoir la coordination) commise par l'un de ses proches, et non par un ministre extérieur à la mouvance rocardienne, qui aurait été insensible aux charmes de « gouverner autrement ». Dans les semaines qui suivent, ce risque de surenchère peut être utilisé contre lui.

En revanche, M. Rocard répond aux attentes du PS tel que qu'il se « déstabilise » lorsque de la réunion du bureau exécutif, qui, mercredi, avait demandé au gouvernement d'entamer, dans les meilleurs délais une réflexion, dans la plus large concertation, sur la modernisation de la fonction publique », mais, aussi, de « préserver le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires ».

Au-delà des rangs du PS, le premier ministre attend, désormais, l'effet de ses déclarations, à la fois sur les infirmières et sur les fonctionnaires, qui devaient rencontrer, vendredi, M. Michel Durafour. Les enseignants pourraient être le prochain « challenge » de M. Rocard. La grogne, qui montait déjà dans les rangs des professeurs de l'enseignement secondaire, risque d'être attisée par les déclarations de jeudi sur les catégories sociales « injustement traitées ».

Les professeurs peuvent maintenant tenter d'impliquer M. Rocard lui-même dans le règlement de leurs problèmes. Or l'hôtel Matignon est formel : M. Rocard ne se mêlera pas des questions d'enseignement. Les plus proches collaborateurs du premier ministre ne cachent pas leurs critiques vis-à-vis de M. Lionel Joepin, ministre de l'éducation nationale, mais ils ont le ferme intention de laisser le ministre d'Etat se débrouiller seul avec les problèmes des enseignants. Cette fois, le « pompier volant » Rocard risque de ne pas sortir de sa base.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Négociations et risques de blocage

Vers une grève nationale dans la fonction publique

M. Michel Rocard a donc choisi de monter au créneau pour se faire, au niveau de l'ensemble de la fonction publique, l'épave de la rigueur salariale. Tout jactance sur les salaires journaliers contre l'emploi, a dit en substance le premier ministre aux fonctionnaires. Et tout gain de pouvoir d'achat ne peut venir que d'une poursuite de la déflation.

Le premier ministre a défini avec une certaine clarté sa doctrine : l'Etat est prêt à des rattrapages salariaux « lorsqu'il y a une situation d'injustice », reconnue comme telle par l'opinion publique. En revanche, les fonctionnaires, dont les syndicats devaient rencontrer, vendredi 14 octobre, M. Michel Durafour pour une difficile négociation, sont invités, comme l'avait fait auparavant M. Mitterrand et M. Bérégovoy, à la patience.

En plaçant pour la rigueur, au nom des « grands équilibres », tout en reconnaissant les « distorsions » entre le secteur public et le secteur privé et en admettant les pertes de pouvoir d'achat subies par les fonctionnaires ces dernières années, M. Rocard joue sur la compréhension d'une opinion publique dont il espère qu'elle reconnaît dans la lutte contre le chômage la priorité des priorités. Ce faisant, il court un double risque.

Le premier est d'inciter, après les contre-offensives et les gardiennes d'Etat, d'autres catégories se sentant victimes d'injustice à entrer dans la danse revendicative. Le second est de ne pas réussir à convaincre les fonctionnaires que, sous prétexte d'être à l'abri du chômage, ils doivent être sur le plan salarial moins bien traités que les salariés du secteur privé.

Relâchement dans le secteur privé

Car, dans le secteur privé, le fait est incontestable : les patrons ont bel et bien lâché du lest, ce qui explique l'actuel calme social dans les entreprises. Ils se sont « achetés de la paix sociale ». Comme l'a noté une enquête récente du ministère du travail pour le premier semestre 1988, « la variation annuelle des salaires ouvriers s'est établie à la fin de ce premier semestre à un niveau supérieur de 0,6% à celui de l'année précédente ».

Officieusement, le patronat admet cette « détente salariale » tout en attendant, du fait des tensions actuelles dans le secteur public, avoir « six semaines indéfinies ». Sans scaboter le pouvoir, il critique sa méthode : « C'est un coût plus cher de répondre au coup par coup aux revendications catégo-

rielles que si l'Etat accordait un point global à l'ensemble de la fonction publique ».

C'est dans ce contexte que le CNPF s'appuie pour 1989 à recommander exactement les mêmes recommandations salariales que celles qu'il avait faites pour 1988, en insistant sur une approche « réaliste » de l'individualisation des salaires.

Pour la fonction publique, le rendez-vous entre M. Durafour et les sept fédérations de fonctionnaires, vendredi 14 octobre, risquait fort de déboucher sur une rupture au moins temporaire. Le 13 octobre sur TF1, M. Rocard, en appelant des syndicats très pressés — et très « remués » — à la patience, a renouvelé l'idée émise deux jours plus tôt par M. Bérégovoy d'un « rendez-vous de la confiance » à la fin de printemps 1989 pour examiner d'éventuels rattrapages salariaux. Le chef du gouvernement a préféré écouter le discours insistant sur la contrainte économique du redressement.

« La tendance, disait-on à Matignon le 13 octobre au soir, est plutôt au maintien d'une politique non laxiste, car si on lâchait 0,8% comme le demandent les fonctionnaires (...), il y aurait des problèmes du côté de Bâle et de Zurich. »

Sans illusions

M. Rocard a, en revanche, écarté le discours insistant sur la contrainte sociale — avec les risques liés au mécontentement d'une partie de la base sociale de la majorité présidentielle — qui était défendu par M. Mauroy et le PS.

Pour la réunion du 14 octobre, les syndicats étaient donc sans illusions. Ils savent qu'ils obtiendront pas les 0,8% de hausse en niveau qu'ils demandent pour 1988 afin d'arriver à un total de 2,8% correspondant à la hausse prévue pour le glissement des prix. Le gouvernement se battrait-il à « lâcher » 0,2% — avec en plus une mesure pour les bas salaires ? — afin d'arriver aux 2,2% accordés à la SNCF, à la RATP et aux Charbonnages de France ?

Une telle proposition déboucherait sur un blocage immédiat et un appel à une grève nationale pour le 20 octobre dans la fonction publique, organisée en commun, et avec des manifestations, tout ensemble par la FEN, la CFDT, FO, la FGA, la CGC et la CFCC. M. Rocard parle-t-il aussi sur l'échec de cette grève ?

MICHEL NOBLECOURT.

Derrière la « grille » huit millions de personnes...

Lorsque le ministère de la fonction publique décide d'une augmentation générale des traitements et des pensions, cela touche 8 millions de personnes : 2,5 millions de fonctionnaires et agents de l'Etat ; 2 millions de retraités de l'Etat ; 1,4 million d'agents des collectivités locales ; 600 000 agents hospitaliers ; 1,5 million de retraités des collectivités locales et des hôpitaux.

Qu'ils relèvent de la fonction publique d'Etat, de la fonction publique territoriale ou de la fonction publique hospitalière (dont le titre IV de la loi de janvier 1986 concernait les infirmières n'a jamais eu de décret d'application), l'ensemble des corps, grades et emplois de l'une et l'autre fonctions publiques sont classés sur une grille commune, donc unique.

Il est révolu le temps où, comme en 1924, il y avait 483 échelles de traitement, regroupant 1775 catégories de personnels. La complexité du système demeure cependant, puisque la fonction publique d'Etat regroupe des fonctionnaires répartis en 1300 corps.

Aux termes de l'article 20 de la loi du 13 juillet 1983, « les fonctionnaires ont droit, après service fait, à une réévaluation comprenant le traitement, l'indemnité de résidence, le supplément familial de traitement ainsi que les indemnités instituées par un texte législatif ou réglementaire ».

Les traitements des fonctionnaires se trouvent donc déterminés par rapport à un traitement de base et à une grille « en

correspondance avec les échelonnements indiciaires figurant au classement hiérarchique des grades et emplois ». Quatre catégories correspondent grosso modo au niveau de recrutement ont été créées par la loi du 19 octobre 1948 : A pour le niveau licence, B pour le niveau baccalauréat, C pour le niveau BEPC ou CAP, et D pour les « sans diplôme ». Au « top niveau », une poignée d'agents de l'Etat (moins de 1%) se trouvent hors échelle, dans une « grille-légitime » dont la hiérarchie va de A à G. Les grades et emplois se trouvent également en correspondance avec une échelle indiciaire de traitements, soit la fourchette entre un indice minimal et un indice maximal.

Dans le système actuel, le fonctionnaire appartient à un corps qui se trouve classé, stricto sensu, dans une catégorie (A, B, C ou D). Cependant, à l'intérieur du même corps, on trouve une autre hiérarchie, celle des grades.

Toutefois, un fonctionnaire appartenant au même corps et au même grade qu'un autre fonctionnaire n'aura pas automatiquement le même traitement car les échelons entrent en compte à ce niveau-là. Ce sont le grade et l'échelon qui aboutissent à l'attribution de tel indice.

Les classifications étant ainsi de quarante ans. Si M. Rocard ne veut pas « faire sauter » la grille de la fonction publique, il devra pour le moins la faire « écarter » s'il veut procéder à une remise à plat permettant de réviser les métiers de la fonction publique qui en ont le plus besoin.

En vertu des « grands équilibres »

L'entretien des grands équilibres ? Voilà un mot qui ne flatterait pas dans la bouche des socialistes il y a sept ans. Accédant au pouvoir, ils jouaient du déficit budgétaire — qui s'élevait rapidement au-dessus de 3% du produit intérieur brut, — relèvent le SMIC, diminuent le temps de travail et firent tant et si bien que la France connaît en 1982 son plus fort déficit commercial (93 milliards de francs), qui entraîna un endettement record et fit basculer le franc à plusieurs reprises.

La dernière dévaluation de mars 1983 sous l'ère de la rigueur et contraignit le gouvernement à procéder, selon le langage des économistes, à des réformes macro-économiques. Il y parvint en grande partie, l'une de ses plus grandes réussites portant précisément sur les salaires. Grâce notamment à un système de déindexation des rémunérations par rapport au prix que l'on doit à Jacques Delors, l'inflation recula de 14% en 1981 à 2,7% en 1987. Dans le même temps, les Français apprirent à modérer leurs revendications. L'augmentation des taux de salaire horaire, qui avait été de plus de 12% en 1982, n'était plus que de 3,5% en 1987. La lutte contre le vie cher avait été gagnée à ce prix. Le déficit budgétaire restait contenu, la demande du président de la République, à hauteur de 3% du PIB, et la production industrielle, longtemps étale, a maintenant repris son souffle.

Les entreprises, il est vrai, après la terrible année 1982 où leur marge était tombée au plus bas (24% de la valeur ajoutée), avaient progressivement retrouvé leur santé d'antan, ce taux de marge s'élevait à 29% en 1987.

Malheureusement, ni le gouvernement Fabius ni le gouvernement Chirac ne parvenaient à rétablir des équilibres fondamentaux, celui du marché du travail et celui du commerce extérieur. Si quelques espoirs apparaissent à propos du premier, grâce à une légère reprise de l'emploi, les plus vives inquiétudes subsistent à propos du second. Le gouvernement est convaincu que les Français consomment trop, qu'il faut laisser la priorité aux investissements industriels (source de déséquilibres extérieurs car la plupart des biens d'équipement s'achètent à l'étranger) et peser sur le pouvoir d'achat de trop grandes dépenses sur les produits de consommation courante, source également d'importations.

Relever les salaires dans la fonction publique au moment où l'on constate des dérapages dans le secteur privé peut en effet constituer une menace sur certains grands équilibres. C'est ce qu'explique M. Rocard. C'est ce que les salariés ont du mal à entendre.

FRANÇOIS SIMON.

Hausse des salaires de 1% chez Renault

La direction de Renault a fait quelques concessions lors de la réunion avec les syndicats, jeudi 13 octobre, pour tenir compte de la hausse des prix en France supérieure aux prévisions. L'augmentation générale des salaires prévue au 1^{er} octobre sera de 1% au lieu de 0,5% (après celle de 0,5% en février). L'allocation de fin d'année versée en décembre est fixée à 972 F au coefficient 100, c'est-à-dire en réalité de 1 652 F pour les salariés les moins payés de la Régie (coefficient 170).

D'autre part, un acompte sera versé en décembre prochain sur la prime d'intéressement au titre de l'année 1988 (normalement payée en 1989) : cet acompte, d'un tiers du montant total, devrait, compte tenu des résultats escomptés de la firme, être de 400 F au coefficient 100, mais avec un minimum de 940 F. Parallèlement, le solde de la prime d'intéressement pour 1987 sera payé le 25 novembre prochain au lieu du 15 décembre. Des « miexes » selon les syndicats.

A la suite de la reprise du travail à l'atelier 81 de l'usine du Mans, mercredi 12 octobre au soir, les chaînes de montage ont recommencé à tourner vendredi 14 octobre à Flins, Billancourt et Harcin (Belgique).

des...
res d'allées et venues...
proposée des hausses de salaires...
revalorisation du statut...
Prix BEI 1989

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Nouvelle Emission
12 Octobre 1988

Cet emprunt ayant été souscrit,
le présent avis est publié à
titre d'information seulement

Electricité de France

Paris



DM 300.000.000
Emprunt obligataire 6% % 1988/1998

Garantie inconditionnelle de la
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Prix d'émission: 101% %
Intérêt: 6% % par an payable annuellement à terme échu le 12 Octobre
Prix de Remboursement: au pair le 12 Octobre 1998
Cotation en Bourse: Francfort sur le Main

Deutsche Bank Aktiengesellschaft		
BNP S.A. & Co. (Deutschland) oHG	Banque Paribas Capital Markets GmbH	Bayerische Landesbank Girozentrale
Bayerische Vereinsbank Aktiengesellschaft	Commerzbank Aktiengesellschaft	CSFB-Effectenbank
Dresdner Bank Aktiengesellschaft	Generale Bank	Morgan Stanley GmbH
Nomura Europe GmbH	Schweizerische Bankgesellschaft (Deutschland) AG	Schweizerischer Bankverein (Deutschland) AG
	Westdeutsche Landesbank Girozentrale	

DU 14 OCTOBRE AU 18 OCTOBRE LE RENDEZ-VOUS RENAULT

**REPRISE ARGUS*
+5000 F**

RENAULT reprend votre véhicule 5 000 F au-dessus de L'ARGUS, si vous le possédez depuis au moins 6 mois, de L'ARGUS, si vous le possédez depuis au moins 11, 21 ou pour tout achat d'une Supercinq, Renault 9, 11, 21 ou 21 Nevada VR neuve. Offre réservée aux particuliers. Conditions générales ARGUS. Diminution des charges et frais professionnels et des éventuels frais de remise à l'état standard. Offre non cumulable avec l'offre Equipements.

**EQUIPEMENTS
A PRIX FOUS**

Économiser 90% sur le prix des équipements en option sur les occasions, à des prix vraiment incroyables. Somme de crédits, à des taux vraiment incroyables. Sous réserve d'acceptation du dossier par la DIAC-SA au capital de F 321 490 700. 27/33 Quai Le Galle 92512 Boulogne Cedex - RCS Nanterre B 702 002 221.

**CRÉDITS
FANTASTIQUES**

Du 14 octobre au 18 octobre, sur les véhicules neufs et sur les occasions, vous pouvez bénéficier de toute une gamme de crédits, à des taux vraiment incroyables. Sous réserve d'acceptation du dossier par la DIAC-SA au capital de F 321 490 700. 27/33 Quai Le Galle 92512 Boulogne Cedex - RCS Nanterre B 702 002 221.

**CRÉDIT
"NOUVEAU DÉPART"
4 MOIS
SANS LE PAYER**

Partez et payez-le dans 4 mois. Crédit sur toute la gamme VR (VR-VU). Apport comptant minimum de la gamme VR (montant emprunté 10 000 F sur 24 mois, 10%. Exemple: montant emprunté 10 000 F sur 24 mois, 10% échéance 708,70 F (dont 120 F de perceptions forfaitaires), 20 échéances de 588,70 F ETEG 18,70%. Coût total 12 482,70 F. Sous réserve d'acceptation du dossier par la DIAC-SA au capital de F 321 490 700. 27/33 Quai Le Galle - 92512 Boulogne Cedex - RCS Nanterre B 702 002 221.

**0 F
SUR 12 MOIS**

C'est une location avec option d'achat sur 60 mois sur toute la gamme VR. Moyennant un versement initial de 30% du prix TTC (dont 15% de 1^{er} loyer majoré et 15% de dépôt de garantie égal à l'option d'achat finale), 12 loyers à 0 F, 47 loyers à 2,409%. Coût total en cas d'acquisition 143,223%. Sous réserve d'acceptation du dossier par la DIAC-SA au capital de F 321 490 700. 27/33 Quai Le Galle - 92512 Boulogne Cedex - RCS Nanterre B 702 002 221.

OFFRES RÉSERVÉES DANS LE RÉSEAU PARIS ÎLE-DE-FRANCE
*SUR VÉHICULES MARQUÉS D'UN POINT ROUGE.



CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

RENAULT

Économie

BANQUES

Saisi par le Conseil national du commerce Le conseil de la concurrence oblige le GIE cartes bancaires à modifier ses règles de fonctionnement

Saisi le 15 septembre 1986 par le Conseil national du commerce (CNC), qui accusait le groupe d'intérêt économique des cartes bancaires de pratiquer une entente caractérisée, le conseil de la concurrence a rendu public son jugement jeudi 13 octobre. Apparemment, les décisions du conseil semblent satisfaire tout le monde, les commerçants, les banquiers et le gouvernement.

Le conseil de la concurrence a enjoint le GIE cartes bancaires - qui regroupe la totalité des émetteurs français de cartes bancaires - de modifier substantiellement plusieurs règles essentielles de son fonctionnement.

M^{me} Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargée de la consommation, indique, dans un communiqué, qu'elle « a pris connaissance avec intérêt de la décision » du conseil. M. Michel-Edouard Leclerc, coprésident des centres Leclerc a estimé, pour sa part, que la décision du conseil permettrait de « mettre fin aux pratiques anti-concurrentielles du GIE cartes bancaires » et qu'elle constituait « une belle victoire des distributeurs français et du Conseil national du commerce ».

Les deux protagonistes directs du conflit, le CNC et le GIE cartes bancaires, sont plus modestes. M. Jacques Demargne, le président du CNC, a déclaré qu'il n'entend pas considérer la décision du conseil de la concurrence « comme une victoire, mais comme un engagement irréversible pour les banques à coopérer activement et réellement avec le commerce ».

De leur côté, les dirigeants bancaires insistent sur le fait que le conseil n'a pas prononcé « une condamnation du GIE ». « Le conseil n'a pas pris de sanctions pécuniaires, mais a seulement émis des injonctions », a relevé M. Masson, le président du GIE, à l'occasion d'une conférence de presse.

Menacés d'amendes par le conseil s'ils ne se soumettent pas à ses décisions, les banquiers ont en tout cas fait savoir qu'ils entendent bien respecter les injonctions du conseil « dans les délais prescrits ».

Comme ils l'avaient déjà envisagé depuis quelques semaines, plusieurs règles de fonctionnement du GIE vont ainsi être modifiées rapidement.

Dès le 1^{er} décembre prochain, le minimum fixé jusqu'à présent pour la cotisation payée par les porteurs de cartes bancaires va être supprimé. Chaque banque sera donc libre de déterminer ce prix. Com-

mentant cette décision, M. Masson a jugé qu'il ne serait pas souhaitable que les établissements bancaires diminuent sensiblement cette cotisation, déjà l'une des plus faibles au monde.

M. Dominique Chatillon, président de l'Association française des banques (AFB), a pour sa part estimé que les banques disposaient désormais et en cette matière d'« une liberté tout à fait spéciale et sous haute surveillance »: elles sont libres de baisser leurs prix, mais ne semblent pas l'être lorsque'il s'agit de les augmenter, comme on l'a vu récemment lorsque M. Bérégovoy a enjoint la BNP et le Crédit lyonnais de ne pas augmenter leur cotisation.

Pour les relations entre les banques et les commerçants, le conseil indique que, en cas de modification du contrat, le commerçant doit pouvoir disposer d'un délai d'un mois pour réagir, et non plus de cinq jours seulement. En outre, il oblige le GIE à motiver ses refus d'adhésion.

Des eurochèques

Avant le 1^{er} mai 1989 ensuite, le groupement devra modifier son système de tarification auprès des commerçants, notamment la commission d'interchange, c'est-à-dire la somme que la banque du commerçant paie à la banque du titulaire de la carte. Cette somme ne devra plus être calculée en fonction du chiffre d'affaires généré par la carte, mais davantage en fonction de l'équipement de sécurité mis en place par le commerçant pour lutter contre la fraude.

Les membres du GIE cartes bancaires se sont d'ores et déjà engagés dans une réflexion dans ce sens. Mais jugent très court le délai qui est accordé par le conseil pour la mise en œuvre de cette dernière décision.

Avant la fin de 1989 enfin, l'interdiction faite aux membres du GIE d'émettre des eurochèques pour un usage en France devra être supprimée. « Nous acceptons cette décision, mais nous pensons que ce système n'a pas d'avenir », ont commenté les responsables du GIE.

Les banquiers sont en définitive rassurés: le système national de paiement par cartes - et son pivot central, le GIE - n'est pas remis en cause par la décision du Conseil de la concurrence. Les commerçants sont, eux aussi, satisfaits: une plus grande clarté devrait être établie dans leurs relations avec les banquiers.

Le difficile sauvetage de la Saudi Banque

Les établissements français paieront moins

Dans le plan de soutien qui a été élaboré sous l'égide de la Banque de France pour le sauvetage de la Saudi Banque, et qui fait appel à la « solidarité » des banques françaises ou installées en France, la part de ces banques sera allégée, grâce au crédit d'impôt dont elles bénéficieront. Créée en 1976, avec le concours des principales familles princières saoudiennes, la Saudi Banque, dont le siège est à Paris, avenue George-V, avait emprunté près de 6 milliards de francs, dont 2,7 milliards de francs à quarante-neuf banques françaises et étrangères installées à Paris et 3,2 milliards de francs hors de France.

Dans la masse des crédits qu'elle a accordés, figurent un certain nombre de créances douteuses: prêts à des pays en voie de développement insolvables, à des PAIE du golfe Persique et à des promoteurs en difficulté.

Depuis 1984, la commission bancaire avait dans son collimateur, lui enjoignant d'augmenter son capital et d'obtenir de nouveaux concours, ce qui fut fait à hauteur de 300 millions de francs, mais se révéla tout à fait insuffisant. Au point qu'en décembre 1987, après l'envoi d'un inspecteur, les créances de la banque furent gelées, plus personne ne voulant l'aider. A l'heure actuelle, les pertes latentes sont provisionnées à hauteur de 2,1 milliards de francs, et la Banque de France, pour éviter un krach qu'elle estimait trop préjudiciable à la place de Paris, a demandé à la dite place de payer.

En conséquence, les 3,1 milliards de francs empruntés hors de France seront remboursés grâce à un prêt sans intérêt de 1,6 milliard de francs sur quatre ans consenti par les banques françaises non créancières, auquel s'ajoutera le capital antérieur de la Saudi Banque et 600 millions de francs apportés par le groupe saoudien Hariri, 300 millions de francs par Indosuez (sous diverses formes) et par Thomson.

Par ailleurs, les quarante-quatre créanciers, dont la Caisse nationale de crédit agricole, la Société de banque Thomson, le Crédit Foncier de

France, le Crédit national et le CIC vont prolonger pendant quatre ans leurs prêts de 2,7 milliards de francs, sans intérêt également. Ce faisant, elles espèrent ramener à 20% leurs pertes finales au lieu des 50% redoutés au départ, ce qui leur coûterait, quand même, environ 400 millions de francs, plus les 800 millions de francs que représente l'abandon des intérêts pendant quatre ans.

Pour les banques non créancières appelées à la rescousse, l'abandon des intérêts est chiffré, en brut, à 460 millions de francs, ramenés à 200 millions de francs grâce au crédit d'impôt évoqué précédemment. Au total, la facture de sauvetage de la Saudi Banque pourrait s'élever à environ 1,4 milliard de francs, dont une partie aux frais de contribution: le plus gros « plus » bancaire de ces quarante dernières années.

F. R.

Un colloque franco-italien sur la formation

Le *Corriere della Sera* et le *Mondo* organisent le mercredi 19 octobre, à l'université de Milan, un colloque sur le thème: « Quels cadres, quels dirigeants pour l'entreprise européenne de 1992 ? ». En présence des directeurs des deux quotidiens, MM. Ugo Silli et André Fontana, ce forum sur la formation et la qualification professionnelle est placé sous la présidence du recteur Paolo Mantegazza. Introduit par le maire de Milan, M. Paolo Pillitteri, le débat comportera quatre intervenants: MM. Philippe Cabanettes, directeur des relations humaines chez Schlumberger, Giancarlo Lombardi de la Confindustria, Alberto Merziani, professeur d'université, et Jean-Luc Sigaut, responsable des ressources humaines à la CGI.



Porte 5

سكزا من الأصل

CONCOURS
Le conseil de la concurrence de
le C.I.P. par le biais de ses
ses règles de fonctionnement



Tout baigne dans l'huile. Et si les taux glissaient ?

Dans un monde où les taux d'intérêt sont volatils, le risque est là. Du jour au lendemain, une affaire prospère, une entreprise dynamique, peuvent devenir fragiles ou déficitaires à cause d'une politique de taux d'intérêt inadaptée.

Ce risque, NatWest peut vous aider à le neutraliser. Nos trésoriers, en liaison avec le Directeur de Compte qui sera votre contact personnel, peuvent vous aider à trouver la stratégie de taux la mieux adaptée.

Peut-être devriez-vous passer d'un taux fixe à un taux flottant - ou l'inverse. Peut-être devriez-vous déterminer aujourd'hui, pour l'avenir, un taux favorable.

Nous trouverons ensemble la solution qui vous donnera le plein bénéfice des mouvements positifs en limitant au minimum les variations de taux qui pourraient pénaliser votre société.

Swaps, FRA, Cap, Floor: ces produits nous sont familiers. Notre expérience des marchés internationaux sera un atout pour votre société.

NatWest, un groupe bancaire représentant plus de 850 milliards de francs d'actifs, une présence dans 36 pays, un rating AAA, l'un des tout premiers noms de la finance internationale.

NatWest & The Action Bank
La Maîtrise du Risque

Contacteur: International Westminster Bank PLC, 18, place Vendôme 75001 Paris. Tél. (1) 42 60 37 40. Télex: 210393 - Australie 177326 - Bahamas NS20111 - Bahrain 8559 - Belgique 21208 - Brésil 2180051 - Canada 06-22572 - Corée du Sud K33 282 - Espagne 23572 - Grèce 216673 - Hong Kong 61672 - Irlande 25166 - Italie 320663 - Japon 28292 - Malaisie 33044 - Mexique 17 71 786 - Monaco 489588 - Nouvelle-Zélande NZ3903 - Pays-Bas 50641 - République Fédérale Allemande 416500 - Royaume-Uni 885361 - Singapour 28491 - Suède 15050 - Suisse 812186 - URSS 413258 - USA 233563

Économie

ETRANGER

12,18 milliards de dollars de déficit en août

Rechute du commerce extérieur américain

Pourtant anticipés, les mauvais résultats du commerce extérieur américain en août - un déficit de 12,18 milliards de dollars - ont donné lieu, dans les minutes qui ont suivi leur annonce, le jeudi 13 octobre, à une vive effervescence du dollar. L'intervention de la réserve fédérale américaine et les propos du président

de l'institut d'émission Alan Greenspan sur la persistance d'un accord entre les sept principaux pays visant à stabiliser les monnaies ont calmé le jeu.

En cette veille de week-end, les investisseurs adoptaient une attitude prudente. Après avoir ouvert à 127,66 yens à Tokyo, le billet vert se

redressait légèrement pour clôturer à 128,25 yens, vendredi 14 octobre. Un mouvement similaire se dessinait en Europe, où la devise américaine s'échangeait en début de journée à 127,80 yens, 1,8190 DM, 6 2126 FF. Mais depuis le début de la semaine le dollar aura perdu 4,4 % vis-à-vis du yen après une

longue période de stabilité et 2,6 % face au mark. Sur les marchés des changes, les opérateurs ne voient guère de raisons d'inverser une tendance orientée fondamentalement, à la hausse pour le moment. Cette évolution pèse sur le système monétaire européen (SME). (Lire page 36.)

Sans être catastrophique, la rechute du commerce extérieur américain, dont le déficit a atteint 12,18 milliards de dollars en août contre 9,47 milliards en juin, renforce les arguments de ceux qui annoncent un redressement plus lent de la balance commerciale durant le second semestre. Le représentant spécial au commerce, M. Clayton Yeutter, a tenté de calmer les marchés en soulignant que les résultats d'août n'allaient pas à l'encontre des prévisions, un déficit de l'ordre de 140 milliards de dollars cette année contre 171 milliards l'an dernier. De fait, durant les huit premiers mois de 1988, les exportations sont res-

tées dynamiques avec une progression de 28,7%, alors que les importations s'engraissent de 9,3% par rapport à la période correspondante de 1987, à partir d'un niveau qui est déjà fort élevé. Au total, c'est une amélioration de 20 milliards de dollars, en comparaison avec les huit premiers mois de 1987, que les Américains ont d'ores et déjà engrangé. Reste à savoir si ce rythme d'amélioration pourra être longtemps maintenu.

Les indications du mois d'août poussent sur ce point à un certain scepticisme. Certes, la machine exportatrice tourne bien. A 27,5 milliards de dollars pour le mois sous revue, les exportations

enregistrent même un niveau record, les ventes de produits manufacturés bénéficiant désormais étrangement d'une vive demande étrangère. Mais les importations aussi atteignent un montant record (39,7 milliards), reflet d'une croissance intérieure qui ne se dément pas. Tous les éléments qui avaient permis au commerce extérieur de juillet de retomber en dessous de la barre des 10 milliards de dollars de déficit se sont inversés.

Les achats de machines électriques, de voitures, notamment canadiennes ou japonaises, de pièces détachées, qui s'étaient alors tassés, ont repris en août une courbe ascendante. En ce sens, l'administration américaine n'a pas tort de rappeler que les résultats de juillet étaient atypiques. Mais si le rebond des importations de biens d'équipement conforte l'impression d'un net effort d'investissement, porteur à terme de nouvelles capacités d'exportation, les entrées de biens de consommation demeurent à un niveau trop élevé pour rassurer les économistes ou les marchés financiers.

Le volume même des importations de pétrole est là pour le rappeler. En août, il a augmenté de 12,6 %. Sans la baisse des cours de l'or noir, qui a limité à 8,2 % la note pétrolière effectivement payée, le solde (un déficit de 3,4 milliards de dollars) aurait été nettement plus préoccupant. La situation actuelle laisse prévoir de nouveaux atouts sur les prix pour le commerce extérieur de septembre ou d'octobre. Les cours du pétrole ne cessent de chuter. Mais cette nouvelle manne

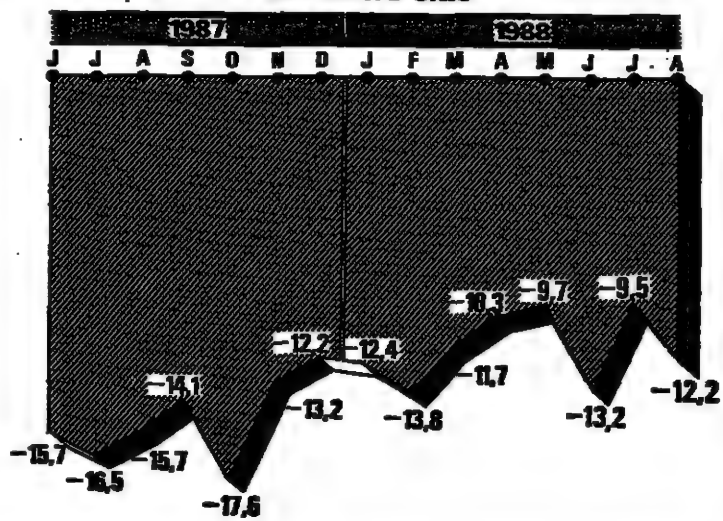
inattendue, si elle limite les pressions inflationnistes qui se font lentement jour outre-Atlantique, ne peut masquer un fait essentiel : l'activité économique reste supérieure aux moyens financiers des Etats-Unis.

Les zones géographiques qui ont le plus pesé dans la détérioration du commerce extérieur en août sont

d'ailleurs significatives des points faibles des Etats-Unis en ce domaine. En un mois, le déficit américain s'est aggravé de 400 millions de dollars avec le Japon, pour atteindre 4,8 milliards, et de 500 millions avec Taiwan, pour représenter 1,7 milliard. Il s'est également creusé avec les pays de l'OCDE, le solde négatif américain

s'inscrivant à 1,2 milliard en août contre 900 millions un mois plus tôt. Les exportateurs américains semblent par contre marquer des points en Europe, le déficit, de 1,4 milliard de dollars, étant inférieur à celui de juin, déjà relativement modéré comme au Canada, le solde négatif ayant été réduit de plus de moitié, à 500 millions.

LA BALANCE COMMERCIALE DES ETATS-UNIS



Illusionnisme

Il y a une part croissante d'illusionnisme dans les déclarations des dirigeants des pays industriels. Le représentant spécial au commerce américain Clayton Yeutter n'a pas tort de souligner les progrès réalisés par son pays pour réduire ses déficits. Ces derniers sont passés d'une moyenne mensuelle de 14,2 milliards de dollars en 1987 à 11,6 milliards durant les trois derniers mois connus. Le ministre japonais des finances a quelque raison de souligner que l'accroissement de l'excédent de septembre ne peut masquer une réduction des surplus accumulés par le Japon. Mais si nul ne remet en cause la réalité de la correction des grands déséquilibres qui ont fait chanceler sur ses bases le système financier international il y a un an, le processus se ralentit et suscite de nouvelles inquiétudes.

En se fondant sur les prévisions les plus optimistes, le déficit américain, de quelque 130 mil-

liards de dollars cette année, restera considérable alors que l'excédent japonais, selon l'OCDE, pourrait se réduire de 6 milliards seulement pour représenter 90 milliards. Fera encore, celui de la RFA risque de s'accroître pour s'élever à 75 milliards de dollars. Laborieusement rassurés par les efforts des derniers mois, les marchés ne vont-ils pas finir par perdre à nouveau patience et confiance ?

Dépasant les déclarations traditionnelles et apaisantes, le secrétaire général de l'OCDE, M. Jean-Claude Payer a récemment souligné les implications d'une telle hypothèse : « Le scénario catastrophe qu'affectionnent les Cassandres - chute de dollar, inflation, hausse massive des taux d'intérêt, récession brutale - redeviendrait crédible. » Sans parler des « frictions de toutes sortes » que provoquerait un nouveau cycle d'augmentation

des excédents du Japon ou de la RFA. Les exportateurs japonais et allemands ont apporté suffisamment de preuves de leur capacité d'adaptation aux handicaps d'une appréciation de leur monnaie pour que la question puisse être posée.

Une évolution particulièrement préoccupante pour l'Europe. Les déséquilibres se creusent entre les surplus de l'Allemagne et les déficits britanniques, espagnols ou italiens sans parler de la détérioration du commerce extérieur français. L'apparition de nouvelles contraintes de gestion économique provoquera-t-elle des remous au sein du système monétaire européen ? Inévitable pour les uns, simplissime pour les autres, les remous de réalignements monétaires renaisent sur les marchés. Ces derniers ont horreur des incertitudes, tous les gouvernements le savent. Il pourrait leur être de plus en plus difficile de les lever.

FRANÇOISE CROUGNEAU.

Avec le N° Vert les marchés répondent à l'appel.



Créez un lien privilégié avec vos prospects pour développer votre chiffre d'affaires.

Votre Numéro Vert est un fantastique outil de développement commercial.

En offrant à vos clients la possibilité de communiquer facilement, rapidement et gratuitement avec votre entreprise, vous améliorez considérablement votre dynamique commerciale.

Passer une commande, s'informer sur la disponibilité d'un produit ou sur ses délais de livraison, demander une intervention urgente... avec votre Numéro Vert, vous développez la qualité de vos relations avec vos prospects, vous analysez mieux vos besoins, vous renforcez votre image de marque et augmentez votre chiffre d'affaires.

Le Numéro Vert vous permet d'adapter vos offres par une meilleure connaissance des besoins de votre clientèle.

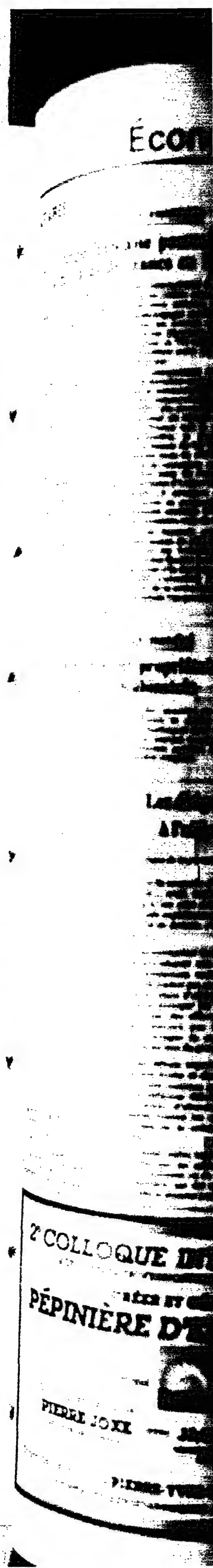
Avec le Numéro Vert, le succès répond à l'appel.

Si vous souhaitez des informations supplémentaires, contactez votre Agence Commerciale FRANCE TELECOM ou appelez notre Numéro Vert national :

N° Vert 05 00 00 01

FRANCE TELECOM

50 من الأصيل



سكوا من الأمل

Économie

AFFAIRES

Une conjoncture excellente

La sidérurgie française pourrait gagner 4 milliards de francs en 1988

La sidérurgie française va-t-elle dépasser les 4 milliards de francs de bénéfices en 1988, après treize ans de pertes et de crise ? Seule la prudence, montre le caractère incertain de cette proposition. Car, tout semble l'indiquer aujourd'hui, au vu des performances affichées par Usinor-Sacilor au premier semestre, le résultat net frôle les 2,2 milliards et le résultat courant atteint 3,3 milliards.

S'il se refuse à avancer un chiffre officiel pour l'ensemble de l'année, le groupe laisse espérer que les bonnes performances des six premiers mois se reproduiront au cours des six derniers : « L'activité actuelle laisse prévoir un bon deuxième semestre, alors que, en conjoncture normale, les six derniers mois sont généralement en retrait sur le premier semestre », écrit-il dans un communiqué.

L'acier français, regroupé au sein d'Usinor-Sacilor, recueille donc, enfin, les fruits des restructurations drastiques opérées depuis dix ans (Le Monde du 21 mai 1988). Mais il bénéficie aussi, et il faut le souligner, de la tenue exceptionnelle de la sidérurgie mondiale, elle-même dopée par une conjoncture internationale euphorique. Les chiffres s'en ressentent : remis à Séoul pour leur congrès annuel, les experts de l'Insti-

tut international du charbon et de l'acier (IISI) annonçaient, au début de cette semaine, que la demande sidérurgique mondiale allait battre tous ses records en 1988, avec un volume dépassant de 34 millions de tonnes (à 782 millions de tonnes) le précédent score historique vieux de neuf ans.

Contrairement aux tendances de ces dernières années, la lente érosion de la consommation d'acier dans les pays industrialisés a été stoppée en 1988 : elle devrait s'accroître de 7 % au total (Le Monde du 11 octobre). La France suit le mouvement : en septembre, la production affiche une hausse de 9,2 % par rapport au même mois de 1987, ce qui porte à 8 % la croissance sur les neuf premiers mois de l'année. Le chiffre d'affaires d'Usinor-Sacilor progresse donc : à structure comparable, il s'inscrit en progression de 17 % au premier semestre 1988 sur celui des six premiers mois de 1987.

Ces facteurs, accompagnés par une hausse de prix de l'acier, expliquent les bonnes performances d'Usinor-Sacilor cette année. Reste à savoir s'ils dureront : les experts de l'IISI s'attendent à un ralentissement de la croissance de la demande mondiale l'an prochain.

F. V.

Déjà numéro un mondial

L'Oréal devient propriétaire d'Helena Rubinstein

L'Oréal a de la suite dans les idées. Neuf ans après l'échec de sa tentative pour racheter la célèbre firme américaine de produits de beauté Helena Rubinstein à Colgate Palmolive, le groupe français numéro un mondial des cosmétiques (24 milliards de francs de chiffre d'affaires avec Cosmar, l'agent d'Amérique du Nord) récidive et réussit. « Pour quelques centaines de millions de francs », selon la direction, le groupe vient de racheter la totalité du capital de la firme concédée.

Il n'a pas eu cette fois beaucoup d'efforts à déployer. A la faveur des problèmes de succession survenus en 1983 au sein de la famille Rubinstein, L'Oréal avait déjà réussi à y mettre un pied en s'appropriant le prestigieux label mondial de Helena Rubinstein, dont l'activité s'exerce essentiellement en Europe (Grande-Bretagne, France, RDA, Italie). En devenant l'unique propriétaire de Helena Rubinstein, L'Oréal reprend les licences de Jean-Louis David (produits capillaires fabriqués en Allemagne) et le parfum Giorgio Armani.

L'Oréal se propose de réorganiser l'affaire, qui compte une bonne quinzaine de filiales, et de regrouper en RFA toutes les productions de la marque avant de consolider ses comptes avec les siens. Quand la restructuration sera achevée,

RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission nous a fait confondre dans notre article sur les services financiers de la poste (Le Monde du 12 octobre) la Caisse nationale de prévoyance et la caisse d'épargne de la poste. C'est bien à ce dernier établissement qu'il était fait référence.

L'Oréal ajoutera un bon milliard de francs de chiffre d'affaires au sien, renforçant ainsi sa suprématie sur le marché mondial face à son concurrent japonais Shiseido, dont l'appétit s'aiguise.

A. D.

Les dirigeants à l'affiche

(Suite de la première page.)

« C'est la revanche d'Aristote sur Platon » avait expliqué Claude Allègre, car nous redécouvrons la méthode expérimentale. Selon lui, « la clé de demain, c'est l'adaptation ».

Les entreprises doivent apprendre à s'adapter très rapidement aux évolutions technologiques. Cela se traduit par exemple par la mise en place d'observatoires destinés à anticiper les transformations, par des efforts de formation, encore par la volonté d'encourager la mobilité des cadres au sein du groupe.

Les débats organisés par des grandes écoles et des centres de formation continuent prolongeant cette réflexion théorique et permettaient d'aborder d'autres thèmes comme les carrières des femmes ou la création d'entreprises.

A noter, enfin, les consultations offertes par les cabinets-conseils en recrutement ou de valorisation de carrière, qui ont affiché complet dès le premier jour.

REPÈRES

Prix à la consommation

Hausse de 0,2 % en septembre en France

Les prix à la consommation ont augmenté en France en septembre de 0,2 %, contre 0,3 % en août, d'après l'estimation provisoire de l'INSEE publiée jeudi 13 octobre. Au cours des neuf premiers mois de l'année, les prix ont progressé de 2,6 %. En glissement annuel, la hausse s'établit, à la fin du mois de septembre, à 3 %. « Ce résultat rend possible le maintien de la hausse des prix en 1988 à un niveau égal ou inférieur à 3 % », estime le ministre de l'économie dans un communiqué.

L'écart d'inflation avec la RFA se maintient en septembre au même niveau qu'en août (1,6 point). Le ministre souligne qu'en août, la hausse annuelle des prix était inférieure à la moyenne de nos huit principaux partenaires et sensiblement plus faible que celle de la CEE. L'amélioration de la position de la France constatée en août s'est maintenue en septembre.

Coopération

La CEE ratifie des protocoles avec Israël et la Syrie

Le Parlement européen a ratifié, mercredi 12 octobre, trois protocoles commerciaux et financiers conclus en décembre 1987 mais bloqués depuis lors pour protester contre la politique israélienne dans les territoires occupés. Le feu vert donné par les dirigeants israéliens aux agriculteurs palestiniens de Cisjordanie et de Gaza pour qu'ils exportent directement vers la CEE a levé les dernières hésitations des parlementaires. Deux des trois protocoles CEE-Israël tiennent compte de l'élargissement du Marché commun et offrent un meilleur accès aux produits agricoles israéliens. Le troisième autorise l'Etat hébreu à emprunter à la Communauté quelque 75 millions de dollars sur cinq ans. Les textes ratifiés avec la Syrie prévoient également l'aménagement des relations commerciales compte tenu de l'entrée de l'Espagne et du Portugal, mais ne prévoient pas d'aide financière.

Grande-Bretagne

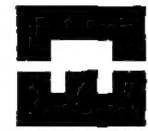
Légère baisse du chômage...

Le chômage britannique a légèrement baissé en septembre pour toucher 2 266 900 personnes, une diminution de 5 700 sur le mois précédent, indique le ministère de l'emploi. Une petite amélioration qui ramène le taux de chômage à 8 % de la population active salariée contre 8,1 % en août mais constitue le vingt-sixième progrès mensuel consécutif. Le nombre des sans-emplois retrouve ainsi son niveau du printemps 1981 après avoir plafonné à l'été 1986 avec 3,2 millions de chômeurs.

...accélération des salaires

La poussée salariale ne se dément pas en Grande-Bretagne. Sur les douze mois terminés en août, la progression a atteint 9,25 % contre 9 % le mois précédent. Contenus à 7,75 % en rythme annuel durant l'été 1987, la hausse des salaires n'a cessé depuis lors de s'accroître et de rester au-delà de l'inflation qui, elle-même s'est aggravée, pour passer de 4,8 % en rythme annuel en juillet à 6,7 % en août.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



La Commande Electronique

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1988

En millions de francs	1 ^{er} semestre 1988	1 ^{er} semestre 1987	Variation
Chiffre d'affaires	129 880	112 082	+15,8 %
Résultat	16 342	18 702	(12,6 %)
Résultat d'exploitation courant	14 151	17 096	(17,2 %)
Résultat net	7 573	8 429	(10,1 %)
Marge brute d'autofinancement	11 245	10 129	+10,2 %

ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

Au cours du premier semestre, le chiffre d'affaires de notre société a poursuivi sa croissance à un rythme annuel de 15,8 % (croissance 87 : 18,3 %). Ce chiffre a été réalisé en l'absence de nouveaux produits et à un niveau de marge commerciale renforcé par rapport à l'exercice 1987.

Par secteur d'activité, le chiffre d'affaires a été le suivant :

Logiciel : 76,5 MF contre 70,7 MF au 30 juin 1987, soit +8 %.

Micro-informatique : 46 MF contre 35,4 MF, soit +30 %.

Industriel : 7,3 MF contre 5,9 MF, soit +24 %.

Le résultat net ne suit pas l'augmentation du chiffre d'affaires (15,88 %) et de la marge commerciale brute (23,77 %) pour plusieurs raisons :

— De nombreux nouveaux produits ont dû être lancés ;

— La société a notablement structuré ses capacités en locaux et personnels en vue de la très forte croissance prévue en 1989. Témoin de la vitalité de la société, la marge brute d'autofinancement s'accroît de plus de 10 %.

PERSPECTIVES 1988

Le dernier trimestre devrait être excellent, avec la commercialisation de produits complets attendus, tels que : les logiciels d'Base IV et Framework III, la carte Modem LCE 124, disques durs amovibles Passport, Quantum, et la réalisation de marchés publics importants pour les micro-ordinateurs LCE Mitac.

==SOFICOMI==

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE RÉSULTATS

du 1^{er} semestre 1988

Le conseil d'administration s'est réuni le 11 octobre 1988 pour approuver la situation comptable arrêtée au 30 juin 1988 et examiner l'évolution de l'activité de la société.

Pour ce premier semestre, les recettes locatives (loyers de crédit-bail et de location simple) progressent de 131,1 MF à 134,3 MF. En revanche, les produits de cession (pour l'essentiel plus-values et reprises de provisions financières suite à des levées d'option d'achat d'immobilisations en crédit-bail), qui avaient atteint au cours de cette même période de 1987 un niveau exceptionnellement élevé, reviennent de 47,1 MF à 29,3 MF. De ce fait, le résultat bénéficiaire avant impôt ressort à 85,5 MF, contre 90,5 MF pour le premier semestre 1987.

Les perspectives d'évolution des résultats de la société pour l'ensemble de l'exercice 1988 restent néanmoins favorables et permettent d'envisager, comme pour les années antérieures, une progression satisfaisante du dividende.

Les engagements nouveaux souscrits depuis le 1^{er} janvier 1988 à ce jour s'élevaient à 250 MF répartis à raison de 131 MF pour le crédit-bail et 119 MF au titre d'acquisitions d'immobilisations destinées à la location simple.

Après réalisation définitive de ces opérations, et compte tenu des cessations opérées, le total des engagements de la société atteindrait 2 318 MF, dont 870 MF correspondant au patrimoine locatif.

Ce dernier montant est à rapprocher de celui de l'ensemble des fonds propres de la société qui ont été portés, en juillet 1988, de 496 MF à 579 MF à la suite du paiement du dividende de l'exercice 1987 révisé, selon le choix opéré par les actionnaires, à près de 75 % sous forme d'actions.

Le conseil d'administration s'est réuni le 11 octobre 1988 pour approuver la situation comptable arrêtée au 30 juin 1988 et examiner l'évolution de l'activité de la société.

Pour ce premier semestre, les recettes locatives (loyers de crédit-bail et de location simple) progressent de 131,1 MF à 134,3 MF. En revanche, les produits de cession (pour l'essentiel plus-values et reprises de provisions financières suite à des levées d'option d'achat d'immobilisations en crédit-bail), qui avaient atteint au cours de cette même période de 1987 un niveau exceptionnellement élevé, reviennent de 47,1 MF à 29,3 MF. De ce fait, le résultat bénéficiaire avant impôt ressort à 85,5 MF, contre 90,5 MF pour le premier semestre 1987.

Les perspectives d'évolution des résultats de la société pour l'ensemble de l'exercice 1988 restent néanmoins favorables et permettent d'envisager, comme pour les années antérieures, une progression satisfaisante du dividende.

Les engagements nouveaux souscrits depuis le 1^{er} janvier 1988 à ce jour s'élevaient à 250 MF répartis à raison de 131 MF pour le crédit-bail et 119 MF au titre d'acquisitions d'immobilisations destinées à la location simple.

Après réalisation définitive de ces opérations, et compte tenu des cessations opérées, le total des engagements de la société atteindrait 2 318 MF, dont 870 MF correspondant au patrimoine locatif.

Ce dernier montant est à rapprocher de celui de l'ensemble des fonds propres de la société qui ont été portés, en juillet 1988, de 496 MF à 579 MF à la suite du paiement du dividende de l'exercice 1987 révisé, selon le choix opéré par les actionnaires, à près de 75 % sous forme d'actions.

LLOYD TRIESTINO DI NAVIGAZIONE SPA ITALIA DI NAVIGAZIONE SPA ADRIATICA DI NAVIGAZIONE SPA

Informant leur aimable clientèle que leur contrat d'agence avec SOFAR-AMG, agence maritime générale, a pris fin à compter du 7 octobre 1988.

Nous invitons en conséquence notre aimable clientèle à bien vouloir prendre contact, dès maintenant, avec l'agence ACE, agence de commissions européenne, 4, quai d'Arcis, 130002 Marseille, tél. : 91-91-26. TLX 440331, qui lui fournira tous services et informations.

Nous vous prions que toutes les opérations confiées antérieurement à la SOFAR-AMG soient maintenant exécutées par l'agence ACE. Il en va de même de toutes les opérations qui n'ont pas encore été soldées, notamment des opérations de paiements et d'encaissements qui seront effectuées directement par l'agence ACE. Les représentants des armateurs auprès de l'agence ACE, se tiennent à votre disposition pour vous fournir toute l'assistance et les informations qui vous seraient nécessaires à l'occasion de ce changement d'agence.

Nous tenons à confirmer à notre clientèle que nous continuerons, comme dans le passé, à lui offrir un service efficace et sommes sûrs que la confiance qui nous a été jusqu'à maintenant témoignée se manifesterait dans le futur.

le journal mensuel de documentation politique après-demain

Fondé par la Ligue des droits de l'homme (non vendu dans les kiosques)

offre un dossier complet sur :

POURQUOI UN SECTEUR PUBLIC ?

Avec notamment des articles de : P. BEREGOVY - M. CHARZAT - L. LE FLOCH-PRIGENT - C. PIERRET

Envoyer 35 F (timbres à 2 F ou chèque) à APRES-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en joignant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (50 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

Our articles speak your language.

The Economist

Independent Views of World Affairs, Finance, Science. Every Friday.

TRADUCTION DU TEXTE CI-DESSUS :

« NOS ARTICLES PARLENT VOTRE LANGUE »

The Economist, des analyses indépendantes sur les affaires du monde, de la finance, de la science. Tous les vendredis.

2^o COLLOQUE INTERNATIONAL

RENCONTRES PROFESSIONNELLES - DÉCIDEURS LOCAUX

CRÉER ET GÉRER UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES



20/21 OCTOBRE

CREUSOT-MONTCEAU 71

Sous la présidence de

PIERRE JOXE

Ministre de l'Industrie

avec JACQUES CHEREQUE

Ministre Délégué chargé de l'Aménagement du Territoire et des Reconversions

Dîner-débat autour de PIERRE-YVES COSSÉ, Commissaire Général du Fon.

CONTACTS, RENSEIGNEMENTS, 85 67 50 50 ou 85 80 80 50

Marchés financiers

Suez augmente à nouveau ses fonds propres

Comme au printemps dernier, la Compagnie financière de Suez va procéder à une série d'opérations lui permettant un renforcement substantiel de ses fonds propres. M. Renaud de La Genière, le président, en a révélé les modalités jeudi 13 octobre à Lille.

Deux augmentations de capital réservées, pour un montant global de 3,1 milliards de francs, vont être réalisées. La première - 1,1 milliard de francs - sera souscrite par la SUREC, une filiale de la société CERUS de M. Carlo De Benedetti. La participation de l'Italie dans le capital de Suez sera ainsi portée de 1,25 à 4,5 %. La seconde, de 2 milliards de francs, permettra à la Compagnie de renforcer son auto-contrôle.

En effet, elle sera réservée à la SODECOM, société de droit belge, détenue à 75 % par Suez. La SODECOM possède 42 % de la Société générale de Belgique.

La Compagnie va en outre émettre des bons autonomes de souscription d'actions (100 millions de francs). Valables pendant cinq ans, ces bons pourront être transformés en actions à raison d'une action nouvelle pour quatre bons détenus.

L'ensemble de ces opérations vise trois objectifs. D'abord, elles doivent faciliter le réajustement de la participation du groupe dans la SGB - M. de La Genière a confirmé l'intention de Suez de réduire, à terme, sa participation dans la Générale de Belgique - par la remise sur le marché de titres - Cette part pourrait être ramenée de

75% à 60%. Ces opérations doivent ensuite permettre « une gestion aussi souple que possible de l'évolution des fonds propres » de Suez. De 18 milliards de francs à la fin de 1987, les fonds propres de la Compagnie sont actuellement de 25 milliards et devraient être portés à 32 milliards, à échéance de cinq ans.

Enfin, l'ensemble de ces opérations doit permettre au groupe de « consolider son actionariat stable nécessaire à l'indépendance de son action », selon le communiqué publié par la Compagnie jeudi 13 octobre.

Chargeurs SA devrait se porter au secours d'Epeda-Bertrand-Faure

Pour contrer l'offensive de Valeo, qui a lancé une offre sur les deux tiers de son capital, la société Epeda-Bertrand-Faure (EBF) aurait finalement trouvé un défenseur en la personne de M. Jérôme Seydoux, patron de Chargeurs SA. Une alliance qui ne serait pas purement financière, puisque Chargeurs SA est un important fournisseur de textile d'EBF, numéro un du siège automobile en Europe. Le fait que Lazard, chargé de trouver un « chevalier blanc » à EBF, soit également un des principaux actionnaires de Chargeurs SA n'est sans doute pas étranger à ce choix. Cette contre-offensive doit être lancée officiellement lundi 17 ou mardi 18 octobre.

Bayer rachète Technicon et devient numéro deux du diagnostic médical

Le groupe chimique allemand Bayer va racheter la division « matériel de diagnostic médical » Technicon de la firme américaine Cooper. L'opération se fera par l'intermédiaire de la filiale de Bayer aux Etats-Unis, Miles Inc. Elle coûtera au total 500 millions de dollars (3 milliards de francs) à la firme de Leverkusen, qui reprend à sa charge la totalité de la dette de Technicon (288 millions de dollars, soit 1,79 milliard de francs).

Par cette acquisition, Bayer deviendra le numéro deux mondial du diagnostic médical, avec un chiffre d'affaires de 6,2 milliards de francs environ dans cette branche d'activité, derrière l'américain Abbott Laboratories et devant l'autre allemand, Boehringer Mannheim.

Solvay déploie un parapluie anti-OPA

Le groupe belge Solvay, un des plus anciens et des plus grands chimistes du monde, se met à fabriquer des OPA. Il vient, pour ce faire, d'émettre un emprunt de 500 millions de francs belges (80 millions de francs français), assorti de 2,4 millions de warrants.

Dans un communiqué, il précise que ces warrants permettraient, en cas de tentative inamicale de prise de contrôle, de souscrire à un même nombre d'actions nouvelles nominatives libérées à 100 % par la société.

Cet emprunt a été souscrit à 100 % par Solvay, qui en conservera 25 % après rétrocession de titres à quelques institutions financières européennes et internationales pour défendre la stratégie à long terme du groupe.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ACCOR

ENTREPRISE D'HÔTELLERIE, DE RESTAURATION, ET DE SERVICES

ACCOR : UN BON PREMIER SEMESTRE

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1988

MILLIONS DE F	ANNÉE	PREMIER SEMESTRE	1988	VARIATION
	1987	1987	1988	88/87
Volume d'affaires	14 618,2	6 992,6	7 924,8	+ 13,3 %
Chiffre d'affaires consolidé	11 120,4	5 273,9	6 356,5	+ 20,5 %
Résultat courant avant impôts et mises en équivalence	760,5	185,9	425,6	+ 128,9 %
Résultat net courant après impôts, part du groupe	334,3	53,6	157,3	+ 193,6 %
Résultat exceptionnel	0	0	45,9	

* Au premier semestre de l'année 1988, les niveaux d'activité et de résultats de ACCOR sont satisfaisants et dans l'ensemble conformes aux prévisions, avec une rentabilité en nette progression. Celle-ci est due notamment :

- aux bonnes performances de l'hôtellerie en Europe, malgré un deuxième trimestre un peu décevant en France ;
- à la restauration collective, à la croissance de 19,7 %, en un an du volume d'affaires accompagnée d'une amélioration des marges opérationnelles ;
- aux restructurations intervenues en restauration publique et dans les services depuis un an (cession de Seaford Brokers aux USA, et de Frestone et Vistapac en France) ;
- à la progression de 26 % en un an du nombre d'utilisateurs de titres de services qui dépasse 3,1 millions par jour.

- De plus, au premier semestre 1988, le groupe a bénéficié de l'augmentation de capital réservée de 1 338 millions de francs effectuée fin juin 1987.

- Pour cet ensemble de raisons, la prévision de résultat net consolidé pour 1988 de 450 millions de francs, part du groupe, hors éléments exceptionnels est maintenue, ce qui doit représenter un résultat par action de l'ordre de 28,20 F en progression de + 16 % par rapport à l'exercice précédent.

* Depuis le début de l'année, le développement de ACCOR s'est poursuivi dans ses métiers de base :

- En hôtellerie, 67 établissements (5 830 chambres) ont été ouverts à la clientèle et le nombre d'hôtels en exploitation à la fin de l'année devrait dépasser les 700 unités (80 000 chambres) et conforter la position de ACCOR dans les tout premiers groupes mondiaux d'hôtellerie et dans sa place de leader en Europe.
- En restauration collective, les nouveaux contrats signés depuis le début de l'exercice représentent une croissance potentielle de plus de 23 % en nombre de repas/jour, avec des développements significatifs en Allemagne, au Brésil et en France, notamment par la réalisation de cuisines centrales au service des municipalités.
- Dans la restauration publique, après les restructurations opérées depuis la fin de 1987, la croissance de l'activité se poursuit sur autoroutes (l'Arche en France et Media en Espagne), dans les grilles (Bouff Jardinerie en France et Chirurgo en Allemagne) et dans les Pizzas de l'Arto en France et en Espagne.
- Dans les activités titres de service, de nouveaux contrats représentant un accroissement de 370 000 utilisateurs/jour ont été signés au premier semestre de 1988, contre 248 000 en 1987 (+ 51,7 %). Une partie de cette progression étant due au développement de nouveaux produits tels que le ticket-séance au Mexique, le ticket-alimentation au Brésil, les chèques-cadeaux en Belgique et au Royaume-Uni. Par ailleurs, l'activité ticket restaurant vient d'être lancée en Argentine.

Enfin, des associations avec des groupes financiers ou industriels étrangers ont été récemment conclues pour accélérer le développement de ACCOR en Italie, en Espagne, au Portugal, en Corée, au Japon, en Turquie et en Inde.

NEW-YORK, 13 octobre =

Raffermissement

Wall Street s'est ressaisi, jeudi, dans un marché calme. Après avoir perdu 30,23 points la veille, le Dow Jones s'est apprécié de 7,12 points pour clôturer à 2 133,36 (+ 0,33 %). Le volume d'échanges est demeuré faible. Il a porté sur 154,3 millions d'actions, contre 154,84 millions mercredi. Le nombre des valeurs en hausse a dépassé celui des baisses (766 contre 665) et 508 titres sont restés inchangés. La séance a, toutefois, été contrastée. La réaction aux 12,8 milliards de dollars de déficit commercial américain pour le mois d'août a d'abord été négative. Les investisseurs s'inquiétant de la chute substantielle du dollar. Toutefois, la stabilisation du billet vert a ensuite permis un raffermissement de la Bourse. D'autre part, la détérioration de la balance commerciale avait été anticipée par les opérateurs dès le mercredi, ce qui expliquait, en partie, la faible réaction de la place. Parmi les valeurs les plus actives de la séance figuraient Puget Sound Power (5,438 millions de titres échangés), Phillips Petroleum (2,562 millions), Kroger (2,542 millions) et Sears Roebuck (1,866 million).

VALEURS	Cours de 12 oct.	Cours de 13 oct.
Alcoa	56 3/8	55 1/4
AT&T	58 1/2	58 1/2
Boeing	64 1/2	64 3/8
Chase Manhattan Bank	29 3/8	29 1/2
Du Pont de Nemours	81 7/8	82 1/8
General Motors	47	47
IBM	51 7/8	50 7/8
Intel	44 5/8	44
Johnson & Johnson	44 5/8	44 5/8
Merck	33	33 1/8
Microsoft	44 5/8	44 5/8
Novartis	25 1/2	25 5/8
U.S. Steel	27 3/8	27 1/2
Westinghouse	53 3/8	53 1/4
Xerox Corp.	58 1/8	58 1/4

PARIS, 14 octobre =

Etonnante fermeté

A l'image des autres grandes places internationales, Tokyo et Londres, la Bourse de Paris a fait preuve d'une étonnante fermeté au lendemain de la publication de la balance commerciale américaine du mois d'août. L'indice Coteaux, après s'être apprécié de 0,6 % revenant à + 0,4 % vers 14 heures. Dans un marché actif, les intervenants sont apparemment restés insensibles au mauvais chiffre de commerce extérieur et à la chute du dollar qu'il a entraînée. Ils ont également pu être rassurés par l'annonce de la réduction de l'inflation au mois de septembre. L'activité de la séance était une fois encore contrariée sur les opérations de la France, Peugeot, Citroën et la Compagnie du Midi amontement les hausses. Des rumeurs persistantes faisaient état d'un renforcement notable de la position des General dans le capital du Midi. Leur participation, qui était de 12 %, dépasserait les 14 %. Ils n'échappèrent pas non plus à la vague d'achats. Le groupe de Tréport va reprendre ses activités au début du mois de septembre avec l'entrée dans son capital de la firme suisse Adia à hauteur de 10,3 %. Les achats de vendredi pourraient aussi contribuer à renforcer cet actionnaire surpris. Aussedat-Roy était également recherché, la firme papetière serait convoitée par le groupe IKB. Parmi les valeurs en baisse, la Compagnie de Suez et Bouygues au lendemain du conseil d'administration du géant du BTP, qui finalement aura porté au début de l'été de santé de François Bouygues.

VALEURS	Cours de 13 oct.	Cours de 14 oct.
Alcoa	56 3/8	55 1/4
AT&T	58 1/2	58 1/2
Boeing	64 1/2	64 3/8
Chase Manhattan Bank	29 3/8	29 1/2
Du Pont de Nemours	81 7/8	82 1/8
General Motors	47	47
IBM	51 7/8	50 7/8
Intel	44 5/8	44
Johnson & Johnson	44 5/8	44 5/8
Merck	33	33 1/8
Microsoft	44 5/8	44 5/8
Novartis	25 1/2	25 5/8
U.S. Steel	27 3/8	27 1/2
Westinghouse	53 3/8	53 1/4
Xerox Corp.	58 1/8	58 1/4

LONDRES, 13 octobre ↑

Hausse

Après trois séances de baisse, la tendance s'est inversée, jeudi, au Stock Exchange, et l'indice Footsie des cent valeurs industrielles a gagné 16,4 points, à 1 837,7 (0,9 %). Le marché était sensiblement plus actif que la veille avec 464,2 millions d'actions échangées, contre 394,3 millions la veille. La Bourse londonienne s'est donc montrée bien orientée, malgré l'annonce d'une accélération de la hausse des salaires au Royaume-Uni, de l'aggravation du déficit commercial et de l'impact de l'augmentation de l'inflation en Grande-Bretagne publiés vendredi. En effet, la fermeté de Wall Street à l'ouverture et l'appel à la lutte contre l'inflation du chancelier de l'Échiquier, Nigel Lawson, encourageaient la tendance.

La plupart des secteurs progressaient, à commencer par les industriels (BOC), les pétrolières (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venetien M&S Group (Lazmo), les titres liés à la construction (Blue Circle), les bancaires (Natwest) et les magasins (Great Universal Stores). Toutefois, certains valeurs se repliaient. La compagnie d'assurances General Accident était en net recul en raison des indemnités à verser après les dégâts du cyclone Gilbert. Le groupe hôtelier venet

150 من الامل

Marchés financiers

BOURSE DU 14 OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 53

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for 'Règlement mensuel' and 'Comptant'.

Table for 'SICAV' (13/10) and 'Cote des changes' (Marché libre de l'or). Includes columns for Valeurs, Cours, and various market indicators.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Vertical advertisement on the left side of the page, featuring 'Second marché PARIS' and '36-15 LEBLANC'.

ÉTRANGER 3 à 6 Algérie : la reprise en main de la situation. 6 A LUNESCO : Israël sur la sellette. DÉBATS 2 La France et l'Algérie : André Mandouze, Salah Guemriha, Claude Roy et Joseph Royan.	POLITIQUE 12 La campagne pour le référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. - Le projet de budget du ministre de la Justice. - M. Joux consultera les partis sur le regroupement des élections locales.	SOCIÉTÉ 13 Le mystère demeure sur l'origine du suicide de Turin. 14 L'arrestation du « Baron noir ». - « Journal d'un amateur », par Philippe Boucher.	CULTURE 15 Lettres : le prix Nobel de littérature à Naguib Mahfouz. 23 Révélation : Philadelphie, de François Billeloux ; Les Trois Sœurs mis en scène par Peter Stein. 24 L'inauguration de la pyramide du Louvre. - Communication : un entretien avec M. André Rousselet.	ÉCONOMIE 28-29 Le mouvement des infirmières et les tensions Campus. 30 Le conseil de la concurrence oblige le GIE cartes bancaires à modifier ses règles de fonctionnement. 32 La rechute du commerce extérieur américain. 34-35 Marchés financiers.	SERVICES Abonnements 2 Annonces classées 16 Campus 27 Carnet 16 Jeux 20 Loto 27 Météorologie 27 Philatélie 27 Radio-télévision 26	TÉLÉMATIQUE ● Un call sur la cote, l'autre sur votre portefeuille. 36-15 tapez LMBOURSE ● Chaque matin : le mini-journal JOUR ● Abonnés-vous au Monde ABO ● L'actualité française et mondiale en direct 24 h sur 24 FLASH 36-15 tapez LEMONDE
--	--	--	--	---	---	--

Premier voyage à l'étranger du président de l'Assemblée

Les autorités de RFA ont réservé à M. Fabius un accueil exceptionnel

En visite officielle en RFA, M. Laurent Fabius a déposé, le vendredi matin 14 octobre, une gerbe au pied du mur de Berlin après avoir visité le Reichstag et après avoir été reçu, la veille, à Bonn.

BERLIN
de notre envoyé spécial

Le président de l'Assemblée nationale ayant choisi l'Allemagne fédérale pour son premier voyage à l'étranger, les autorités de Bonn ont réservé à M. Laurent Fabius un accueil tout à fait exceptionnel, allant au-delà du protocole adapté à sa seule fonction.

Hôte de M. Jeunier (CDU), président du Bundestag, le président de l'Assemblée nationale a eu également des entretiens avec le chef du SPD, M. Vogel, mais aussi avec M. Genscher, ministre des affaires étrangères, avec M. von Weizsäcker, président de la République, et, à plusieurs reprises, avec le chancelier Helmut Kohl.

Ce dernier, avant de rencontrer vendredi à Westley M. François Mitterrand (pour la sixième fois, à-t-il précisé) a prononcé, jeudi soir à Berlin, en présence de M. Fabius, une conférence devant l'Institut Aspen, sur un thème qui illustre parfaitement le voyage des parlementaires français : la coopération franco-allemande et l'avenir de l'Europe.

Le chancelier a notamment assuré : « Quand la coopération franco-allemande fonctionne bien, toute l'Europe en profite. Il importe donc de développer l'espace social et monétaire commun et une plus grande concertation en matière de défense et de politique européenne entre les deux pays. » Il a proposé que « pour lutter contre la criminalité », on envisage « une police fédérale européenne ».

M. Kohl a évoqué les relations avec l'Est en souhaitant que l'Europe trouve « une base de coopération sans cesse afin d'arriver à une grande amélioration des relations Est-Ouest », souhaitant que « la

Le franc faiblit par rapport à un mark à son plus haut cours historique

Vendredi 14 octobre 1988, le cours du mark à Paris a battu tous ses records à 3,4150 F, avec même une pointe temporaire à 3,4180 F, avant de revenir un peu au-dessus de 3,41 F. Cette hausse reflète à la fois la vigueur de la devise allemande, dopée par d'énormes excédents de la balance commerciale outre-Rhin, et un accès de faiblesse du franc, déprimé par les mouvements sociaux et les mauvais résultats du commerce extérieur français.

Ce phénomène contraste avec la bonne tenue du franc observée jusqu'à la fin de l'été, face à un mark qui affaiblissait la remontée du dollar. Le fléchissement de ce dernier (voir p. 32) crée un mouvement de bascule favorable à la devise allemande et défavorable à la devise française.

A la veille du week-end, la Banque de France s'est abstenue d'intervenir pour laisser s'enfermer la spéculation. Ce faisant, elle évite de gaspiller ses munitions, après avoir vendu environ 2,5 milliards de marks en deux jours (8,5 milliards de francs). La Banque centrale a, toutefois, fait discrètement monter le loyer de l'argent au jour le jour à Paris, dont le taux est passé de 7,1/4 % à plus de 7,3/4 %.

● **LIBAN** : l'explosion d'une voiture piégée fait trois morts. — L'explosion d'une voiture piégée a fait trois morts, dont un soldat syrien, et trente-trois blessés, vendredi 14 octobre, dans un quartier très fréquenté de Beyrouth-Ouest, le secteur à majorité musulmane de la ville sous contrôle syrien, selon un bilan fourni de source hospitalière.

● **MEXIQUE** : un consul américain pris en otage. — Le consul des Etats-Unis en poste à Veracruz, M. Edward Culp, ainsi que le personnel du consulat, ont été pris en otage jeudi 13 octobre dans les locaux du consulat par trois hommes non identifiés, a annoncé la police de Veracruz. — (AFP.)

A C D E F G H

Après la spéculation à la Bourse

M. Francis Bouygues désigne un dauphin : son fils cadet Martin

En faisant nommer son fils cadet Martin vice-président-directeur général du groupe Bouygues (un poste qui n'existait pas auparavant), M. Francis Bouygues, âgé de soixante-cinq ans, désigne implicitement son dauphin, ce qu'il s'était refusé à faire jusque-là. Mais, dans un entretien accordé à notre confrère le Figaro, il affirme haut et clair que « [sa] succession n'est pas ouverte », car il est « PDG du groupe Bouygues et entend bien le rester ».

Il est très probable que les remous observés sur les cours du titre en Bourse ces dernières semaines ont dû précipiter sa décision, qui ne fera pas que des heureux dans le groupe. Car son fils Martin est jeune, trente-six ans, et son ascension a été très rapide. Né en 1952, seul des trois fils Bouygues à ne pas posséder de diplômes de l'enseignement supérieur, il entre dans le groupe en 1974 comme gestionnaire, puis comme directeur de travaux sur le chantier des Halles, pour devenir, ensuite, directeur adjoint en 1978, directeur général en 1982 et PDG en 1984 de

la filiale Maison Bouygues, n° 1 de la maison individuelle en France (1,3 milliard de francs de chiffre d'affaires). Administrateur du groupe Bouygues en 1983, vice-président en octobre 1987, il préside également, depuis 1984, une autre filiale, la SAUR, n° 3 français de la distribution d'eau.

Cette ascension — de par la grâce paternelle — le place désormais au-dessus des grands directeurs du groupe, tels que Michel Derbasse (division construction, 27 milliards de francs de chiffre d'affaires), Patrick Le Lay, désormais PDG de TF1, Philippe Montagner (division développement). Signalez que le fils aîné, Nicolas, a repris sa liberté il y a trois ans.

Dans ce même entretien, Francis Bouygues, évoquant la spéculation boursière sur son titre, assure : « La spéculation qui a acheté à 715 F [cours actuel, un peu au-dessus de 600 F] est aujourd'hui collée. Il faudra bien qu'elle se dégage, et prenne éventuellement sa part. »

F. R.

Sur le vif

Charasse I^{er}

Non, mais qu'est-ce qu'il se croit ? Pour qu'il se proude, ce charrier de Charasse, ce simple serviteur de l'Etat, ce commis qu'on a chargé — bravo, bien joué ! — de notre budget. Vous savez ce qu'il a fait, c'était marqué ce matin dans « Libé », il a traité deux de mes concubines — elles bossent sur la Cinq — de « petites salopes » ! Si, si, je vous jure. Tout ce parce qu'elles ont rapporté à l'antenne les propos qu'il a tenus hier au Palais-Bourbon, on les a d'ailleurs tous cités : « Les mecs qui empoisonnent la jeunesse avec la drogue et qui font du fric là-dessus, on va le leur faire bouffer ».

Quel style ! C'est beau, hein ! Ça se sent fort, ça se sent bien, ça se sent de la classe ! C'est autre chose que les banalités perçantes genre rogne, grogne, volapük et radio, ça machin, dont de Gaulle avait le secret. Je vous entends d'ici : s'agit de savoir ce que tu veux. Tu peux pas leur reprocher de nous assommer à coup de

langues de bois et puis leur taper dessus quand ils essayent de parler paupier. Et toi, alors, tu te gènes, peut-être ? S'ils écrivent tous comme toi au « Monde », ce serait du joli.

Objection, votre honneur ! Moi, je suis le bouffon, je suis pas le roi. J'ai pas l'ombre d'une trace de pouvoir. Pas plus ici qu'ailleurs. Lui, ce Charlot, il en a. Des tas. Il est ministre des impôts, attention ! Au cas où on l'aurait oublié, il s'est chargé de nous le rappeler en ajoutant à l'intention des collègues : « Les journalistes de la Cinq, je vais tous me les payer. C'est moi qui m'occupe des contrées fiscales. Je vais les épouailler et s'il y en a un en cause, je le loupe pas ».

Ça ressemble à quoi ? Je vais vous le dire : au Centrafricain du terrain de Sa Majesté l'empereur Bokassa I^{er}. Voilà où elle en est, la France du bicentenaire de la Révolution. C'était vraiment bien la peine de la faire !

CLAUDE SARRAUTE.

Au comité central du PCF

L'action de la CGT est mise en cause par certains de ses cadres

A l'issue de sa réunion, mercredi 12 et jeudi 13 octobre, le comité central du PCF a adopté, à l'unanimité, une résolution en termes de laquelle il refuse le financement public des partis politiques, une seconde résolution confirmant son appel à répondre « oui » à la question soumise à référendum, le 6 novembre, et une proposition que M. Charles Fiterman avait pour tâche de présenter, repoussant, en substance, les suggestions de M. Anicet Le Pors en matière constitutionnelle. Le parti lui-même, cependant, un projet de Constitution

à l'occasion du bicentenaire de la Révolution. Enfin, l'équipe de M. Georges Marchais a fait adopter par le comité central communiste « une proposition, qui, selon un membre du comité central, « donne les pleins pouvoirs au bureau politique pour régler le conflit avec la fédération du Doubs ». L'humanité précise que la direction disposera des « moyens de rassembler les communistes du Doubs afin de mettre en œuvre la politique du vingt-sixième congrès ».

Un dirigeant proche du secrétaire général a indiqué qu'il n'y aura « ni mesure administrative ni exclusion ». Alors que le point fort de la première journée avait été la réponse de M. Marchais à M. Mauroy au sujet de la préparation des élections municipales (le Monde du 14 octobre), la seconde journée a été marquée par une très longue discussion sur les relations de la CGT avec les coordinations personnelles hospitalières. Le débat qualifié par le secrétaire général d'« échange d'idées particulièrement riche ».

Le juge de Rennes ordonne

de nouvelles mesures d'instruction sur le dossier Michel Droit. — Les informations récentes sur les liens financiers entre le groupe Hersant et l'académicien Michel Droit, membre de la CNCL, ont conduit le juge d'instruction du tribunal de Rennes, M. Philippe Boffin, à ordonner de nouvelles mesures d'instruction alors que le dossier, considéré comme clos, avait été remis au parquet le 8 juillet dernier. Saisi pour avis, ce dernier a demandé au juge, par voie d'un réquisitoire supplétoire, de poursuivre son information judiciaire, les investigations effectuées à Rennes autour du chef de corruption étant considérées comme insuffisantes. Le magistrat semble avoir en effet concentré son attention sur l'inculpation de fornication dont souffre toujours Michel Droit et qui devrait aboutir à un non-lieu, mais pas ou peu sur les autres raisons de la plainte de la radio Larsen FM, à savoir la corruption et le trafic d'influence. M. Boffin a d'ores et déjà demandé au juge Grélier, qui instruit une autre plainte déposée contre l'académicien — inculpé de corruption passive — communication de pièces de son dossier.

Le numéro du « Monde » daté 14 octobre 1988 a été tiré à 526 298 exemplaires

M. Edmond Alphandéry invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Edmond Alphandéry, député UDC de Maine-et-Loire, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand Jury RTL-le Monde », le dimanche 16 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Alphandéry, qui est proche de M. Pierre Méhaignerie, président du groupe de l'Union du centre, et qui sera l'orateur de ce dernier dans le débat législatif à l'Assemblée nationale, répondra aux questions d'André Passeron et d'Eric Izraelewicz, du Monde, de Paul-Jacques Truchant et de Jean-Yves Hollinger, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Pour la première fois depuis son inauguration en 1953 Rodin vous offre :

20%
D'ESCOMPTE* SUR SES TISSUS D'AMEUBLEMENT EN STOCK
* sans articles déjà soldés ou en promotion.
* offre à durée limitée, pouvant être close sans préavis.
Profitez-en sans tarder!

RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

SVM SCIENCE & VIE MICRO
LES NOUVEAUX AMSTRAD PC GRATUIT DANS LE N° : UNE DISQUETTE D'ESSAI DU LOGICIEL WORKS DE MICROSOFT.

- ÉGALEMENT AU SOMMAIRE**
- Choisir un modem et un logiciel de communication
 - Les outils de création graphique sur Amiga

N° 1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE

CE QUI VA SANS DIRE VA MIEUX EN LE DISANT... ET
LE PRÊT-A-PORTER MASCULIN SIGNE DES GRANDS COUTURIERS
à des prix **É-TON-NANTS** (de -25 % à -35 %)
C'EST STEPHANE MEN'S de chez
2 MAGASINS « RÉVOLUTIONNAIRES » A PARIS A VOTRE SERVICE
Ouverts (en fond de cour) de midi à 19 h 30 du lundi au samedi
Champs-Élysées : 5, rue de Washington — Métro George-V
Rive gauche : 130, bd Saint-Germain — Métro Odéon
A Strasbourg : 19, faubourg National (1^{er} étage)

PIANOS DAUDÉ
75 bis av. de Wagram 75017 PARIS
47-63-34-17 — 47-27-88-54
VOTRE PIANO depuis 8 500 F TTC
En location-vente 190 F/mois - 61 mois
LIVRAISON GRATUITE
GARANTIE 10 ANS
LOCATION depuis 200 F/mois + Frais de transport
OUVERT LE DIMANCHE

DÉPÔT
E. KHANH
HOMMES ET FEMMES
DES GRIFFES DE QUALITÉ
DES PRIX AVANTAGEUX
UNE ADRESSE A NE PAS MANQUER
FACE AU FORUM DES HALLES - MÉTRO, RER CHATELET-LES HALLES
(sortie Pierre-Lescot) Parking Forum
du lundi au samedi de 10 h à 19 h, 6, rue Pierre-Lescot, 1^{er} étage. 75001 PARIS

سكوا من الامل